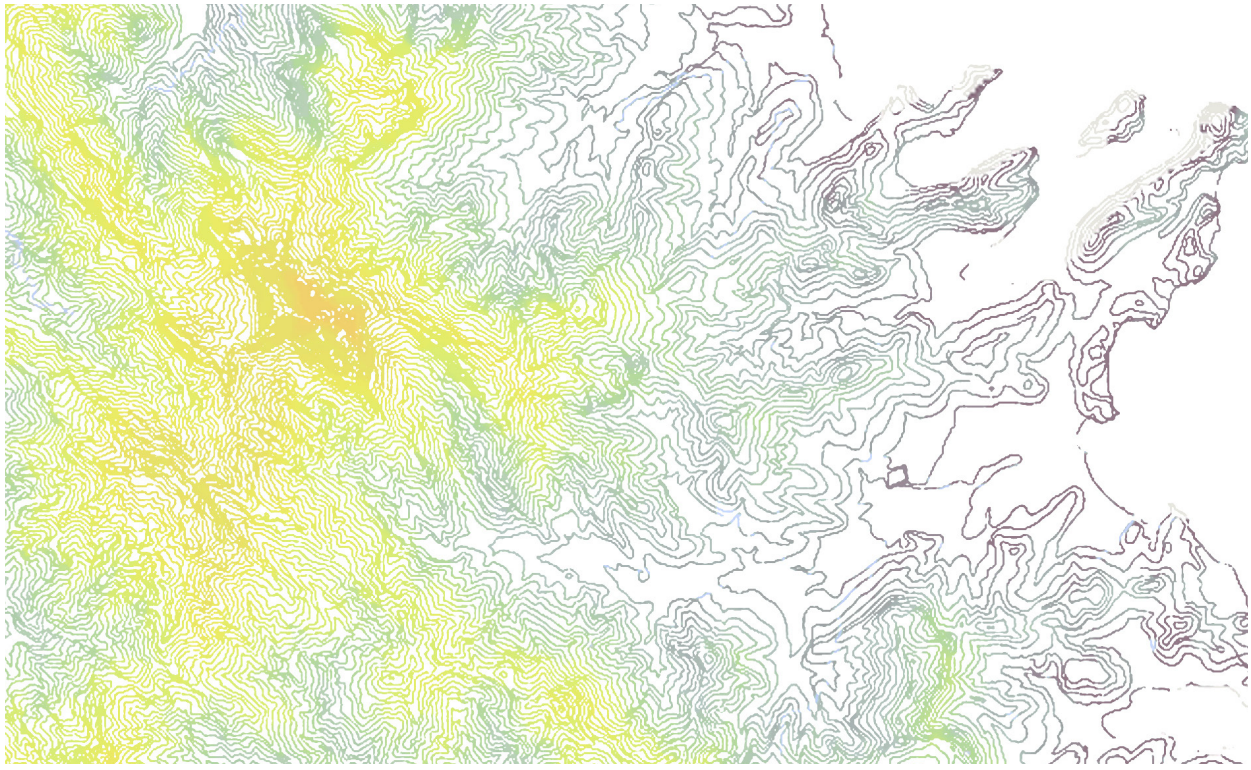


ATLAS DES PAYSAGES DE LA MARTINIQUE

▷ http://atlas-paysages.pnr-martinique.com



2



PARTIE 4

LES UNITÉS DE PAYSAGES

SITUATION, CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES, ENJEUX

Sommaire Tome 2 Les unités de paysages

317..... Introduction

319..... 1 La montagne Pelée

321..... 1.1. La baie de Saint-Pierre

333..... 1.2. Les pentes boisées du Prêcheur

343..... 1.3. Les pentes boisées du Piton Mont Conil

353..... 1.4. La planèze de Basse-Pointe

365..... 1.5. La plaine du Morne-Rouge

375..... 1.6. Le sommet de la Montagne Pelée

383..... 2 Les pitons

385..... 2.1. Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob

395..... 2.2. Les pentes caraïbes des Pitons

403..... 2.3. La côte du Carbet/Case Pilote

415..... 2.4. La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph

425..... 2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain

437..... 3 La baie de Fort-de-France

439..... 3.1. Les pentes urbanisées de Fort-de-France

463..... 3.2. La plaine du Lamentin

479..... 3.3. La côte des Trois-Ilets

493..... 4 La presqu'île du Diamant

495..... 4.1. La côte des Anses-d'Arlet

511..... 4.2. La côte du Diamant

523..... 4.3. La plaine de Trois-Rivières

533..... 5 Les mornes du sud et la presqu'île de la Caravelle

535..... 5.1. Les mornes du Vauclin

551..... 5.2. Les mornes de Duchêne

559..... 5.3. Les collines de Saint-Esprit

571..... 5.4. La côte de Sainte-Luce

581..... 5.5. La côte du Vauclin/Le François

603..... 5.6. La baie du Robert

617..... 5.7. La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

639..... 6 La presqu'île de Sainte-Anne

641..... 6.1. Le cul-de-sac du Marin

651..... 6.2. Les Salines

661..... 6.3. Le littoral sud-est

Introduction

L'identification de 6 grands ensembles paysagers et de 27 unités de paysage pour la Martinique est révélatrice de la multiplicité paysagère rencontrée. Les Atlas de paysages de métropole identifient souvent la même diversité, mais pour des territoires départementaux quatre à dix fois plus grands. Le découpage est nécessairement imparfait : sauf exception, les paysages ne changent pas aussi brutalement qu'un trait sur la carte peut le laisser penser. Un travail plus fin, mené aux échelles intercommunales et communales, ferait état d'une nouvelle et foisonnante multiplicité paysagère. L'essentiel est de partager ici un premier aperçu sur la variété rencontrée et vécue. Chaque unité fait ainsi l'objet de trois chapitres :

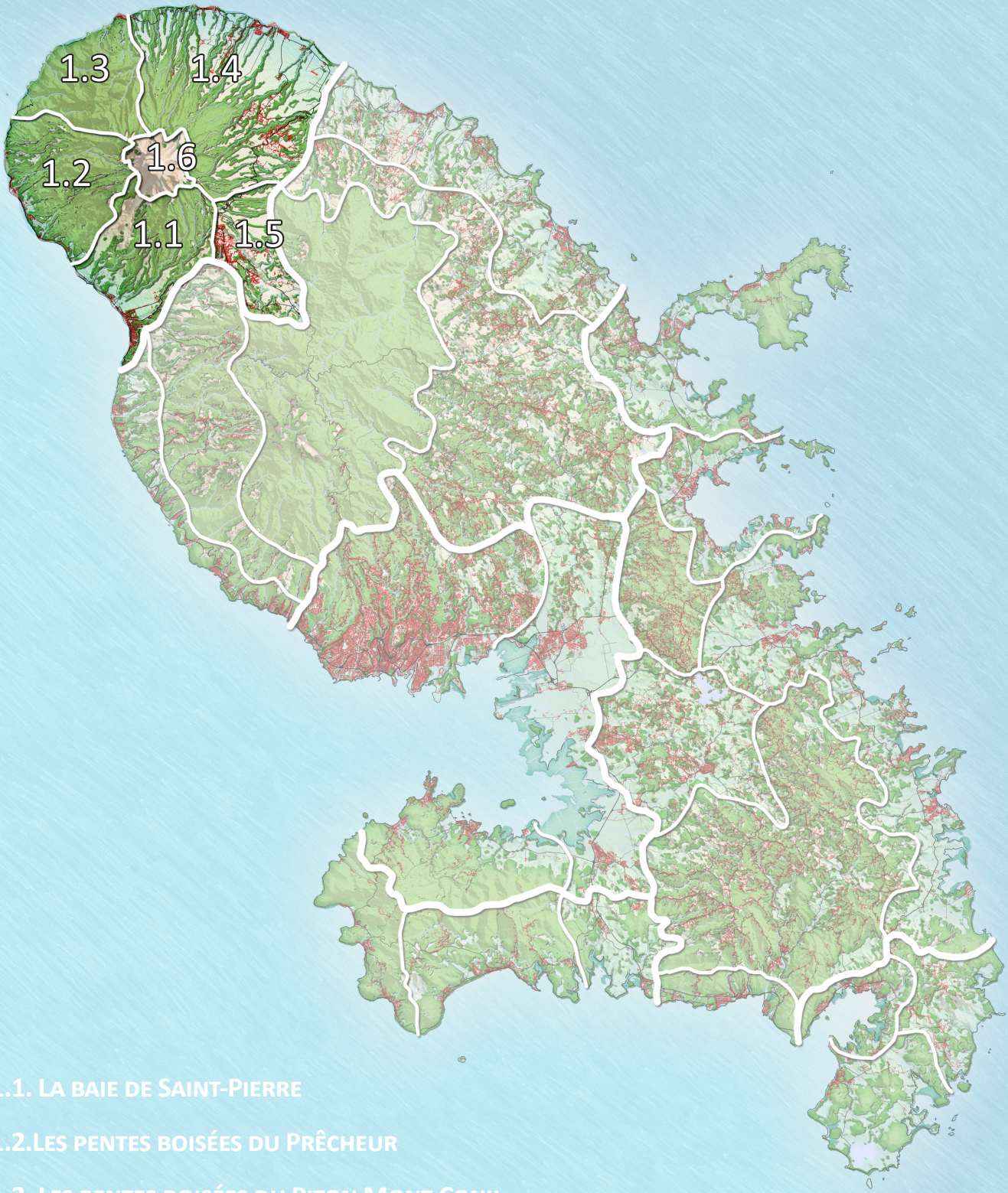
La situation qui permet de replacer le paysage dans son ensemble, et de la représenter de façon globale, en carte et en blocs-diagrammes

Les caratéristiques paysagères qui mettent en évidence les points marquants de chaque paysage, en les illustrant de photos ou de schémas et dessins légendés

Les enjeux qui identifient un certain nombre d'enjeux, là encore illustrés de photographies légendées, qui identifient des espaces ou des éléments à préserver, à valoriser ou à réhabiliter - sans exhaustivité, l'atlas marquant une première approche qui mérite des déclinaisons communales plus précises-.

1 La montagne Pelée

Les unités du paysage



1.1. La baie de Saint-Pierre

1.2.Les pentes boisées du Prêcheur

1.3. Les pentes boisées du Piton Mont Conil

1.4.La planèze de Basse-Pointe

1.5 La plaine du Morne-Rouge

1.6. Le sommet de la Montagne Pelée

Légende


habitat


activité

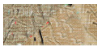

Forêt


Mangrove

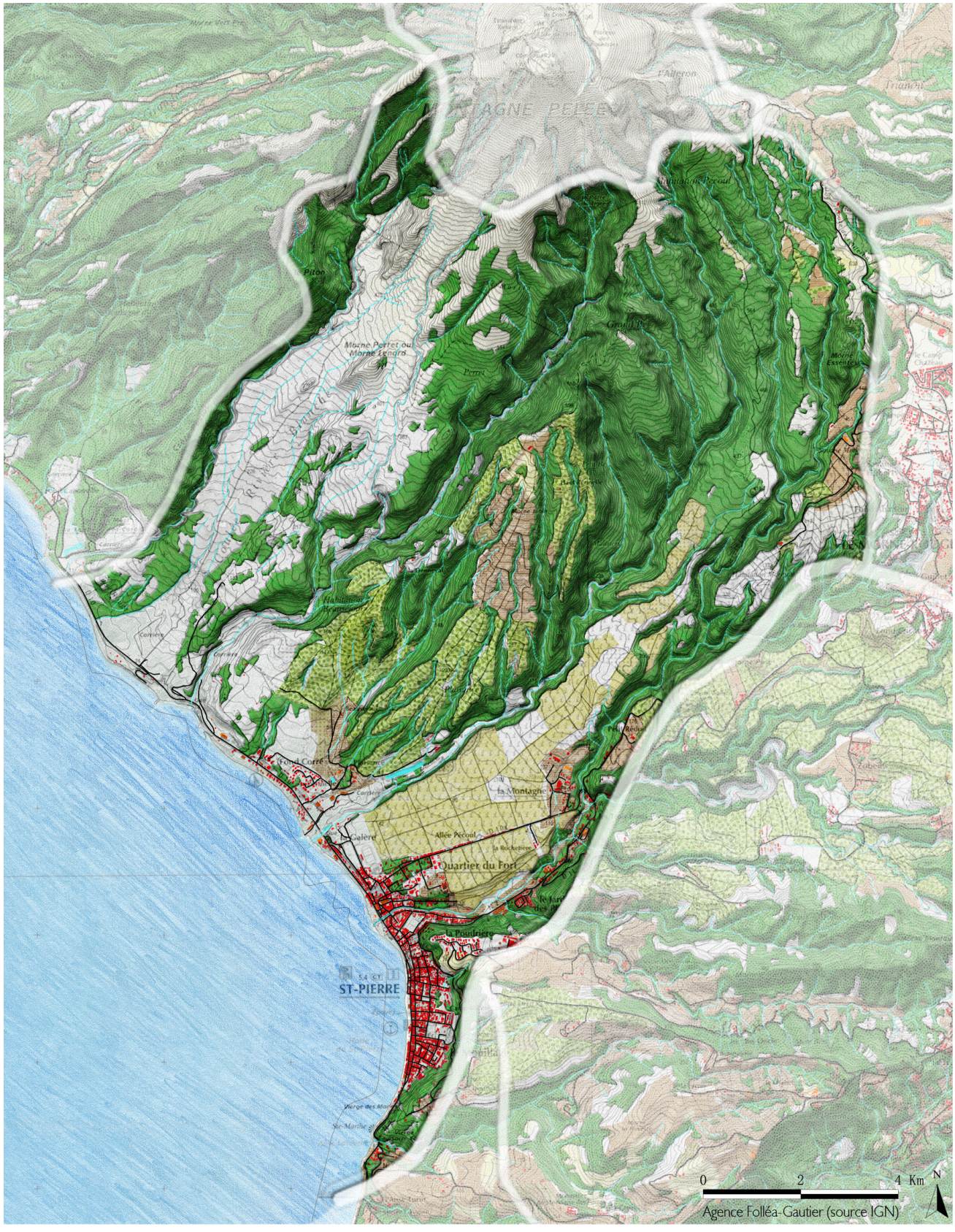

prairie


bananeraie


canne à sucre

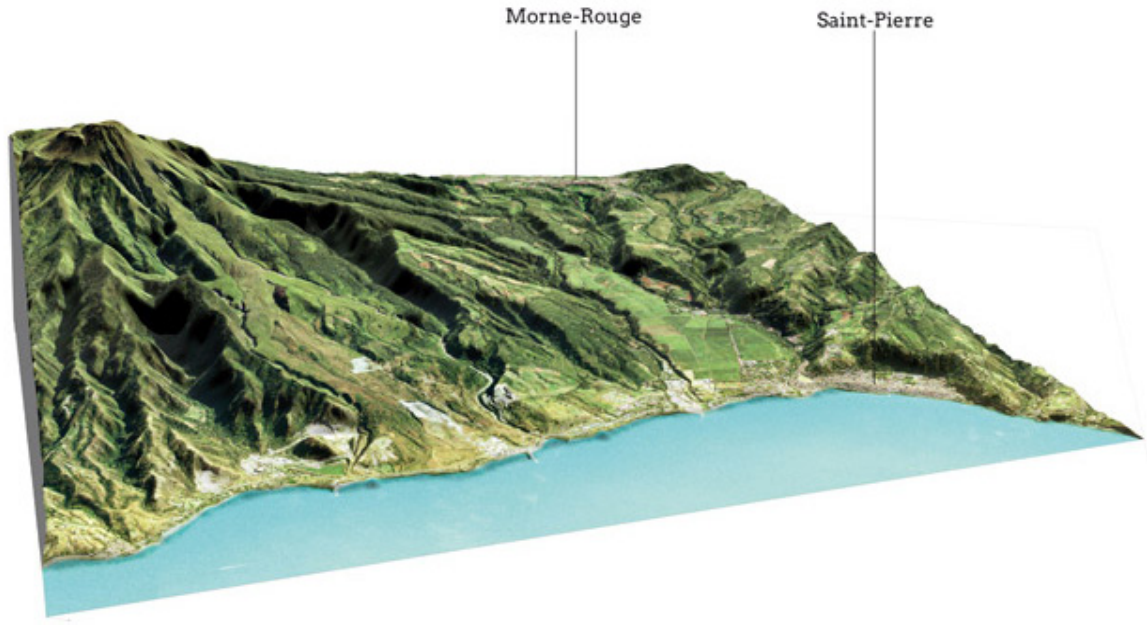

essentiellement agricole

1.1. La baie de Saint-Pierre

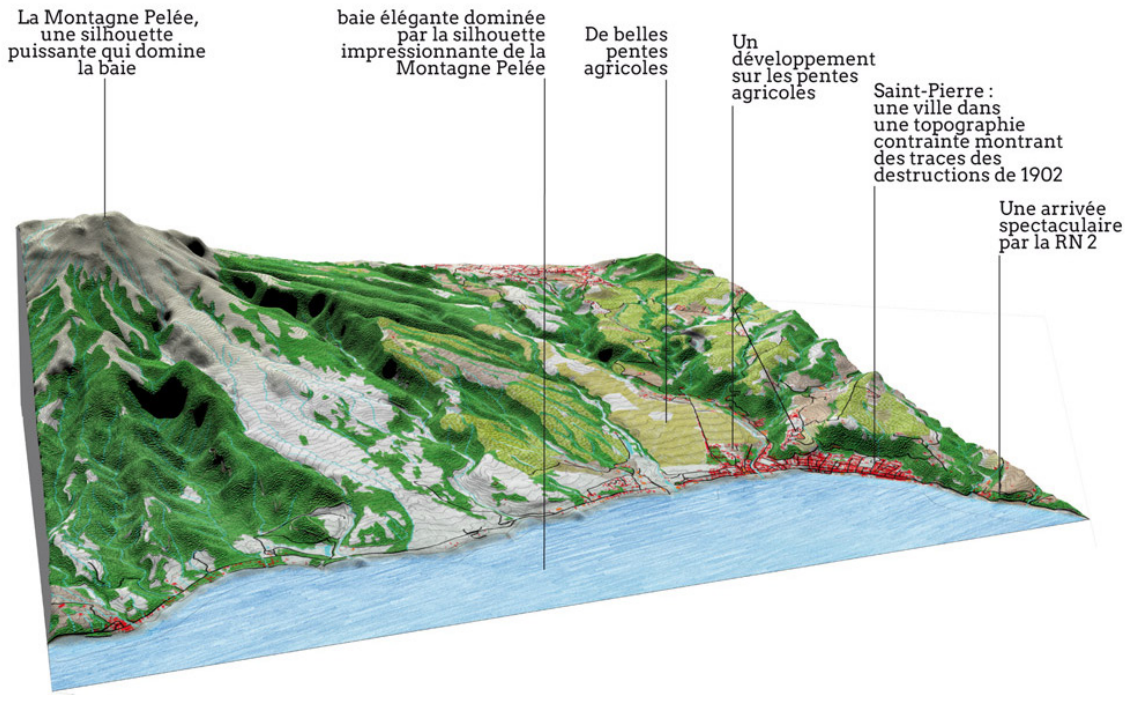


Situation

La baie de Saint-Pierre dessine une inflexion en creux sur la côte nord-est Caraïbe, au sein de laquelle s'est développée Saint-Pierre, principale ville de la Martinique jusqu'à sa destruction par l'éruption de 1902. La silhouette haute impressionnante de la Montagne Pelée domine la baie, l'ensemble composant un puissant paysage de montagne et de mer. La ville est aujourd'hui relativement isolée, la RN2 reliant Saint-Pierre à Fort-de-France par de nombreux virages qui suivent la côte, et au Morne-Rouge et au restant de l'île par la montagne.



La baie de Saint-Pierre : bloc-diagramme général



La baie de Saint-Pierre : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Un site unique sur la côte nord caraïbe : baie élégante dominée par la silhouette impressionnante de la Montagne Pelée**



La baie de Saint-Pierre dominée par la silhouette puissante de la Montagne Pelée : un des paysages les plus forts et émouvants du littoral martiniquais.

- **Une arrivée spectaculaire par la RN 2**



Aperçu sur la Pelée et l'ouverture de la baie de Saint-Pierre depuis la RN 2.

- **De belles pentes agricoles reconquises sur les coulées du volcan**



La Montagne pelée et ses pentes agricoles descendant vers la baie de Saint-Pierre.



Les pentes de la Pelée dévalant vers la baie de Saint-Pierre, avec l'échancrure de la Rivière Sèche.

- **Une ville en marge sud de la baie, dans une topographie contrainte, entre mer et falaise**



Le site de Saint-Pierre, en pied de falaise au sud de la baie.



Saint-Pierre centre. La topographie puissante autour de la ville génère des contraintes mais offre également un cadre de paysage remarquable, perceptible depuis le centre.

- **Des traces lisibles des destructions de 1902 au milieu de la vie contemporaine**



L'église de Saint-Pierre. La présence simultanée de la vie contemporaine, des traces des destructions de 1902 et du patrimoine antérieur à la catastrophe contribue à la valeur et à la spécificité de Saint-Pierre.



Les traces des destructions de 1902.

- **Un développement sur les pentes agricoles et sur les pentes hautes**



Remontée d'urbanisation sur les pentes, vue depuis la Roxelane (quartier de la Poudrière).

Le centre-ville : confortement, intensification, poursuite de la mise en valeur patrimoniale, préservation et valorisation des traces de 1902 au milieu des espaces reconquis



Saint-Pierre, un centre-ville à intensifier.



Saint-Pierre centre, des perspectives urbaines à identifier et à valoriser.



Saint-Pierre centre : un bord de mer récemment remis en valeur au bénéfice des espaces piétonniers.

Le bord de mer : poursuite de la mise en valeur au bénéfice des usages doux (piétons, vélos, bateaux), limitation du transit routier lié aux carrières, valorisation paysagère des plages et de l'accueil du public parasités par la proximité de la route et des stationnements, valorisation paysagère et limitation des enrochements et du durcissement du trait de côte .



Saint-Pierre centre : un bord de mer récemment remis en valeur au bénéfice des espaces piétonniers.



Plage étroite prise entre enrochements et route.



Le bord de mer du centre-ville de Saint-Pierre : étroit et précieux.



La RN2 à Saint-Pierre, en pleine ville, doit supporter le passage des camions des carrières.



Remblai sur la plage pour le passage de la route et le parking.

La croissance de la ville et les pentes hautes : préservation de l'écrin vert de la falaise, préservation et valorisation de vues, organisation de l'accessibilité, …



L'écrin vert de Saint-Pierre, un enjeu de préservation et de valorisation paysagère, dans le cadre de la croissance de la ville vers l'amont.

Les rivières et leurs embouchures (la Roxelane, la Rivière des Pères, …) : réhabilitation paysagère et urbaine



Les abords peu valorisés de la Roxelane.

L'arrivée par la RN 2 : mise en valeur paysagère : aménagement de points de vue, gestion de la végétation pour préserver les vues, organisation des accès aux plages en privilégiant les modes doux, …



La RN 2 et Saint-Pierre : une arrivée spectaculaire à préserver et à valoriser.

La croissance de la ville et les espaces agricoles : préservation des espaces cultivés, création de lisières urbaines plantées

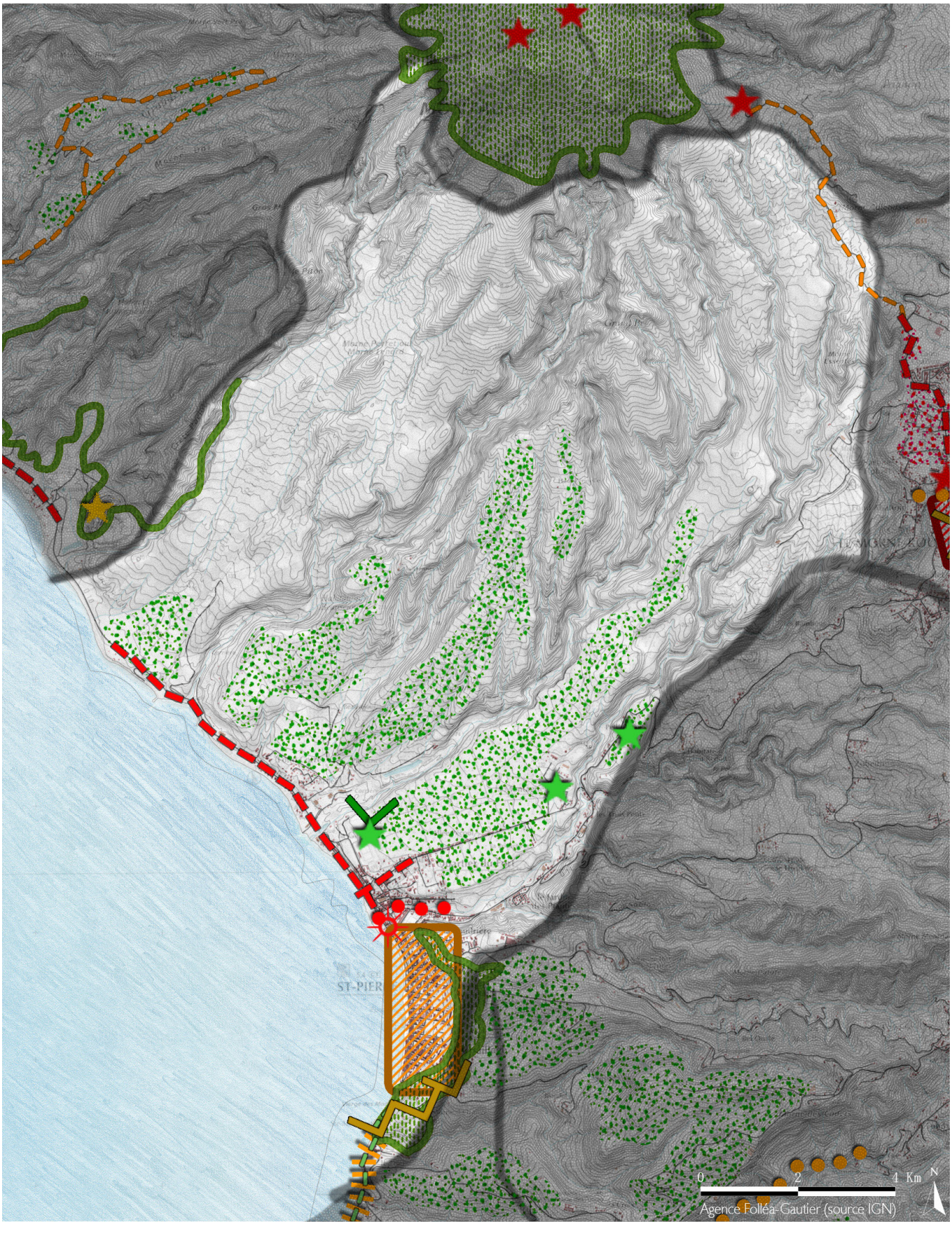


Les espaces agricoles du Petit Réduit, dans les pentes hautes de Saint-Pierre. Les grandes pentes agricoles de Saint-Pierre méritent d'être préservées de l'urbanisation.



CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

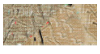

Forêt


Mangrove


prairie


bananeraie

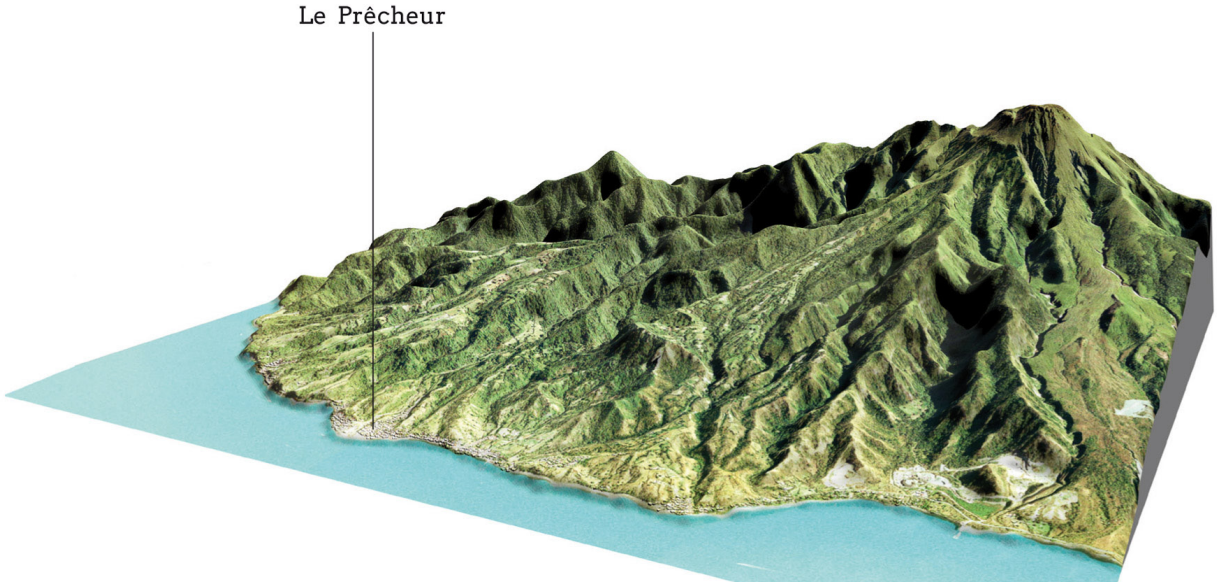

canne à sucre


essentiellement agricole

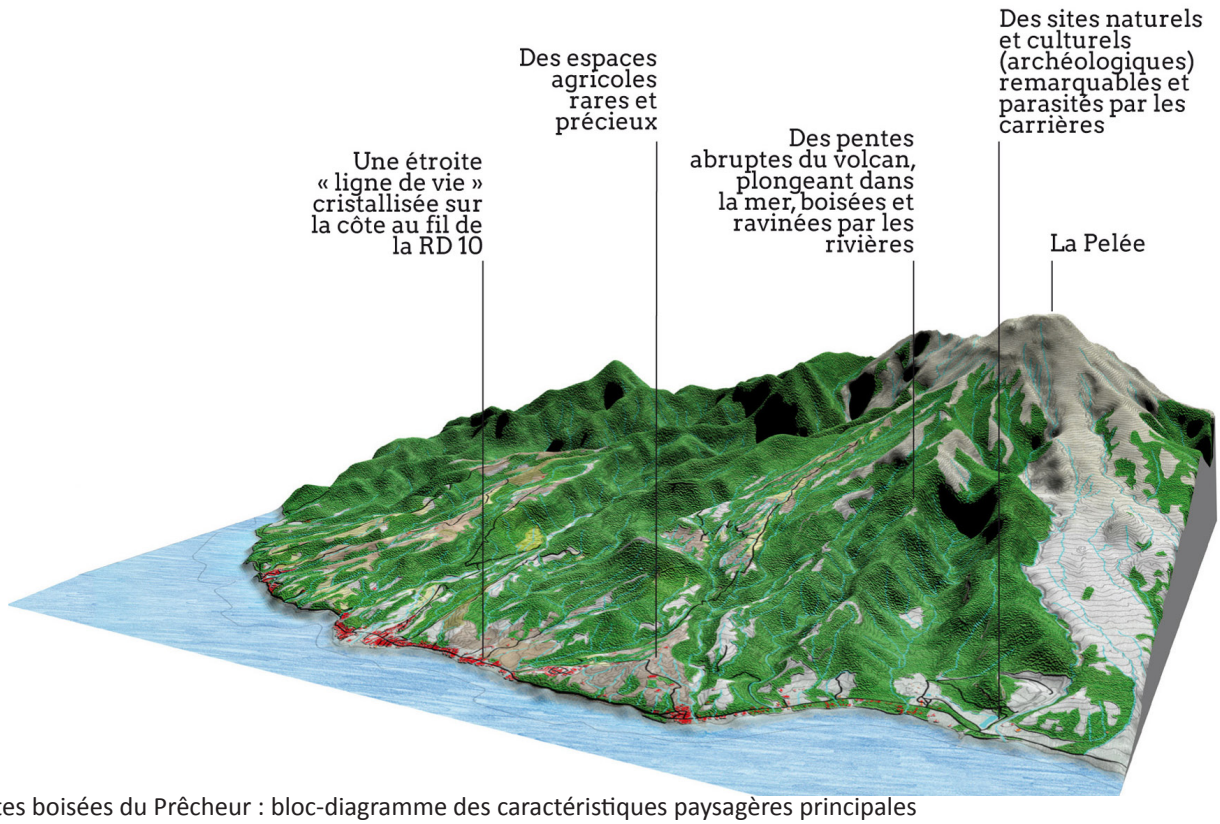
1.2.Les pentes boisées du Prêcheur



Tournées sur la mer des Antilles au nord-est de l'île, les pentes boisées du Prêcheur dévalent des hauteurs de la Montagne Pelée pour plonger dans la mer, ne laissant qu'une étroite bande de terre occupée par les hommes : villages étirés en longueur sur le littoral autour de la RD10, cultures sur les minces échines que séparent les ravines boisées. La côte est particulièrement au calme, la RD 10 s'achevant en cul-de-sac et ne recevant pas d'autre circulation de trafic que celle des camions sortant des carrières de roche massive.



Les pentes boisées du Prêcheur : bloc-diagramme général



Les pentes boisées du Prêcheur : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

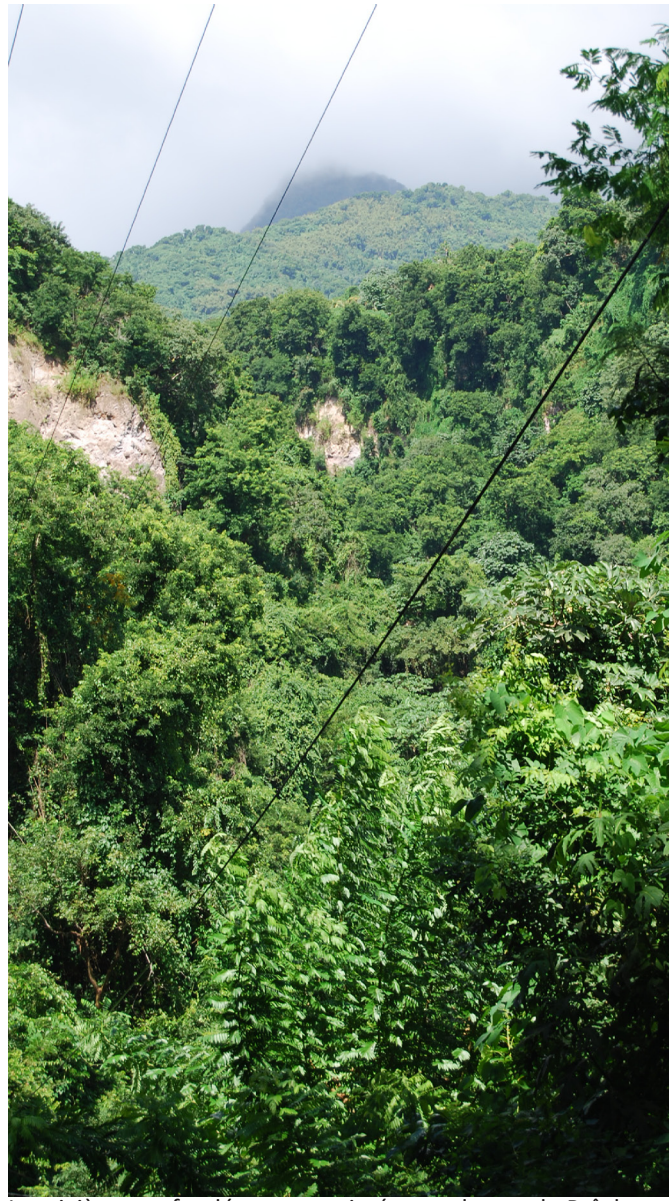
« Quand les ombres s'élevèrent jusqu'à prendre le soleil, il la raccompagna sur son habitation située vers les hauts du Prêcheur. (…) Ils longeaient des parfums de campêches redressés comme des arbres, des noirs profonds habités d'une cascade. Elle lui soulignait l'odeur de la cannelle, du vanillier montant, du fruit à pain bleu que brise un manicou, du bois d'Inde, de l'herbe grasse mourant douce sous leur pas, de l'igname sasa qui sous faveur de nuit perdait toute sauvagerie à travers ses grandes feuilles ».

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

- **Des pentes abruptes du volcan, plongeant dans la mer, boisées et ravinées par les rivières**



Les pentes raides drapées de végétation au-dessus du Prêcheur.



Les rivières profondément encaissées au-dessus du Prêcheur.



La Rivière Sèche à proximité de son embouchure.

- **Une étroite « ligne de vie » cristallisée sur la côte au fil de la RD 10 : Fond Canonville, Sainte-Philomène, La Charmeuse, Quartier du Cimetière, Le Prêcheur, les Abymes, l'Anse Bellevilles.**


Le site urbain du Prêcheur, vu depuis les pentes.


Etroit maillage urbain au Prêcheur.


Le site du quartier de la Saint-Pierre (commune du Prêcheur), allongé en bord de mer en contrebas des pentes boisées de la pointe.


Le Prêcheur, allongé le long de la mer.

- **Des espaces agricoles rares et précieux**



Des espaces agricoles rares et précieux dans les hauteurs, valorisant le paysage par les ouvertures visuelles offertes et la diversité d'occupation du sol.

- **Des sites naturels et culturels (archéologiques) remarquables et parasités par les carrières**



Les falaises remarquables du Tombeau des Caraïbes.



Le paysage du Tombeau des Caraïbes, privatisé par les carrières de Fond Canonville.

Le bord de mer : arrêt de l'urbanisation linéaire, requalification des bords de la RD 10 en promenade, requalification des dispositifs de protection contre la houle en haut de plage, trop durs et sources d'érosion (mur, rambarde métallique, enrochement)


Les espaces publics du littoral du Prêcheur, à valoriser dans des dispositions plus douces et moins routières.


La protection contre la houle du littoral du Prêcheur, peu avenante et source d'érosion.

La croissance de l'urbanisation : préservation des sites bâtis, des espaces agricoles


Urbanisation du quartier la Saint-Pierre (le Prêcheur) grimpant les pentes littorales boisées.

Les espaces publics : enterrement des réseaux aériens, remise en valeur au bénéfice des piétons


La traversée du prêcheur, encore peu confortable pour les piétons.


Espace rare ou inexistant pour le piéton, discontinuité des trottoirs, au Prêcheur.



Réseaux aériens dans la rue principale du Prêcheur : encombrement du ciel (fils) et des trottoirs (poteaux)

Les abords de la RD 10 : enterrement des réseaux, requalification des abords, allègement du trafic camion liés aux carrières



Les abords peu avenants de la RD 10 vers Pointe Lamare.

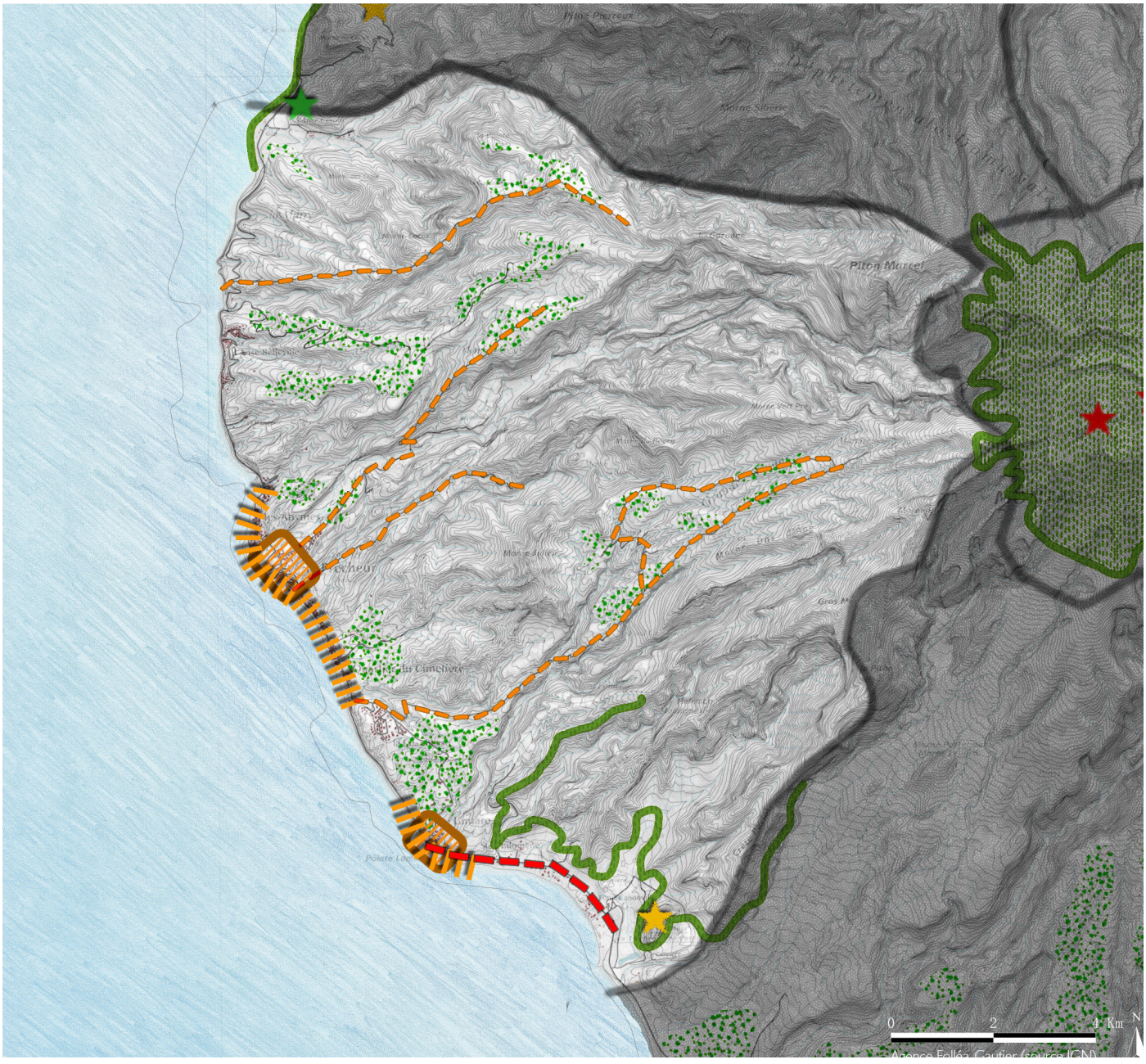
Les pentes agricoles et naturelles : valorisation paysagère et écotouristique : « jardin des épices », routes paysage exceptionnelles en ligne de crête, offrant des perspectives sur les ravines encaissées, les sommets et la mer.



Les belles pentes du Prêcheur, difficiles d'accès, privatisées par les carrières, offrent pourtant des paysages et des sites remarquables. Ici une rivière avec la Pelée en toile de fond.



CARTE D'ENJEUX



Légende


habitat


activité

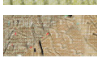

Forêt


Mangrove

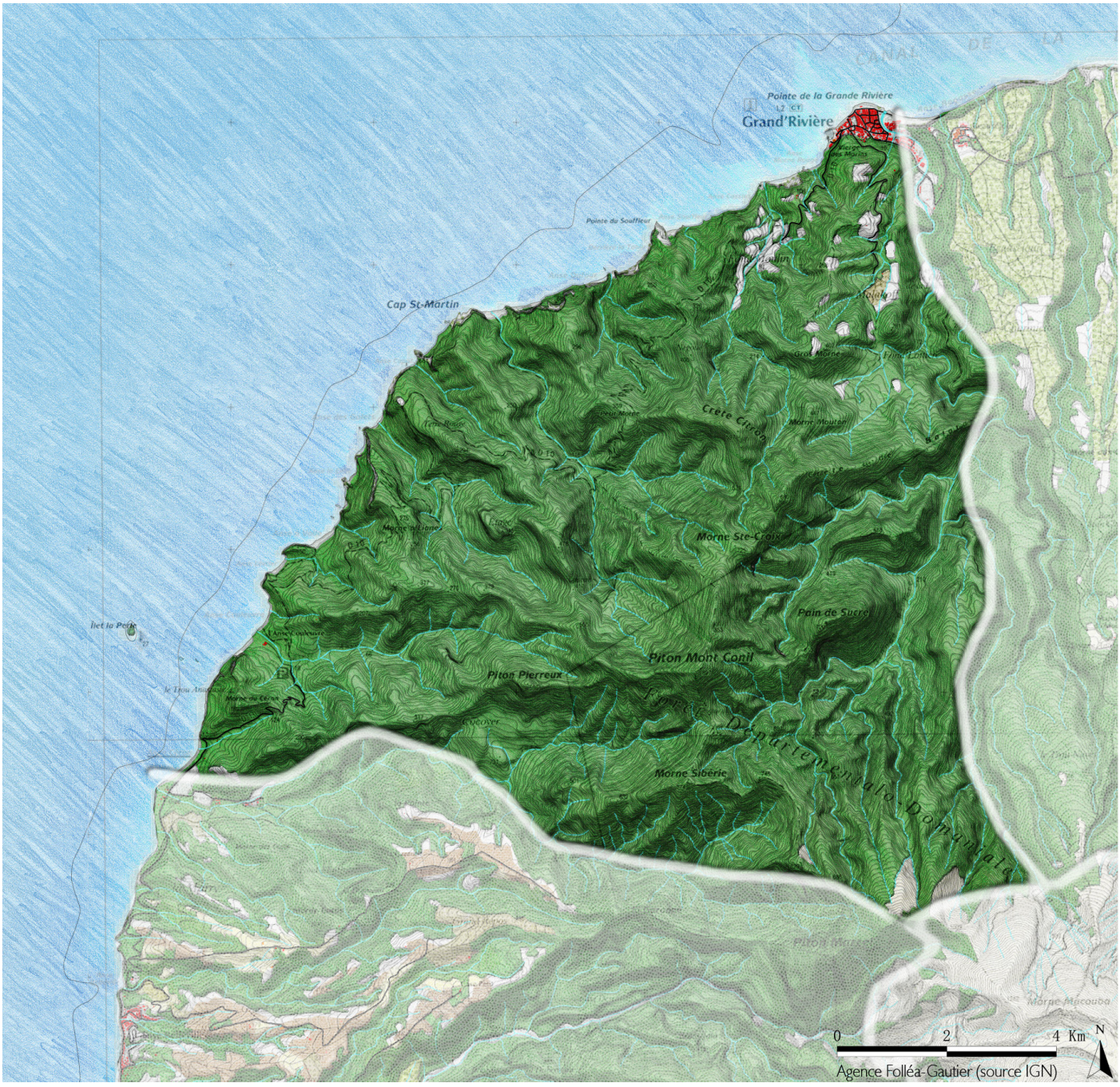

prairie


bananeraie


canne à sucre

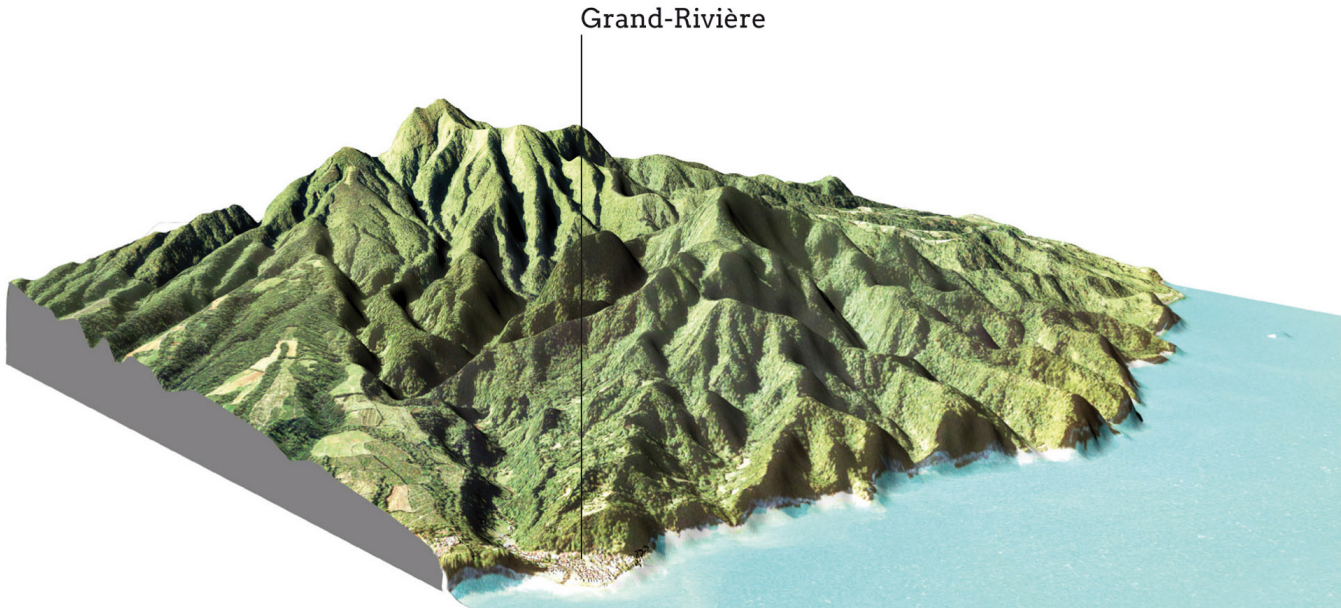

essentiellement agricole

1.3. Les pentes boisées du Piton Mont Conil

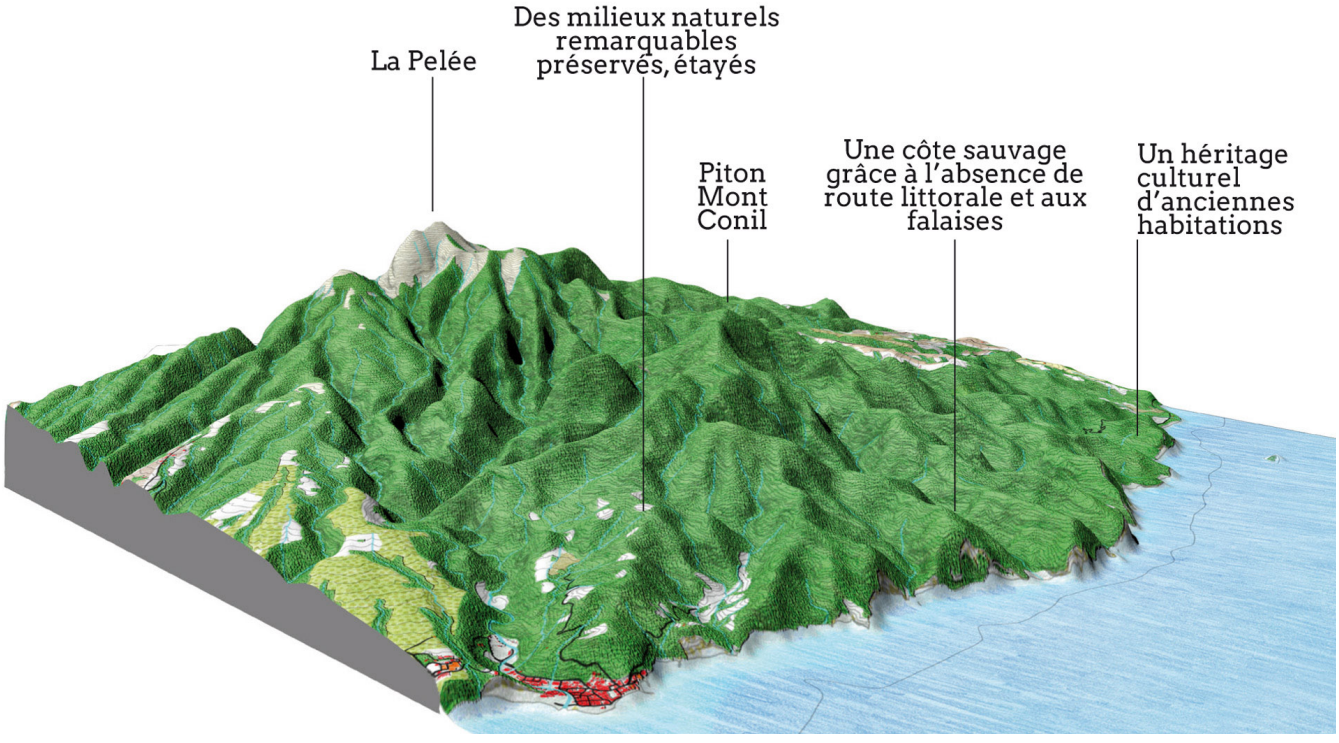


Situation

Au plein nord de la Martinique, les reliefs très pentus de la Montagne Pelée, profondément chaotiques par l'addition de pitons et de profondes ravines, plongeant brutalement dans la mer, ont empêché la création de la traditionnelle route du littoral présente ailleurs. Le chemin qui relie l'anse Couleuvre à Grand-Rivière est devenu touristique, révélant les beautés sauvages de la côte, les milieux forestiers et les vestiges des implantations humaines.



Les pentes boisées du Piton Mont Conil : bloc-diagramme général



Les pentes boisées du Piton Mont Conil: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Des pentes de volcan complexes, d'une grande richesse paysagère, faites de pitons et de profondes ravines boisés**



Des pentes puissantes, irrégulières, densément boisées, plongeant dans la mer en falaises.



Le Morne du Céron, dans l'axe de la route qui prend fin quelques centaines de mètres plus loin.

- **Une côte sauvage grâce à l'absence de route littorale et aux falaises**



Les falaises de la côte nord-ouest, vues depuis Grand'Rivière.



l'Anse Couleuvre, une des petites plages qui rythment la côte nord-ouest et qui contribuent à sa valeur.

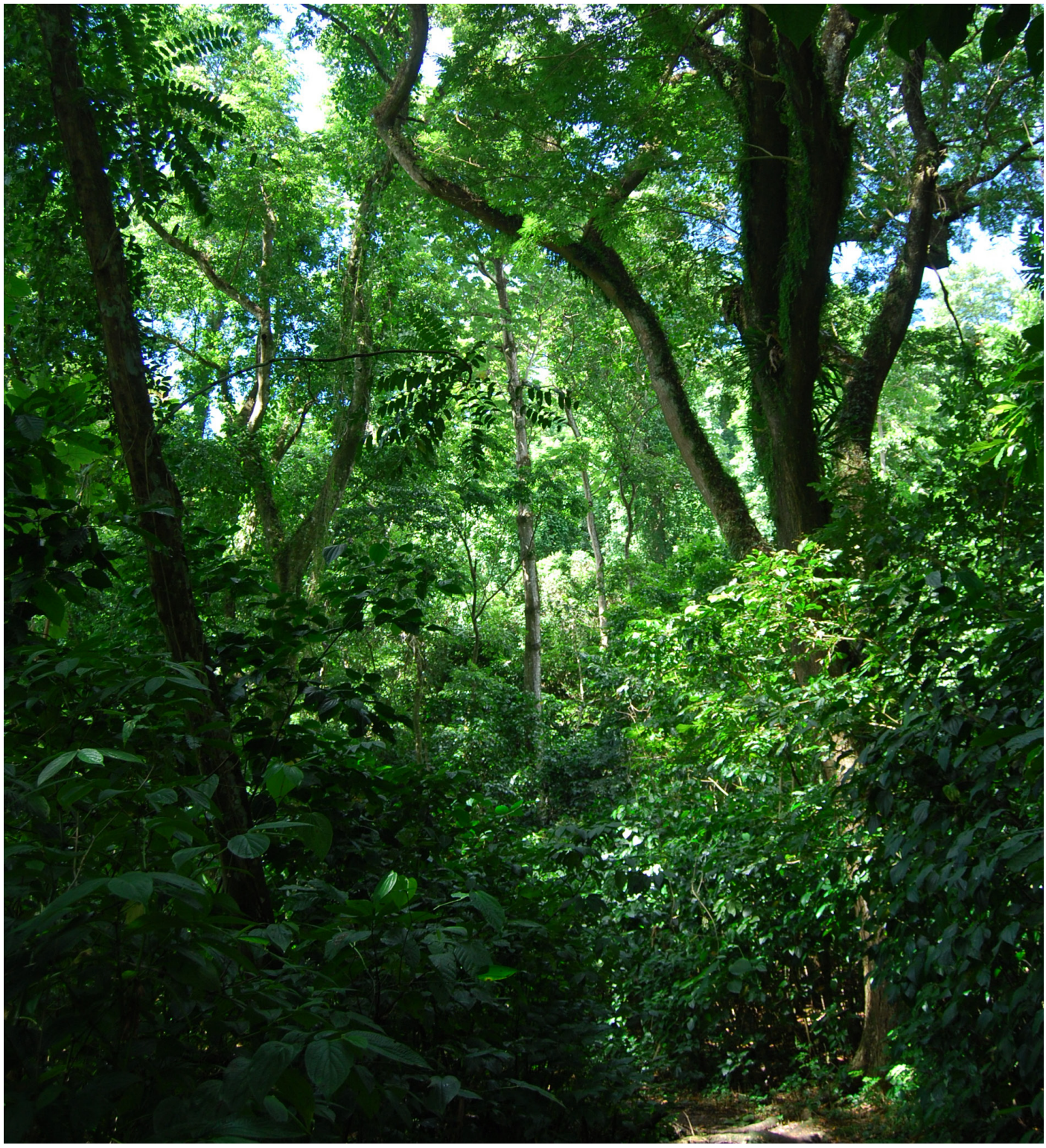


De Anse Couleuvre à Grand'Rivière, un chemin de randonnée plutôt qu'une route : l'originalité de la côte nord-ouest en Martinique.



Plage de l'Anse Lévrier.

- **Des milieux naturels préservés, constitués de forêts diversifiées, étagées de la forêt littorale à la forêt de montagne en passant par la forêt mésophile et hygrophile**



Un Samana (Samanea saman), espèce non indigène qui trahit l'ancienne occupation des lieux par les hommes. Beaucoup d'espèces végétales ont été importées pour des raisons alimentaires, dont on trouve trace aujourd'hui : arbres à pain, abricotiers, manguiers, cacaoyers, orangers amers, caféiers. Elles se mêlent aux essences forestières : fromagers, ficus (figuiers maudits), samans, savonnettes rivières, bois rivière, fougères arborescentes, … la forêt est aujourd'hui un site classé et une réserve biologique intégrale.

- **Un héritage culturel d'anciennes habitations**



L'habitation d'Anse Couleuvre, lieu de plusieurs activités industrielles successives, depuis le XVIIe siècle et jusqu'à 1939 : sucre, rhum, café, cacao, huiles essentielles.



L'habitation d'Anse Couleuvre. Plan d'ensemble. Aujourd'hui propriété du Conservatoire du Littoral (789 ha).

- **Une qualité paysagère attractive**



La plage de l'Anse Couleuvre. L'absence de route, l'existence du chemin d'Anse Couleuvre à Grand'Rivière, la puissance de la forêt tropicale, la succession des petites plages sauvages, font de la côte nord-ouest un lieu apprécié du public.



Baignade à la plage de l'Anse Céron.es sauvages, font de la côte nord-ouest un lieu apprécié du public.

« On va à Grand'Rivière, on n'y passe pas. Si on faisait la route, on ne ferait que passer à Grand'Rivière pour aller au Prêcheur ! »

(Joachim Bouquety, maire de Grand'Rivière – colloque Paysage organisé par la DIREN, 21 octobre 2010)

« Le Prêcheur est traversé par les visiteurs pour aller à Anse Céron ou Anse Couleuvre. Nous sommes transparents aux visiteurs. Ils ne savent même pas que l'on a un très bel arrière-pays »

(Marcelin Nadeau, maire du Prêcheur– colloque Paysage organisé par la DIREN, 21 octobre 2010)

LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL : poursuite de la mise en valeur



Un exemple de mise en valeur culturelle : le site d'Anse Couleuvre.



Le parking à l'extrémité de la route à Anse Couleuvre, trop exigu : repenser l'accueil du public depuis l'Anse Céron (navettes …)?

LES VUES SUR LA MER OU SUR LA MONTAGNE DEPUIS LES CHEMINS DE RANDONNÉE : réouverture, gestion



Des vues très souvent masquées depuis le chemin d'Anse Couleuvre à Grand'Rivière.

L'accueil du public côté Grand'Rivière : revalorisation paysagère du bord de mer



Le bord de mer à Grand'Rivière : après les aménagements portuaires récents, une valorisation paysagère nécessaire comme point de départ de la côte sauvage du nord-ouest.

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

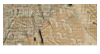

Forêt


Mangrove

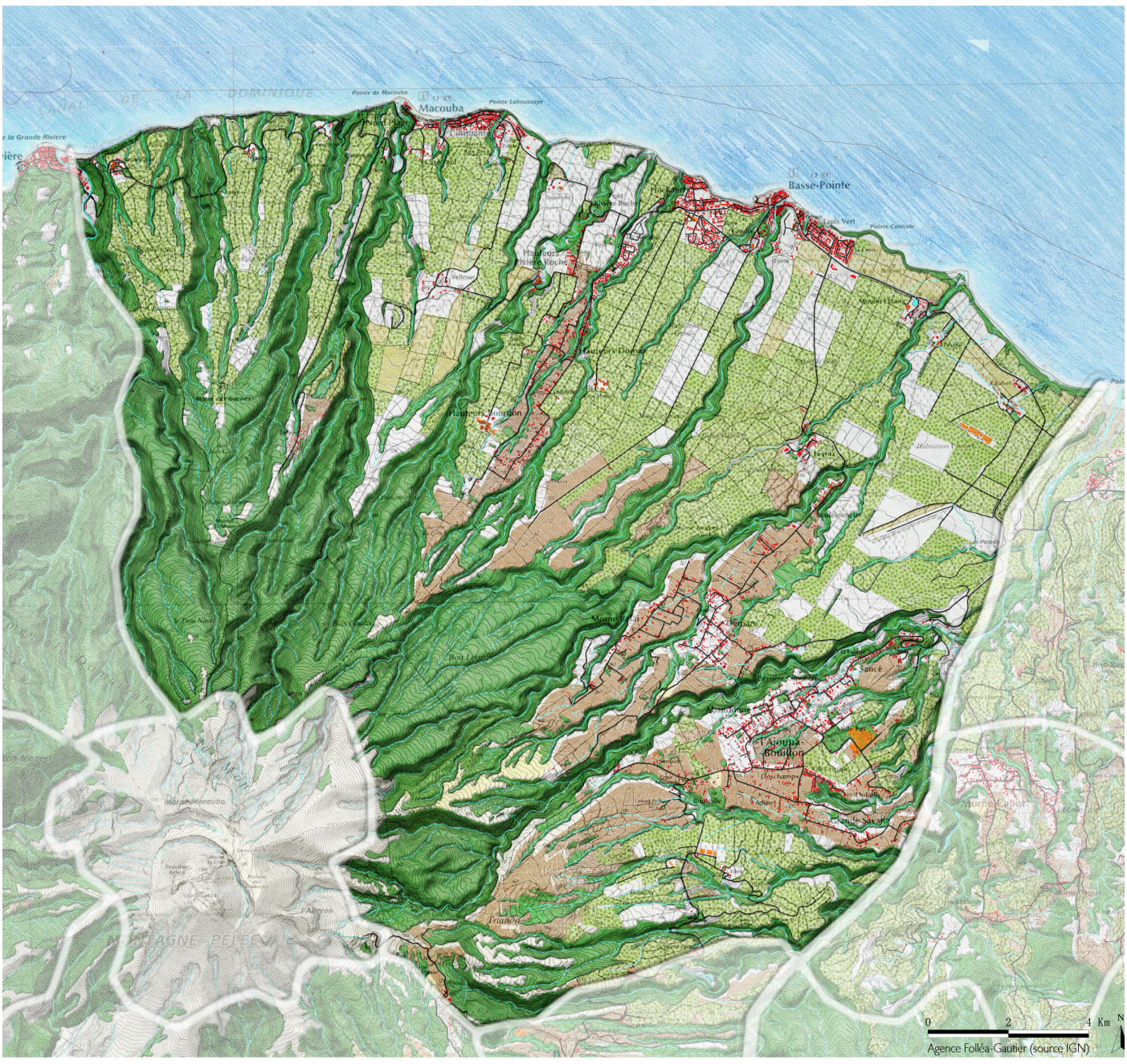

prairie


bananeraie


canne à sucre

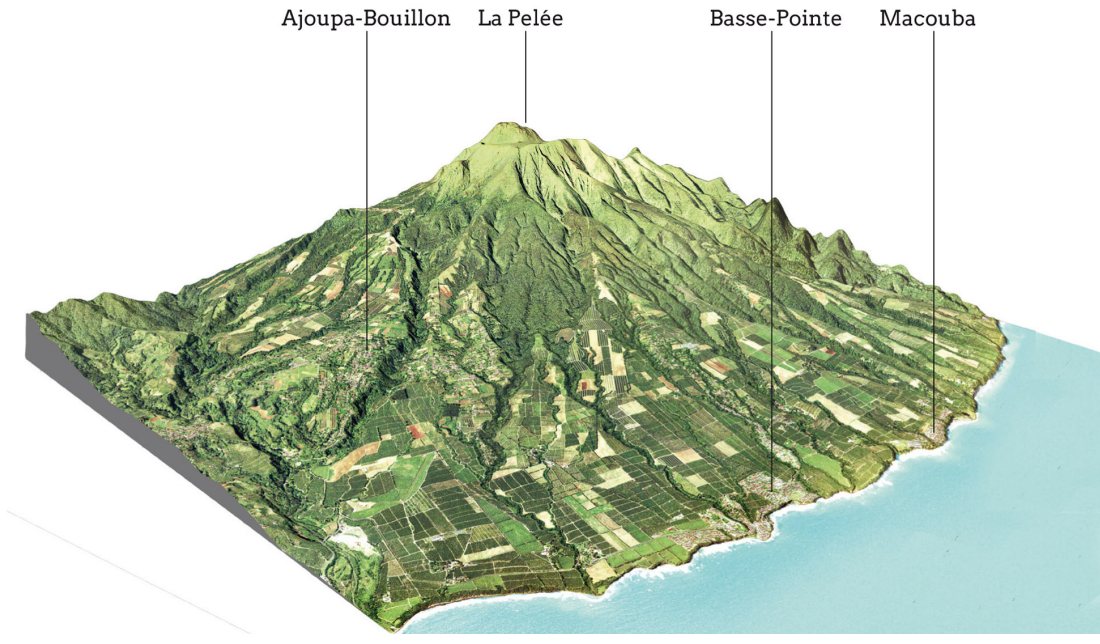

essentiellement agricole

1.4.La planèze de Basse-Pointe

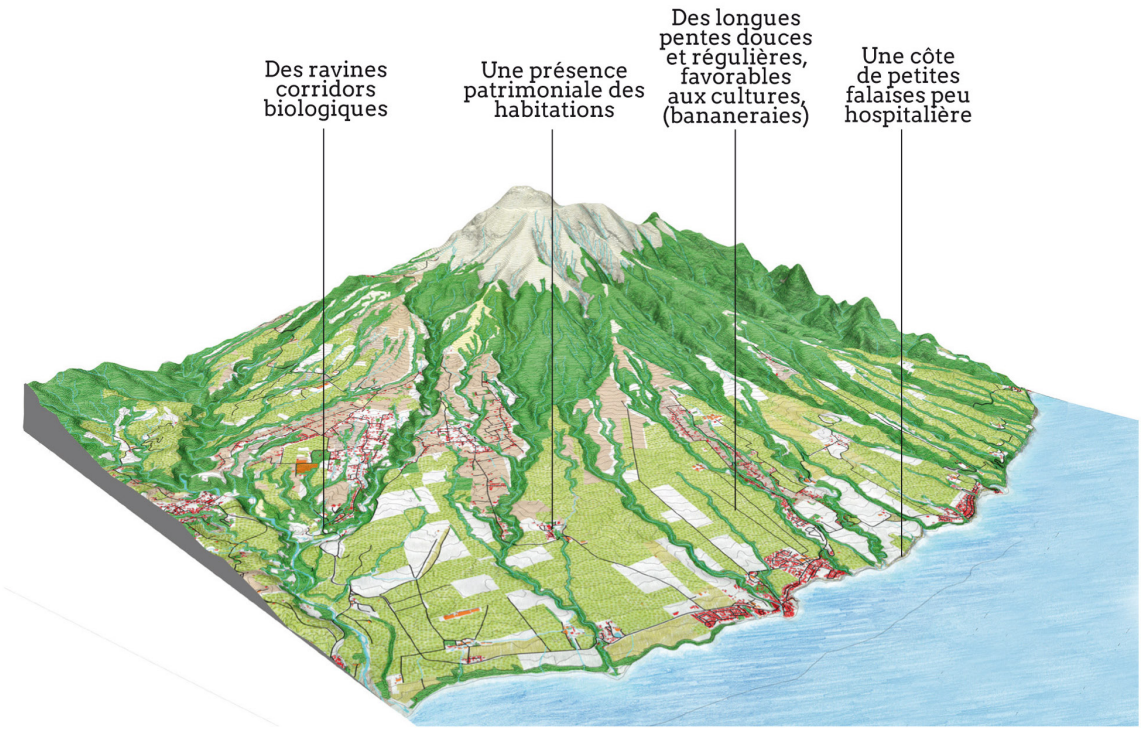

Macouba
Basse-Pointe
Le Prêcheur
Morne Macouba
Morne Rond
Morne Rouge
Morne Bruni
Morne Bel Air
Morne Jacob
Morne Pitault
Morne Pavillon
Morne Cabrit
Morne Cabrits
Morne Cabrion
Morne Cabrion
Morne Cabrion

Situation

Au pied de la Montagne Pelée, la côte nord-est atlantique s'alanguit en planèze. Les reliefs doux et le climat bien arrosé sont propices aux grandes cultures, notamment aux bananeraies développées sur grandes propriétés foncières hé ritées des habitations. L'urbanisation se cristallise ainsi sur la côte rocheuse, où se succèdent les petits bourgs et villages de Basse-Pointe, Macouba et Grand'Rivière, dans un calme inhabituel lié à la RD 10 qui s'achève en cul-de-sac à Grand'Rivière, épargnant le secteur du trafic de transit



La planèze de Basse-Pointe: bloc-diagramme général



La planèze de Basse-Pointe: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Des longues pentes douces et régulières, favorables aux cultures, où dominent les bananeraies**



De Grand'Rivière à Basse-Pointe, les flancs de la Pelée présentent un puissant contraste entre l'amont boisé sur pentes complexes et mouvementées (400-800m d'altitude - ici à l'horizon) et l'aval cultivé sur pentes adoucies et régulières (0 à 400 m d'altitude, ici au premier plan). Vers Beauséjour (Grand-Rivière).



Les vastes cultures de bananiers restent peu perceptibles, du fait des reliefs adoucis et réguliers, des routes en creux et des haies brise-vent. Quelques routes prennent un caractère patrimonial en étant bordées d'arbres anciens.



Longues pentes douces descendant, vers la mer, ici cultivées en canne, au-dessus de Beauséjour (Grand'Rivière).

- **Une présence patrimoniale des habitations**



Les habitations se signalent souvent dans le paysage par les plantations d'alignement qui accompagnent les chemins d'entrée. Ici Pécoul (Basse-Pointe).

- **Une côte de petites falaises peu hospitalière**



La falaise de la côte vue de Grand'Rivière.

- **Des ravines qui lanièrent les pentes agricoles, corridors biologiques précieux, peu accessibles**



La rivière Capot, au franchissement par la RN3.

• Des bourgs modestes peu valorisés



Des volumes bas, plutôt denses, une route pas trop passante : un potentiel de valorisation urbaine. Macouba.



Bien qu'épargnés par les grands flux routiers, les centres bourgs apparaissent peu valorisés. Macouba.



Des espaces très minéralisés, peu ombragés.

Les centres bourgs (Basse-Pointe, Macouba, Grand'Rivière) : réhabilitation architecturale, requalification des espaces publics, enterrement des réseaux aériens, …


Belle route pavée à Grand'Rivière.


Réseaux aériens envahissants, Ajoupa-Bouillon.


Exemple de requalification architecturale, Grand'Rivière.


Centre-bourg à revaloriser, Basse-Pointe.

L'urbanisation des pentes (Ajoupa-Bouillon, Demare, Morne Balai, Hauteurs Bourdon, Hauteurs Rivière Roche) : création ou confortement de centralités, préservation des espaces agricoles de proximité


Réseaux aériens envahissants, Ajoupa-Bouillon.


Champ de manioc à Demare.

GRAND'RIVIÈRE : revalorisation paysagère du bord de mer après les aménagements portuaires



En étant le « terminus » de la route et le point de départ du chemin pédestre vers le Prêcheur, Grand'Rivière a un rôle d'accueil de qualité à jouer, qui concerne notamment son bord de mer à revaloriser.





Grand'Rivière : des abords du port qui restent à revaloriser pour retrouver du charme.

Grand'Rivière : revalorisation paysagère du bord de mer après les aménagements portuaires



Des vues rares, du fait de reliefs plus adoucis qu'ailleurs, et souvent bouchées par la végétation.

Les habitations : poursuite de la mise en valeur patrimoniale



Les abords de Perpigna (Macouba), mis en valeur.

Le bord de mer : création du sentier littoral continu et d'accès publics



Les abords de Perpigna (Macouba), mis en valeur.

Les espaces agricoles : préservation, réhabilitation environnementale des terres polluées au chlordécone ; mise en valeur paysagère et environnementale par plantation d'arbres signaux, d'alignements, de haies brise-vent, confortement des ripisylves, …

Les bords de rivières : mise en valeur pour le public (pique-nique, baignade, chemins, …), (re)valorisation paysagère des ravines dans les bourgs

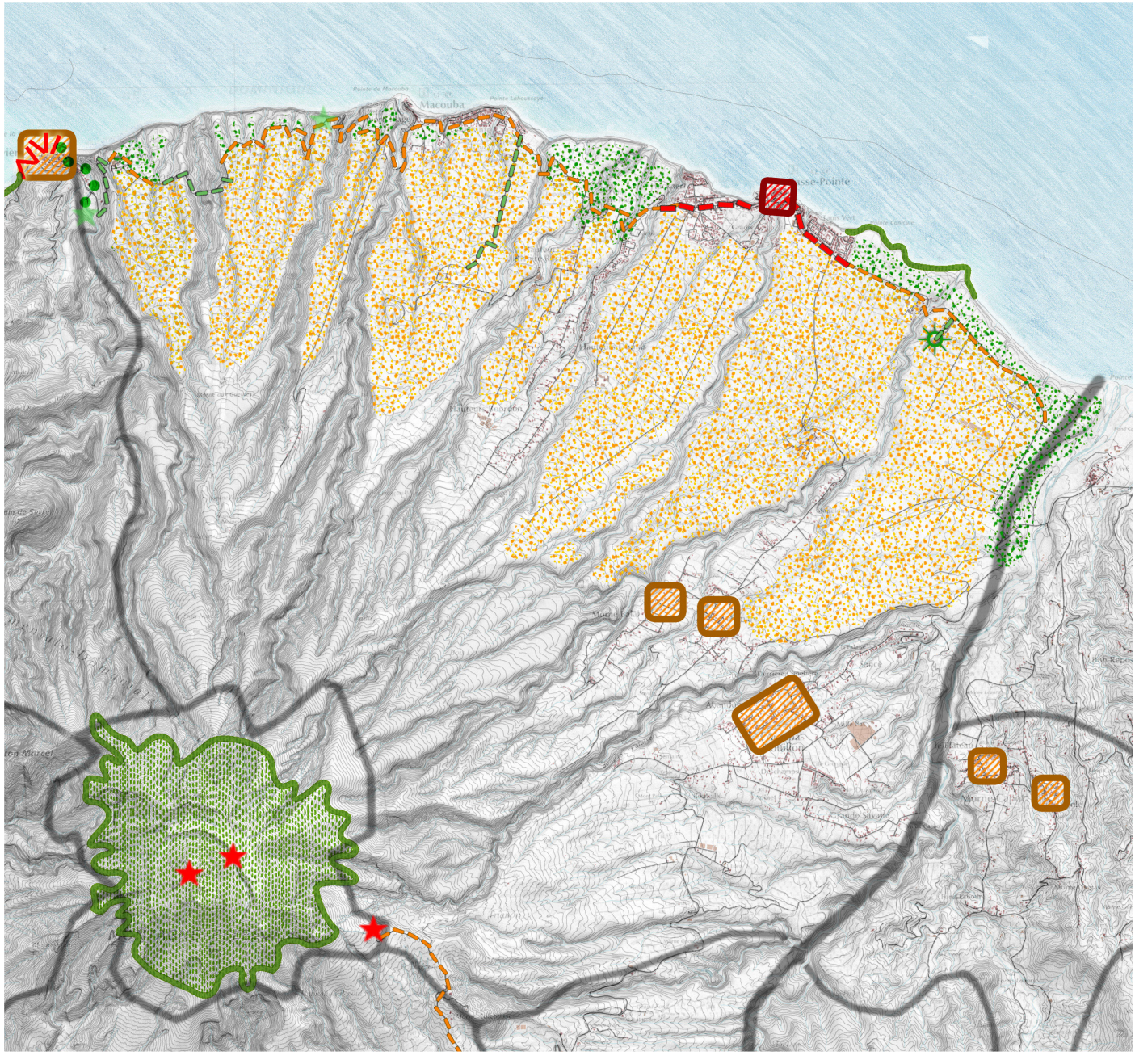


Un des rares bords de rivières valorisés pour le public de la côte nord-est atlantique : la Grande Rivière (Grand'Rivière). Des espaces d'autant plus précieux que le bord de mer est moins accueillant.



CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

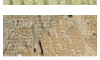

Forêt


Mangrove

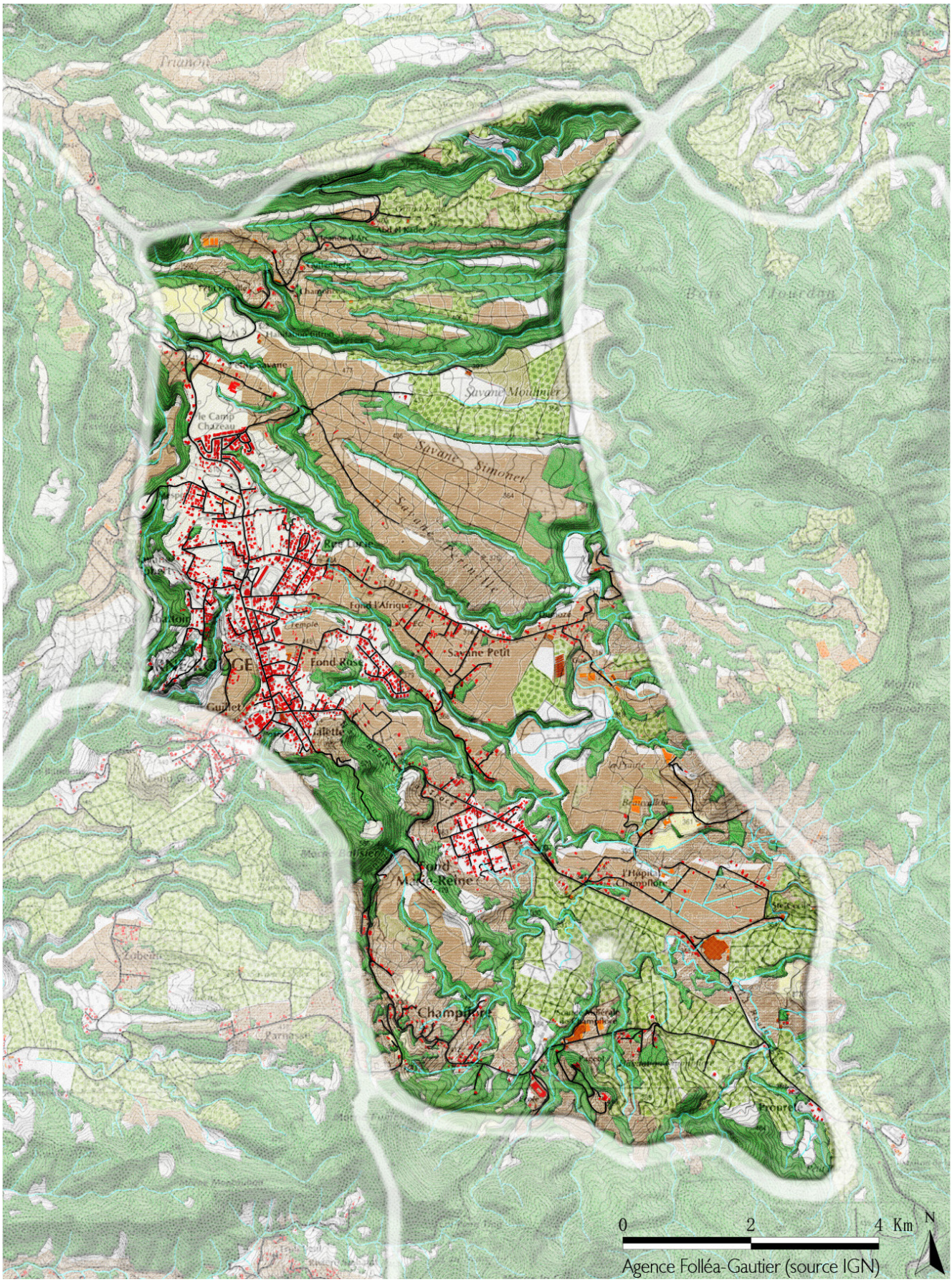

prairie


bananeraie


canne à sucre

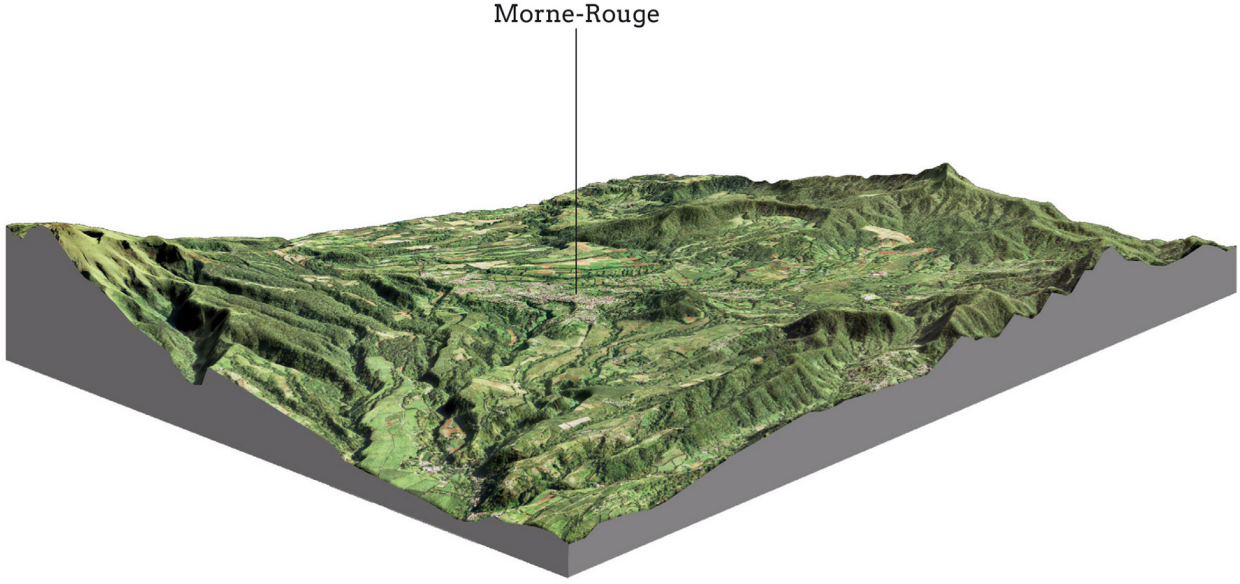

essentiellement agricole

1.5. La plaine du Morne-Rouge

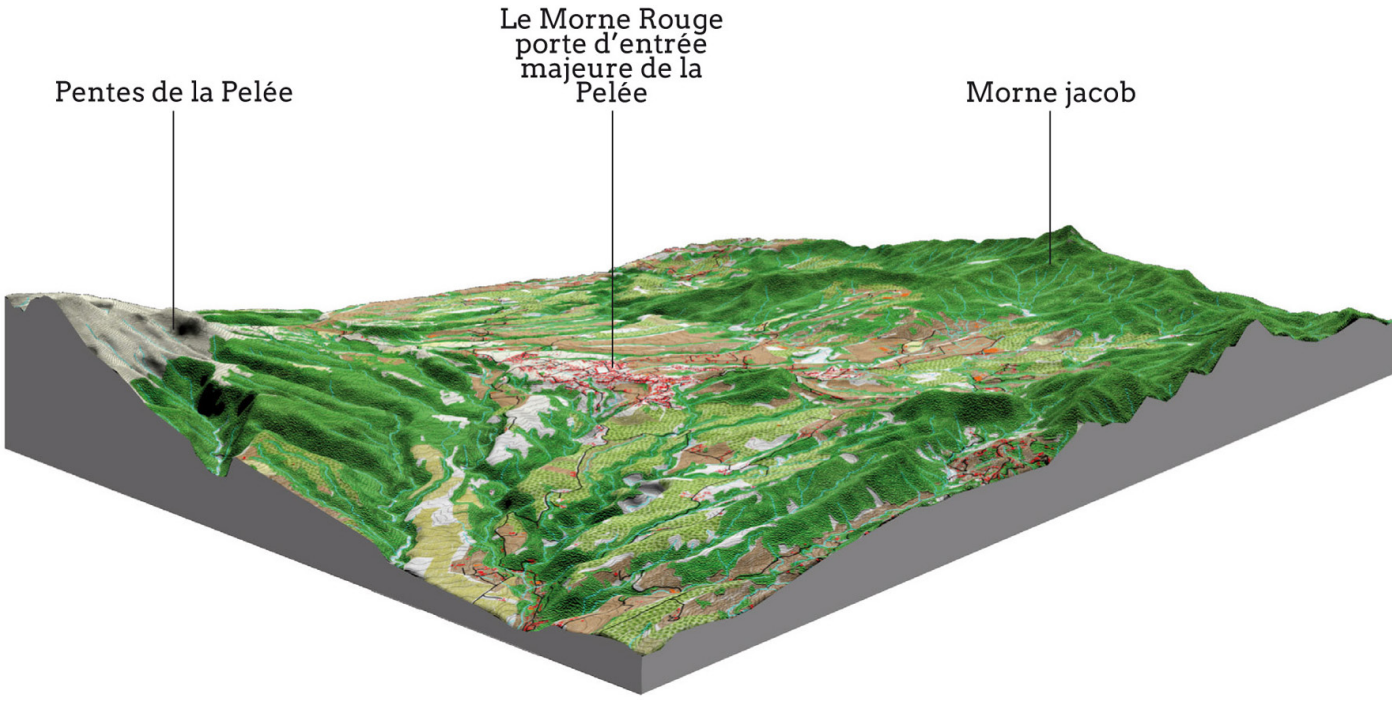


Situation

A 400-500m d'altitude, le plateau du Morne-Rouge fait la couture entre la Montagne Pelée et les Pitons du Carbet. Ses reliefs aplanis sont propices à l'agriculture et à l'urbanisation, qui s'imbriquent de plus en plus étroitement. Au pied du volcan qui la domine de son puissant relief en cône, la ville du Morne-Rouge s'est redéveloppée en 100 ans, après sa destruction par l'éruption de 1902. Elle constitue en effet un carrefour, reliant la côte caraïbe (Saint-Pierre) à la côte atlantique (le Lorrain) par les RN2/RN3 et ralliant Fort-de-France au sud par la célèbre route de la Trace (RN 3). Elle est devenue le principal point de départ de la randonnée d'ascension de la Pelée.



La plaine du Morne-Rouge : bloc-diagramme général



La plaine du Morne-Rouge: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Un plateau perché entre Montagne Pelée et Pitons du Carbet**



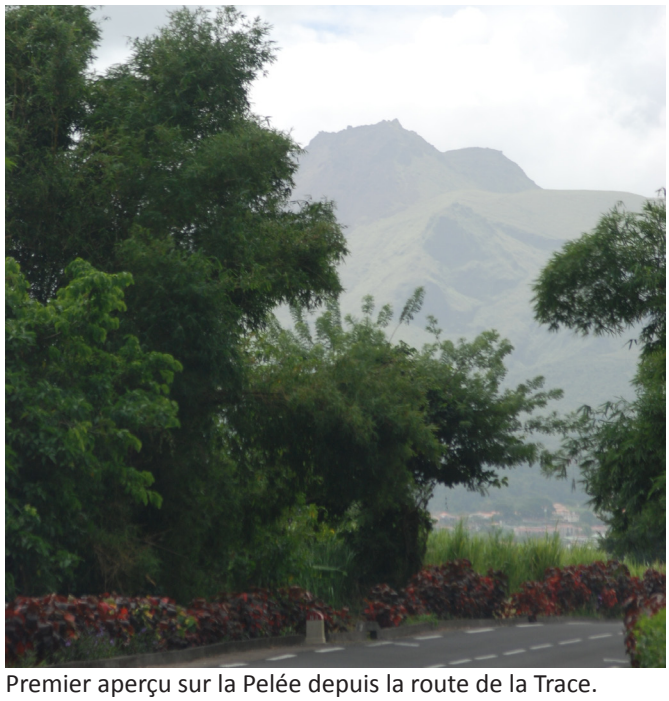


Le Morne-Rouge, vu depuis les pentes de la Pelée.



Les flancs élégants des Pitons du Carbet, vus depuis la route de la Trace vers Fond Marie-Reine : un écrin à préserver.

- **La porte d'entrée majeure de la Pelée**



Premier aperçu sur la Pelée depuis la route de la Trace.



Une arrivée sur le Morne-Rouge et la Pelée peu valorisée Route de la Trace vers Fond Marie-Reine.

Le Morne-Rouge : confortement et intensification du centre-bourg, arrêt de l'urbanisation linéaire au fil des voies principales (RN 2, RN 3)



La R N 3 dessine une longue ligne droite dans la traversée du cœur du Morne-Rouge, qui mérite d'être rythmée (places traversantes, …) et requalifiée dans des dispositions plus urbaines.



Faible place pour les piétons devant l'église du Morne-Rouge, qui marque le cœur du bourg.

Les bords urbanisés de la RN 3 : revalorisation paysagère par enterrement des réseaux aériens, plantations d'accompagnement, requalification architecturale, maîtrise de la publicité, préservation des abords contre l'urbanisation linéaire, préservation et valorisation des ouvertures visuelles sur la montagne.



Les abords urbanisés de la route de la Trace vers Fond Marie-Reine, à requalifier.



Abords peu avenants de la RN 3, arrivée sur le Morne-Rouge depuis la route d'Ajoupa-Bouillon.

Les espaces d'accueil du public liés à la Pelée et aux Pitons du Carbet : revalorisation paysagère, développement écotouristique



Le point de vue sur la Pelée depuis le centre du Morne-Rouge : un aménagement encore valorisable pour en faire un lieu de caractère, et de centralité pour tous.



Problème d'implantation d'équipement touristique peu discret sur la route d'accès à la Pelée.



La Maison régionale des Volcans. Cas d'équipement d'accueil du public dont les abords manquent de charme pour être attractifs (parking minéralisé) et méritent revalorisation.



Le point de départ de la randonnée vers la Pelée : un espace vieillissant qui mérite revalorisation.

Les espaces agricoles et les continuités naturelles : préservation, identification et préservation de la trame verte et bleue entre Pelée et Pitons.

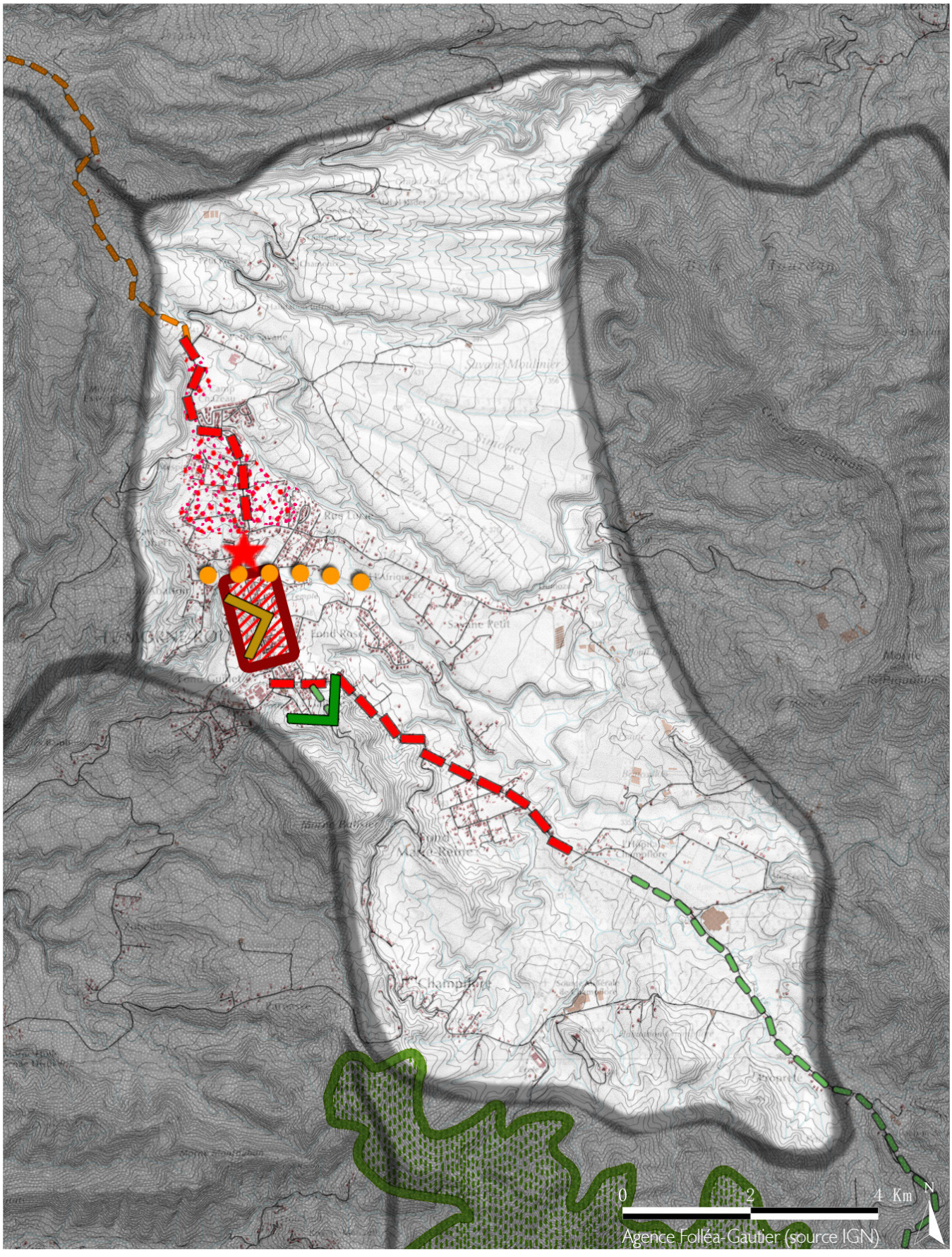


Les espaces agricoles du plateau du Morne-Rouge jouent un rôle important pour la qualité paysagère en dégageant des vues de qualité sur la Pelée ou sur les pitons du Carbet. Avec les espaces naturels, souvent liés aux rivières, l'ensemble compose une trame verte et bleue à identifier et à préserver, reliant les massifs Pelée/Pitons du Carbet. Ici une vue sur un des pitons du Carbet qui cadrent la plaine agricole de Fond Marie-Reine.



CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

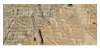

Forêt


Mangrove

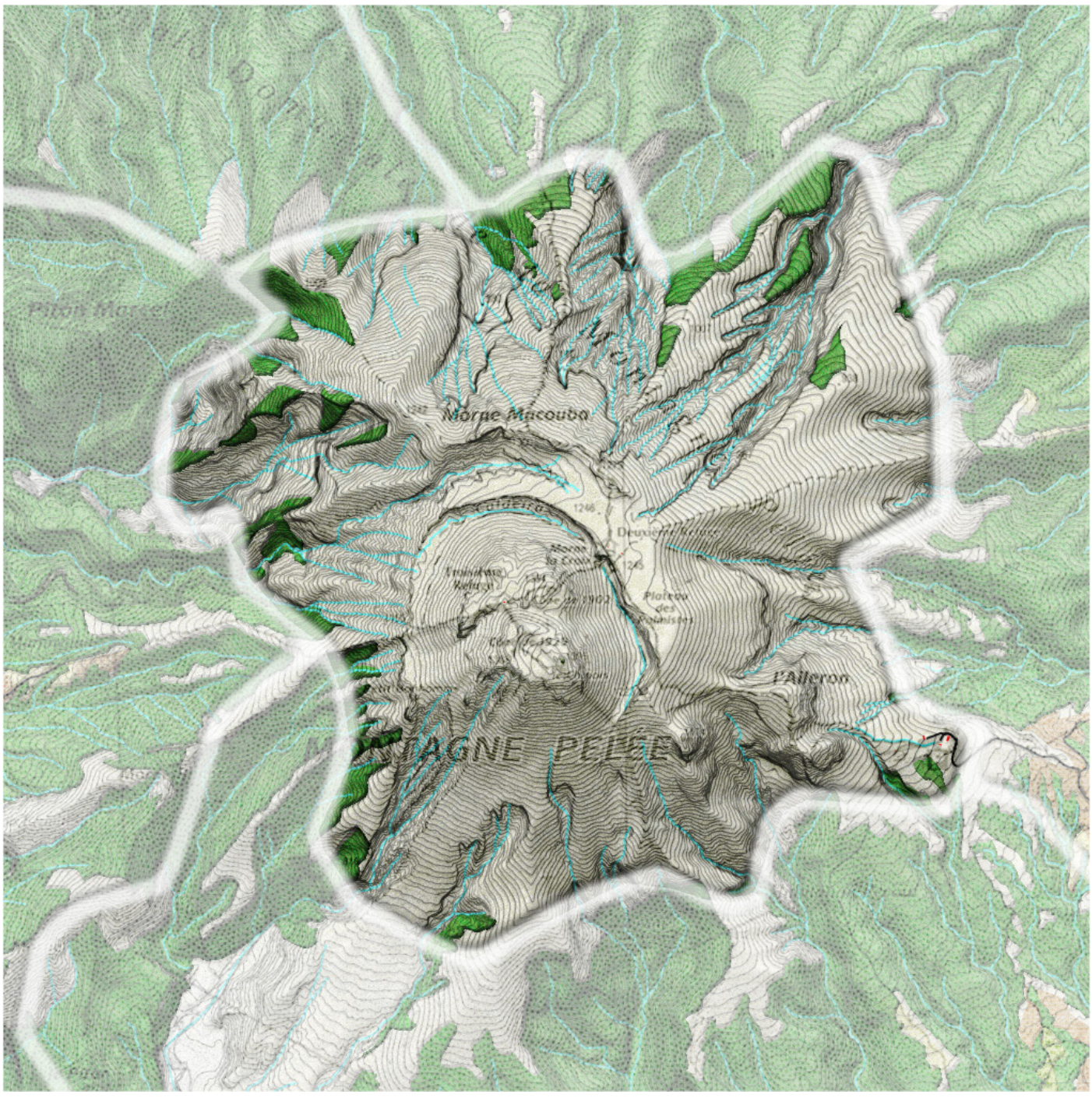

prairie


bananeraie


canne à sucre

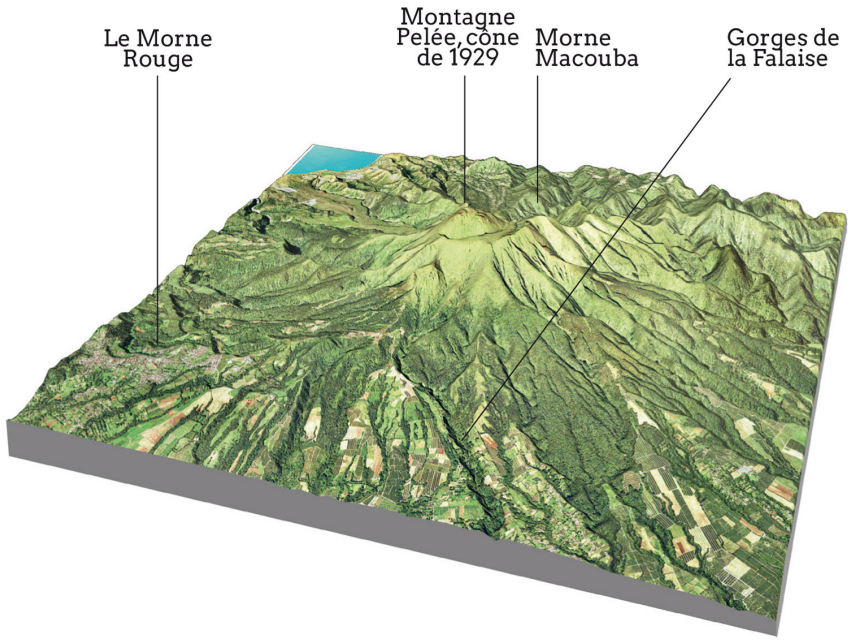

essentiellement agricole

1.6. Le sommet de la Montagne Pelée

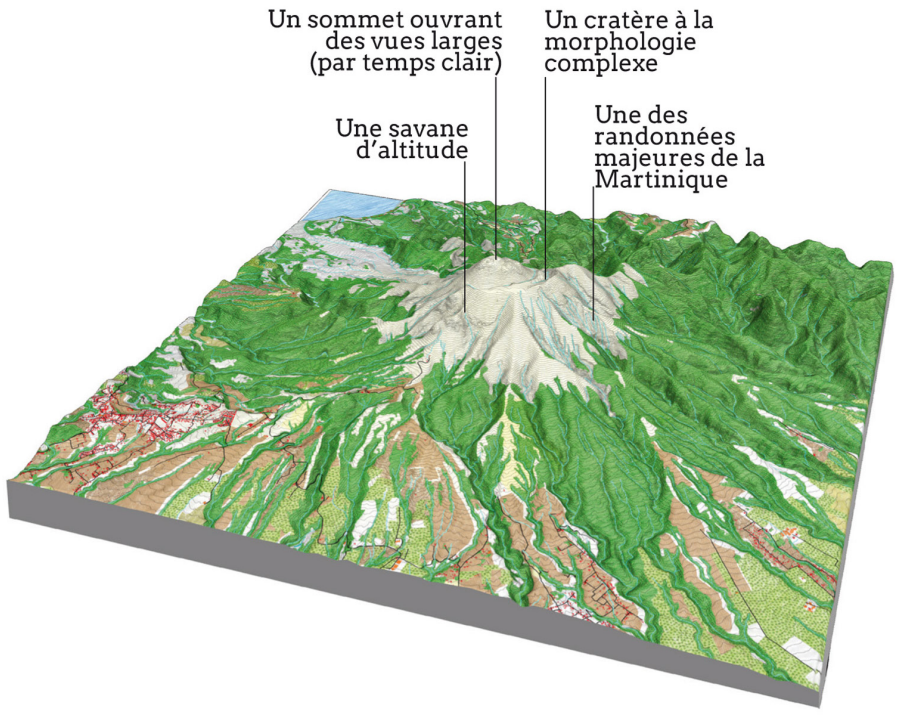


Situation

Culminant aujourd'hui à 1 395 m d'altitude, la Montagne Pelée a vu son sommet varier considérablement dans sa morphologie avec les éruptions de 1902 et 1929. Elle est couverte aujourd'hui d'une végétation rase de savane d'altitude, couvrant les pentes complexes et chantournées des cratères. Recevant de plein fouet les vents d'est chargés d'humidité, elle reste souvent discrètement masquée dans les nuages. Lorsque la météo le permet, elle constitue aux yeux des promeneurs qui empruntent ses sentiers un belvédère remarquable sur toute la Martinique, ainsi qu'au nord sur la Dominique.



Le sommet de la Montagne Pelée: bloc-diagramme général



Le sommet de la Montagne Pelée: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Un sommet mystérieux fréquemment enveloppé par les nuages, marquant de sa silhouette élancée les grands paysages du Nord de la Martinique, de la Martinique toute entière et des îles voisines**



Les abords urbanisés de la route de la Trace vers Fond Marie-Reine, à requalifier.

- **Un sommet en vigie, ouvrant des vues larges sur le nord Martinique et la Dominique**



Les flancs ras de la Pelée, dominant la Rivière Sèche et la côte de la baie de Saint-Pierre.

- **Un cratère à la topographie complexe, remodelé par les éruptions de 1902 et 1929**



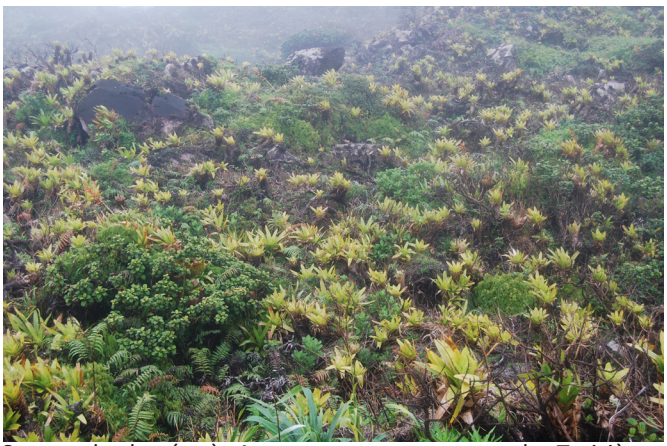


Les reliefs complexes du cratère de la Pelée

- **Une savane d'altitude, végétation rase de reconquête, soumise à la fraîcheur et au vent**


Savane sur le sommet de la Pelée


Savane d'altitude, dominée ici par les fougères. On distingue la savane herbacée à Ananas montagne, la savane herbacée à Lycopode, Mousse, la savane semi-arborée à Aralie montagne, Fuschia montagne.


Savane herbacée à Ananas montagne, vers le Troisième refuge.




Troncs moussus vers l'Etang Sec, sommet de la Pelée.


Détails de végétation de savane d'altitude sur la Montagne Pelée.


Thym montagne (Tibouchina chamaecistus), arbuste nanifié d'altitude, endémique des Petites Antilles.

- **Un des sites majeurs de Martinique, qui « agrandit » l'île et lui donne de la valeur en offrant le sommet mystérieux et sauvage de la Pelée par le biais de la randonnée.**


Redescente de la Pelée par l'Aileron

L'accueil du public : amélioration des points de départ de l'ascension, des supports d'information et de la signalisation, des refuges, vieillissants





Point de départ de l'ascension de la Pelée par l'Aileron. Des équipements et aménagements vieillissants.



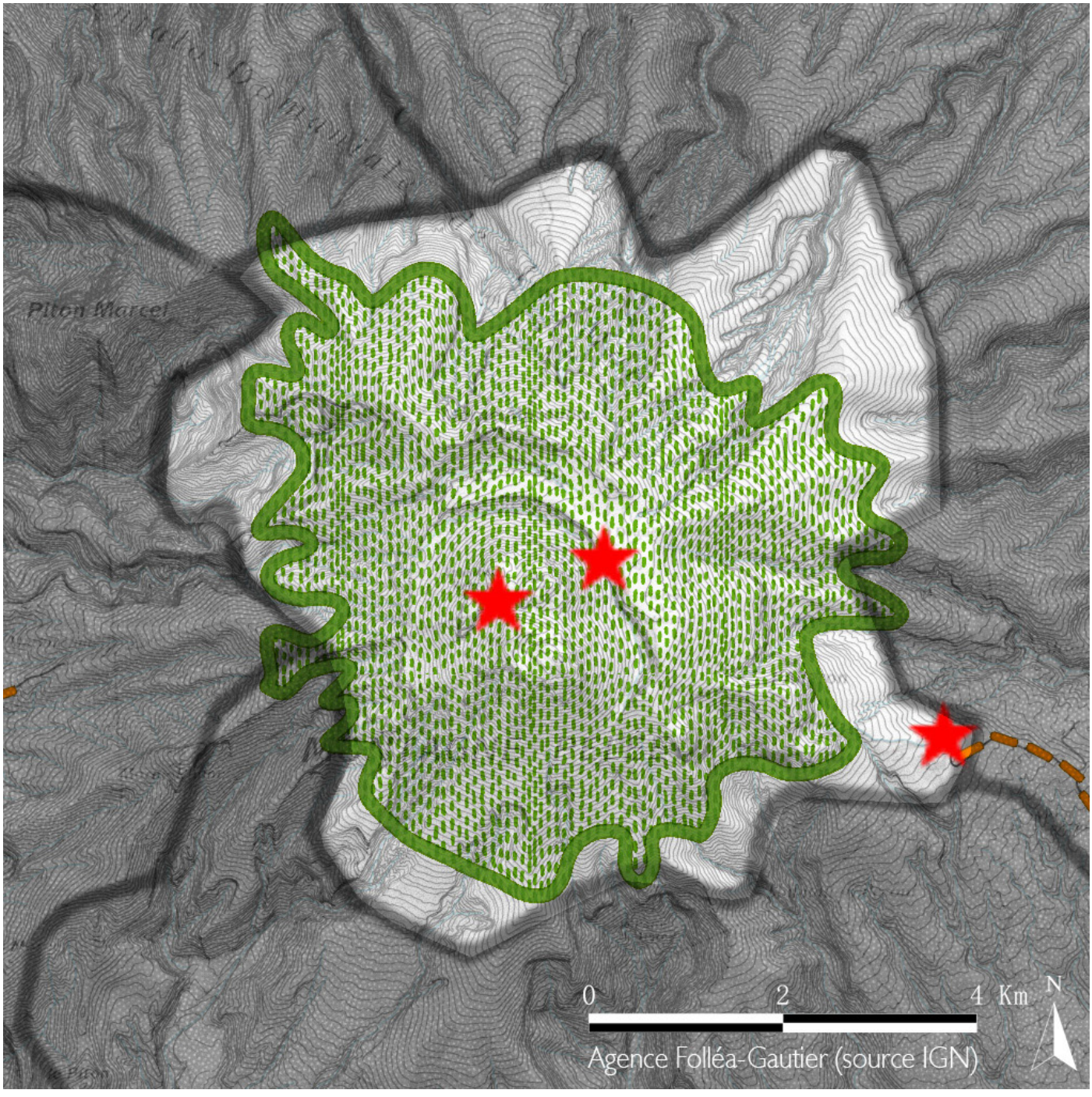
Panneaux d'information vieillissants sur la Pelée.



Refuge peu attractif sur la Pelée.

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)





2.1.Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob

2.2. Les pentes caraïbes des Pitons

2.3. La côte du Carbet/Case Pilote

2.4.La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph

2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain

Légende


habitat


activité

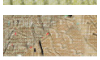

Forêt


Mangrove

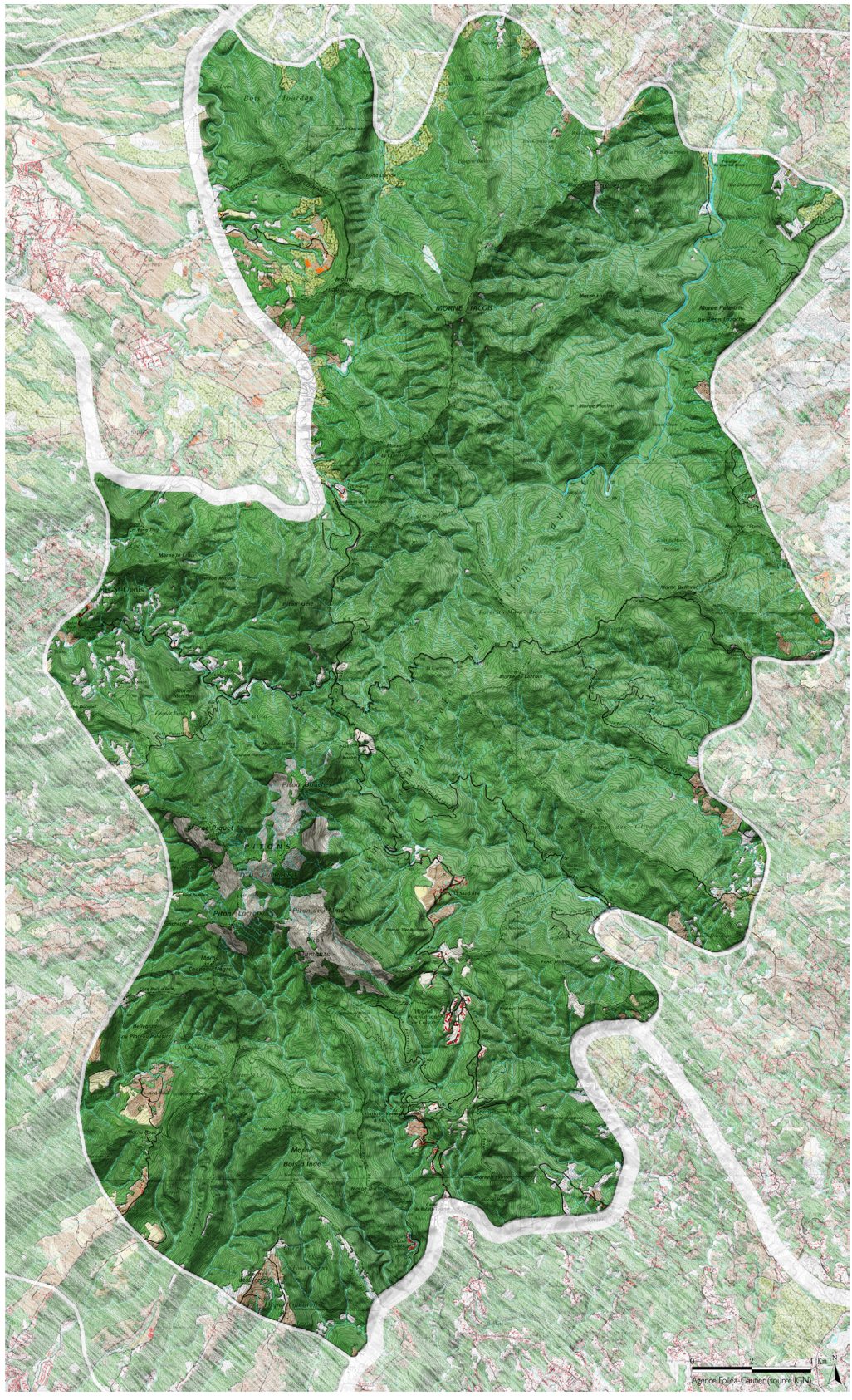

prairie


bananeraie

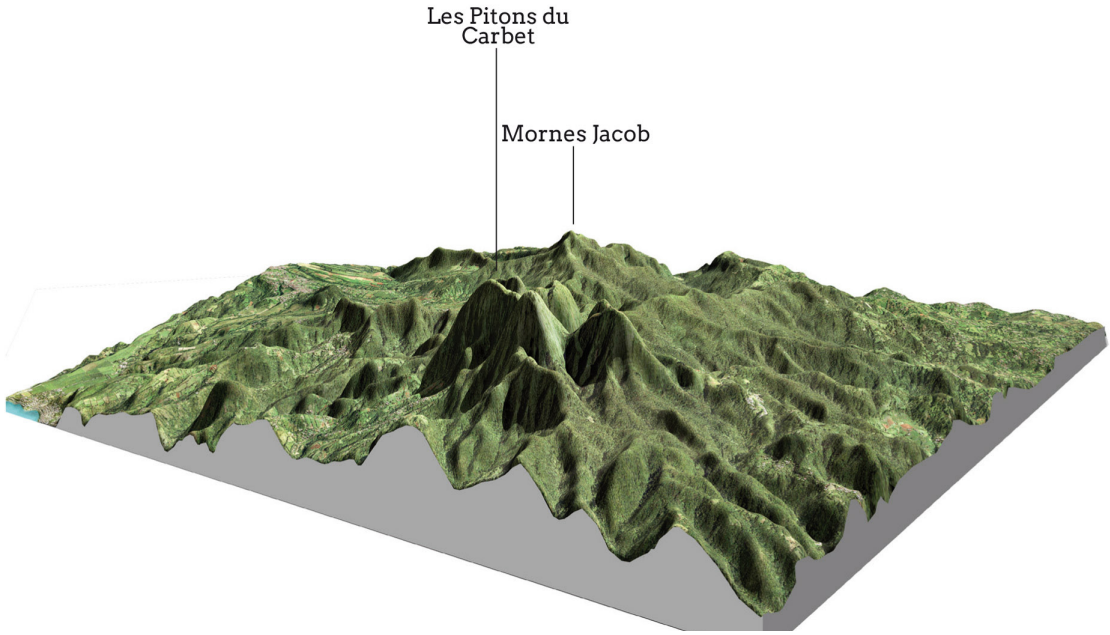

canne à sucre


essentiellement agricole

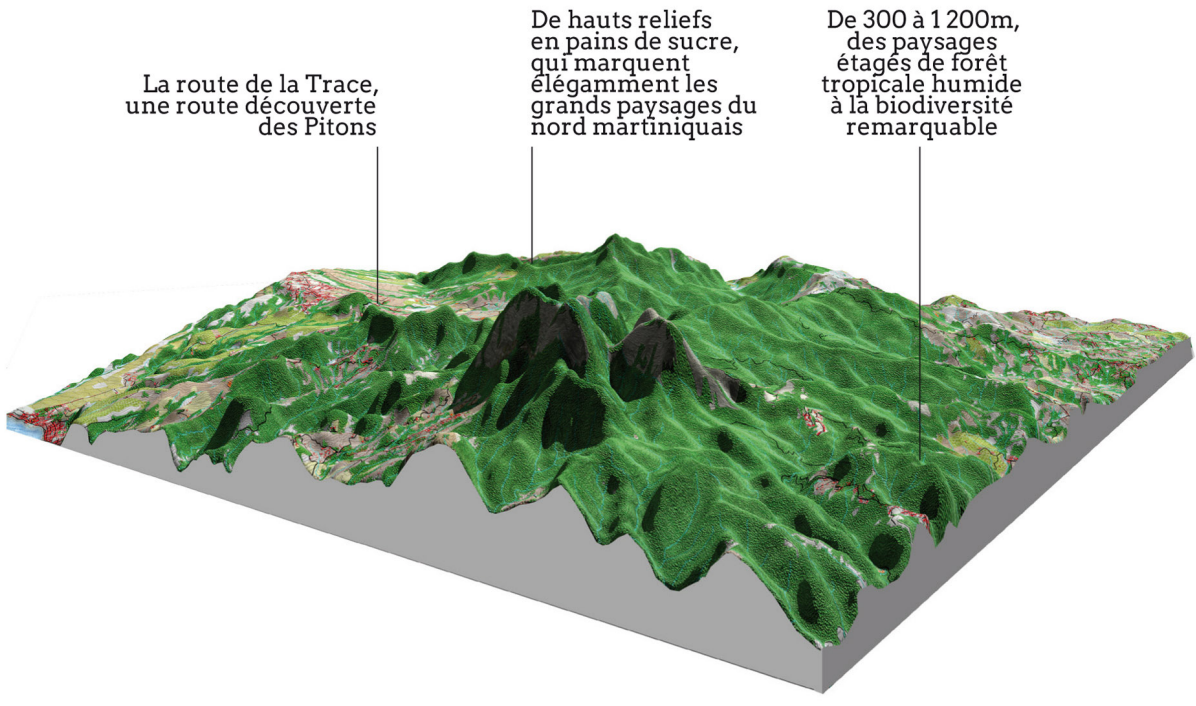
2.1.Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob



Au cœur de la moitié nord de l'île, les hauts sommets des Pitons du Carbet, culminant à 1 117 m d'altitude, offrent à voir leurs silhouettes en pains de sucre loin aux alentours. Couverts de forêts hygrophile (et de savane d'altitude au-dessus de 800 m), ils constituent de précieux réservoirs de biodiversité, protégés par le statut domanial ou départemental des terrains. Ils se prolongent au nord-est par le Morne Jacob, également boisé et relié aux pitons par la Trace des Jésuites. Pour les non marcheurs, c'est la route de la Trace (RN3), reliant Fort-de-France au Morne-Rouge, qui permet d'apprécier l'ambiance forestière tropicale des Pitons



Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob : bloc-diagramme général



Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

« Ils avaient traversé des eaux si puissantes qu'elles imitaient le verre. Des plantes, dressées dans ces eaux, les reliaient au soleil. Parfois, surpris par une creusée, ils détrilbuchaient en-dessous des grandes feuilles qui nouaient l'odeur cannie des cimetières de sèves. Ils en sortaient par des os de terre qui soulevaient au soleil une végétation rêche. Flottaient sur eux, la chiquetaille des nuages brisés par la montagne ou la pointe des Pitons ».

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

« Les grands arbres posent les points d'ancrage. Ils pointent vers la lumière du ciel, patients, avec des orgueils d'immortels. On les devine amis du soleil, fils de l'eau. Autour d'eux, c'est un bankoulélé des lianes torsadées, des fougères arborescentes, des troncs grêles, des écorces marquetées, des racines échassières immobilisées dans une veille éternelle. Des feuilles. Des feuilles. Un désordre de feuilles jamais identiques. Le tout couvert de mousses, de décompositions noires. Là, nul arbre n'est égoïste. Chacun porte et transporte, sert d'échelle et de terreau à une autre forêt, une solidarité protéiforme nouée impénétrable. Un raz-de-marée, de verts, de lumières et d'ombres, habité de sauvages d'orchidées, des petites coiffes d'ananas-bois, de ces nattes de jeunes filles vierges que font les ailes-à-mouches, des bouquets offerts (don certain des zombis invisibles) par les siguines rouges. Les bois-canons balisent de leurs grandes feuilles l'ombre des bénitiers. Les squelettes du bois-côtelettes comblent les trouées. Les larges oreilles du chou-caraïbe écoutent on ne sait quoi, plus attentives que des maquerelles. Pénétrer là, c'est percer une enveloppe chaude, humide, obscure, odorante de vie pourrie et de vie neuve, de morts anciennes et de morts à venir, de remugle d'éternités. On est englouti dans le glauque d'une dame-jeanne. On semble traverser une communauté d'existences inconnues. Le soleil y parvient comme une lumière arachnéenne, qui tombe en fils, en cordes, lourdes comme les amarres d'un bateau suspendu. Tout ici est de l'eau. Il n'y a pas d'air mais un humide vitré. Pas de végétation mais des geysers saisis au vol par d'inconnus quimbois. On foule une frontière incertaine entre la veille et l'hypnose, entre l'ombre et le clair, entre la mort et la vie. L'humus sous le pied n'offre aucune certitude, rien qu'une dérobade spongieuse, une succion. On est vite trempé, comme si chaque feuille se liquéfiait sur votre peau. Pas un animal. Au loin, la sifflée du serpent. Danger diffus partout. S'immobiliser, c'est tomber dans un silence qui bat comme un tocsin. Accélérer, c'est s'engloutir jusqu'à l'impasse : cela se referme dans votre dos s'ans s'écarter devant. Et le ciel au-dessus est défait en des points d'un bleu fixe… »

Patrick Chamoiseau – Ecrire en pays dominé – Gallimard 1997.

- **De hauts reliefs en pains de sucre, qui marquent élégamment de leurs silhouettes les grands paysages du nord martiniquais**



Les pitons Dumauzé et Lacroix marquent les grands paysages de Fort-de-France. Vue depuis la baie de Fort-de-France.



Les pitons du Carbet vus du jardin de Balata.



Les beaux horizons composés par les pitons du Carbet, dominant les pentes du Morne-Vert et de Fonds-Saint-Denis (vue depuis l'observatoire du Morne des Cadets).



Le Morne Jacob dominant la profonde entaille de la Rivière du Lorrain. Vue depuis l'ancienne RD 1 fermée à la circulation.



Les pitons du Carbet vus depuis Fond Marie-Reine (plateau du Morne-Rouge).

- **De 300 à 1 200m, des paysages étagés de forêt tropicale humide à la biodiversité remarquable**


Ambiance de forêt tropicale humide vers 500 m d'altitude.


Ruisseau en cascade dans la forêt.


Sur les pentes des pitons, à plus de 800 m d'altitude, les espaces se découvrent du fait d'une végétation rase de fourrés semi-arborés ou arbustifs, adaptée au vent puissant et aux pluies abondantes qui balaient ces étendues. Les nuages et les pluies abondantes masquent fréquemment les vues, qui se dégagent généralement en brèves trouées. Piton Boucher.

- **La route de la Trace, une route de découverte des Pitons du Carbet**



La RD 1 vers Fonds-Saint-Denis est aussi une route de découverte remarquable des pitons.



La route de la Trace, ouvertures remarquables sur les pitons.

La biodiversité : identification, préservation, gestion ; maîtrise équilibrée entre protection des espèces et des espaces, accessibilité et information/sensibilisation pour le public.

L'accueil du public : poursuite des efforts d'aménagement pour la découverte de la montagne et de sa biodiversité, maintien de l'accessibilité à la nature, des traces et des sentiers accessibles aux différents publics

La route de la Trace : préservation de la qualité paysagère de la forêt, réduction des aménagements à caractère trop routi.



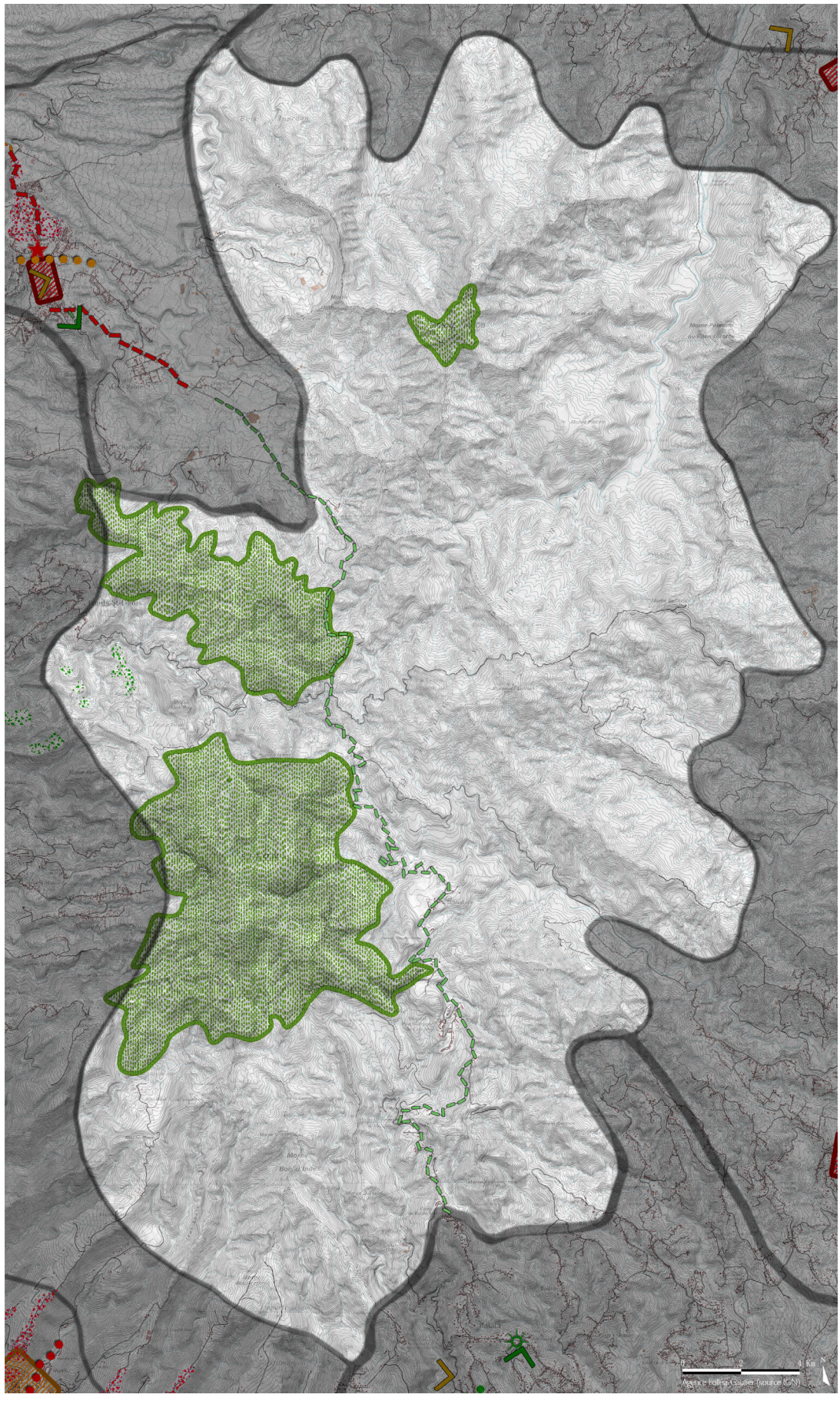
La route de la Trace, aménagements routiers qui tendent à « éloigner » quelque peu la route de l'ambiance forestière.



Cas de dispositifs techniques peu discrets sur la RD 1 (route de Fonds-Saint-Denis).

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

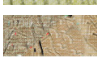

Forêt


Mangrove

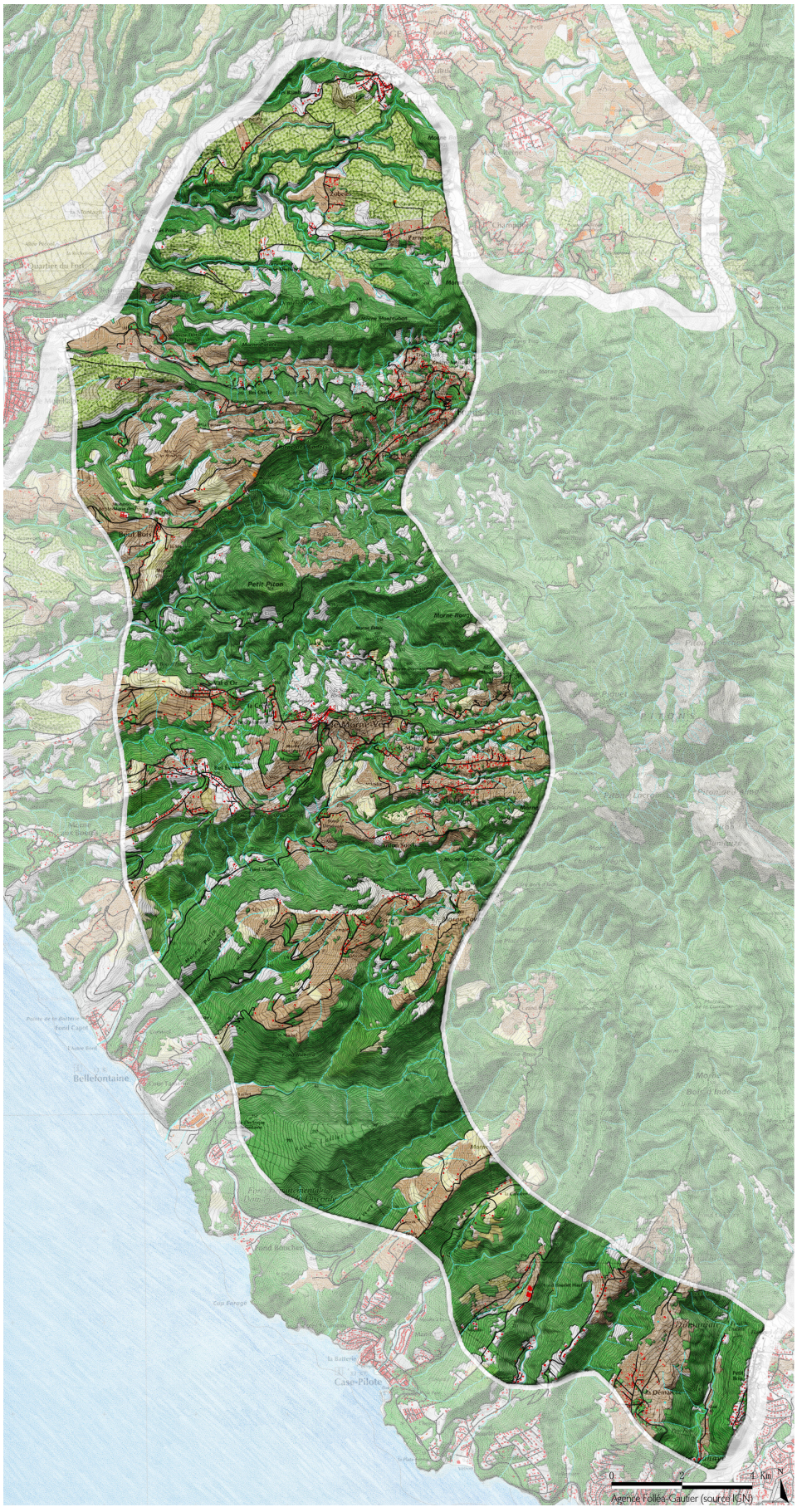

prairie


bananeraie

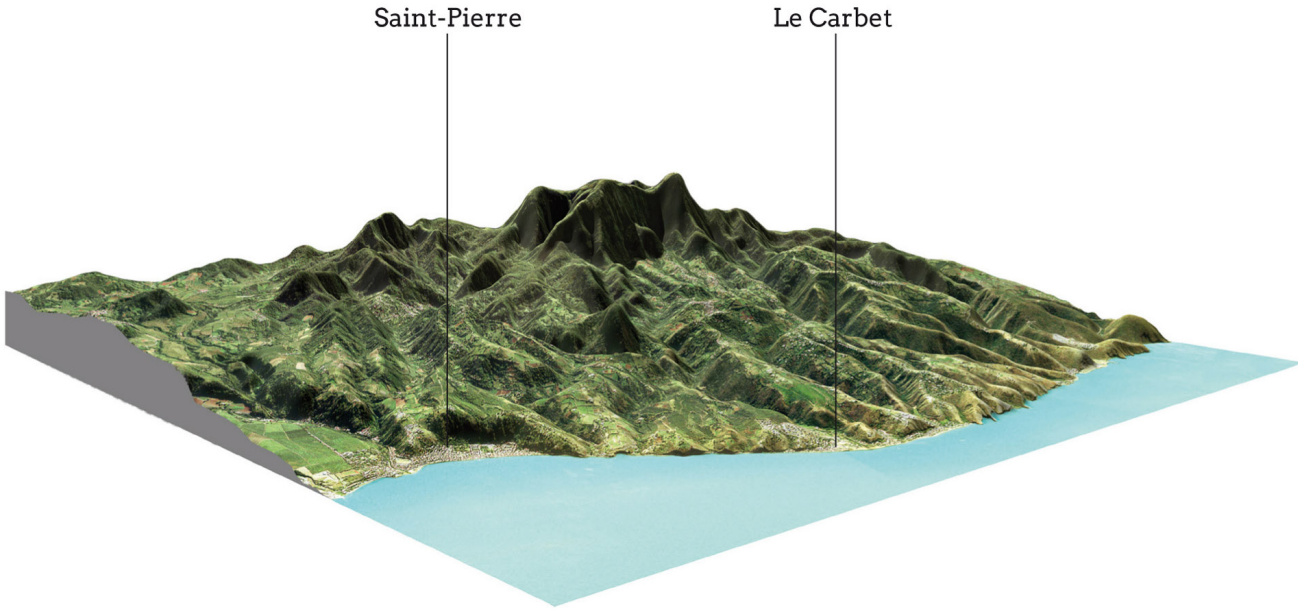

canne à sucre


essentiellement agricole

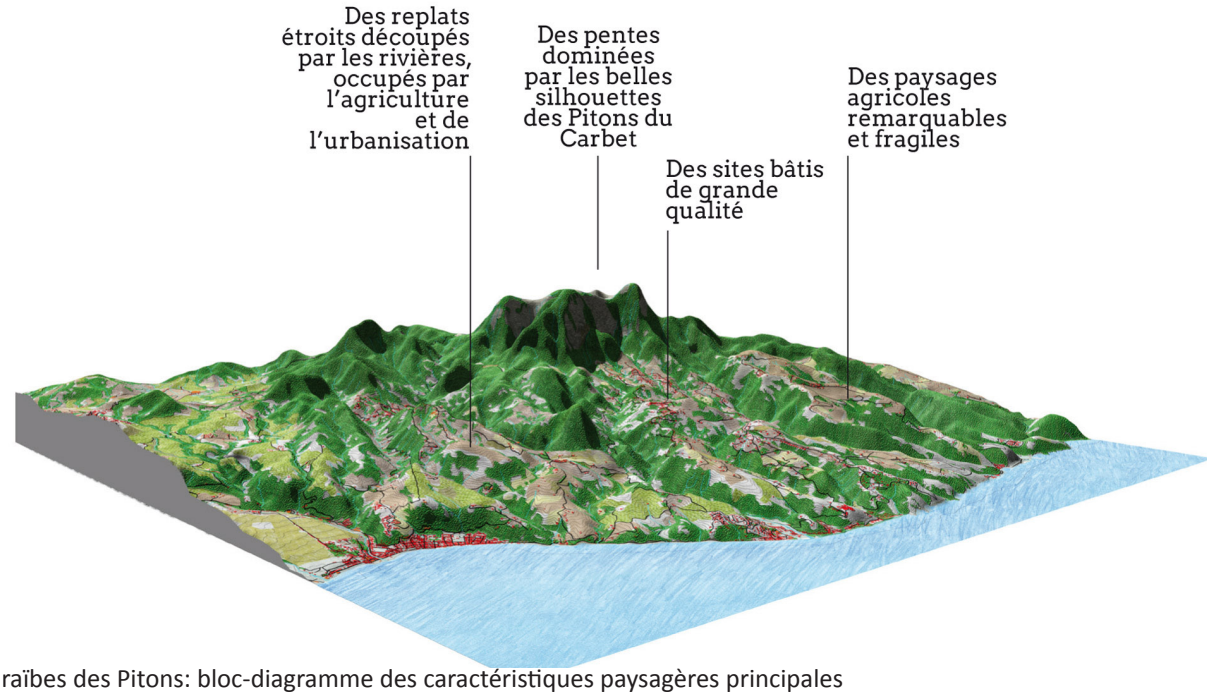
2.2. Les pentes caraïbes des Pitons



En contrebas des Pitons du Carbet, dont les silhouettes en pains de sucre constituent les beaux horizons, les pentes s'inclinent vers la mer caraïbe, au-dessus de la côte du Carbet/ Case Pilote. Laniérées par les ravines boisées, les pentes sont cultivées et partiellement construites. Dans ce contexte, le Morne-Vert constitue un site bâti de grande qualité, relié à la côte du Carbet par les RD 19 et RD 20. Quant à Fonds-Saint-Denis, il s'accroche sur des pentes raides, autour de la RD1 qui relie le village à Saint-Pierre et à la RN 3 par de nombreux virages.



Les pentes caraïbes des Pitons : bloc-diagramme général



Les pentes caraïbes des Pitons: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Des pentes dominées par les belles silhouettes des Pitons du Carbet, tournées vers la mer caraïbe**



Aperçu général sur les belles pentes du Morne-Vert, depuis l'observatoire du Morne des Cadets.

- **Des replats étroits découpés par les rivières, occupés par l'agriculture et l'urbanisation**



Les pentes du Morne-Vert, agricoles et habitées, dominées par les puissantes silhouettes des Pitons du carbet. Vue depuis le village.

- **Des paysages agricoles remarquables et fragiles**



Espaces agricoles à Fonds Saint-Denis.



De beaux paysages agricoles bocagers sur la croupe, à protéger contre le mitage (entre Morne Dormier et Petit Piton).

- **Des sites bâtis de grande qualité**



Le site du Morne-Vert, magnifique dans son cadre montagneux.



Fonds Saint-Denis, village accroché à des pentes si raides qu'il reste dispersé.



La silhouette du Morne-Vert, vue depuis l'observatoire du Morne des Cadets.

Le Morne-Vert : réhabilitation architecturale, requalification des espaces publics





Le centre du Morne-Vert, espaces publics peu attractifs, à revaloriser entièrement.

Les entrées de villages : revalorisation paysagère



L'entrée avale de Fonds Saint-Denis, peu avenante et qui détonne dans le cadre de grande nature du village.



L'entrée du Morne-Vert, peu attractive et qui détonne dans le cadre naturel grandiose du village.

Les paysages agricoles : identification et préservation



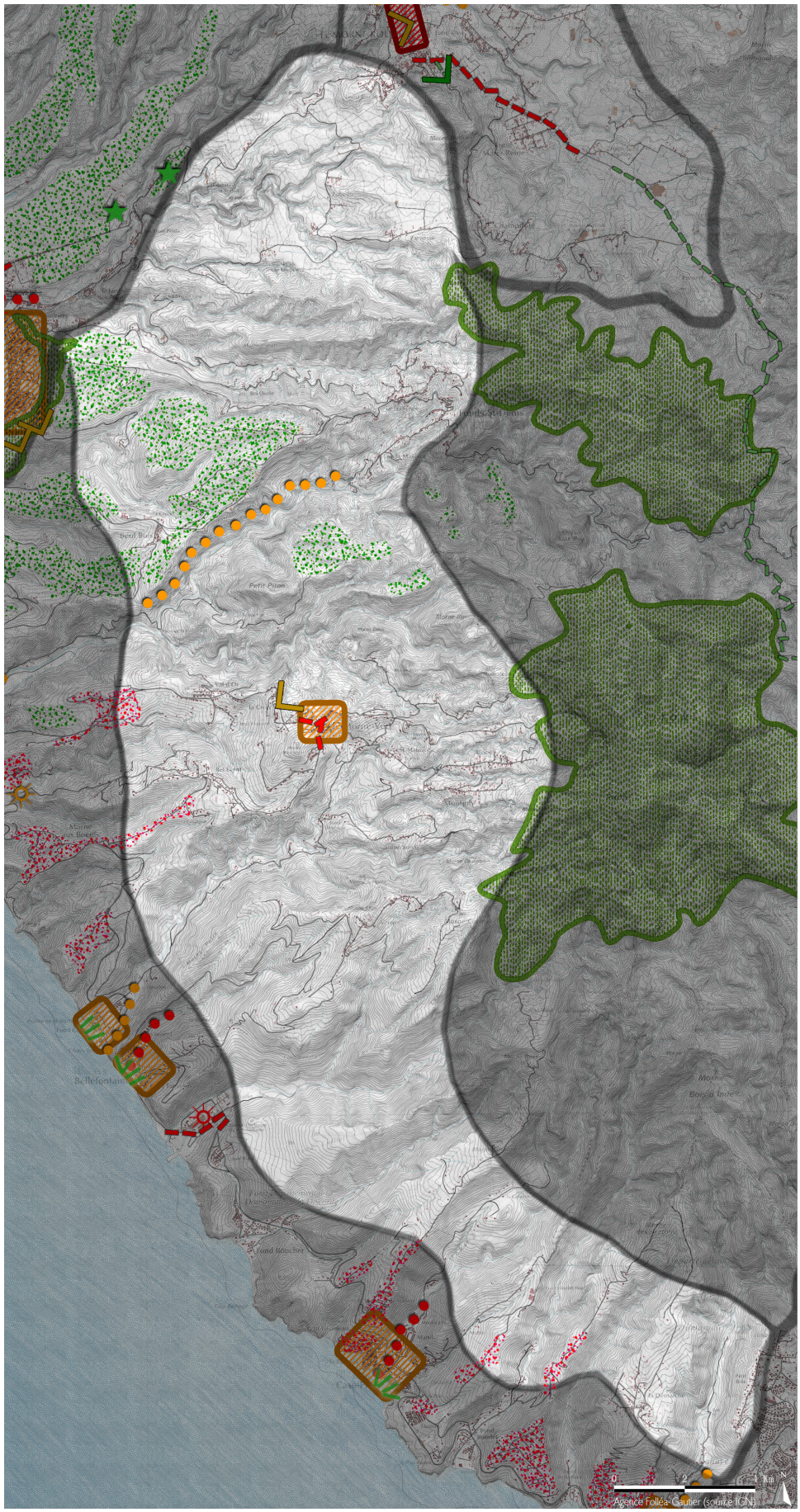
Très beau paysage agricole en contrebas du Morne des Cadets, à identifier et à protéger contre le mitage.



Paysage agricole de qualité en contrebas du Morne-Vert.

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

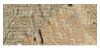

Forêt


Mangrove


prairie


bananeraie

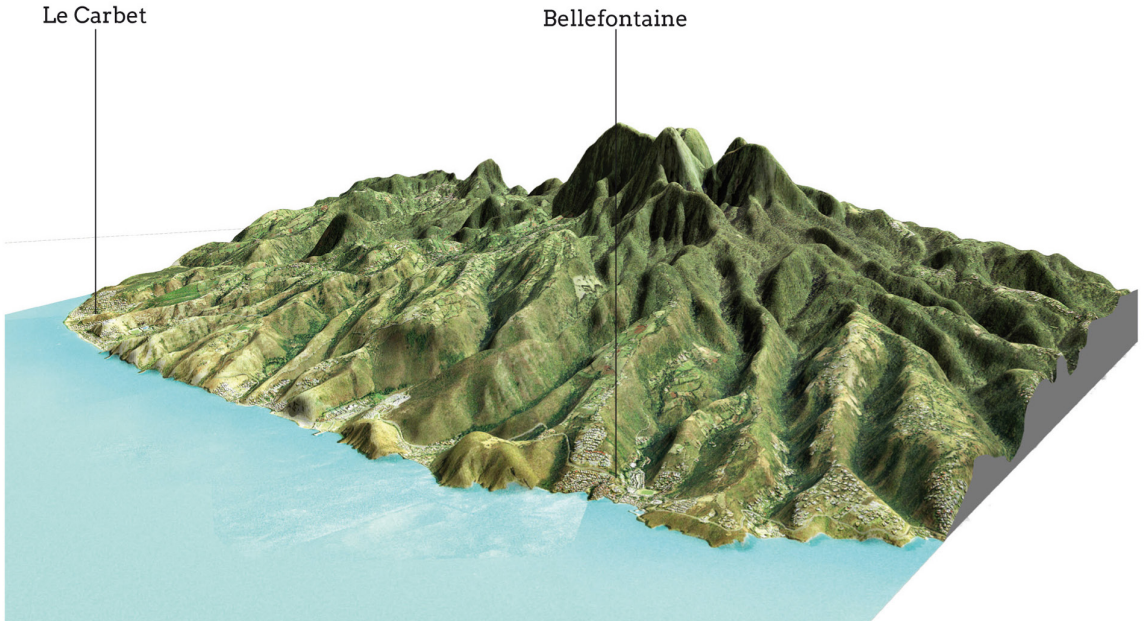

canne à sucre


essentiellement agricole

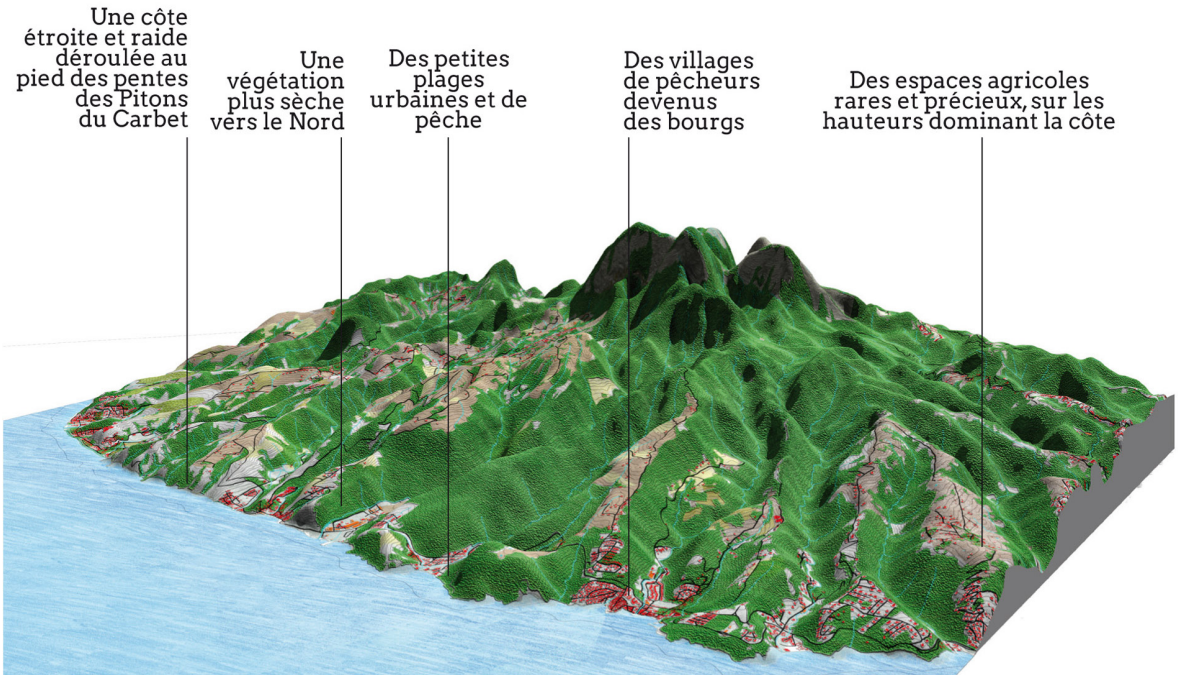
2.3. La côte du Carbet/Case Pilote



La côte du Carbet/Case-Pilote s'allonge sur la calme mer caraïbe entre la baie de Fort-de-France au sud et celle de Saint-Pierre au nord. Ses pentes raides plongeant dans la mer ont obligé l'urbanisation à se développer d'abord modestement en villages de pêcheurs à la faveur des petites plages développées aux embouchures des rivières. La proximité à Fort-de-France par la RN 3 a fait grandir les villages en bourgs, colonisant les pentes de façon plus ou moins heureuse, dans un cadre de végétation de plus en plus sec au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord. Trois communes se succèdent ainsi, reliées par la route côtière : Case-Pilote, Bellefontaine et le Carbet.



La côte du Carbet/Case Pilote: bloc-diagramme général



La côte du Carbet/Case Pilote: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une côte étroite et raide déroulée au pied des pentes des Pitons du Carbet**



Les pentes de Case-Pilote descendant vers la mer.

- **Des petites plages urbaines dont le charme est augmenté par la présence de la pêche**



La plage de Fond-Lahaye.



La plage du Coin.

- **Des espaces agricoles rares et précieux, sur les hauteurs dominant la côte**



Les espaces agricoles au-dessus du Carbet.

- **Des villages de pêcheurs devenus des bourgs sous la pression d'urbanisation**



Case-Pilote et le débordement de l'urbanisation sur les pentes et en crête.

- **Une végétation plus sèche vers le nord**



L'urbanisation du Coin, avec le centre hospitalier sur les hauteurs à droite.



La végétation sèche en accompagnement de la RN2, vers Fond Capot. La limite de végétation se ressent vers Bellefontaine..

LES BOURGS ET VILLAGES : confortement des centralités, préservation des écrins de pentes boisées qui font la qualité des sites bâtis des villages, renforcement de l'attractivité des centres-bourgs


Un potentiel urbain encore à valoriser dans les centres bourgs. Ici au Coin.


Exemple de centralité confortée par la mise en valeur du patrimoine architectural, Case Pilote.


Une perspective urbaine mise en valeur par l'écrin boisé de l'horizon, Case-Pilote.


Problème d'urbanisation anarchique sur les pentes, Le Coin.


Problème de débordement d'urbanisation sur les pentes et en crête, Le Carbet.

Les bords de mer urbains : aménagement dans des dispositions douces, au bénéfice des usages piétons


Le charme d'un bord de mer encore doux, avec une circulation non revêtue. Le Coin.


Exemple intéressant de plantation de cocotiers, qui contribue efficacement à adoucir la présence de la RN2 dans la traversée de Bellefontaine.

Les aménagements portuaires et hydrauliques (digues, pontons, ...) : limitation contre le durcissement du trait de côte


Aménagement de front de mer en cours, Case-Pilote (photo juin 2010).

La RN 2 : requalification des traversées de bourgs dans des dispositions plus urbaines et moins routières, création de points d'arrêts pour les vues


La traversée de Case Pilote par la RN 2 à requalifier.


Exemple de requalification de la RN 2 au Coin (commune du Carbet).

LES RIVIÈRES : remise en valeur paysagère au bénéfice d'usages de proximité pour la baignade, la promenade, le pique-nique, …



Fond de la rivière du Carbet, aménagé pour l'élevage d'écrevisses.



La rivière de Case-Pilote, cas de bord de rivière urbaine à requalifier dans des dispositions paysagères et environnementales plus douces.



Rivière Le Marigot à Bellefontaine, cas de rivière à réaménager dans des dispositions plus douces.

L'URBANISATION SUR LES PENTES : maîtrise qualitative, préservation des bords de route contre l'urbanisation linéaire continue, préservation et mise en valeur de points de vue, protection des écrins verts et des perspectives végétales de l'urbanisation littorale.



Remontée d'urbanisation sur les hauteurs du Carbet





Problème de privatisation de vues vers Bout-Bois, au-dessus du Carbet

Les espaces agricoles : préservation contre l'urbanisation diffuse



Exemple de bel espace agricole ouvrant des vues sur la mer caraïbe, vers Bout-Bois (hauteurs du Carbet). Exemple de bel espace agricole ouvrant des vues sur la mer caraïbe, vers Bout-Bois (hauteurs du Carbet). Exemple de bel espace agricole ouvrant des vues sur la mer caraïbe, vers Bout-Bois (hauteurs du Carbet).

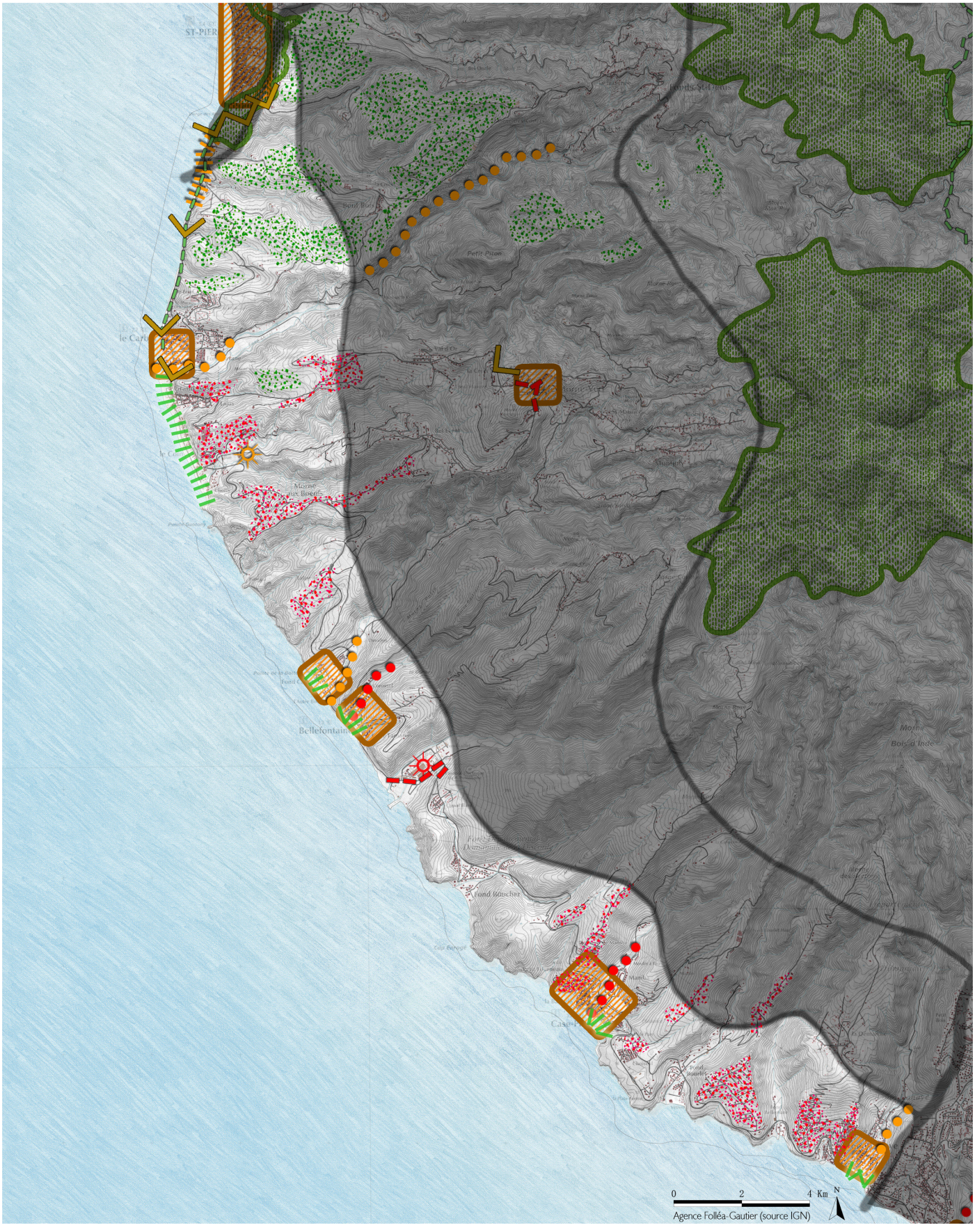


Problème d'urbanisation diffuse sur les échines des pentes basses, vers le Carbet.


FF 77888

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

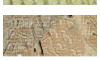

Forêt


Mangrove

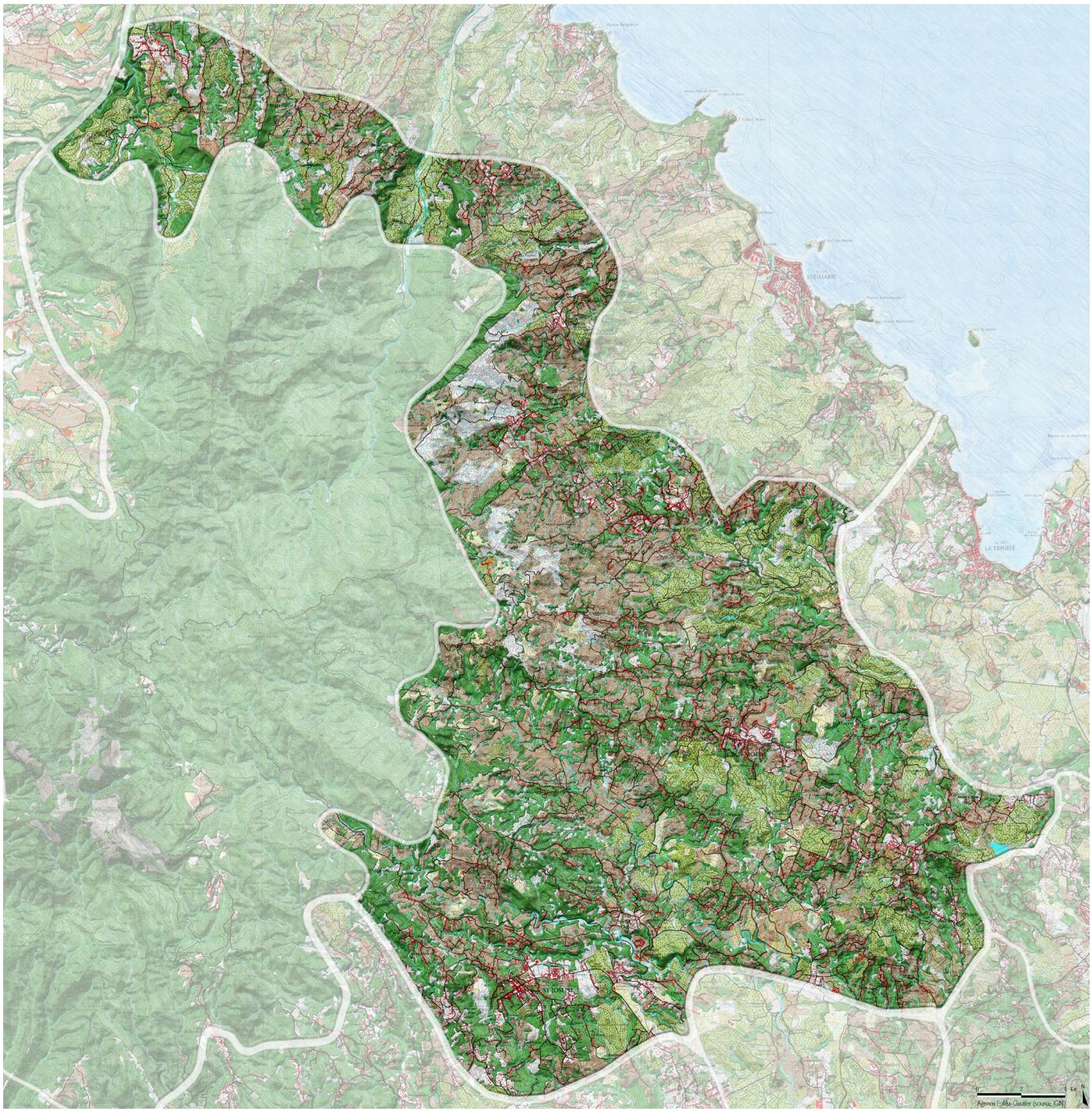

prairie


bananeraie

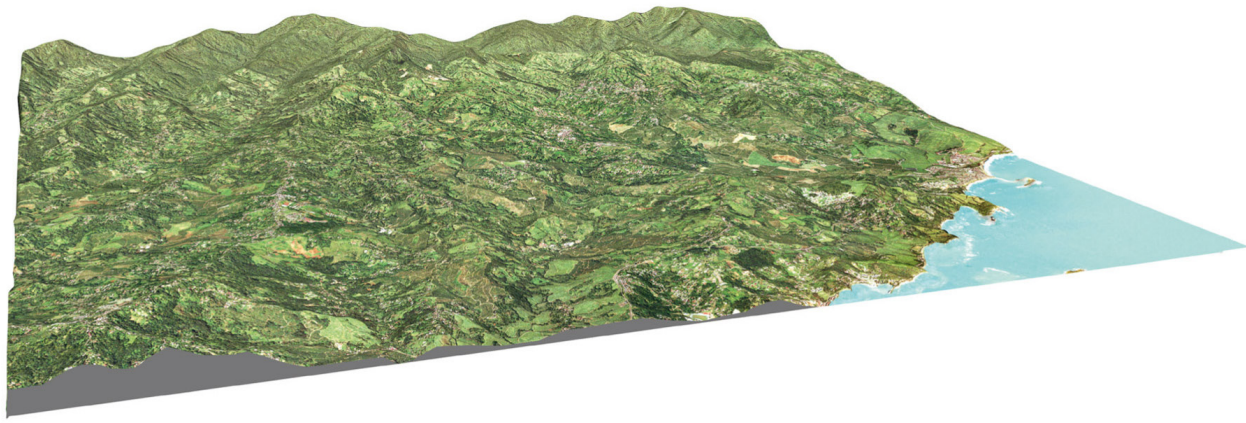

canne à sucre


essentiellement agricole

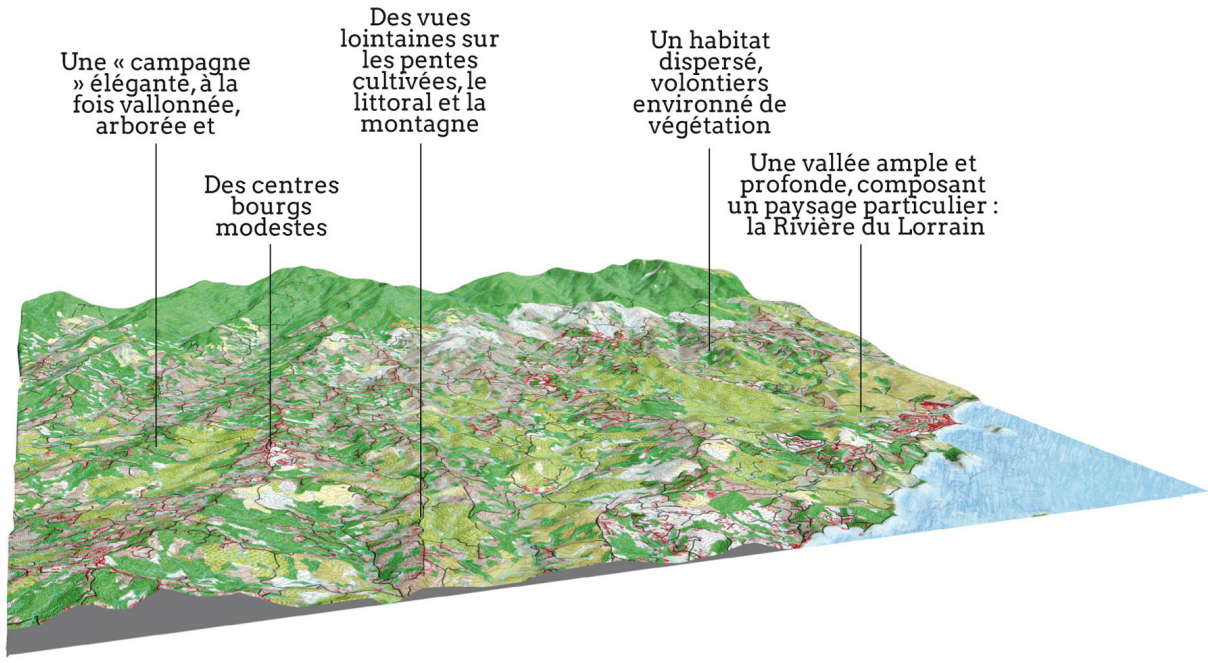
2.4.La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph



Sur la façade atlantique, des paysages agricoles et habités originaux se déroulent à une altitude intermédiaire : en contrebas des forêts des pitons du Carbet et du Morne Jacob, et au-dessus des grandes cultures qui couvrent les plaines littorales. C'est le domaine de la petite propriété, où les cultures varient fréquemment, alternant bananeraies, champs de canne et cultures vivrières, dans une heureuse diversité. Environnées de vergers et jardins créoles où dominent les cocotiers, les arbres à pain et les bananiers, les maisons se disséminent volontiers dans les pentes. Les bourgs restent ainsi modestes, à l'exception de Gros-Morne et de Saint-Joseph, situées sur la RN4 qui relie Fort-de-France à la Trinité.



La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph: bloc-diagramme général



La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une « campagne » élégante, à la fois vallonnée, arborée et diversifiée**



La campagne vallonnée par la Rivière du Galion, vue depuis les environs de Morne Poirier (hauteurs de La Trinité).



Une campagne arborée grâce aux jardins et vergers créoles qui accompagnent les cases, et grâce aux haies et bosquets en limites d'un parcellaire plus petit et complexe que celui des grandes propriétés littorales. Vers Dominante, hauteurs du Marigot.



Les cultures et les pâtures, qui s'organisent précisément par rapport à la pente et à l'exposition du vallon, dessinant un paysage soigneusement composé et de qualité. Vers Bois Lézards (Gros Morne).



Vers l'amont, au contact de la forêt, les pâturages prennent davantage d'importance et composent des paysages de qualité, valorisés par le bocage des limites de parcelles.

- **Un habitat dispersé, volontiers environné de végétation**



La campagne habitée de façon diffuse vue depuis Morne-des-Esses.



Un habitat discret grâce à la végétation des jardins et vergers créoles. Vers Bois Lézards (commune de Gros-Morne).



La présence des jardins et vergers créoles valorise le paysage habité diffus et maintient les cases dans une relative discrétion dans le paysage.



Habitat individuel traditionnel et son jardin bo kaï (autour de la maison).

- **Des vues lointaines sur les pentes cultivées, le littoral et la montagne**



Une ouverture sur le grand paysage des pentes cultivées, depuis Vert-Pré.

- **Une vallée ample et profonde, composant un paysage particulier : la Rivière du Lorrain**



La Rivière du Lorrain, ample paysage de vallée creusée au cœur de la campagne habitée du nord-est atlantique. Vue depuis Papin (hauteurs du Marigot).



La Rivière du Lorrain, ample paysage de vallée creusée au cœur de la campagne habitée du nord-est atlantique. Vue depuis Papin (hauteurs du Marigot).

Les centres bourgs : confortement et intensification des centralités, réhabilitations architecturales, requalification des espaces publics au bénéfice des piétons, enterrement des réseaux aériens.


Gros Morne, cas de centralité à revaloriser.


Cas de rue principale peu avenante pour conforter la vie locale. Dominante (hauteurs du Marigot).


Des requalifications architecturales et paysagères nécessaires pour contribuer à rendre les centres bourgs attractifs. Saint-Joseph.


Des espaces de vie insuffisamment aménagés au bénéfice des piétons, de la vie locale et des courtes distances. Vers Morne-des-Esses.


Exemple de micro-centralité à intensifier en confortant l'habitat et revalorisant l'espace public de la route au bénéfice des piétons. Vers Bon Air, Morne-des-Esses.


Des espaces réduits pour les piétons. Morne-des-Esses.

Les espaces agricoles : protection contre l'urbanisation diffuse



Elégants vallonnements cultivés vers Bois Lézards (commune de Gros-Morne) : des paysages agricoles à identifier et à préserver de l'urbanisation diffuse.



Exemple d'espaces agricoles à identifier et à préserver. Vers Dominante (hauteurs du Marigot).

Les bords de routes : protection contre l'urbanisation linéaire, préservation et mise en valeur des vues



Des jolies routes sinueuses, mais une urbanisation linéaire continue, qui tend à faire « disparaître » le paysage, les coupures d'urbanisation et les espaces de respiration. Vers Morne-des-Esses.



Problème de densification de l'urbanisation en bord de route, qui déqualifie le paysage en faisant disparaître l'écrin végétal des jardins et vergers créoles. Vers Gros Morne.

La vallée du Lorrain, les rivières : préservation contre l'urbanisation, valorisation par l'aménagement de points de vue et de cheminements, préservation de la continuité naturelle et paysagère de la rivière du Lorrain, depuis le littoral jusqu'aux hauteurs.



Vue sur la vallée du Lorrain et le Morne Jacob.

Les vues : identification, préservation et mise en valeur

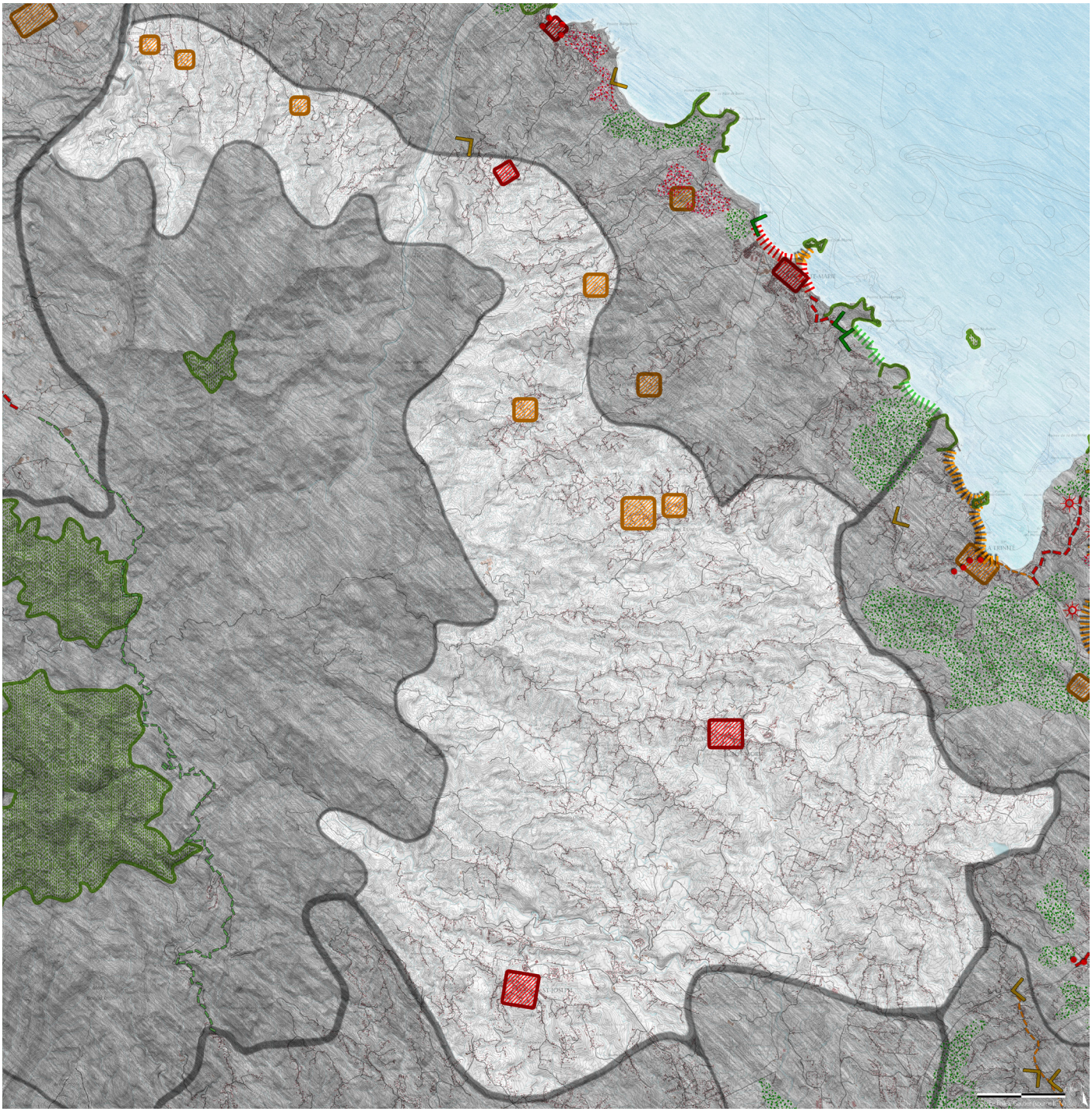




Une belle vue sur le littoral de la presqu'île de la Caravelle, depuis Vert-Pré. Les vues lointaines depuis l'espace public ne sont pas si nombreuses et méritent identification, préservation et valorisation.

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

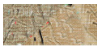

Forêt


Mangrove

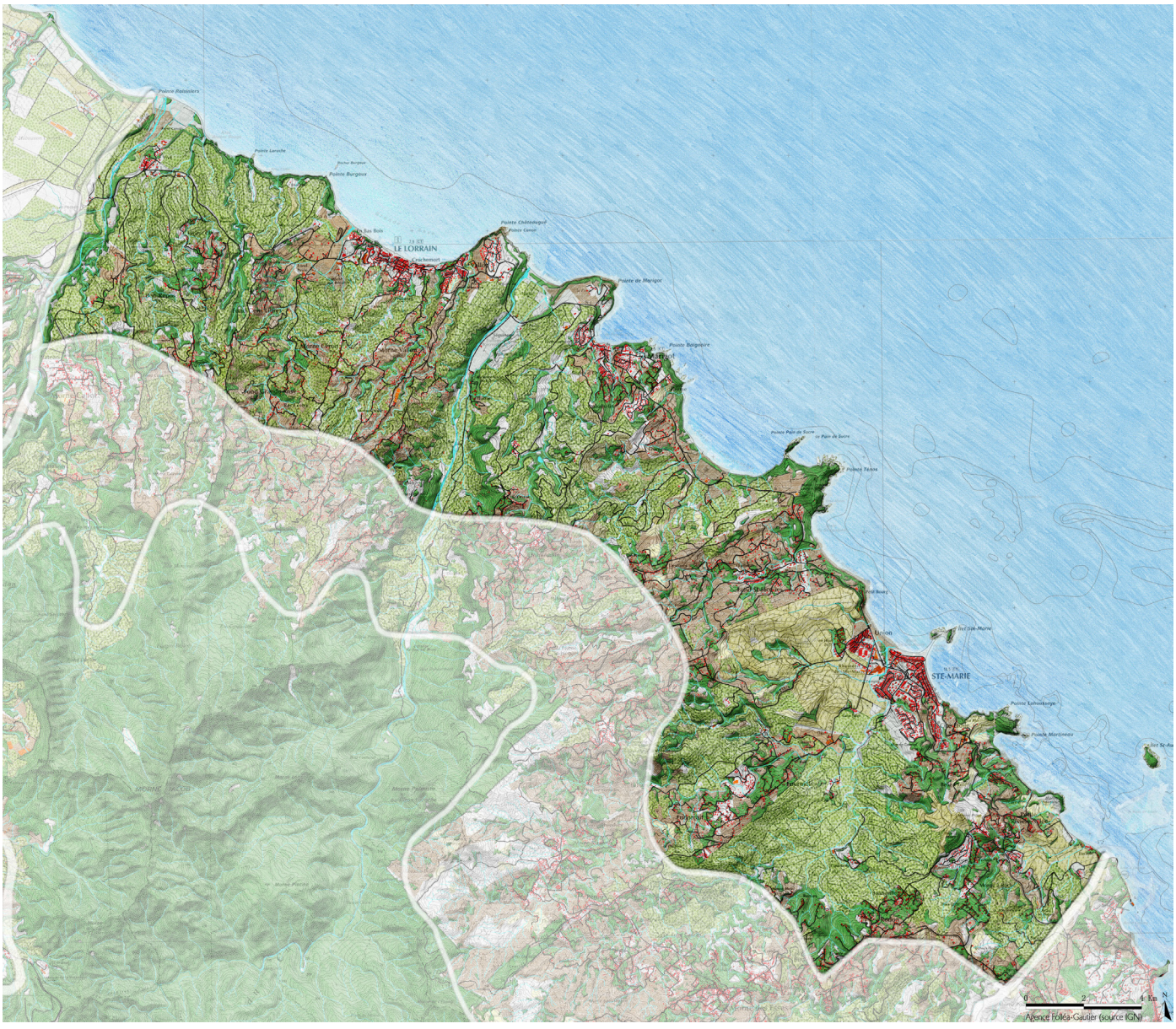

prairie


bananeraie

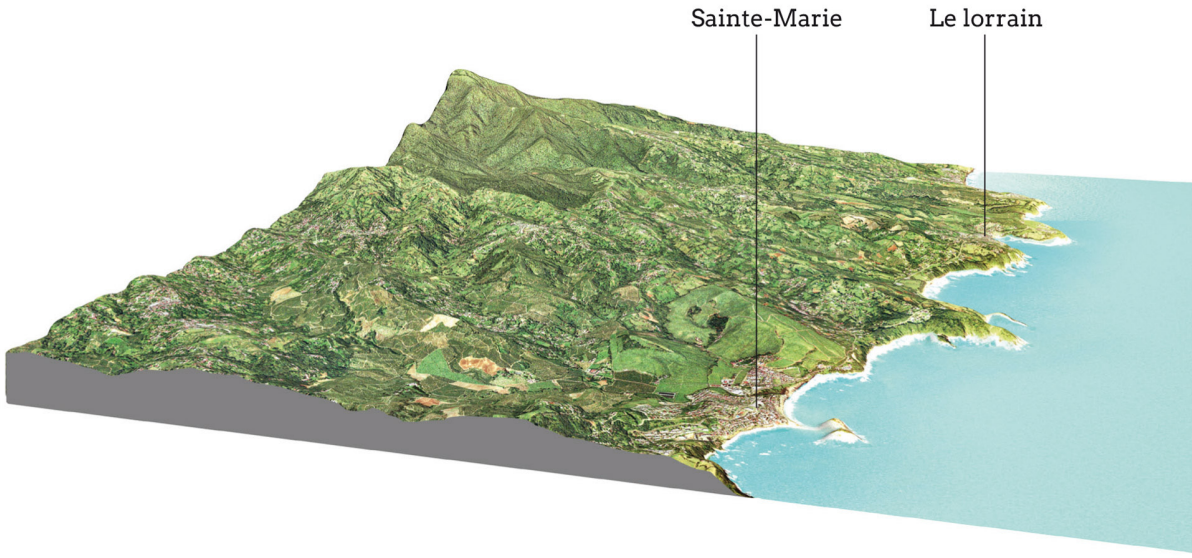

canne à sucre


essentiellement agricole

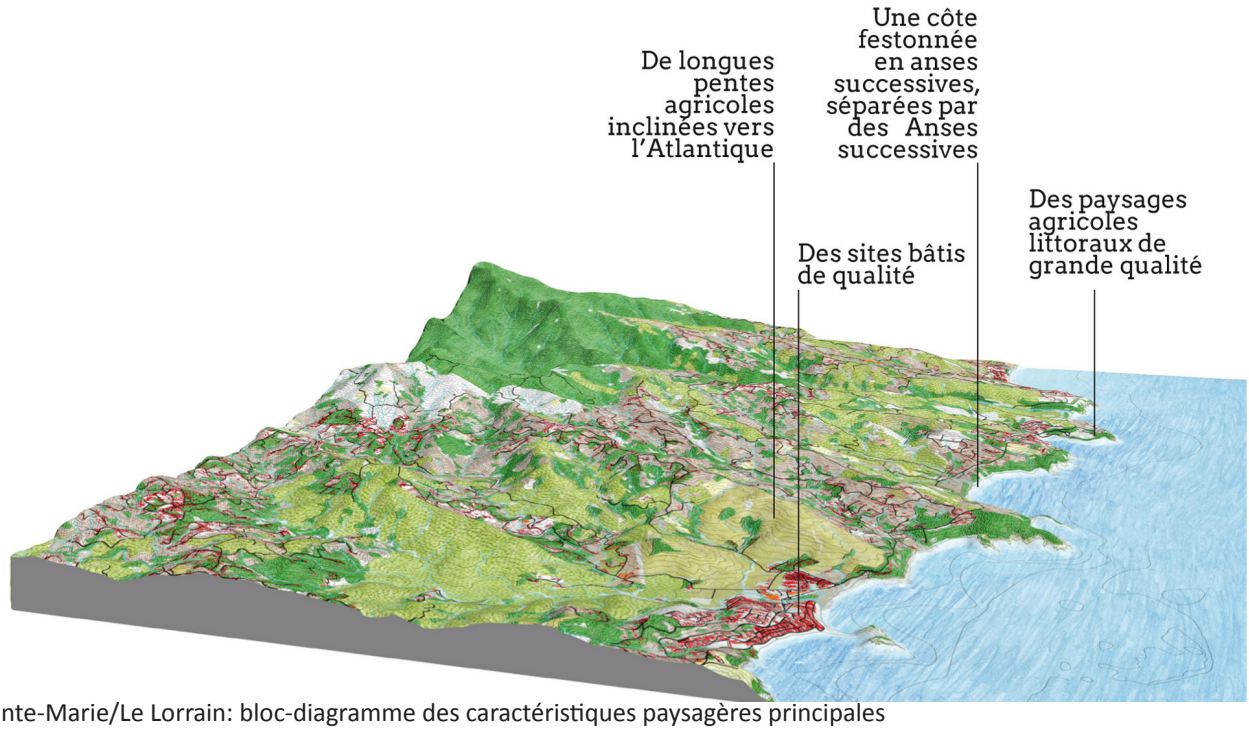
2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain



La côte nord-est atlantique qui court de La Trinité/Sainte-Marie au Lorrain se festonne en courtes pointes rocheuses et anses successives, démultipliant les sites. Sur les basses pentes adoucies, les grands champs de canne et de bananiers atteignent souvent la mer, composant de beaux paysages agricoles littoraux. Les villes qui se succèdent au fil de la route côtière RN1 ne sont pas touristiques faute de plages baignables, marquées par les constructions en béton des années 1950-1960 : Sainte-Marie, le Marigot et le Lorrain.



La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain : bloc-diagramme général



La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Une côte élégamment festonnée en anses successives, séparées par des pointes**



L'Anse Richer et la pointe du Morne Bataillon (La Trinité/Sainte-Marie).



L'Anse Azerot et la pointe Martineau (Sainte-Marie).



La rade de Sainte-Marie.

- **De longues pentes agricoles inclinées vers l'Atlantique**



Les grandes propriétés foncières composent de grands paysages agricoles de canne et de bananeraies. Ici dans les hauteurs du Marigot.


Les grandes pentes agricoles dominant l'Anse Charpentier, s'achevant sur la pointe Pain de Sucre.

- **Des paysages agricoles littoraux de grande qualité**


Le paysage agricole de Petite Rivière Salée, dominant l'Anse Richer (Sainte-Marie).


Paysage agricole de l'Anse Richer, face à l'îlet Saint-Aubin (Sainte-Marie).

- **Des sites bâtis de qualité**


Sainte-Marie, construite sur la pointe qui fait face à l'îlet Sainte-Marie.

LES CENTRES BOURGS : requalification de l'architecture et des espaces publics, intensification au bénéfice d'usages piétonniers confortables.



Cas de centralité à revaloriser. Sainte-Marie.



Cas d'espace à revaloriser (ombrage, trottoirs larges et continus, …). Le Marigot, quartier du collège.



Des requalifications nécessaires de l'architecture et des espaces publics. Le Lorrain.



Problème de dégradation des bords de la Rivière Marigot en ville.

Les extensions d'urbanisation : maîtrise des implantations dans le paysage, des volumétries et de l'architecture



Problème d'opérations sans lien les unes avec les autres, problème d'architecture répétitive. Sainte-Marie.



Problème de volume bâti disproportionné par rapport au contexte. Le Marigot.



Problème d'entrée de ville dégradée par la non maîtrise des implantations du bâti, des panneaux et des réseaux. Le Lorrai.

Les pointes littorales : protection contre l'urbanisation



Problème de colonisation progressive de la pointe de Marigot par l'urbanisation.





Problème de colonisation récente de la pointe Burgaux par l'urbanisation (Le Lorrain).



Problème d'urbanisation sur la pointe Châteaugué (Le Lorrain).



Problème d'urbanisation sur le revers de la pointe de Marigot.

Les bords de mer urbains : revalorisation paysagère, dans des dispositions plus douces





Cas de bord de mer à revaloriser (recul du stationnement, trop près du trait de côte, création de promenade piétonne continue, plantations d'accompagnement, réduction des surfaces minéralisées, intensification urbaine, …). Sainte-Marie.

Le bord de mer « naturel » : poursuite de la valorisation paysagère (sentier littoral, …) dans des dispositions douces



Panneau du sentier littoral Le Lorrain/Le Marigot.



Exemple de petit patrimoine identifié : les fours à chaux, sentier du littoral de l'Anse Azerot (Sainte-Marie).

Les espaces agricoles littoraux : protection



Exemple de paysage agricole littoral précieux, à identifier et préserver. Vue depuis Sainte-Marie.



Elégant paysage agricole littoral, Anse Richer (Sainte-Marie/ La Trinité).



Fond agricole de l'Anse Richer. Exemple de paysage agricole littoral à identifier et à préserver.



Exemple de paysage agricole valorisé par la présence de structures végétales : bosquets en crête, ripisylve (bambous) dans le fond, haie et bouquet de cocotiers sur les pentes.

Les points de vue et les « routes paysage » : identification, préservation et valorisation



Exemple de route paysage à identifier, ouvrant des vues de qualité sur le littoral : au-dessus d'Anse Richer (La Trinité/Sainte-Marie).



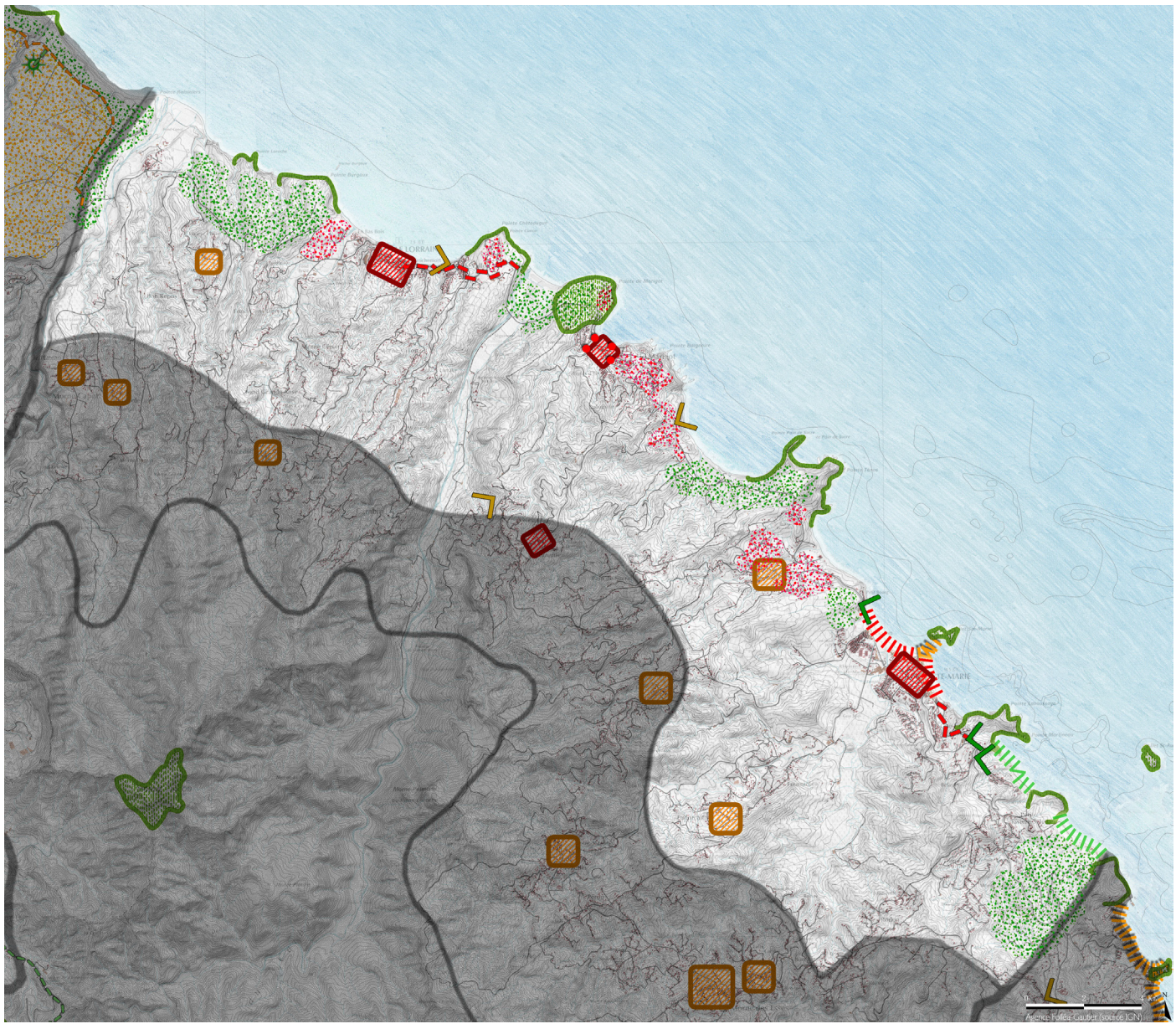
Problème de privatisation de vue par une maison ; disparition d'un point de vue.



Exemple de point de vue aménagé sur le littoral à Sainte-Marie (Anse Azerot).

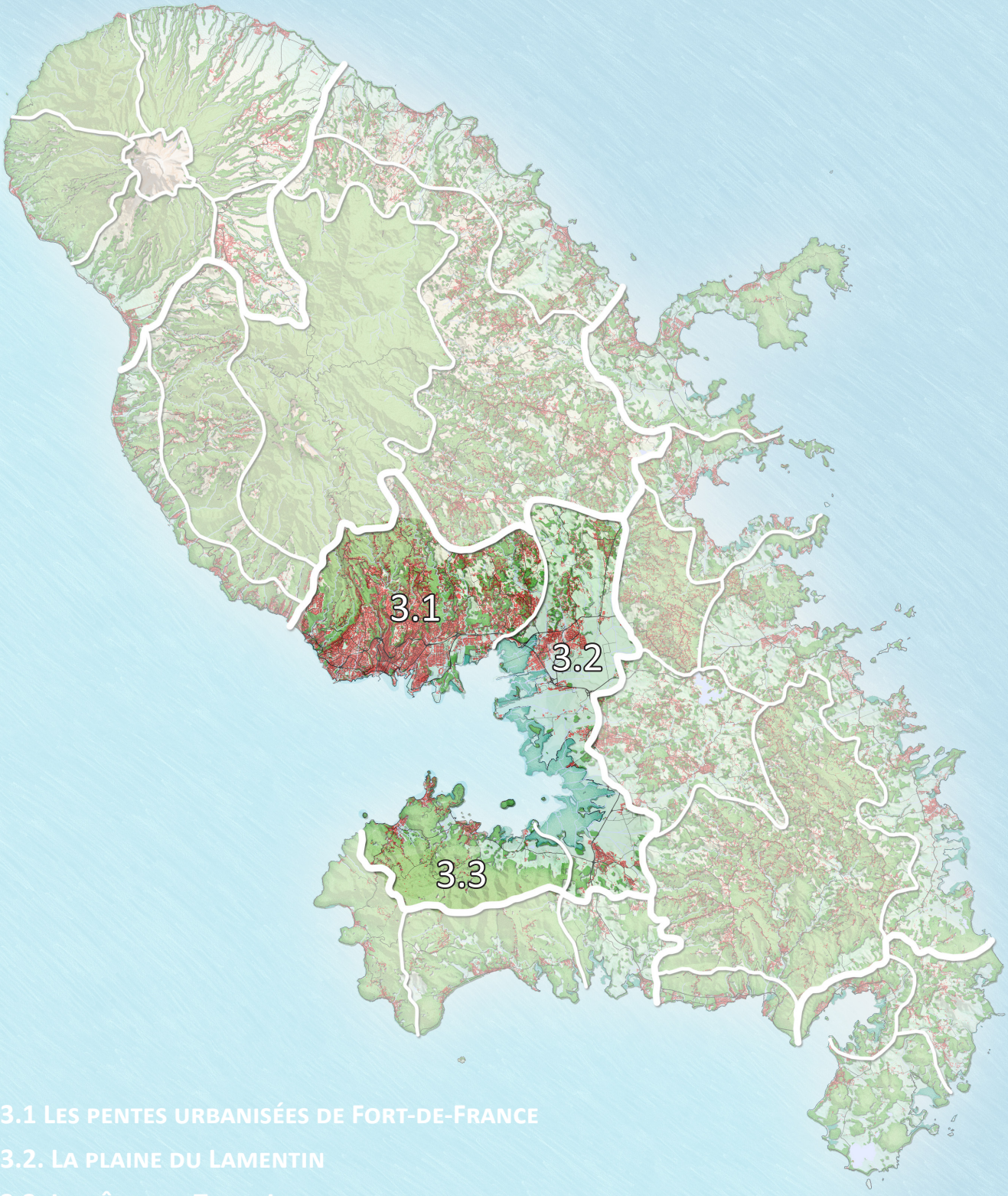
CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



3 LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE

Les unités du paysage



3.1 LES PENTES URBANISÉES DE FORT-DE-FRANCE

3.2. LA PLAINE DU LAMENTIN

3.3. LA CÔTE DES TROIS-ILETS

Légende


habitat


activité

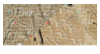

Forêt


Mangrove

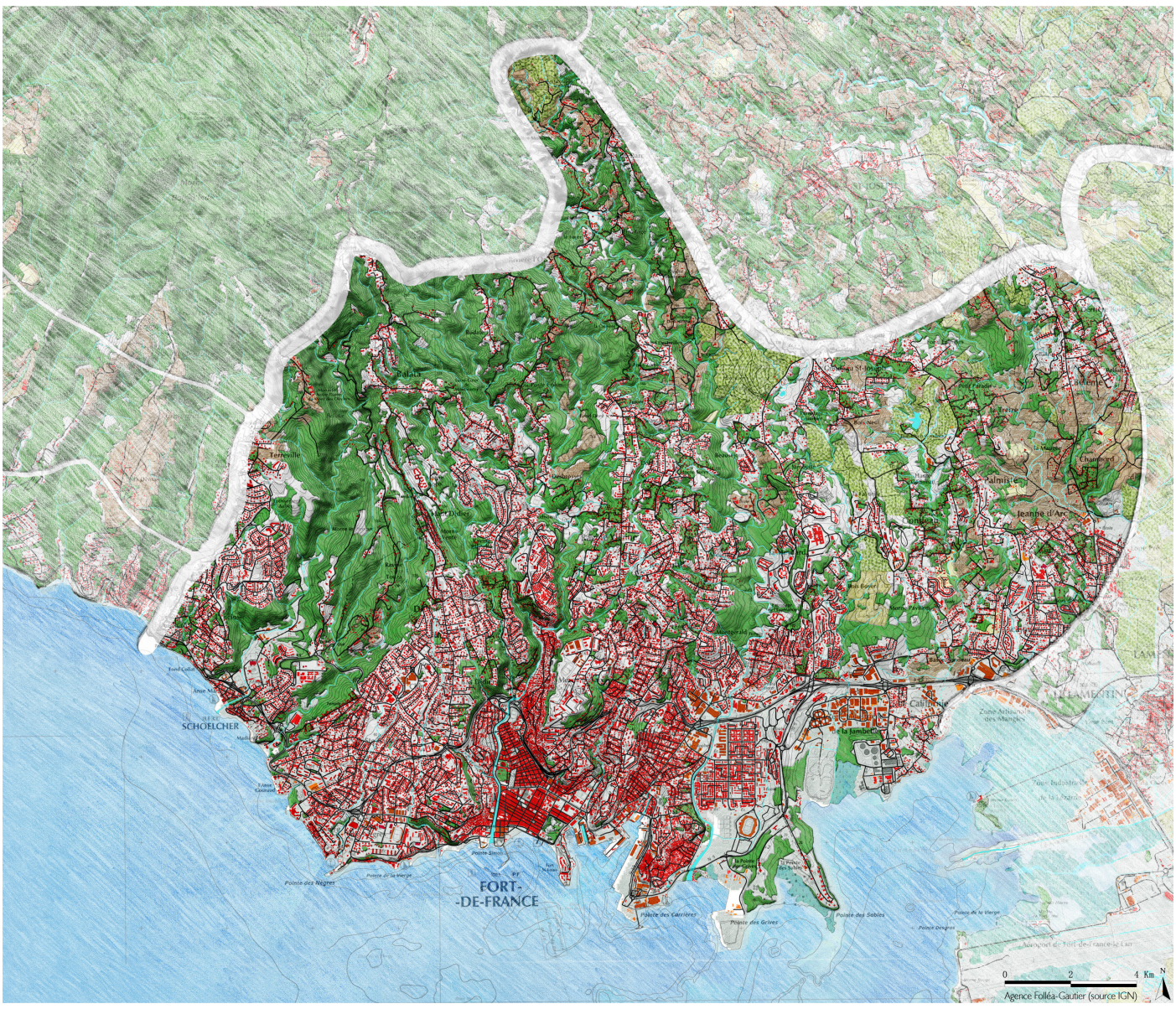

prairie


bananeraie

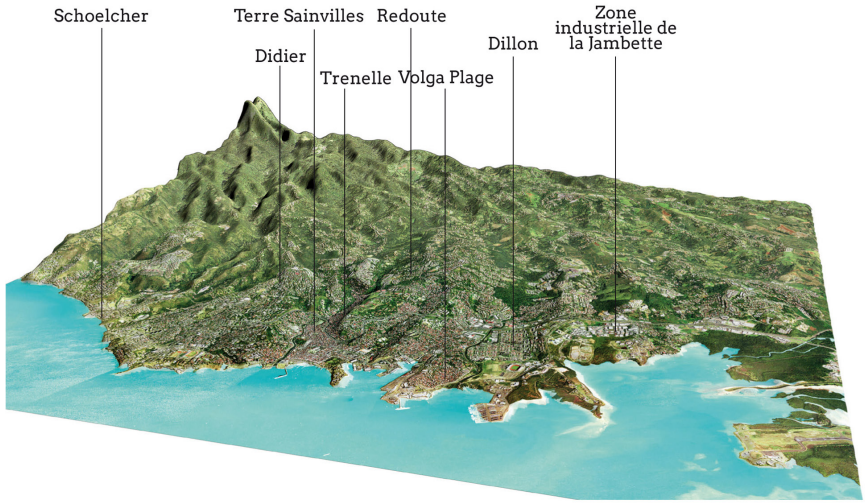

canne à sucre


essentiellement agricole

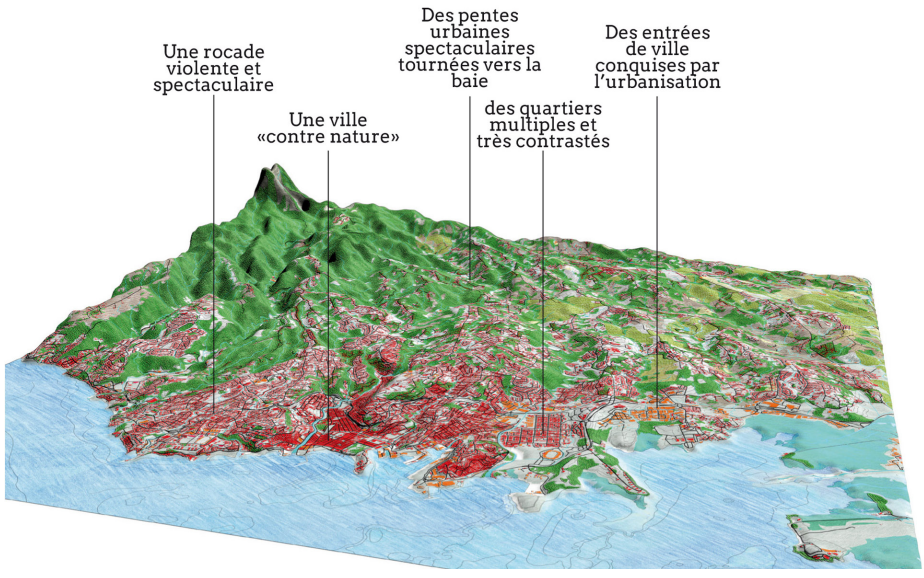
3.1 Les pentes urbanisées de Fort-de-France



Tournée sur la grande baie de Fort-de-France, la principale ville de la Martinique a, au cours des dernières décennies, rapidement largement gagné les pentes et les plateaux qui environnent le petit centre ancien organisé en damier régulier sur la basse plaine littorale. Elle est ainsi constituée d'un patchwork de quartiers très contrastés mais mal maillés. L'ensemble compose aujourd'hui une conurbation, étirée de Schoelcher à Saint-Joseph et au Lamentin, desservie par une autoroute prolongée en rocade, qui sinue de façon spectaculaire et violente dans ses pentes construites. Désaffectée par l'habitat, le centre-ville ville souffre à la fois de congestion de trafic liée aux déplacements domicile/travail et au manque d'animation urbaine autre que commerçante et diurne. Fort-de-France fait l'objet depuis quelques années de réhabilitations qui marquent désormais de façon plus positive ses paysages urbains : réhabilitations architecturales, requalifications d'espaces publics, renouvellement urbain, reconquête entamée du bord de mer, …



Les pentes urbanisées de Fort-de-France : bloc-diagramme général



Les pentes urbanisées de Fort-de-France: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Des pentes urbaines spectaculaires tournées vers la baie de Fort-de-France**



Le centre-ville de Fort-de-France vu depuis la baie. Un site urbain et maritime remarquable.



Vue sur les pentes de Fort-de-France, depuis le Sacré-Cœur de Balata.



Vue sur Fort-de-France depuis Fantaisie, RD 48.



Navettes à Fort-de-France. L'existence de transport maritime, outre ses vertus de transport en commun agréable et efficace, contribue énormément à valoriser Fort-de-France dans son rapport au grand paysage, par les vues offertes.

De Schoelcher au Lamentin, remontant jusqu'à Balata et aux environs de Saint-Joseph, l'urbanisation de Fort-de-France occupe les basses pentes des Pitons du Carbet, tournées vers la baie. La ville s'affiche ainsi de façon lisible dans le grand paysage maritime. Inversement, au hasard d'un détour de rue, elle ouvre de belles vues dominantes sur la mer.

• Une ville contre nature



Les abords durs de la rivière Madame. Fort-de-France s'est bâtie et battue contre l'eau tout au long de son histoire.



Le centre-ville de Fort-de-France, bâti en partie sur la mer, au ras de l'eau.

A la lutte contre l'eau s'ajoutent les séismes, les cyclones et les incendies. Plusieurs fois détruite et reconstruite, comme les autres villes des Antilles, Fort-de-France se trouve dépourvue de patrimoine très ancien.

Les cyclones de 1839 et 1891, les tremblement de terre de 1771 et 1839, les incendies de 1766, 1837 et 1890, provoquent chaque fois un processus de reconstruction et de densification, au moins pour le centre colonial : après le tremblement de terre de 1839, le canal de la Levée est comblé pour aménager un boulevard (Général De Gaulle) ; le cyclone de 1891 détruit une grande partie de la ville, reconstruite . C'est de cette reconstruction que datent le marché, la cathédrale et la bibliothèque Schœlcher.

De fondation aussi ancienne que Saint-Pierre, Fort Royal tient son origine des fortifications mises en place en 1639 par Dyel du Parquet sur le rocher qui domine la baie du Cul de sac Royal, mouillage meilleur et plus sûr que Saint-Pierre. Pour des raisons militaires et stratégiques, la création de la ville est projetée sur la petite plaine de mangrove au pied de l'éperon du fort Saint Louis. Cependant, ces terres lagunaires et marécageuses ne sont pas favorables à l'urbanisation. Le bourg restera longtemps malsain, prétexte pour les planteurs et les négociants de Saint-Pierre à refuser de s'installer à Foyal. Aussi, les plans de 1700, 1726, 1761, 1774 et 1783 n'ont de cesse d'organiser la lutte contre l'eau qui inonde régulièrement la ville. Prolongeant le damier origine vers le nord, chaque extension s'opère en comblant les canaux du plan précédent et en réalisant de nouveaux travaux de canalisation et de drainage.



Bibliothèque Schoelcher à Fort-de-France. Un patrimoine architectural d'autant plus précieux qu'il est rare, du fait des destructions par incendies, séismes et cyclones.

- **Damier et labyrinthe, « en-ville », « lakous », lotissements et grands ensembles : des quartiers multiples et très contrastés, témoins d'une géographie et d'une histoire mouvementées**



Vue d'ensemble des quartiers de Fort-de-France vus depuis la baie.



Vue d'ensemble sur Fort-de-France, centre-ville, littoral et pentes.

L'histoire de Fort-de-France est chaotique et non linéaire. Fondée pour des raisons militaires à la fin du XVIIe siècle, elle n'évolue longtemps que lentement, concurrencée par Saint-Pierre et contrainte par son site. A partir milieu du XIXe siècle, trois événements accélèrent sa transformation et livrent aujourd'hui une kyrielle de quartiers aux paysages complexes et très contrastés.

- ***Au milieu du XIXe siècle,*** la concentration des usines sucrières et le déclin des plantations comme entités autonomes favorisent le développement urbain. Avec l'abolition de l'esclavage apparaissent en ville « des quartiers auto-construits et spontanés de forme organique, déclinaison urbaine et labyrinthique des lakous ruraux : au nord et à l'est du centre colonial comme le quartier dit de «Coolie ville», au bas du morne Pichevin ou au nord de la Levée, sur l'habitation Crozant régulièrement démembrée et selon des formes plus organisées ». (*Laurent Charré et Albert Flagie)*

Dans le même temps le centre colonial se densifie et des quartiers résidentiels périurbains émergent, habités par les familles Békés et quelques grands marchands puis par la bourgeoisie mulâtre.

L'adduction des eaux de Didier, avec la route qui y mène, améliorent l'organisation de la ville. Le morne Pichevin est en partie arasé, donnant ainsi naissance à un nouveau quartier populaire. L'assèchement des Terre Sainvilles est projeté sans suite immédiate.

-Au tournant du XXe siècle, la destruction de Saint-Pierre, première ville de l'île en 1902 avec 30 000 habitants dont 19 000 habitants proprement urbains (contre 23 000 habitants sur Fort-de-France dont 7 000 en ville), provoque par contrecoup un afflux de réfugiés sur Fort-de-France qui accroissent la ville sans plan préétabli. La disparition de Saint-Pierre « jette une cohorte de réfugiés, principalement ruraux, fuyant les communes sinistrées du nord de l'île et qui iront peupler ces quartiers périphériques de Fort-de-France en s'ajoutant aux effets d'un exode rural naissant » (*Laurent Charré et Albert Flagie).*

La ville doit affronter une rapide et brutale augmentation de population, passant de 25 000 à 43 000 habitants entre 1901 et 1926, soit une augmentation de 72% en 25 ans. Une urbanisation sauvage se développe alors, dont les traces subsistent encore : l'afflux de population est à l'origine des premiers grands quartiers auto-construits de Fort-de-France, qui colonisent les mornes environnant le centre-ville, formant la ceinture des lakous. La ville coloniale devient le centre d'une agglomération de quartiers populaires accrochés aux mornes, et d'autres, plus résidentiels, sur les plateaux.

- ***A partir de 1946***, la départementalisation provoque à nouveau une croissance forte et rapide. C'est aussi la date à laquelle Aimé Césaire accède à la mairie de Fort-de-France et à la députation. Jointe à un exode rural qui s'amplifie et se généralise, cette croissance provoque à Fort-de-France une véritable explosion urbaine sous la poussée des quartiers spontanés et auto-construits. Comme ailleurs dans les Antilles françaises, « la réponse première de l'État français réside d'abord dans le recours aux formes nouvelles du logement de masse issues du mouvement moderne qui répandent la figure du grand ensemble et les processus de décasement brutaux » (*Laurent Charré et Albert Flagie).* Toutefois, Fort-de-France, contrairement à Pointe-à-Pitre, échappe, grâce à l'action de Césaire, à la destruction de quartiers entiers.

De cet héritage tumultueux de l'histoire, imposée sur une géographie puissante et contraignante, Fort-de-France apparaît aujourd'hui comme une ville ségréguée, dans laquelle « les groupes sociaux et ethniques vivent séparés dans des quartiers aux formes totalement étrangères les unes aux autres et simplement juxtaposés sans lien urbain continu. » Des coupures sociales et urbaines se sont mises en place entre chaque typologie des quartiers de Foyal, « où s'opposent damier colonial, lakous et lotissements résidentiels. Chacune de ces typologies identifie usages et populations à une forme urbaine particulière, sans mélange ni liaison. (…) La topographie et les formes du réseau viaire ont contribué à former une image hétérogène et difficilement lisible de la ville, patchwork de typologies d'habitat très différenciées et sans lien, coupé d'espaces libres incertains ou encore ruraux, voire naturels, désarticulé encore par des zones industrielles et commerciales jetées là comme des dominos. » *Laurent Charré et Albert Flagie.*

Le damier régulier



L'En-ville, centre ancien de Fort-de-France, vue dominante.



Rue Victor Sévère ; une des rues du damier régulier du centre-ville de Fort-de-France.


Le centre de Fort-de-France vu depuis les pentes de Fantaisie (RD 48).

Le damier régulier des rues du centre-ville, dessiné dès 1681 par l'ingénieur Descombes sous l'administration de Blenac, a organisé le développement de la ville pendant 200 ans, jusqu'à ce que l'afflux de population, provoqué par la destruction de Saint-Pierre en 1902, le déborde.

Aujourd'hui très commerçant et vivant le jour, le centre-ville de Fort-de-France perd son attractivité le soir en étant déserté des habitants. A ce problème d'animation urbaine s'ajoutent les problèmes récurrents d'image globale du centre et de la ville, de sécurité, de logement et de résorption de l'habitat insalubre, de déplacements urbains et d'engorgement.

Depuis quelques années, le centre fait heureusement l'objet de constants efforts pour en refaire un cœur vivant pleinement urbain : encouragement à la mixité, sécurisation, requalification des espaces publics des rues au bénéfice des piétons, réhabilitation du patrimoine bâti, y compris par la couleur dans l'architecture, reconquête du bord de mer (Savane et Malecon).

Terres Sainvilles

Contrairement aux autres quartiers, le secteur des Terres Sainvilles s'est créé en p rolongeant le damier du centre-ville, à l'initiative du maire de l'époque Victor Sévère, Destiné pour partie à reloger les habitants du quartier auto-construit, dit des «Misérables», il a formé un quartier populaire d'ouvriers et d'artisans.

D'après Laurent Charré et Albert Flagie, « ce nouveau quartier est remarquable aujourd'hui encore en ce sens qu'il accueille des populations relativement modestes dans des formes urbaines et architecturales créoles, proches du damier, denses et continues, en liaison directe et organique avec le centre colonial. Ici, les immeubles de rapport côtoient sans difficulté les cases, plus ou moins durcies et implantées à l'alignement, dans une réjouissante confusion où se maintiennent d'évidentes possibilités de densification de la ville sur elle-même. Bien que très central, le quartier reste un secteur résidentiel à la différence du damier colonial quasi désert et, à ce titre, sa composition sociale et son fonctionnement urbain sont exceptionnels dans les Antilles françaises ».

Les lakous labyrinthiques


Les pentes du morne Tartenson, au-dessus de la Pointe Simon, Fort-de-France.



Colonisation des pentes littorales (Pointe de la Vierge/Pointe des Nègres).

Pour les Foyalais le terme «Fort-de-France» ne désigne que le centre-ville ancien. Les autres parties de la ville sont nommées par leur appellation toponymique : Trénelle, Texaco, Didier,

Sainte-Thérèse, etc. C'est que, à «l'En-ville» des quartiers du centre s'opposent les labyrinthes de lakous, marginalisés et isolés, juste autour du centre-ville. Ces quartiers auto-construits, qui ont fait l'objet d'une progressive durcification au cours des dernières décennies, marquent le paysage urbain en conquérant les pentes des mornes même les plus raides et les plus inconfortables. Dans « Texaco », Patrick Chamoiseau évoque la conquête du quartier auto-construit éponyme. Dans «Le meurtre de Samedi Gloria», Raphaël Confiant rend compte des paradoxes et de la richesse de la vie de ces quartiers. Les plus « spectaculaires » de ces quartiers dans le grand paysage Foyalais sont ceux de Trénelle et Citron, construits à partir de 1958, qui couvrent densément et régulièrement un grand pan de pente, bien visibles depuis le centre-ville comme depuis la rocade. Il faut citer aussi Volga-Plage, qu'Aimé Césaire n'a pas rasé mais transformé, conscient du caractère particulier et identitaire des lakous malgré l'insalubrité de l'habitat.

Pour Laurent Charré et Albert Flagie, « le labyrinthe est constitué d'une unité de base, la ruelle ou l'impasse (la cour ou *lakou*) où s'installent à l'alignement ou presque des habitations, des cases en quasi-mitoyenneté sauf pour laisser place à de fines fentes pratiquement inaccessibles et surtout à des venelles, sans issue en général, juste assez larges pour évacuer le corps d'un mort, elles-mêmes reliées à d'autres venelles perpendiculaires desservant d'autres cases en second rideau. L'ensemble constitue un réseau dense, d'une extraordinaire complexité topologique, s'insinuant au coeur de la ville.(…) Espace resserré et protégé du soleil, offrant des zones d'ombre et de fraîcheur au promeneur, ventilé par la multitude des venelles où l'air se déplace, peu mais sans cesse, entre les façades différemment exposées, régulé encore par les arbres et les plantes qui peuplent chaque jardin et signalent les entrées, le labyrinthe constitue aussi un territoire régi par une cosmogonie particulière qui s'exprime dans des dispositifs symboliques de plantations spécifiques destinées à éloigner de la maison toute intrusion maléfique, esprits et âmes errantes, mauvais sort et sorcellerie. Le labyrinthe se présente donc comme un espace de protection contre les agressions extérieures. Il est comme le damier un espace pourvu de propriétés tactiques, défensives cette fois. »

Cette « mangrove urbaine », métaphore développée par Serge Letchimy et racontée par P. Chamoiseau dans son roman « Texaco », ont contribué à une réhabilitation attentive et en douceur de ces quartiers, théorisant et popularisant les pratiques de la municipalité de Fort-de-France sous l'impulsion d'Aimé Césaire.

Les quartiers résidentiels et les lotissements



Les plateaux qui dominent le centre-ville et le littoral, plus favorables à une urbanisation planifiée en lotissements. Fond Rousseau vu depuis Case Navire (Schoelcher).



Patrimoine architectural à Didier.



Les quartiers résidentiels, sur pente moins forte, offrent une ambiance végétale plus douce et plus fraîche.



En limite amont de Fort-de-France, la force de la présence végétale dans le paysage urbain. Balata.

Les quartiers résidentiels se sont surtout développés sur les plateaux, grâce à l'air, moins étouffant que dans l'en-ville, mais aussi grâce à la planéité, suffisante pour permettre des opérations de lotissements réguliers et planifiés.

Après la période de forte croissance des secteurs centraux de l'agglomération foyalaise sous la pression des quartiers spontanés, le mouvement de création de banlieues résidentielles, à peine engagé avant la guerre par les Békés et la bourgeoisie mulâtre, se répand et se banalise pour répondre à la demande des classes moyennes en pleine expansion, surtout depuis les années 1970-1980.

« À la manière des processus observés en métropole un peu plus tôt, le même mythe de la maison individuelle et du retour à la campagne comme moyen d'échapper à l'inconfort et à l'insécurité des villes va conduire les classes moyennes à s'installer progressivement à l'extérieur de l'agglomération, et même de la conurbation créée avec Le Lamentin, autour des bourgs où se multiplient les lotissements et aussi un peu partout dans les communes rurales dans un mouvement de mitage du paysage pour finir par mettre en place une seconde couronne, et parfois une troisième couronne, physiquement détachée mais fonctionnellement dépendante de la conurbation. » *Laurent Charré et Albert Flagie.*


Ravine Touza depuis Haut-Didier.


La Rivière Fond Nigaud, entre Case Navire et Plateau Fofo (Schoelcher).

Entaillés profondément par les ravines, les plateaux urbanisés côtoient des linéaires d'espaces de nature difficilement accessibles mais ouvrant des vues et offrant une présence de verdure en pleine ville. Lorsqu'ils sont traversés par les routes, ils constituent de nettes coupures d'urbanisation, intéressantes pour la lisibilité du paysage urbain.

Les grands ensembles des années 1960 - 1970


Les grands ensembles, qui s'imposent dans le paysage Foyalais. Vue depuis les darses du port, Fort-de-France.

Dillon, Floréal, Bon Air à Fort-de-France, Batelière à Schoelcher, forment des grands ensembles caractéristiques des années 1960-1970. Ils présentent des travers propres à l'urbanisme de l'époque : en rupture forte avec le contexte, ils s'imposent fortement dans le grand paysage urbain. Mais surtout ils apparaissent coupés du reste de la ville, isolés, dépourvus d'aménagements paysagers et de plantations de qualité, envahis de stationnements.


Le grand ensemble de Dillon, vu depuis la rocade.

- **Une rocade violente et spectaculaire, en ville et sur les pentes**



Arrivée sur Fort-de-France par l'A1, au droit de Dillon.



Le quartier Fond d'Or (pentes du Morne Desaix), dominant la rocade. Fort-de-France.





La coupure imposée par la rocade oblige à des franchissements piétonniers peu confortables.



La rocade à son arrivée sur la rivière Madame
Sinuant sur les fortes pentes qui dominent le centre-ville, la rocade de Fort-de-France, ouvre des vues spectaculaires sur la ville en même temps qu'elle s'impose avec brutalité au travers des tissus habités..

- **Des entrées de villes conquises par l'urbanisation commerciale**



Sortie de Fort-de-France par l'A1.

Zones d'activités et galeries commerciales se sont développées très brutalement à partir des années 1980-1990, colonisant les abords de la RN 1 entre Fort-de-France et Le Lamentin, prolongées même vers Ducos, mais gagnant aussi vers Schoelcher.

« Ce paysage anti-urbain est d'autant plus prégnant qu'aucun soin n'est apporté à la lisibilité du tracé urbain, à la qualité des réseaux, en particulier le maillage viaire et les stationnements en mauvais état, aux aménagements paysagers et à l'intégration de bâtiments qui relèvent plus du hangar amélioré dont on aurait jeté une poignée comme des morceaux de sucre que d'une quelconque architecture. »

« Ces galeries sont surtout le signe inquiétant pour l'avenir urbain de la Martinique de l'acclimatation, réussie plus qu'ailleurs en France, des pires formes de la ville dite émergente, où les classes moyennes martiniquaises oublient tout à la fois leur histoire et leur climat, leurs concitoyens, leurs paysages et leur ville. » *Laurent Charré et Albert Flagie.*

LE CENTRE-VILLE : poursuite de sa réhabilitation urbaine du bâti et des espaces publics, maîtrise de la circulation voitures au bénéfice des piétons et des transports en commun



Le centre commerçant Perrinon récemment aménagé en cœur de ville.



Rue de la République, en partie piétonnisée.



Rue du centre-ville, réaménagée au bénéfice des piétons.

Le bord de mer Foyalais : poursuite de sa remise en valeur urbaine, préservation des mangroves résiduelles, remise en lecture des points de vue et perspectives sur la mer, amélioration de l'accessibilité



Le grand paysage de la baie est l'élément fédérateur de l'agglomération Foyalaise, son tropisme naturel et culturel. D'où l'importance de l'enjeu que représentent les aménagements de réappropriation des bords de mer. Ici le Malecon au débouché de la Savane, réaménagé.



Bord de mer envahi de voitures, Fort-de-France.



Bord de mer du cœur de ville, déqualifié par l'envahissement des voitures.

Le bord de mer de Schoelcher : intensification



Schoelcher bord de mer, une intensification potentielle, à examiner dans le cadre de la Loi Littoral.

La circulation piétonne : requalification complète des espaces publics au bénéfice des piétons





Des trottoirs impraticables qui découragent toute pratique piétonne dans la ville, même pour les courtes distances. Fort-de-France.



Cas de rue sans place pour le piéton. Fort-de-France, quartier Sainte-Catherine.



Rares et précieux exemples de circulations piétonnes urbaines, Fort-de-France.

Les quartiers des mornes : poursuite de leur réhabilitation, préservation de l'imbrication avec le végétal



Trénelle, un quartier où s'imbrique bâti et végétal.

Les liaisons interquartiers : créations, suppression des coupures physiques, requalification des transitions, lisières, interfaces



Des liaisons physiques à créer ou à requalifier entre les quartiers. Ici Trénelle vu depuis le centre-ville.

L'urbanisme végétal : préservation et renforcement du végétal dans les parcelles habitées, maîtrise qualitative des clôtures, des soutènements.



Importance du végétal pour qualifier les paysages urbains habités des pentes (Saint-Joseph).



Problème de durcissement du paysage habité : espace public déqualifié par la minéralisation : voie, bas-côtés, clôtures, soutènements. Vers Balata.

La nature en ville, les bords de l'eau : réhabilitation paysagère, ombrage, accessibilité et appropriation par les habitants



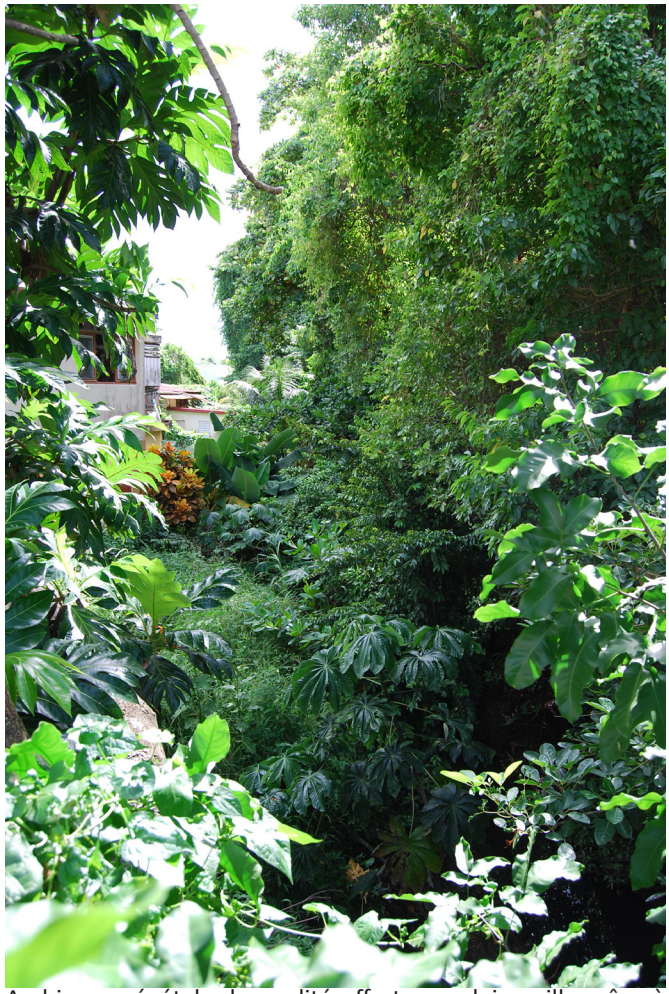
Un ruisseau canalisé sans ménagement dans les pentes de Fort-de-France.



Problème d'urbanisation en fond de rivière (Rivière Case Navire).



Cas d'abords de rivière en ville, à revaloriser en parc public. Fort-de-France.



Ambiance végétale de qualité offerte en pleine ville grâce à la rivière (entre Sainte-Catherine et Clairière, Fort-de-France).



Les rivières constituent les parcs naturels urbains de Fort-de-France, à valoriser comme tels. Ici la rivière Case Navire..



Des fonds de ravines à revaloriser dans des dispositions plus douces (parcs naturels urbains). Ici terrains sportifs aux abords peu avenants, Rivière Case Navire (Schoelcher).



Les pointes littorales ont vocation à devenir des parcs naturels publics urbains. Ici Madiala (batterie Sainte-Catherine) et l'ouverture sur le littoral et les pentes de Schoelcher.

Les ouvertures visuelles et points de vue : identification et mise en valeur



Cas de vue à revaloriser par suppression des réseaux aériens envahissants.



Cas de vue dévalorisée par les publicités, route de la Trace, arrivée sur Fort-de-France.



Une vue à revaloriser dans un virage.



Autre cas de vue à valoriser, depuis les hauts de Trénelle.



Ouverture sur les pitons du Carbet, depuis Plateau Fofo (Schoelcher).

La rocade : réduction de l'effet de coupure, « digestion » de la route par la ville, voire reconversion en boulevard urbain



La rocade à travers les tissus bâtis de Fort-de-France, vue d'ensemble.

Les entrées de ville : requalification paysagère et architecturale



Entrée de ville de Fort-de-France à requalifier, côté Schoelcher.



Sortie de Fort-de-France par l'avenue Maurice Bishop (RN1), dévalorisée.



Urbanisation commerciale sans qualité paysagère et architecturale, Schoelcherr.



Urbanisation commerciale linéaire, sortie de Fort-de-France par l'A1, ZI des Mangles (le Lamentin).

Le patrimoine architectural des cases et des jardins : identification et protection



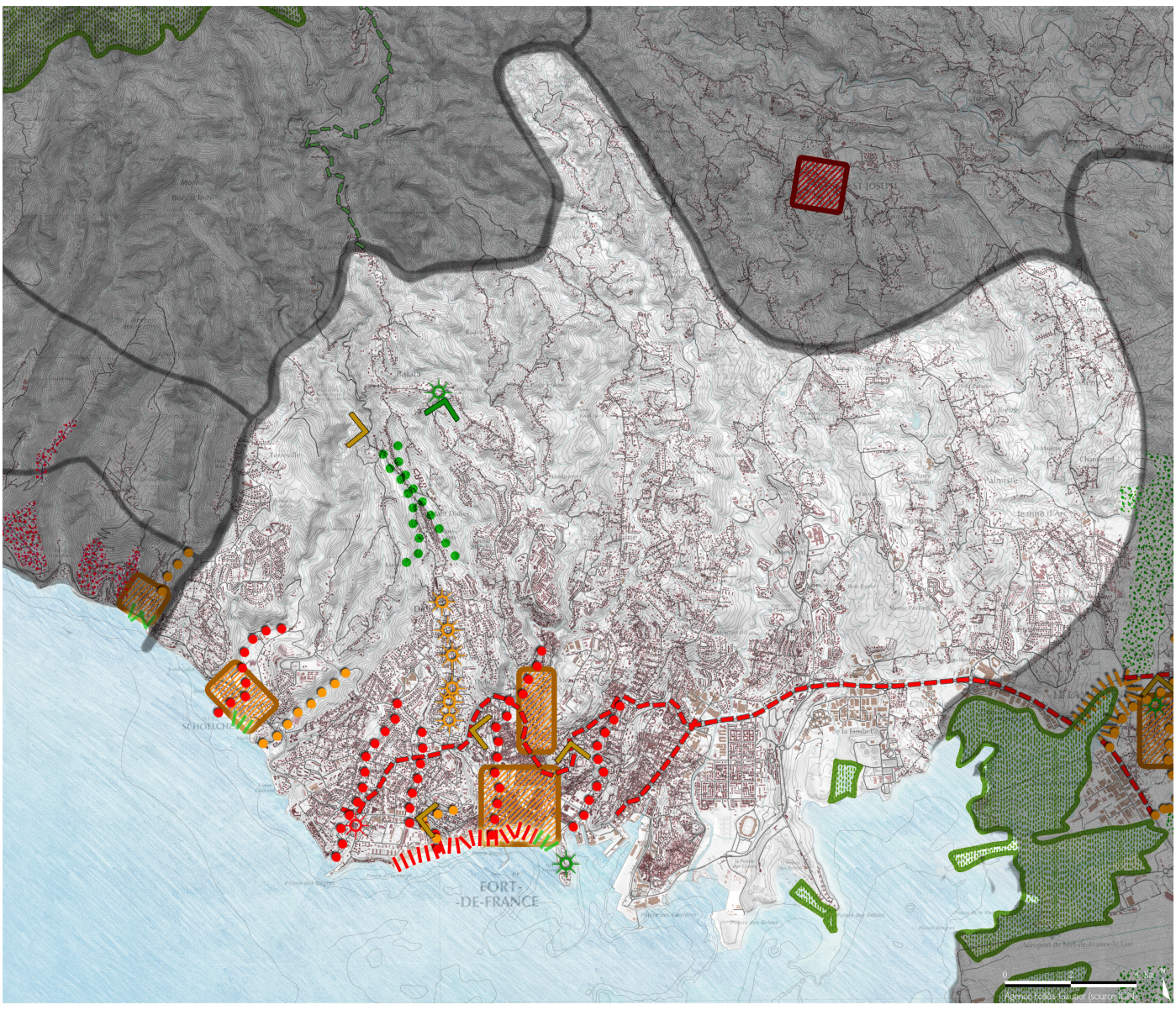


Exemples de maisons à caractère patrimonial, précieuses pour la valorisation du paysage urbain.


SL1

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

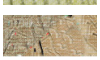

Forêt


Mangrove

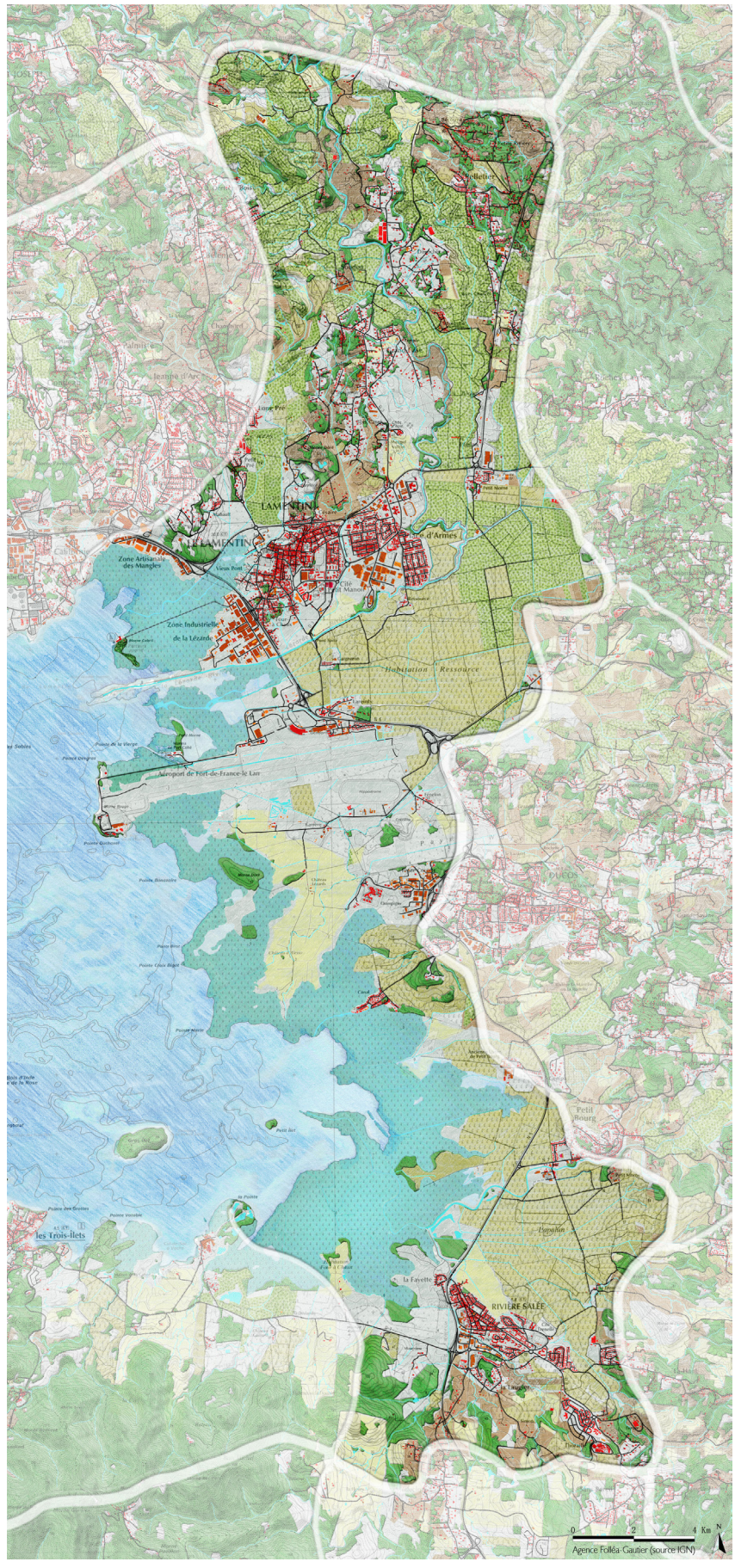

prairie


bananeraie


canne à sucre

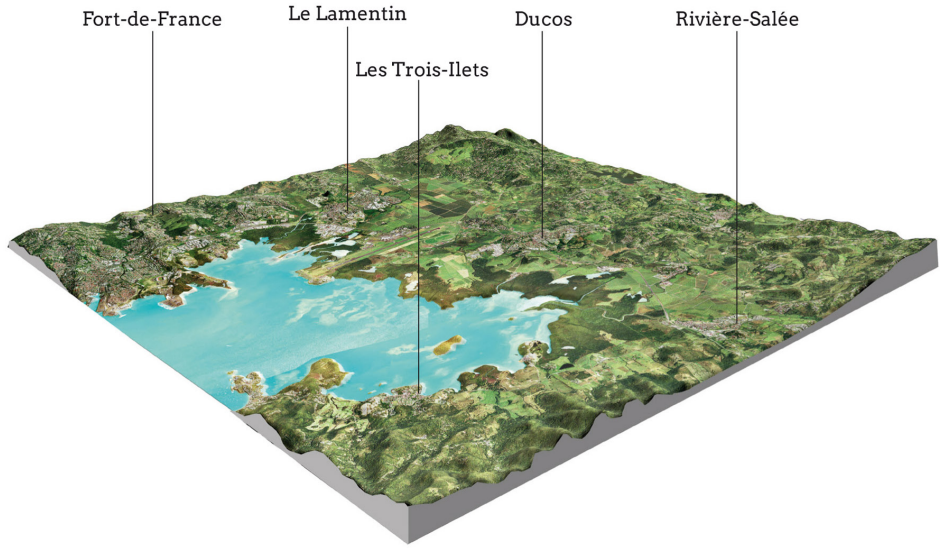

essentiellement agricole

3.2. La plaine du Lamentin

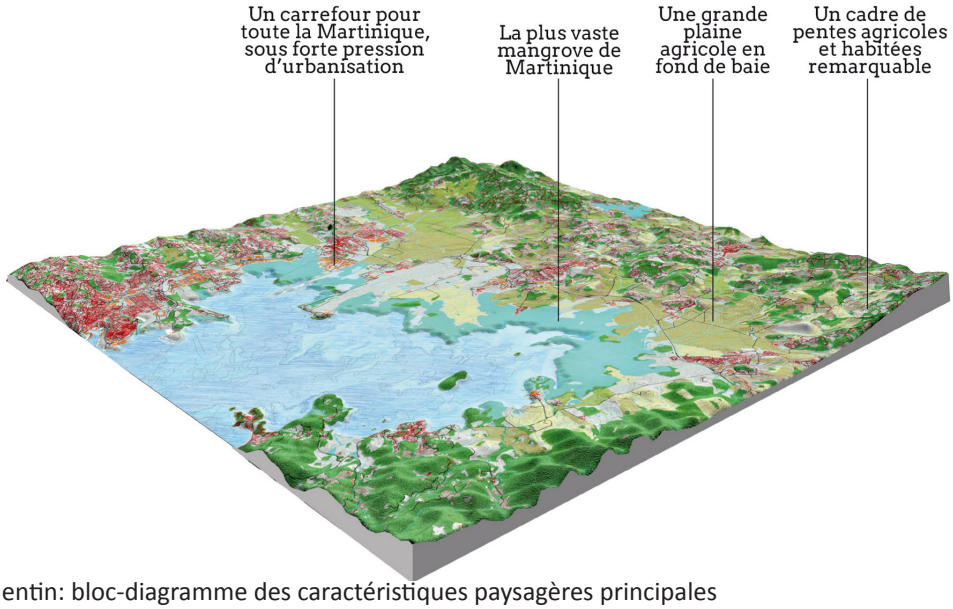


Situation

Au fond de la baie de Fort-de-France, la grande plaine du Lamentin est majoritairement occupée par les grandes cultures de canne et de bananiers, qui profitent des seuls grands espaces plans de l'île. Elles sont cadrées par les pentes des mornes du sud à l'est et frangées par la plus grande mangrove de la Martinique à l'ouest. La position centrale de la plaine dans l'île, la proximité de l'agglomération Foyalaise, la présence de l'aéroport et la bonne desserte routière distribuant les flux dans toutes les parties de l'île (A1, RN 1, RN 6, RN 7, RN 5 et RD 7), en font progressivement un carrefour soumis à forte pression d'urbanisation. Les villes du Lamentin, de Ducos et de Rivière-Salée, positionnées sur de modestes reliefs qui dominent la plaine, grossissent ainsi de jour en jour, marquées par le bâti d'habitation d'une part, par les zones industrielles et d'activités d'autre part.



La plaine du Lamentin : bloc-diagramme général



La plaine du Lamentin: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une grande plaine agricole en fond de baie, drainée par la Lézarde**



La plaine agricole du Lamentin, vue depuis le carrefour RN 5/RN6. Un des rares grands espaces plats de la Martinique.



La plaine agricole du Lamentin, ici cultivée en canne, vue depuis Cocotte (Ducos).

- **La plus vaste mangrove de Martinique**



Le fond de la baie de Fort-de-France, vu de la mer : la plaine agricole est invisible, la mangrove réduite à un mince filet sombre au ras de l'eau. La toile de fond des pentes des mornes apparaît nettement.



La mangrove vue du quartier du Canal, Ducos.



La mangrove du Lamentin, détail.

- **Un cadre de pentes agricoles et habitées remarquable**


Les pentes qui cadrent la plaine du Lamentin sont sensibles, très perceptibles par exemple depuis l'A1.


Les belles pentes agricoles qui dominent la plaine, avec l'urbanisation perchée en amont : vue depuis la RN1sur Roches Carrées/Sarrault.


Les pentes bien perceptibles en rebord de la plaine, perspective depuis la RN 6.


Les pentes bien perceptibles qui font l'écrin de la plaine. Vue depuis la RN 5, Ducos.

- **Le Lamentin, Ducos, Rivière-Salée : des sites bâtis précis remarquables, s'ouvrant sur la plaine et la mangrove**



Le beau site bâti de Ducos, accroché sur les pentes et dominant la plaine. Vue depuis la RN5.

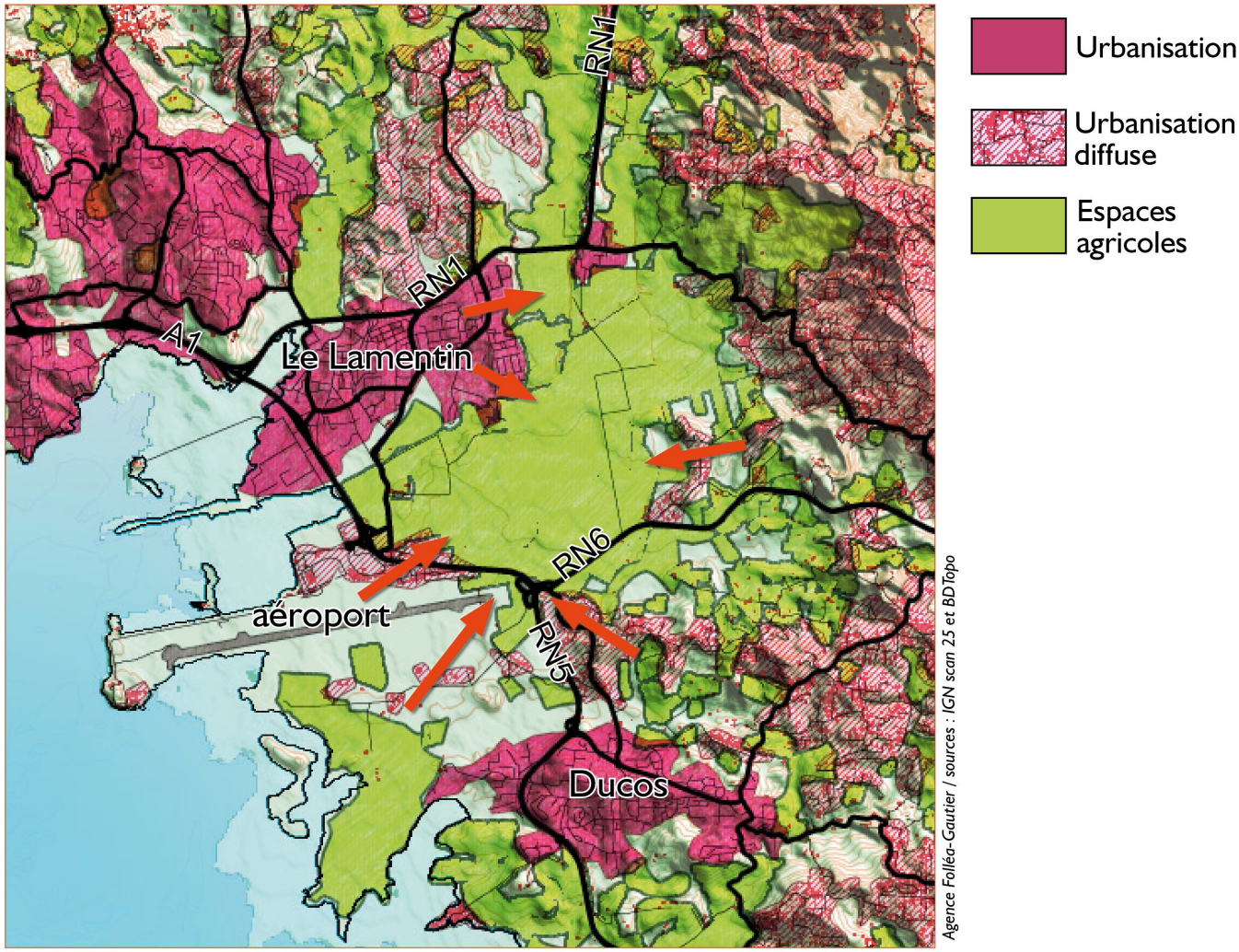


Le site du Lamentin, sur une légère émergence qui domine la plaine.

« Il est (...) intéressant de s'attarder sur la façon dont le bourg du Lamentin s'inscrit dans le territoire en suivant le cours et la coulée de la Lézarde. Il est implanté d'une façon bien spécifique dans le territoire, tourné vers la mangrove. Ce lien à la mangrove est encore très visible et très fort dans la façon dont le paysage est construit, dont l'église est posée dans ce site et dont la mairie est tournée vers cette mangrove. Je suis également touchée par le fait que les infrastructures contemporaines, notamment les infrastructures routières et la création de zones d'activités très importantes sur ce secteur, font que peu à peu ce lien à la mangrove s'efface et que le Lamentin tourne le dos à cette mangrove qui pourtant est un fabuleux réservoir de biodiversité. C''est aussi un lieu de vie que je trouve important et intéressant de retrouver et de reconnaître ».

Graziella Barsacq, paysagiste conseil de la DEAL
Colloque organisé par la DIREN « Terre Martinique, jardin insulaire : Quel paysage pour demain ? » Décembre 2007

- **Un carrefour pour toute la Martinique, sous forte pression d'urbanisation**



La plaine du Lamentin constitue un véritable carrefour routier pour toute la Martinique. Ses espaces plats facilement urbanisables la rendent accueillante pour les zones d'activités. Enfin la présence de l'aéroport renforce la pression d'urbanisation sur une des plaines les plus fertiles de Martinique.

LA PLAINE AGRICOLE : protection contre l'urbanisation, identification et préservation des structures végétales arborées (bouquets de cocotiers, bois et bosquets, …) ; identification, préservation et valorisation paysagère de l'organisation hydraulique (rivières, canaux et liens avec la mangrove, …), maintien de coupure verte avec Fort-de-France.



La plaine du Lamentin vers Ducos. Importance des structures végétales pour animer les étendues agricoles.

LES CENTRES VILLES DU LAMENTIN, DE DUCOS, DE RIVIÈRE SALÉE : intensification, réhabilitations architecturales, requalification des espaces publics au bénéfice des piétons.



Rivière-Salée, un centre-ville à requalifier et intensifier.



Réseaux aériens envahissants à enterrer. Le Lamentin.



Des rues à redonner aux piétons. Le Lamentin.



Des rues à redonner aux piétons, Ducos.

Les espaces agricoles de proximité (Ducos, Rivière Salée) : préservation, valorisation en circuits courts, jardins familiaux, et promenades de tours de ville



Exemple intéressant d'espace agricole de proximité, à Ducos.

Les bords de canaux et de rivières : valorisation paysagère et environnementale



Les bords de la rivière Salée à Petit-Bourg : valorisation paysagère comme espace naturel de proximité pour les habitants.

Les bords du canal du Lamentin au Lamentin : revalorisation en parc public



Les bords de la Lézarde, quartier Place d'Armes.







Au pied du centre-ville du Lamentin, des espaces de nature à revaloriser en parc urbain : plaine du canal du Lamentin.

La mangrove : protection, valorisation pédagogique et environnementale, mise en valeur paysagère et culturelle des liens et usages anciens entre mangrove et plaines cultivées : canaux, anciennes poteries, habitations, … ; maintien de coupure verte avec Fort-de-France.



Un accès à la mangrove et à sa découverte par canoë. Le Canal, Ducos.



Le quartier du Canal, à Ducos, établi dans la mangrove, mérite une valorisation paysagère pour renforcer sa qualité : réduction des surfaces minéralisées, préservation des dégagements sur la mangrove, organisation de l'accueil des visiteurs, …

Les abords de l'A1/RN5 et RN 1 : identification et protection des vues lointaines majeures, protection des rives des routes contre l'urbanisation, en instaurant une mise à distance conséquente de l'urbanisation (zone non aedificandi), revalorisation paysagère des emprises et ouvrages routiers, requalification architecturale et paysagère des « vitrines » d'activités



Problème d'urbanisation d'habitat trop proche de la RN 5, Ducos.



Problème d'urbanisation d'habitat trop proche de la RN 5, Ducos.



L'image peu avenante de la ZI de la Lézarde, vue de l'A1. Le Lamentin.



Problème de zone d'activité sans qualité, bord de la RN6, ZA de Bois Rouge (Ducos).



Ouvrages routiers peu avenants, RN 5, Ducos.

Les zones industrielles et d'activités : requalification paysagère et architecturale



L'image peu avenante de la ZI Petite Cocotte, Ducos.


La ZI de la Lézarde à revaloriser.



L'image peu avenante de la ZA de Rivière Salée, RN 5.

LES PENTES : préservation des horizons de la plaine et de la baie, en maîtrisant l'urbanisation, identification et valorisation des perspectives depuis les secteurs habités, préservation du végétal en accompagnement de l'urbanisation





Problèmes d'urbanisation trop présente dans le paysage de la baie de Fort-de-France : manque d'imbrication avec le végétal, absence de couleur, répétitivité des formes architecturales.





Erreurs d'urbanisation de volumes bâtis d'activités dans les pentes, inadaptés. Vue depuis la RN 5, Ducos.



Exemple de perspective de qualité sur les pentes depuis Le Lamentin, à identifier et à préserver. Quartier Place d'Armes.



Un exemple d'urbanisation récente en logique avec le site : perchée et préservant la plaine en contrebas, avec une lisière plantée en interface bâti/espaces agricoles. Cocotte, Ducos.



Les beaux horizons de la plaine vers Rivière Salée, vus depuis la RN 5.

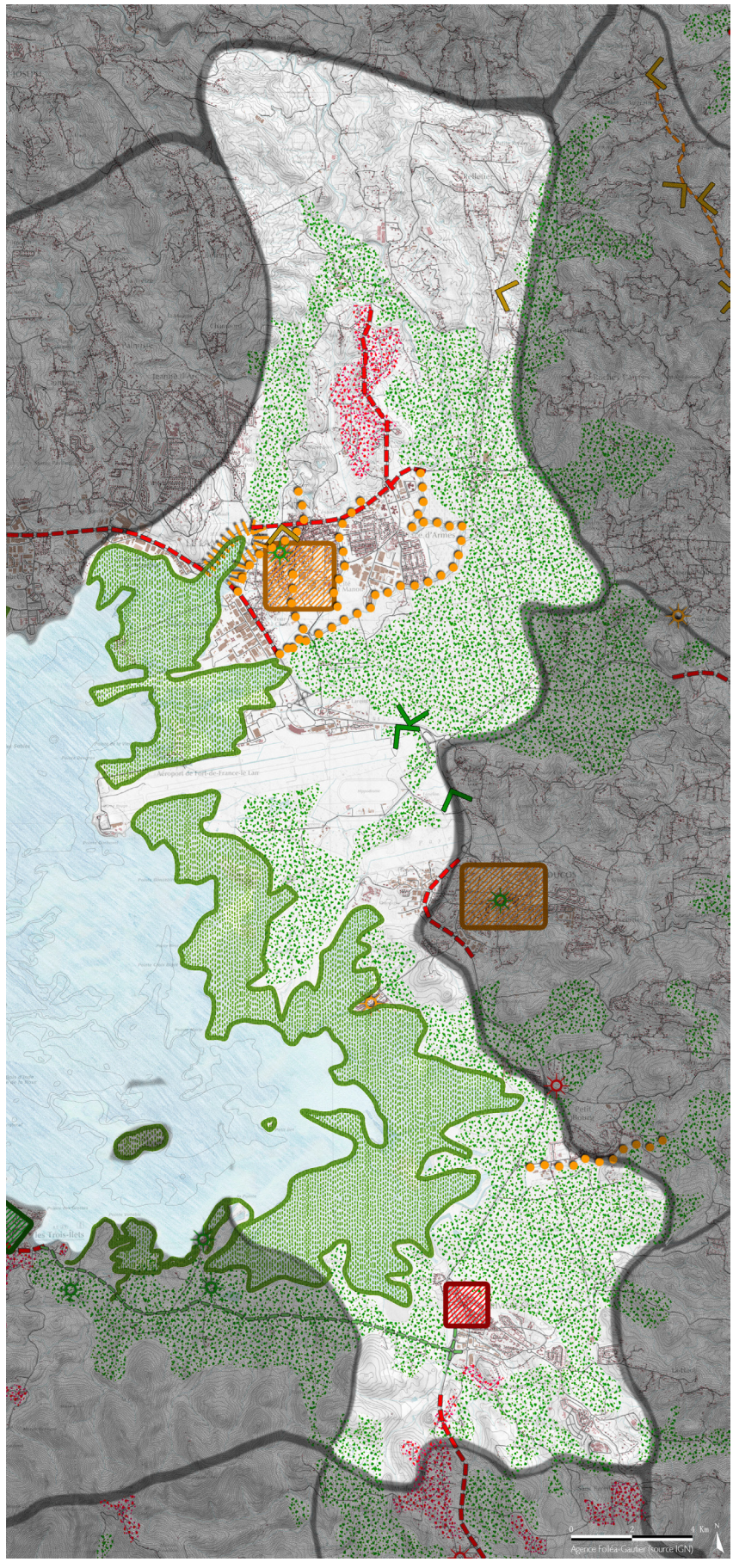
Le secteur Grand Case : confortement de la centralité, préservation des espaces agricoles contre l'urbanisation diffuse, préservation des abords de la RD 3 contre l'urbanisation linéaire



Problème d'urbanisation linéaire au fil de la RD 3, Grand'Case/Jolimont/Bois Carré, commune du Lamentin.

CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



Légende


habitat


activité

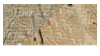

Forêt


Mangrove

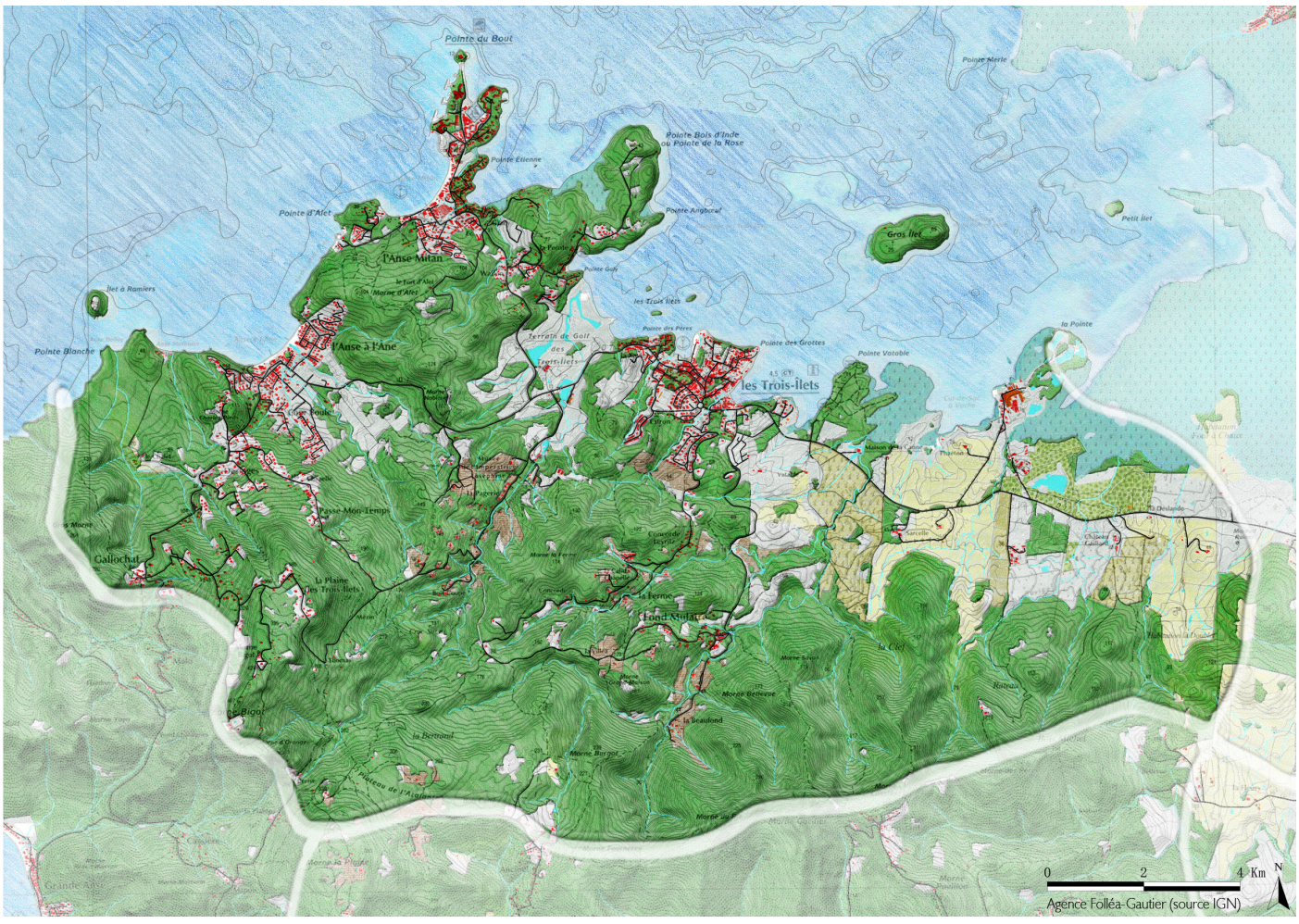

prairie


bananeraie

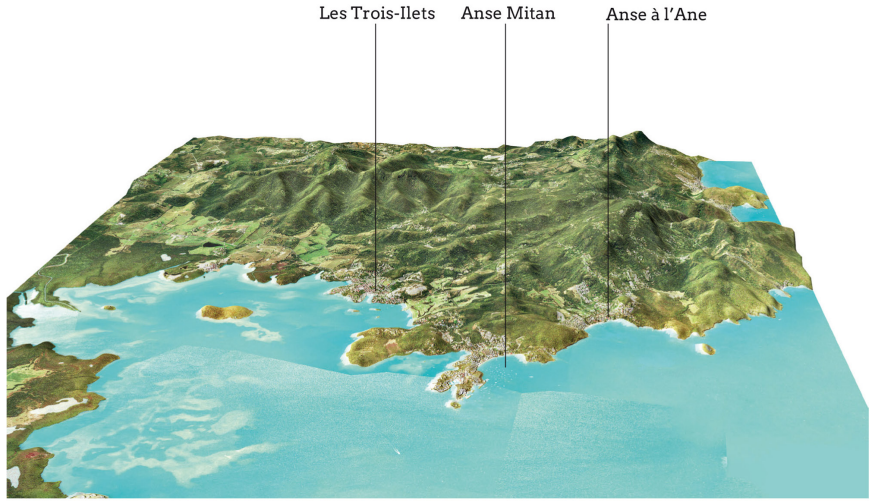

canne à sucre


essentiellement agricole

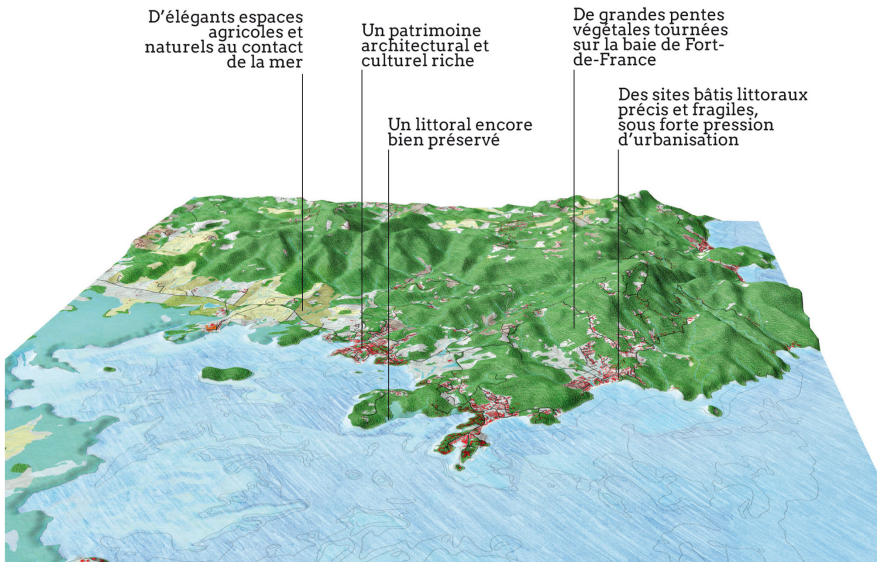
3.3. La côte des Trois-Ilets



Fermant la baie au sud, la côte des Trois-Ilets fait face à l'agglomération Foyalaise, à laquelle elle est reliée par des bateaux-navettes. Ainsi raccordée de façon efficace tout en étant aux portes des plages de la côte des Anses d'Arlet et du Diamant, le secteur des Trois-Ilets reçoit aujourd'hui une pression d'urbanisation qui se lit dans le paysage, les pentes et les pointes (Pointe du Bout) étant progressivement colonisées à partir des centres blottis dans les anses (Anse à l'Ane, Anse Mitan, Les Trois-Ilets). De beaux espaces agricoles en pentes douces se maintiennent autour des Trois-Ilets, frangés en partie par la forêt littorale et la mangrove, et ponctués d'un riche patrimoine culturel.



La côte des Trois-Ilets: bloc-diagramme général



La côte des Trois-Ilets: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **De grandes pentes végétales tournées sur la baie de Fort-de-France**



Les pentes des Trois-Ilets constituent l'horizon de Fort-de-France. Elles sont donc très sensibles dans le grand paysage. Vue depuis Fort-de-France.



De trop rares vues sont offertes depuis les espaces publics des pentes vers la baie de Fort-de-France. Ici une ouverture visuelle depuis la RD 7, hauteurs d'Anse à l'Ane.

- **D'élégants espaces agricoles et naturels au contact de la mer**



Des vaches regardant la baie de Fort-de-France.



Les beaux espaces agricoles des Trois-Ilets, en pente douce vers le littoral.

- **Un littoral encore bien préservé, offrant des espaces de nature accessibles**



Le littoral vu depuis le village de la Poterie.



Forêt de Vatable. La pointe Vatable est couverte d'une forêt domaniale plantée par les forestiers et ouverte au public. Elle est composée principalement de mahogany petites-feuilles (Swietenia mahogani) et de pins caraïbes (Pinus caribea). Plus ponctuellement se rencontrent des tecks (Tectona grandis), des raisiniers grandes feuilles (Coccoloba pubescens), des eucalyptus, …



La pointe de la Rose vue depuis Les Trois Ilets : espace de nature précieux à préserver et rendre accessible.


Champs de canne en pente douce vers la baie, à proximité du village de la Poterie.

- **Un riche patrimoine culturel**


La maison de la canne, les Trois Ilets.


L'habitation Vatable.


Le village de la Poterie.


La route des Trois-Ilets (RD 7), plantée de flamboyants.

- **Les Trois-Ilets : un bourg au patrimoine particulièrement riche, qui a su garder son caractère malgré la pression d'évolution**



Le patrimoine architectural et urbain des Trois-Ilets, marqué par le rouge des tuiles et de la brique, qui contribue à sa personnalité.

- **Des sites bâtis littoraux précis et fragiles, sous forte pression d'urbanisation**



Navette vers la Pointe du Bout. Bien desservie par les navettes maritimes, la côte des Trois Ilets est attractive pour le développement de l'urbanisation résidentielle.



L'urbanisation de Pointe du Bout et Anse Mitan. Vue de Fort-de-France.



L'urbanisation de l'Anse à l'Ane. Vue de Fort-de-France.



Le site des Trois Ilets. Bien qu'occupant une pointe, le site est de qualité grâce au végétal qui accompagne le bâti et qui tempère sa présence dans le paysage littoral.





Anse à l'Ane, vue générale depuis le ponton : une urbanisation sertie dans son écrin végétal de pentes.



Le site de Pointe du Bout, vue depuis la baie de Fort-de-France. Des reliefs assez doux et fragiles, à la merci de volumes bâtis hors d'échelle.

L'urbanisation : reconnaissance des sites bâtis et maîtrise stricte des implantations dans ce cadre identifié, préservation des mornes littoraux formant écrin vert.



Problème d'urbanisation indifférente au site bâti, développée à la fois dans les fonds, sur pente et en crête. Les Trois-Ilets.



Erreur d'urbanisation dans la pente. Une seule maison mal implantée peut suffire à dégrader un site



Erreur d'urbanisation à l'Anse à l'Ane : remontée d'urbanisation jusqu'en crête.





Erreur d'urbanisation dans la pente, Anse à l'Ane : la même opération sous trois angles de vue : positionnement trop haut dans la pente, qui affaiblit l'écrin vert d'Anse à l'Ane ; absence d'imbrication avec le végétal, architecture clonée ; grande visibilité dans le site petit de l'anse.



Fragilité du site bâti d'Anse à l'Ane, subissant une remontée d'urbanisation déjà par endroits problématique : il est nécessaire de fixer une altitude maximale d'urbanisation en préservant les crêtes



Problème d'urbanisation linéaire et diffuse dans les pentes, le long de la route ; Anse à l'Ane.



Erreur d'urbanisation jusqu'en crête à l'Anse à l'Ane.

Les espaces agricoles : préservation contre l'urbanisation diffuse



Problème d'implantation de bâti en plein espace agricole, Les Trois Ilets.



De beaux espaces agricoles qui méritent d'être reconnus et préservés contre l'urbanisation diffuse. Les Trois-Ilets, hauteurs du village de la Poterie.

Le patrimoine naturel et culturel : poursuite de sa mise en valeur



Patrimoine bâti à revaloriser dans le centre bourg des Trois Ilets



Un espace d'accueil à valoriser : l'arrivée sur la Savane des esclaves (hauteurs des Trois Ilets).



Problème de friche touristique à résorber, Pointe du Bout.



Stationnements d'accueil à reculer du bord de mer et à requalifier. Pointe du Bout.



Stationnements d'accueil à reculer du bord de mer et à requalifier. Anse Mitan.



Exemple d'espace d'accueil requalifié : le débarcadère aux Trois Ilets.

LES BORDS DE ROUTES : maîtrise de la publicité et des enseignes



Problème d'enseignes multiples au carrefour de la route de Pointe du Bout avec la RD 7.



Problème d'enseignes multiples, Anse à l'Ane.

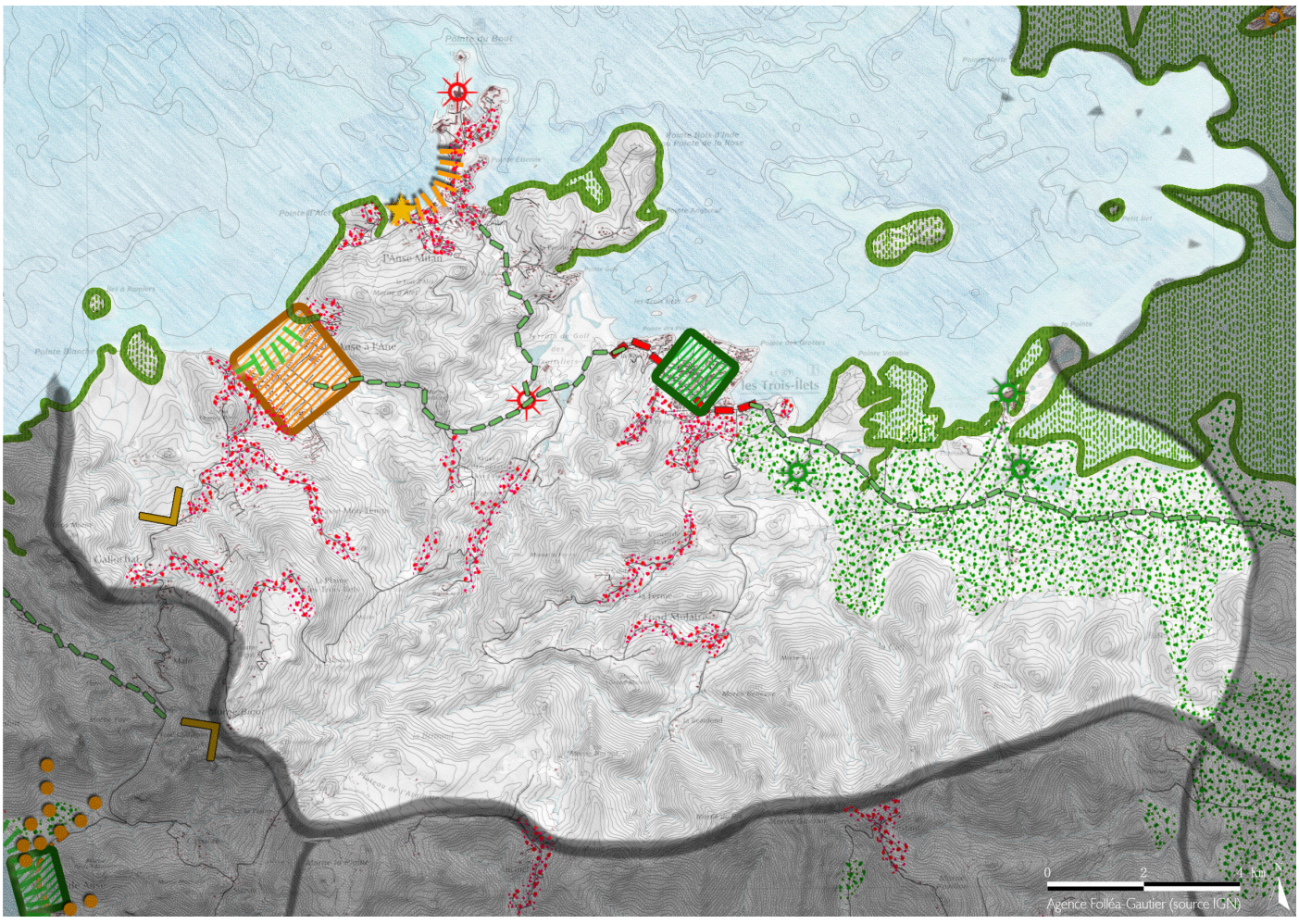


Problème d'enseignes multiples sur la RD 7 aux Trois Ilets.



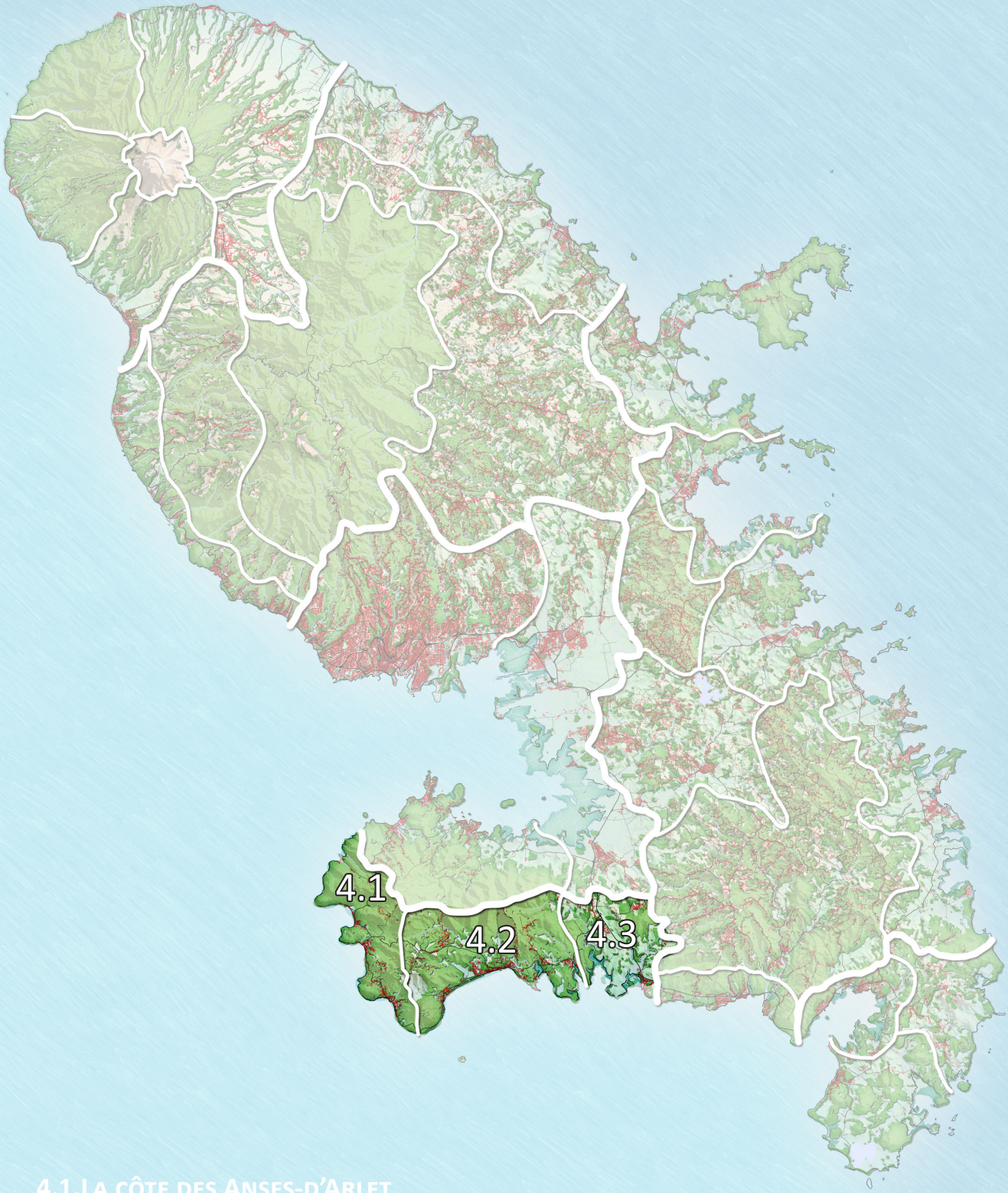
CARTE D'ENJEUX

(Legende de la carte en annexe)



4 La presqu'île du Diamant

Les unités du paysage



4.1.La côte des Anses-d'Arlet

4.2.La côte du Diamant

4.3.La plaine de Trois-Rivières

Legende


habitat


activité

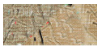

Forêt


Mangrove


prairie


bananeraie


canne à sucre

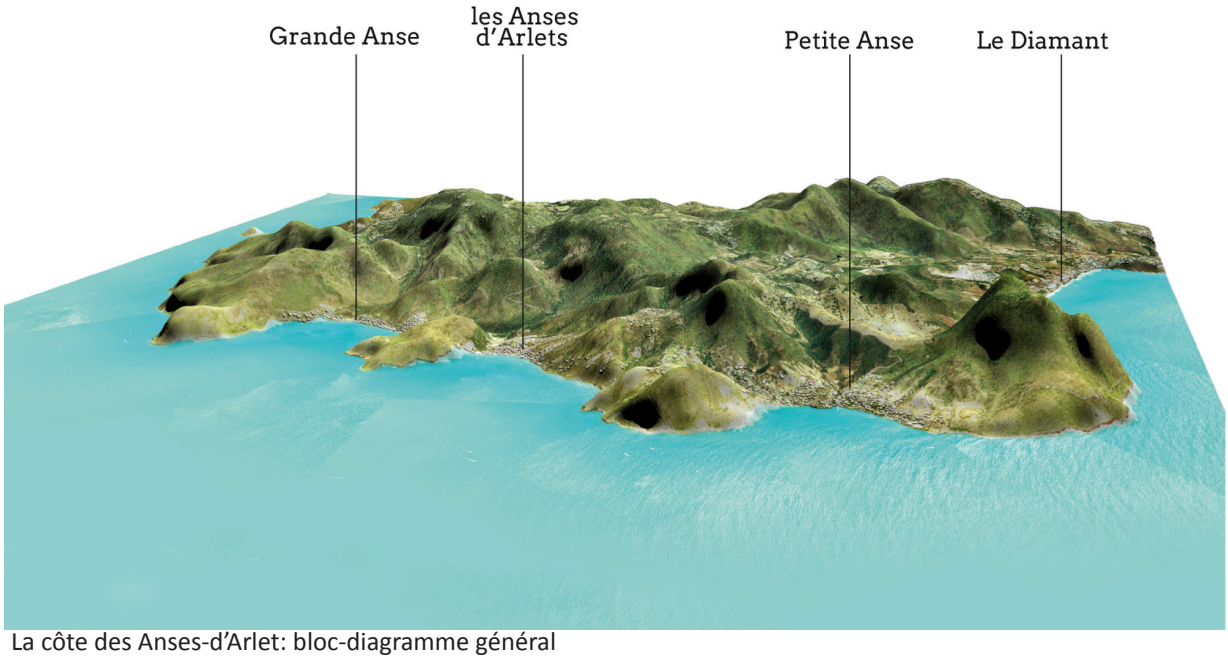

essentiellement agricole

4.1.La côte des Anses-d'Arlet

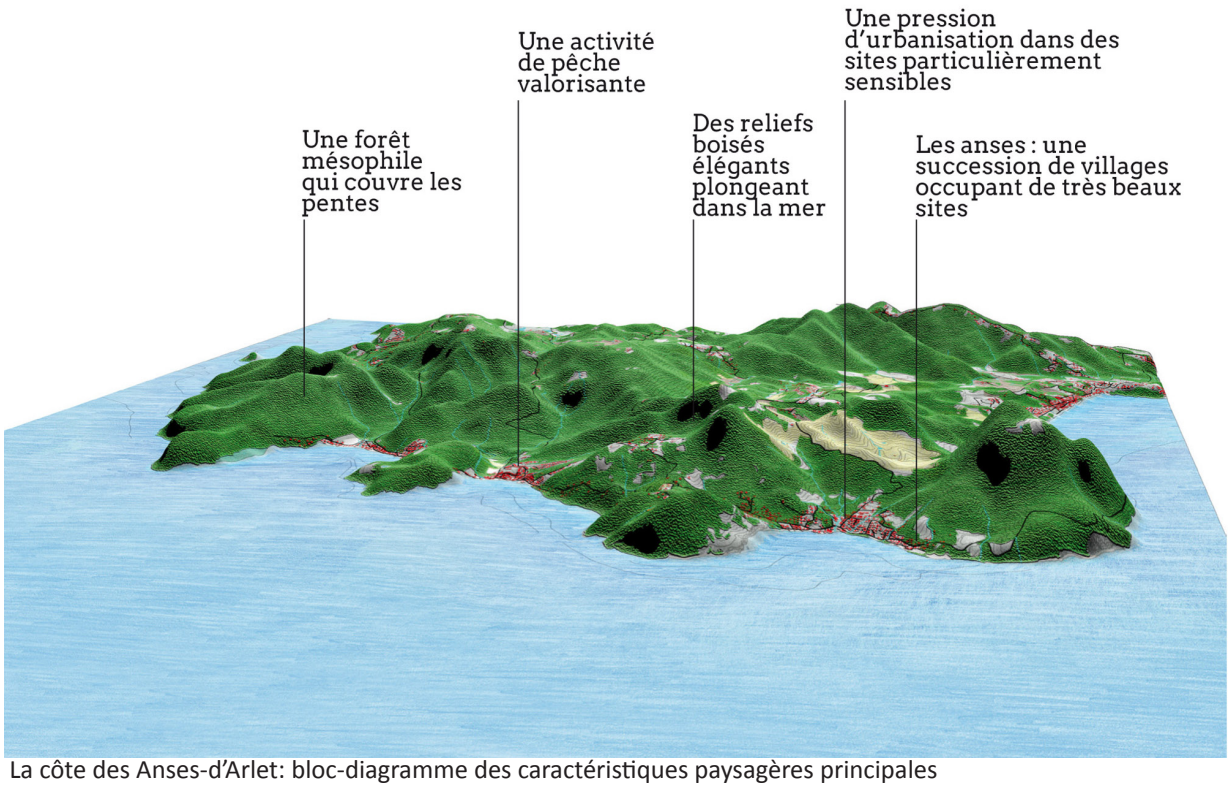


Situation

Tournées vers l'ouest et plongeant dans la mer caraïbe, les pentes boisées des Anses d'Arlet dessinent des caps successifs qui séparent des anses bien profondes et généreuses. Au fond de chacune se sont développés des villages de pêcheurs, devenus aujourd'hui aussi des stations balnéaires grâce à la qualité des sites et des plages offerts par chacun. La pression d'urbanisation se lit aujourd'hui dans les pentes et autour de la RD 7 qui relie les villages de Grande Anse, des Anses d'Arlet et de Petite Anse.



La côte des Anses-d'Arlet: bloc-diagramme général



La côte des Anses-d'Arlet: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Des reliefs boisés élégants plongeant dans la mer**



Les pentes boisées du Morne Bigot, ouvertes sur la mer au-dessus de Gallochat.



Les reliefs souples du Cap Salomon, vus depuis la plage de Grande Anse.



La belle silhouette du Morne Jacqueline, formant l'horizon Petite Anse.



La belle silhouette en dôme boisé du Morne Genty, entre les Anses d'Arlet et Petite Anse.

- **Une forêt mésophile qui couvre les pentes**



Forêt mésophile couvrant les pentes d'un morne, dans les hauteurs de l'Anse Dufour. **Elle correspond** souvent à d'anciens lieux d'habitation, avec des espèces introduites, notamment des arbres fruitiers : pommes d'eau, cacaoyers, manguiers, arbres à pain, prunes mombin, samanas, acomat-hêtre, bambous, … Avec des défrichements plus marqués apparaissent également des **taillis arbustifs** (goyavier, bigarradier, herbe-côtelette, bélangère-bâtard, …) et, là où le pâturage exerce sa pression, des ouvertures se créent en **prairies moyennement humides**, où des arbrisseaux se mêlent aux graminées, comme le dartrier, le bois-anisette, le mimosa pudica, l'herbe savane, la queue de renard, …



Une forêt plus basse et plus sèche au fur et à mesure que l'on descend vers le littoral.

- **Les anses : une succession de villages de pêcheurs occupant des sites de très grande qualité, cadrés pour chacun par un écrin de pentes boisées**



L'Anse Noire et sa plage de sable basaltique, qui côtoie la plage de sable blanc de l'Anse Dufour.



L'Anse Dufour, un bâti qui reste modeste, adapté à la sensibilité paysagère du site.



La plage de Grande Anse et l'avancée en mer de la pointe Lézarde.



Petite Anse, bien cadrée par les hautes pentes boisées du Morne Larcher (à gauche) et du Morne Jacqueline (à droite).



Les Anses d'Arlet, fine et élégante silhouette bâtie, appuyée sur un écrin protecteur de pentes boisées. Vue depuis le ponton.

- **Une ambiance douce et de qualité grâce à la moindre pression de la circulation et de l'urbanisation**



Bois, couleur, ombrage végétal et sable, des aménagements touristiques légers adaptés à l'ambiance douce des anses. Plage de Grande Anse.



Cheminement piéton à l'Anse Dufour.

- **Une activité de pêche qui contribue à la valeur économique mais aussi touristique de la côte**



Bateaux de pêche et baigneurs à l'Anse Dufour. Une mixité d'usages qui contribue de façon essentielle à la qualité paysagère des anses.

- **Une pression d'urbanisation dans des sites particulièrement sensibles**



Des villages de pêcheurs modestes, en bord de plage, nichés dans leur écrin de pentes boisées. C'est cet écrin qui fait la qualité paysagère des sites bâtis des anses successives. Les Anses d'Arlet.



Une montée de l'urbanisation sur les pentes, qui fragilise l'écrin végétal des pentes boisées de chacune des anses. Ici les Anses d'Arlet.

L'urbanisation : préservation des pentes boisées qui font l'écrin des villages, et en particulier protection stricte des pointes, des crêtes et des coupures d'urbanisation


Début de fragilisation des pentes boisées du Cap Salomon par l'urbanisation. Grande Anse.


Une remontée problématique de l'urbanisation jusqu'en crête, petite Anse.


Une intensification légère des centres plutôt qu'une diffusion du bâti dans les pentes : un potentiel à étudier, dans le cadre des dispositions de la loi Littoral.


Remontée d'urbanisation sur les pentes, bien perceptible depuis le cœur de village. Les Anses d'Arlet.


Début de fragilisation des pentes boisées du Cap Salomon par l'urbanisation. Grande Anse.

Les coupures d'urbanisation : identification et protection contre l'urbanisation, notamment au fil de la route (RD 7)





Fragilisation de la coupure d'urbanisation Grande Anse/les Anses d'Arlet par l'urbanisation linéaire au fil de la RD 7 et par les aménagements routiers banalisants.

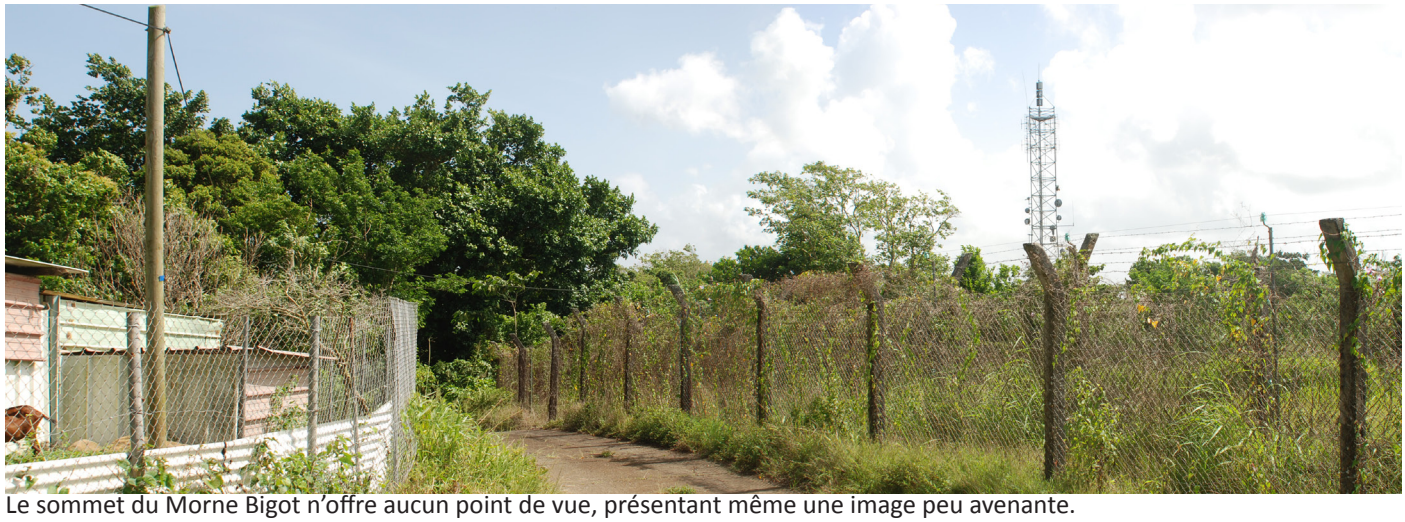


Problème d'urbanisation diffuse et linéaire autour des Anses d'Arlet. Vue dominante.



Problème d'urbanisation diffuse et linéaire en sortie de Petite Anse (Pointe Maurice).

Les points de vue : aménagement et gestion d'ouvertures, depuis les sommets des mornes et depuis la RD 7.


Le sommet du Morne Bigot n'offre aucun point de vue, présentant même une image peu avenante.


Cas de point de vue sur la mer à revaloriser, RD 7 arrivée sur Grande Anse

Les bords de mer urbains : aménagement dans des dispositions douces



Une route en dur et en remblai sur le mince et fragile trait de côte sableux, une absence d'arbres et d'ombrage : problème d'artificialisation excessive de bord de mer. Petite Anse.


Cas d'aménagement littoral un peu sec et dur : remblai sur la plage, sol minéral, absence de végétal. Les Anses d'Arlet.


Des aménagements doux, qui doivent donner priorité aux piétons. Ici problème de vacanciers marchant sur la route, sans circulation piétonne, sans ombrage et en plein virage. Grande Anse.


Exemple d'aménagement doux en littoral, à l'Anse Noire : platelage de bois, préservation de la végétation de haut de plage (ici des cocotiers, discrétion du bâti.



Accès piétonnier à l'Anse Noire.


Cheminement piétonnier aménagé à l'Anse Dufour.


Placette piétonne à l'Anse Dufour.



Un paysage de bord de mer à valoriser : Petite Anse.

Les entrées des villages : valorisation paysagère



Entrée à valoriser. Les Anses d'Arlet.



Débouché sur le bord de mer peu valorisant. Les Anses d'Arlet.

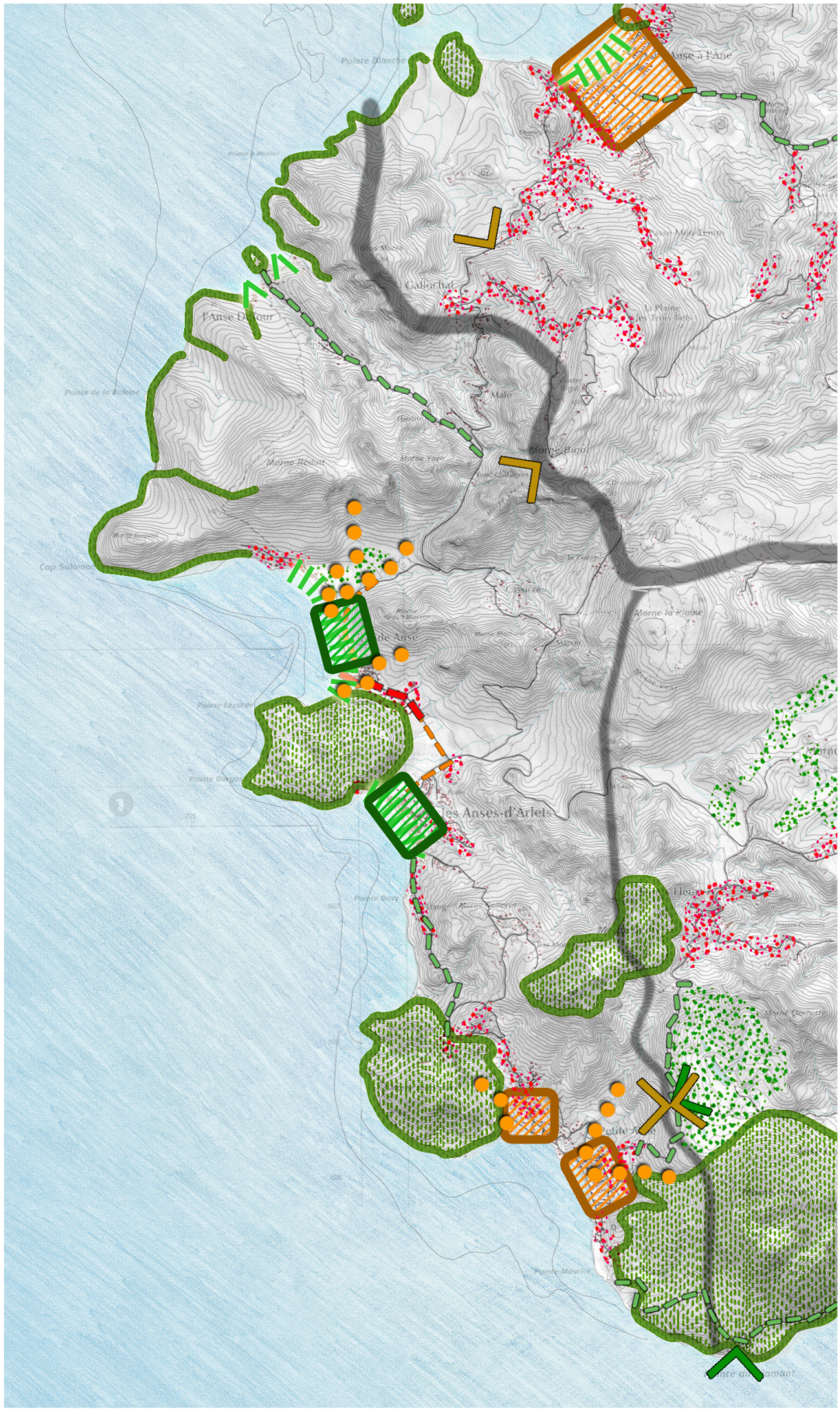
Les rivières dans les villages : revalorisation paysagère et écologique des rives



Un bord de rivière à réhabiliter, Grande Anse.



CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

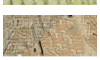

Forêt


Mangrove

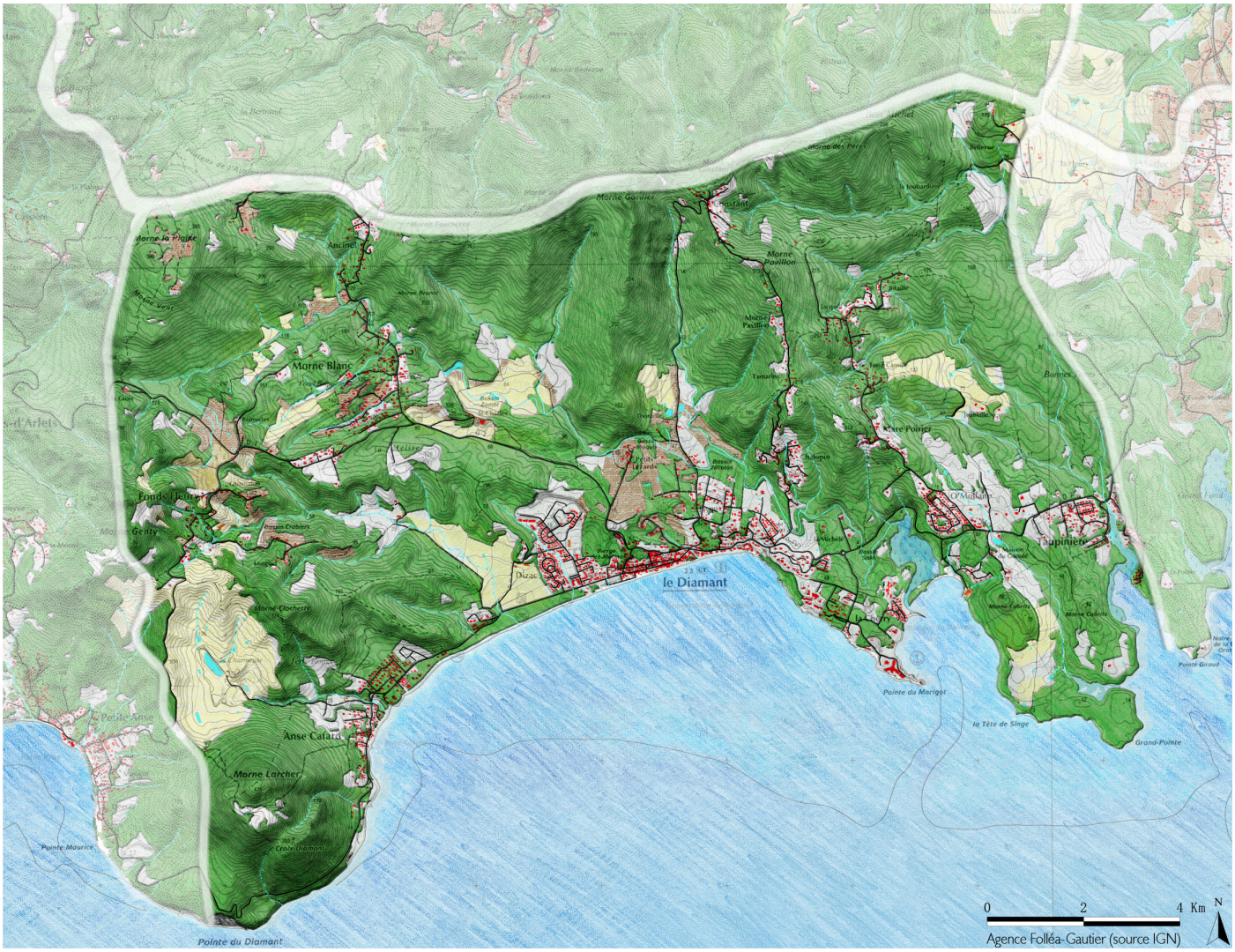

prairie


bananeraie


canne à sucre

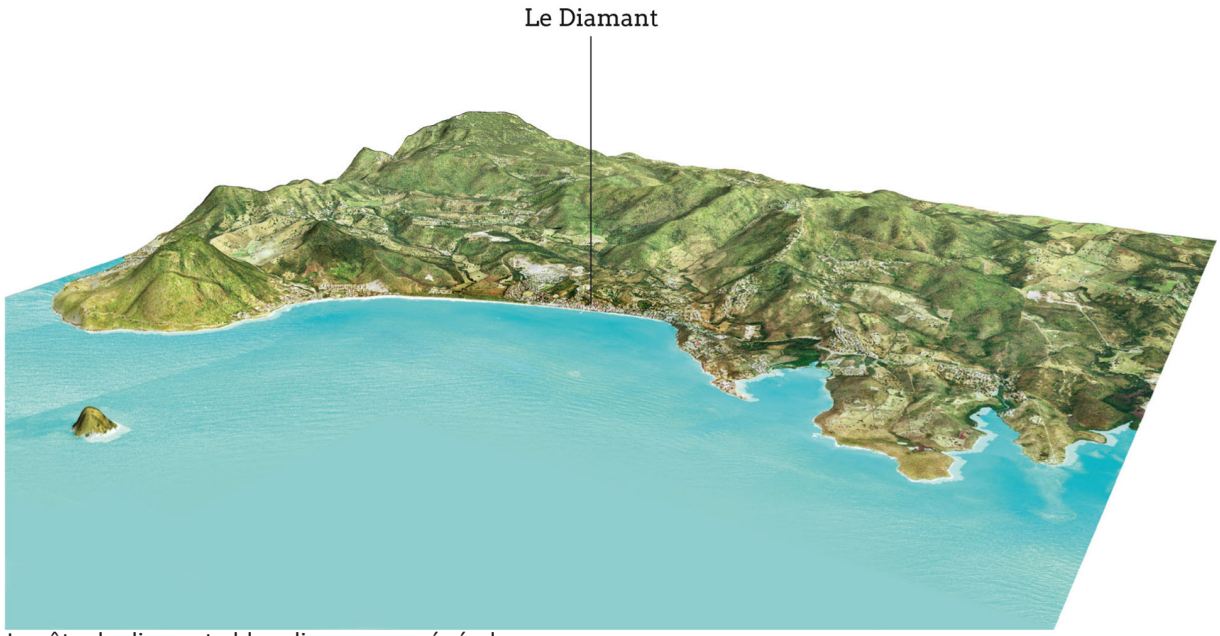

essentiellement agricole

4.2.La côte du Diamant

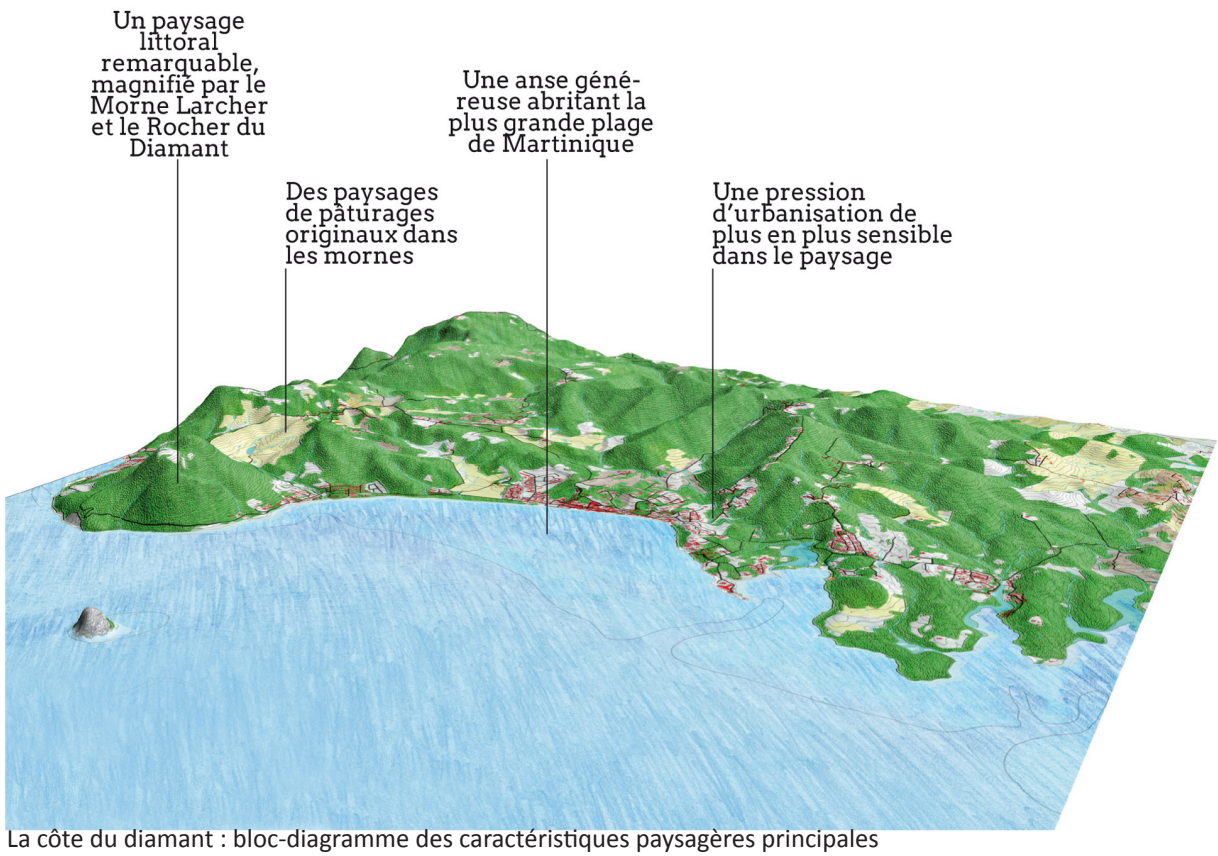


Situation

Tournée plein sud, la Grande Anse du Diamant dessine un arc de cercle de plus de trois kilomètres de long, au pied des pentes boisées et par endroits pâturées de la presqu'île du sud-ouest. La belle plage du Diamant qui s'y déroule est magnifiée par la silhouette haute et élégante du Morne Larcher qui la referme à l'ouest, et par le Rocher du Diamant qui surgit de la mer au large. Cette qualité de site est aujourd'hui fragilisée par la pression d'urbanisation, favorisée par la desserte offerte par la RN 5/RD 7.



La côte du diamant : bloc-diagramme général



La côte du diamant : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une anse généreuse abritant la plus grande plage de Martinique**



La côte du Diamant, vue lointaine depuis les mornes du sud (Desmarinières, hauteurs de Sainte-Luce)



La côte du Diamant vue depuis Anse Caffard. La plage, dominée par les longues pentes boisées des mornes, s'allonge sur trois kilomètres entre le Morne Larcher et la Pointe du Marigot.



La côte du Diamant, avec le Morne Larcher et le Rocher du Diamant à l'horizon.



L'espace public du Diamant en bord de mer, requalifié.

- **Un paysage littoral remarquable, magnifié par le Morne Larcher et le Rocher du Diamant**



*La longue plage du Diamant, l'une des plus belles de Martinique, avec son sable blanc et sa frange de forêt littorale, le tout magnifié par l'élégante silhouette du Morne Larcher à l'horizon, et par le Rocher du Diamant, posé dans la mer comme par coquetterie.



La Pointe du Diamant, au pied du Morne Larcher, permet de découvrir une vue remarquable sur la côte sud de Martinique.



La végétation sèche des basses pentes du Morne Larcher, classées en Réserve Naturelle.



Le Rocher du Diamant, dont les falaises et les pentes inhospitalières permettent de protéger la couleuvre couresse, endémique de la Martinique.



La forêt littorale.



La forêt littorale bordant la plage du Diamant (forêt de Dizac), est protectrice du trait de côte et prodigue une ombre propice au pique-nique. Abîmée par l'ouragan Dean du 17 août 2007, elle est gérée par l'ONF pour maîtriser la fréquentation du public et favoriser son renouvellement.

- **Des paysages de pâturages originaux dans les mornes**



Les pâturages perchés dans les hauteurs du Morne Larcher (à droite) composent des paysages radicalement différents de ceux du littoral, originaux dans le contexte de la presqu'île du Diamant.



Les pâturages dans les hauteurs d'Anse Caffard ouvrent des vues dominantes sur l'anse du Diamant.

- **Une pression d'urbanisation de plus en plus sensible dans le paysage**



Urbanisation le long de la RD 7, arrivée sur le Diamant (secteur O'Mullane).

L'URBANISATION : maîtrise paysagère des extensions, dans leur positionnement au sein du site de l'anse du Diamant, et dans leur forme : préservation des pentes boisées, recentrement sur le bourg du Diamant, préservation des entrées du bourg, …



Urbanisation disparate par opérations sans logique d'ensemble, hauteurs du Diamant.



Problème d'arrière d'urbanisation au contact de giratoire et route d'arrivée au Diamant (RD 7).

LE CENTRE-BOURG DU DIAMANT : intensification, revalorisation des espaces publics au bénéfice des piétons, enterrement des réseaux aériens, …



Un cas de rue inconfortable pour les piétons, centre-bourg du Diamant.

Les espaces naturels des hauteurs au-dessus de la côte : protection contre l'urbanisation diffuse et linéaire



Problème d'urbanisation diffuse vers Fonds Fleury, hauteurs du Diamant et d'Anse Caffard.



Les pâturages des hauteurs du Morne Larcher. Des espaces à préserver contre l'urbanisation diffuse.

Le Morne Larcher : protection contre l'urbanisation de ses pentes



Le Morne Larcher constitue l'horizon magnifique de toute l'anse du Diamant. L'urbanisation de ses pentes est particulièrement sensible (Anse Caffard).

Les vues dominantes sur la baie : identification et préservation depuis les espaces publics (bords de routes notamment)



Problème de vue dégradée par les abords de la route, Le Diamant.



Cas d'une ouverture à préserver et valoriser au bénéfice des visiteurs.



Les pâturages des hauteurs du Morne Larcher. Des espaces à L'anse du Diamant : des vues de cartes postales rares et fragiles

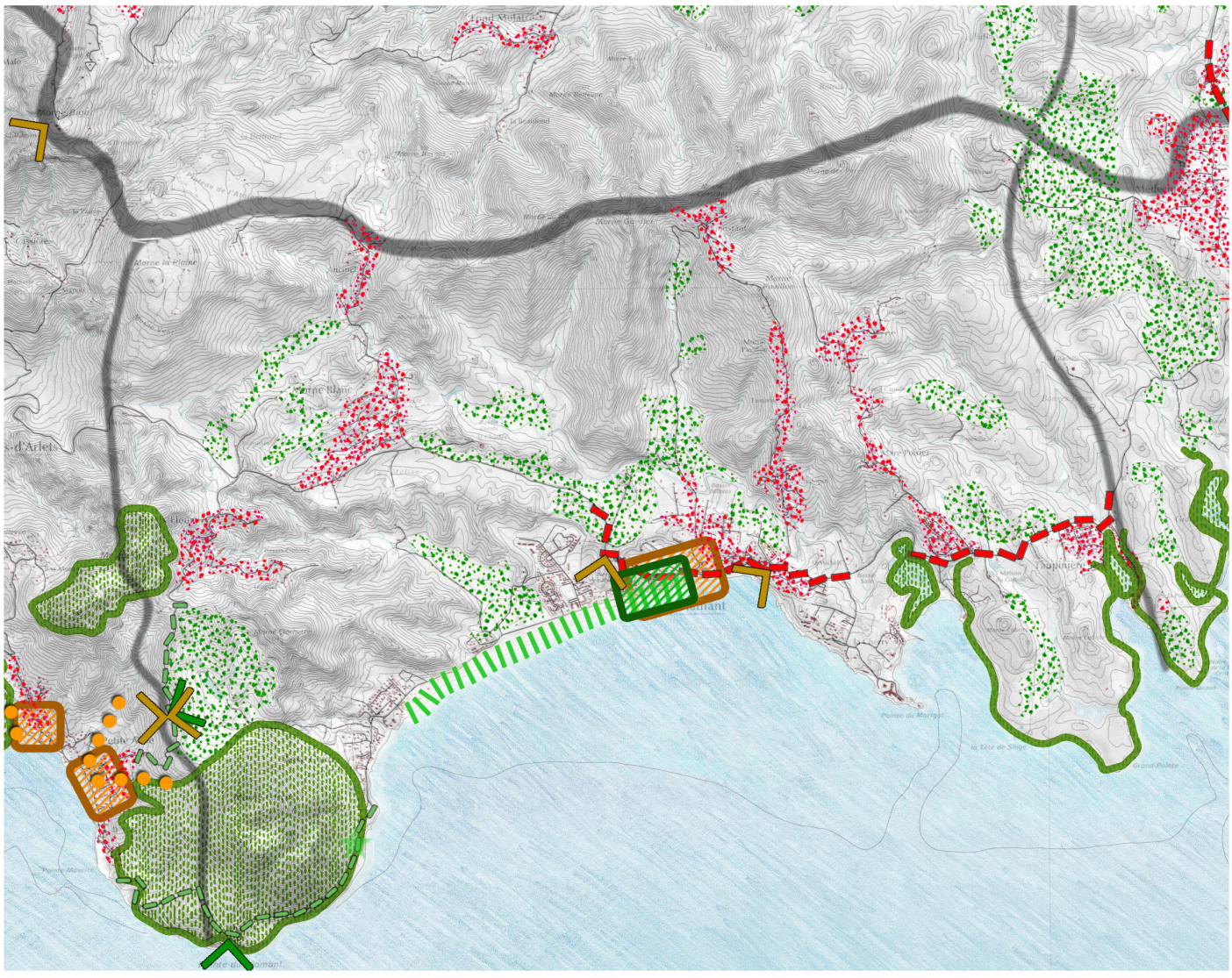
L'accueil du public en bord de mer : valorisation paysagère des sites d'accueil, en reculant le stationnement du bord de plage, en organisant les installations légères et en favorisant la régénération de la végétation.



Un site d'accueil à revaloriser au Diamant



CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

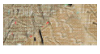

Forêt


Mangrove

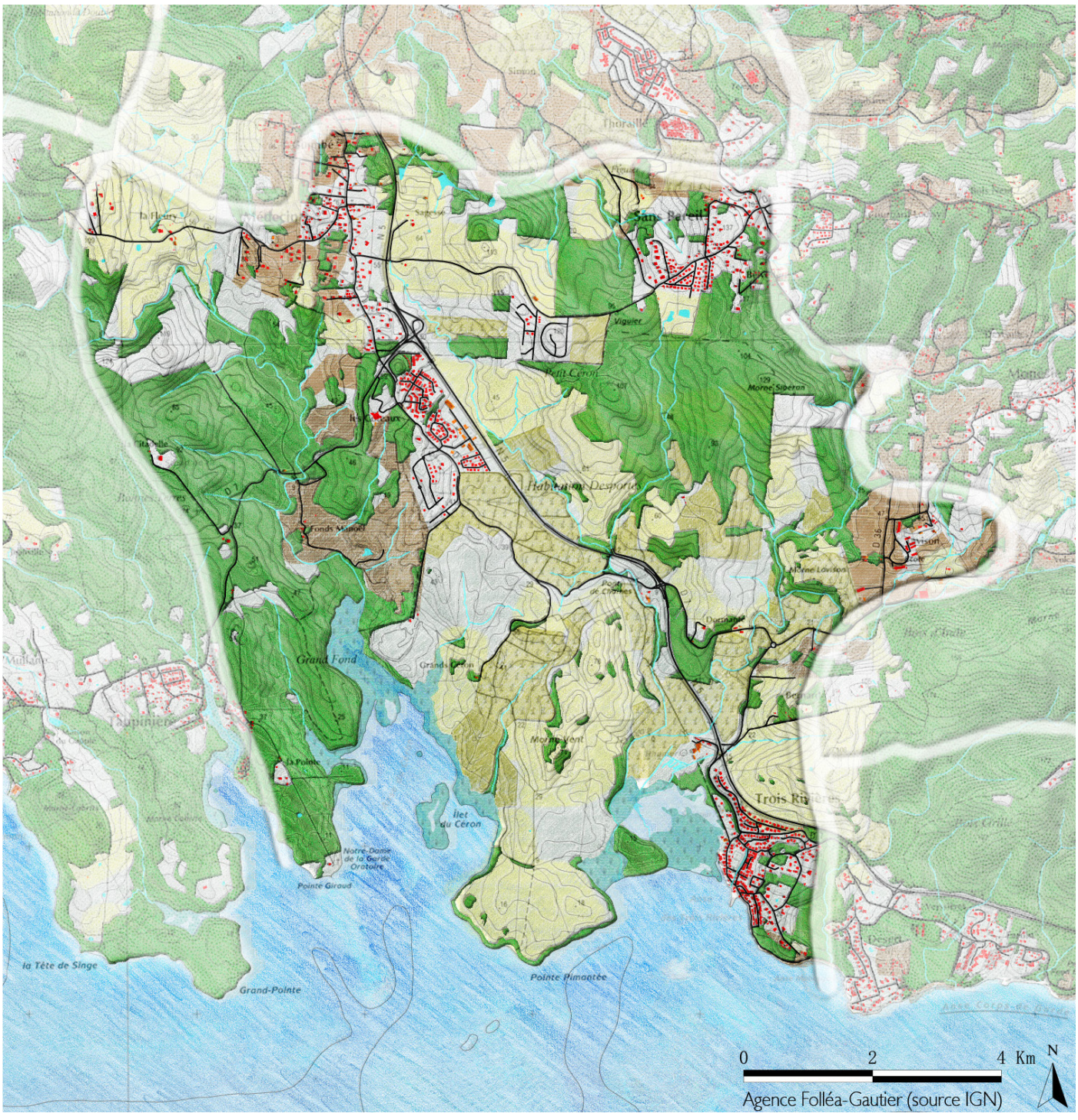

prairie


bananeraie


canne à sucre

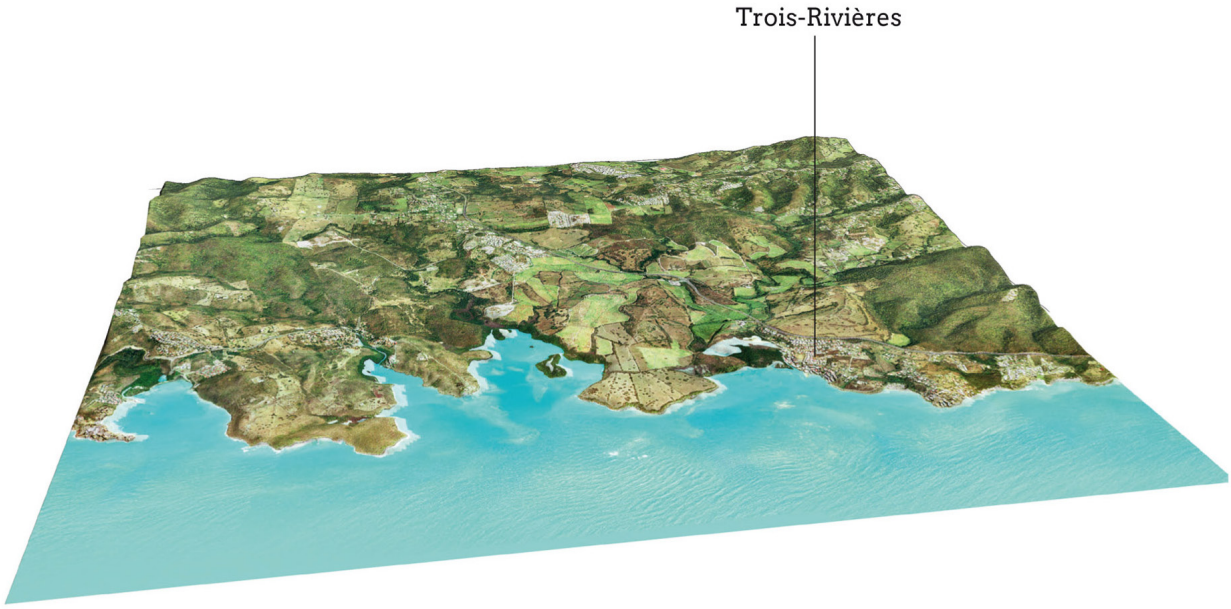

essentiellement agricole

4.3.La plaine de Trois-Rivières

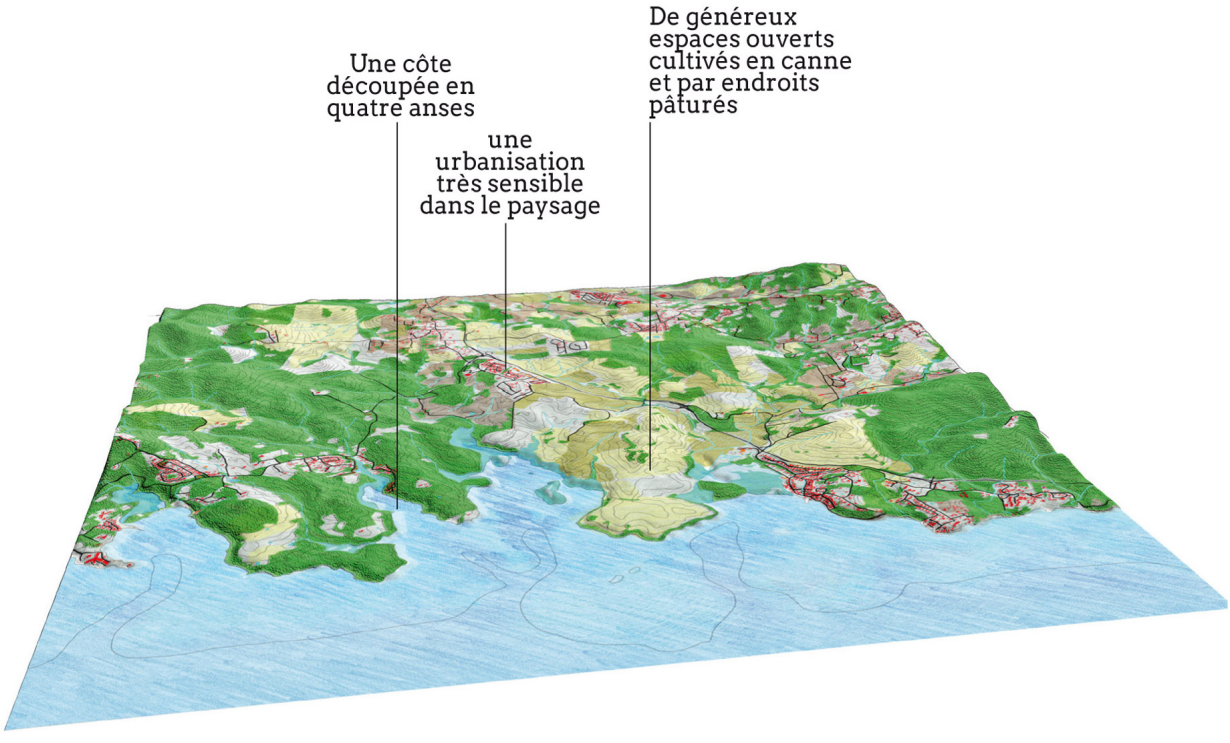


Situation

La plaine de Trois-Rivières constitue la couture aplanie entre les mornes de la presqu'île du Diamant à l'ouest et ceux de Desmarinières (massif des mornes du Vauclin) à l'est. Elle constitue aussi le point de raccordement entre la baie de Fort-de-France au nord et la côte sud du Diamant/ Sainte-Luce. Cette situation intermédiaire soumet les beaux espaces agricoles dominés aujourd'hui par la canne à une forte pression d'urbanisation autour de la RN 5 : zones d'activités, lotissements et urbanisation diffuse marquent aujourd'hui le paysage fragile de cette transition.



La plaine de trois-rivières : bloc-diagramme général



La plaine de trois-rivières : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Des reliefs doux qui font transition : entre les mornes de la presqu'île du Diamant et les mornes du sud d'une part, et entre la baie de Fort-de-France et la côte sud d'autre part**



Aperçu d'ensemble sur la plaine de Trois-Rivières, vue depuis les mornes de la Presqu'île (Mare Poirier). On aperçoit les mornes du sud à l'horizon (hauteurs de Trois-Rivières/Sainte-Luce) et la côte sud de Taupinière/Trois-Rivières à droite.

- **De généreux espaces ouverts cultivés en canne et par endroits pâturés**



Les beaux espaces ouverts cultivés en canne, vers Habitation Desportes.

- **Une côte découpée en quatre anses, en partie occupées par la mangrove**



L'anse de Taupinière, bordée de mangrove.



Le Marigot du Diamant, l'une des quatre anses de transition, entre l'anse du Diamant et la côte de Sainte-Luce.

- **Une urbanisation très sensible dans le paysage**

Le passage de la RD 7 et de la RN 5, facile dans les reliefs aplanis, génère une urbanisation linéaire médiocre sous la poussée Foyalaise (Guimbé, Médecin, Les Coteaux, …), favorisée par la commodité de desserte. S'y ajoutent des opérations parachutées dans l'espace (Petit Céron). L'ensemble fragilise les paysages agricoles de la plaine.



Activités commerciales en bord de RD 7, entre Les Coteaux et Médecin.


L'urbanisation du quartier Les Coteaux, bord de la RD 7
.


Urbanisation isolée dans l'espace agricole et très en vue (Petit Céron).

Identification d'enjeux

Les espaces boisés : valorisation sylvicole et paysagère, confortement du boisement de la plaine, transition aujourd'hui fragilisée entre quatre grands paysages de l'île (Baie de Fort-de-France, côte sud, presqu'île du Diamant, mornes du sud).



La végétation sèche du sud, ici vue depuis Mare Poirier.

Les espaces agricoles : protection contre l'urbanisation diffuse ou en tache



Les espaces agricoles, ici valorisés par la présence de haies de « glycéridias » : des paysages à préserver contre l'urbanisation éclatée dans l'espace.

L'URBANISATION DIFFUSE RÉCENTE : création de transitions plantées avec l'espace agricole (lisières urbaines), intensification et structuration des quartiers déjà construits



Problème d'urbanisation diffuse de Taupinière, à la fois dans les fonds, sur pente et en crête.



Une urbanisation récente qui s'affiche fortement dans le paysage : des transitions arborées à créer entre l'urbanisation nouvelle et les espaces agricoles. Ici la limite d'urbanisation du quartier des Coteaux, non aménagée.



Le quartier Petit Céron, isolé dans l'espace agricole. Quelles sont les capacités d'intensification de ce type de quartier résidentiel au bénéfice de la vie locale ?

Les entrées de ville (Trois-Rivières, Le Diamant) : requalification paysagère



Arrivée sur Trois Rivières, marquée par les collectifs.

Les bords de routes urbanisés (RD 7, RN 5) : requalification paysagère



Zone d'activités de Taupinière, au bord de la RD 7.

Les pointes : protection contre l'urbanisation (Grande Pointe, Pointe Giraud, Pointe Pimantée).

Le littoral et la mangrove : préservation contre l'urbanisation diffuse, préservation et valorisation des espaces naturels de mangrove.



Cas d'espace d'accueil à valoriser en bord de mer, anse des Trois Rivières

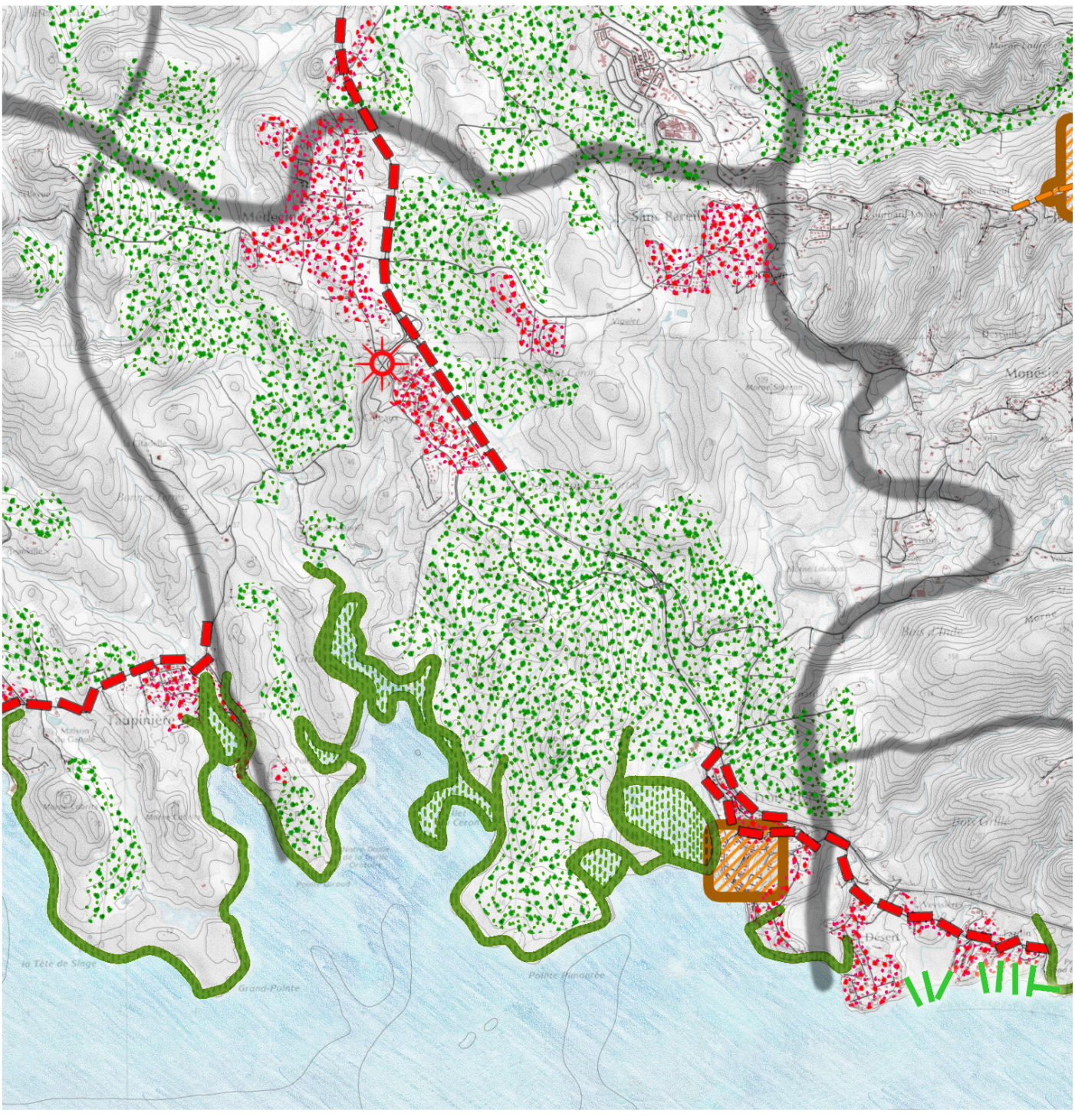
.



Le littoral de l'anse de Taupinière

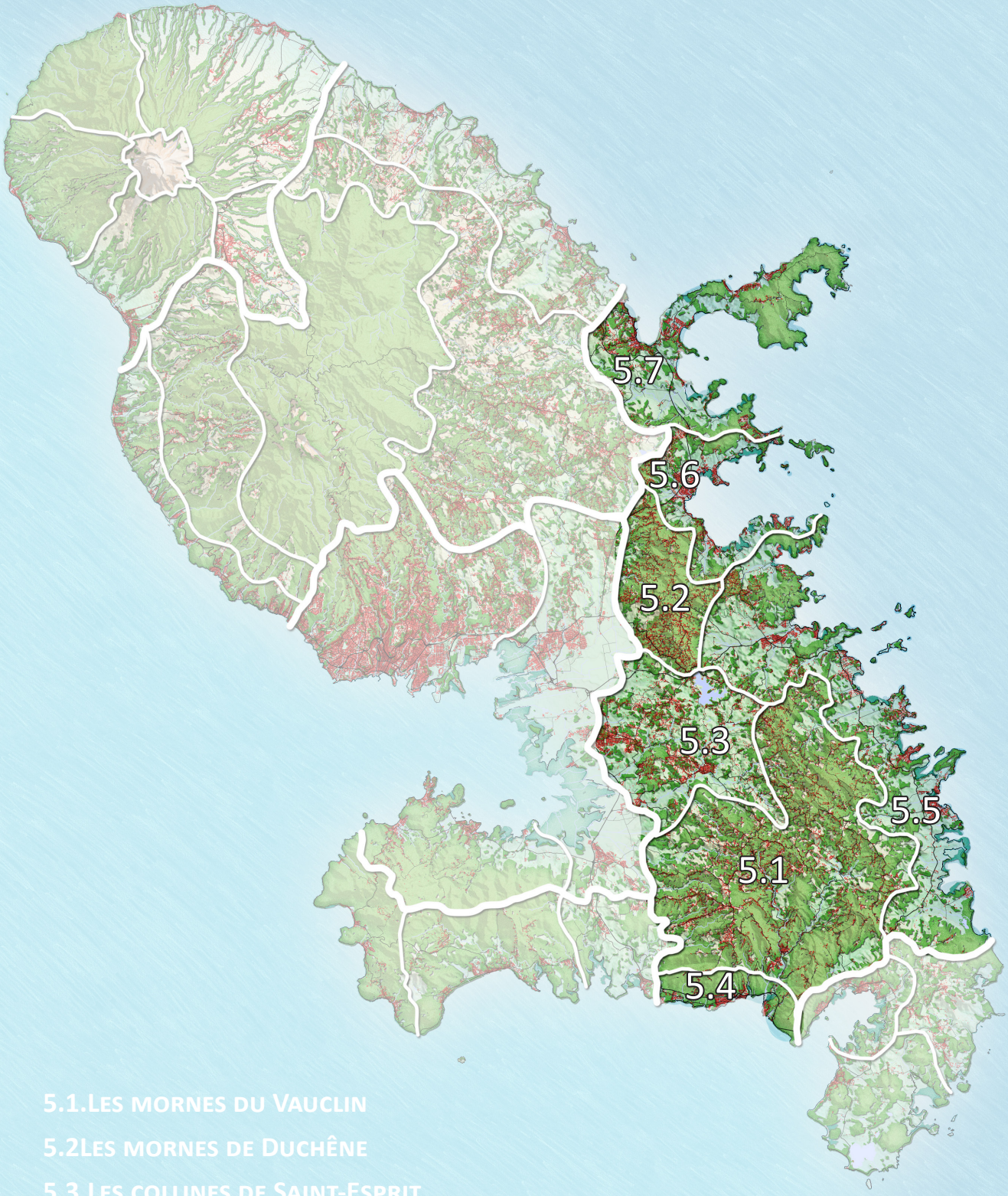
.

CARTE D'ENJEUX



5 Les mornes du sud et la presqu'île de la Caravelle

Les unités du paysage



5.1.Les mornes du Vauclin

5.2Les mornes de Duchêne

5.3.Les collines de Saint-Esprit

5.4La côte de Sainte-Luce

5.5La côte du Vauclin/Le François

5.6La baie du Robert

5.7.La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

Legende


habitat


activité

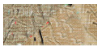

Forêt


Mangrove

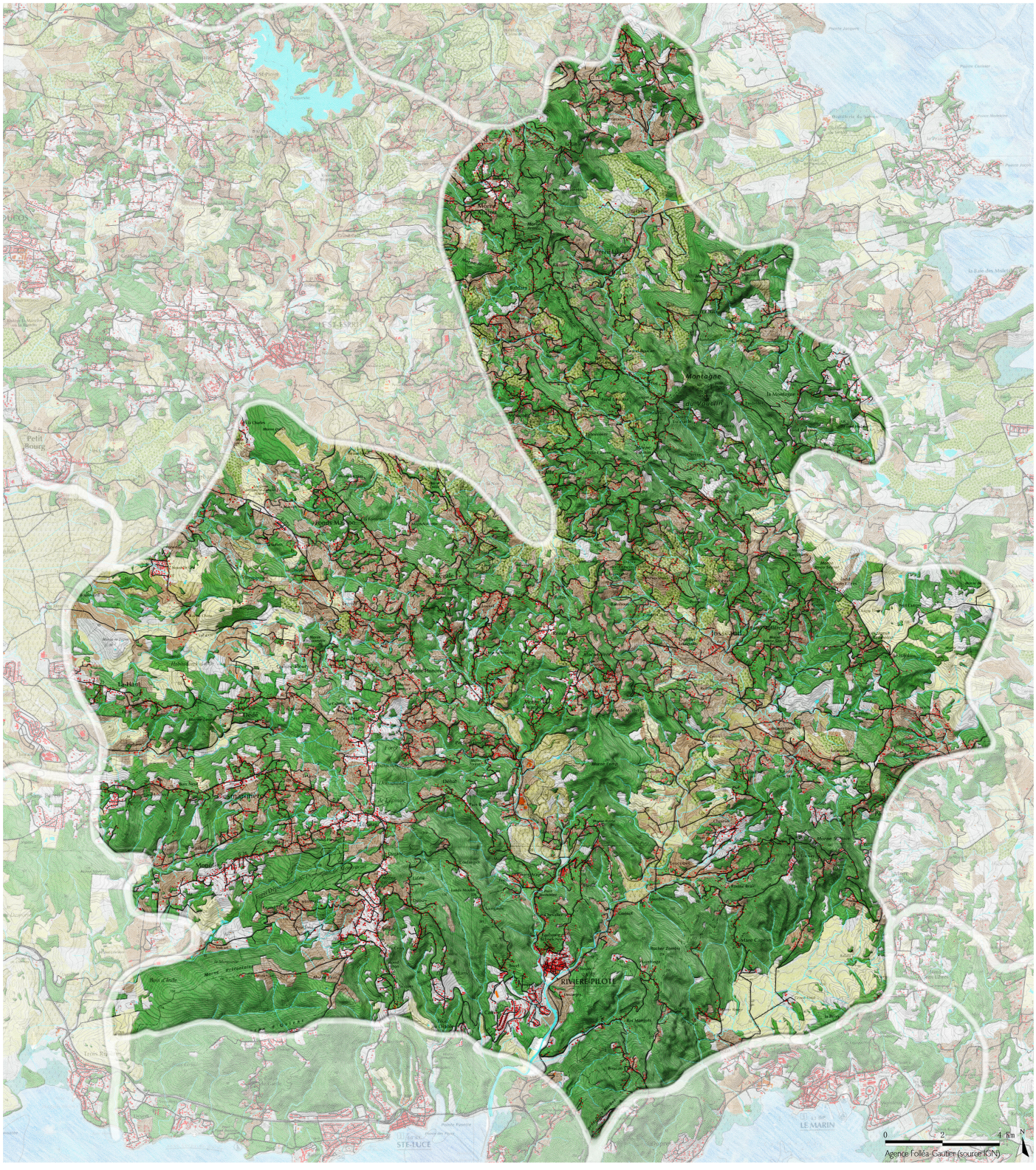

prairie


bananeraie


canne à sucre

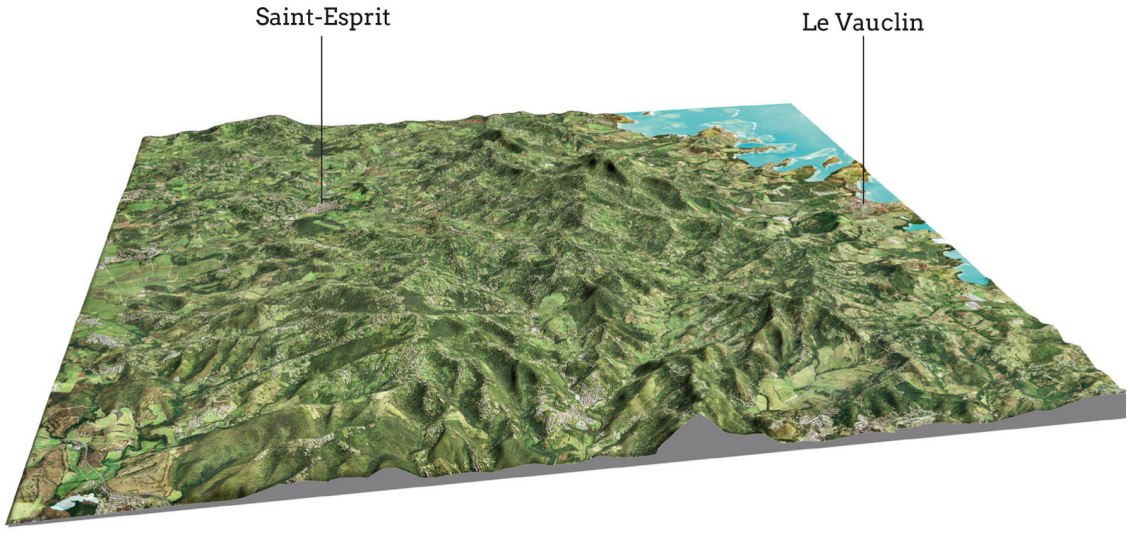

essentiellement agricole

5.1.Les mornes du Vauclin

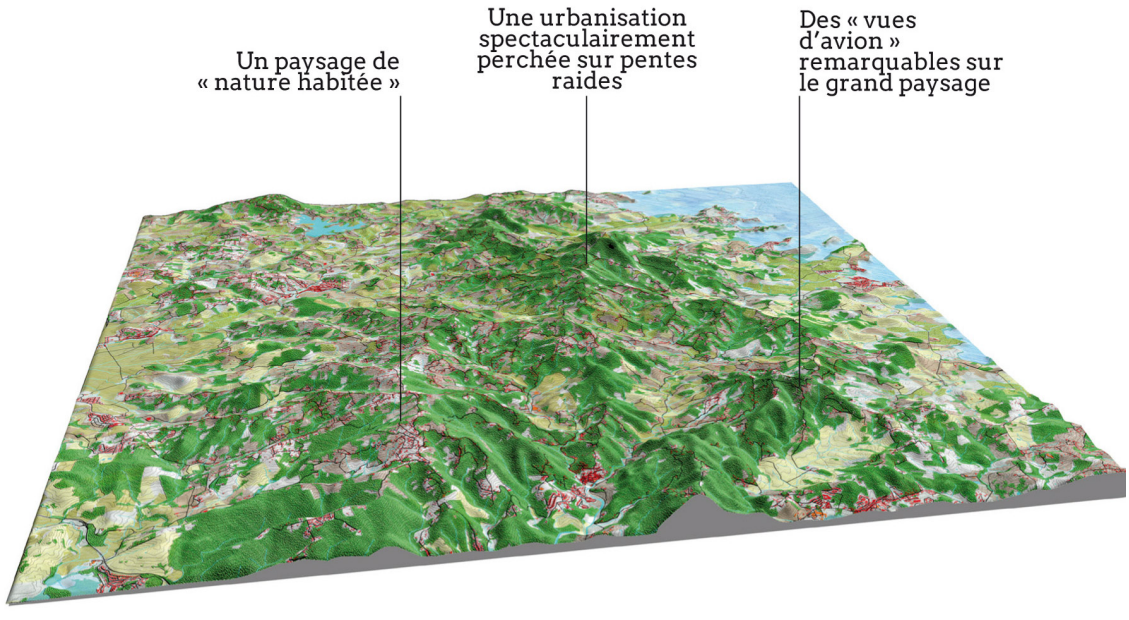


Situation

Les mornes du Vauclin occupent largement le centre-sud de l'île. Ils dominent de toutes parts les plaines littorales alentours : celles de la baie de Fort-de-France au sud-ouest, celles du Vauclin et du François à l'est. Ils plongent directement dans la mer au sud (côte de Sainte-Luce/Le Marin) et dominent les collines de Saint-Esprit à l'ouest au nord. Ces sommets de mornes, dominés par la Montagne du Vauclin à 504 m d'altitude, ont été colonisés par la population libérée de l'esclavage à partir de 1848. Ils sont ainsi aujourd'hui densément occupés par l'habitat individuel entouré de vergers jardins créoles arborés, qui s'accrochent à des pentes très raides, parfois vertigineuses. Ils offrent ainsi des scènes intimes et domestiques, qui succèdent à des ouvertures spectaculaires et grandioses en vues d'avion, composant ainsi parmi les paysages les plus singuliers et les plus émouvants de la Martinique. Niché dans sa vallée, seul Rivière-Pilote constitue un bourg important, le reste de l'urbanisation étant disséminé sur les crêtes que suivent les routes.



Les mornes du Vauclin : bloc-diagramme général



Les mornes du Vauclin : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

« Autant le nord de la Martinique est construit par la force de la montagne et du volcan, autant le sud l'est par ces crêtes et ces structures qui provoquent des basculements d'un territoire à l'autre entre la baie de Fort-de-France, la commune de Rivière-Pilote et la partie océanique du Vauclin ».

Graziella Barsacq, paysagiste conseil de la DEAL
Colloque organisé par la DIREN « Terre Martinique, jardin insulaire : Quel paysage pour demain ? » Décembre 2007

- **Une urbanisation spectaculairement perchée sur pentes raides**



La minuscule urbanisation de Morne Escavaille, accrochée sur les flancs de la montagne du Vauclin. Vue depuis Bellevue.
Les mornes habités du sud constituent parmi les paysages les plus originaux et émouvants de Martinique. Ce sont des paysages « culturels », hérités d'une conquête des hauteurs éloignées des habitations, par la population libérée du joug de l'esclavage après 1848.



La belle silhouette boisée de la montagne du Vauclin, plus haut sommet des mornes du sud avec 504m d'altitude. Vue depuis la RD 5 vers Bellevue (hauteurs du Vauclin).



La belle silhouette boisée de la montagne du Vauclin, plus es pentes de la montagne du Vauclin vues depuis les environs de Morne Acajou.



Les mornes du sud vus depuis les environs des Coulanges (hauteurs de Sainte-Luce et Rivière-Pilote).



Les mornes du sud vers Josseaud.



Le Morne Vent, paysage des mornes du sud, où s'imbrique subtilement le bâti, les espaces agricoles et les espaces boisés. Vue depuis les environs de Valatte (entre Saint-Esprit et Le Vauclin).

- **Des « vues d'avion » remarquables sur le grand paysage, un pays où l'on respire.**



- **Ouverture visuelle large et très dominante depuis le Morne Acajou. L'inconfort d'habiter des pentes raides est en partie compensée par les ouvertures généreuses sur le grand paysage qui s'offrent de partout.**



Ouverture vers la côte du Diamant, depuis Lépinay (hauteurs de Sainte-Luce).



Ouverture visuelle sur la baie de Fort-de-France, depuis Desmarinières.

- **Un paysage de « nature habitée » largement valorisé par les vergers et jardins créoles**



La valeur des ambiances offertes par les mornes habités tient à l'alternance permanente de grands paysages et de scènes au contraire intimes, liées aux jardins et lieux de vie, comme ici vers Bellay.



Cultures et maisons imbriquées, vers Régale.



Les abords jardinés et cultivés des cases constituent le tissu végétal de l'urbanisme dans les mornes, un précieux écrin de bien-être cultivé et mis en valeur malgré la raideur des pentes, comme pour les apprivoiser.



Urbanisation accrochée sur les pentes vers Ravine Braie (hauteurs de Rivière-Pilote). Les vergers et jardins créoles constituent l'écrin arboré des cases, tandis que les petits espaces agricoles dans les fonds offrent de précieuses ouvertures.





Ambiances délicates de micro-espaces agricoles sur les pentes, vers Bellay, où se mêlent les essences les plus diverses

Les rares espaces agricoles non bâtis : préservation contre l'urbanisation, valorisation en espaces de respiration de proximité pour les habitants (accessibilité, chemins de promenades, aménagement de points de vue, …)



Exemple d'espace agricole non bâti à préserver. Vallée de la Grande Rivière Pilote.





Exemple d'espace ouvert non bâti, précieuse respiration dans les mornes à préserver : les pâtures de Grand Fond (hauteurs du Marin).

Les rares mornes non bâtis : protection contre l'urbanisation ; valorisation comme espace naturel de respiration au bénéfice des habitants



Des pentes et des sommets de mornes encore non bâtis, précieux pour diversifier les paysages de mornes et offrir des espaces de nature de proximité pour les habitants. Ici autour de Rocher Zombi (entre Rivière-Pilote et le Marin).

Les bords de routes urbanisés : requalification paysagère au bénéfice des piétons, limitation de l'urbanisation linéaire.



La RD 8, vers Desmarinières. Cas de paysage de bord de route habité, à réhabiliter

Les micro-centralités : confortement, limitation de l'urbanisation diffuse en linéaire, valorisation de l'espace public au bénéfice du piéton, ralentissement des voitures, encouragement des commerces.



Un exemple de micro-centralité à conforter. Bellevue.


Un exemple de micro-centralité à conforter. Desmarinières.

Les ouvertures visuelles depuis les routes : identification, repérage, préservation et mise en valeur


Cas d'un large point de vue à revaloriser, à Desmarinières.



Une petite ouverture sur les pentes cultivées depuis la RN8 (hauteurs du Marin).



Cas d'un point de vue disparu à cause de l'urbanisation linéaire. Dans l'axe des virages des routes, les vues méritent souvent d'être préservées.



Cas d'un point de vue fragilisé par l'urbanisation en bord de route, à revaloriser. Vers Desmarinières.



Exemple de vue préservée dans un virage (hauteurs de Rivière-Pilote).



Cas d'un large point de vue à valoriser, depuis la RD 5, vers Valatte.

L'ARCHITECTURE : revalorisation architecturale des maisons existantes en dur, maîtrise qualitative de l'architecture nouvelle : encouragement à un choix de matériaux « doux » (bois, …), adaptation des volumes à la pente et limitation des terrassements, préservation et renforcement de la végétation arborée en accompagnement du bâti, limitation des clôtures en dur, …



Addition de maisons en dur où l'architecture mérite d'être revalorisée. Vers Bellevue.



Problème d'urbanisation de grands collectifs sur forte pente, sans adaptation de l'architecture à la déclivité.



Une présence végétale dense qui permet d'inscrire plus harmonieusement les volumes bâtis dans le paysage. Vers Bellay, hauteurs de Sainte-Luce.



Un exemple intéressant de limite de jardin végétale, sans clôture en dur. Vers Morne Vent.

RIVIÈRE-PILOTE : confortement du centre et maîtrise de l'urbanisation des pentes, préservation des crêtes.

« (Le) bord de Rivière-Pilote (…) est tout-à-fait particulier dans ce paysage du sud de l'île : c'est un bord qui est à la fois à la croisée de deux ravines et qui est aussi en retrait de la mer car cette rivière est l'une des seules rivières navigables de Martinique. On a là aussi une forme particulière d'inscription, d'utilisation et d'adaptation au territoire qui fait de Rivière-Pilote un espace tout-à-fait particulier par rapport au reste ».

Graziella Barsacq, paysagiste conseil de la DEAL
Colloque organisé par la DIREN « Terre Martinique, jardin insulaire : Quel paysage pour demain ? » Décembre 2007





Le site de Rivière-Pilote, dans les fonds, avec la remontée de l'urbanisation sur les pentes

Le site de Rivière-Pilote, dans les fonds, avec la remontée de l'urbanisation sur les pentes



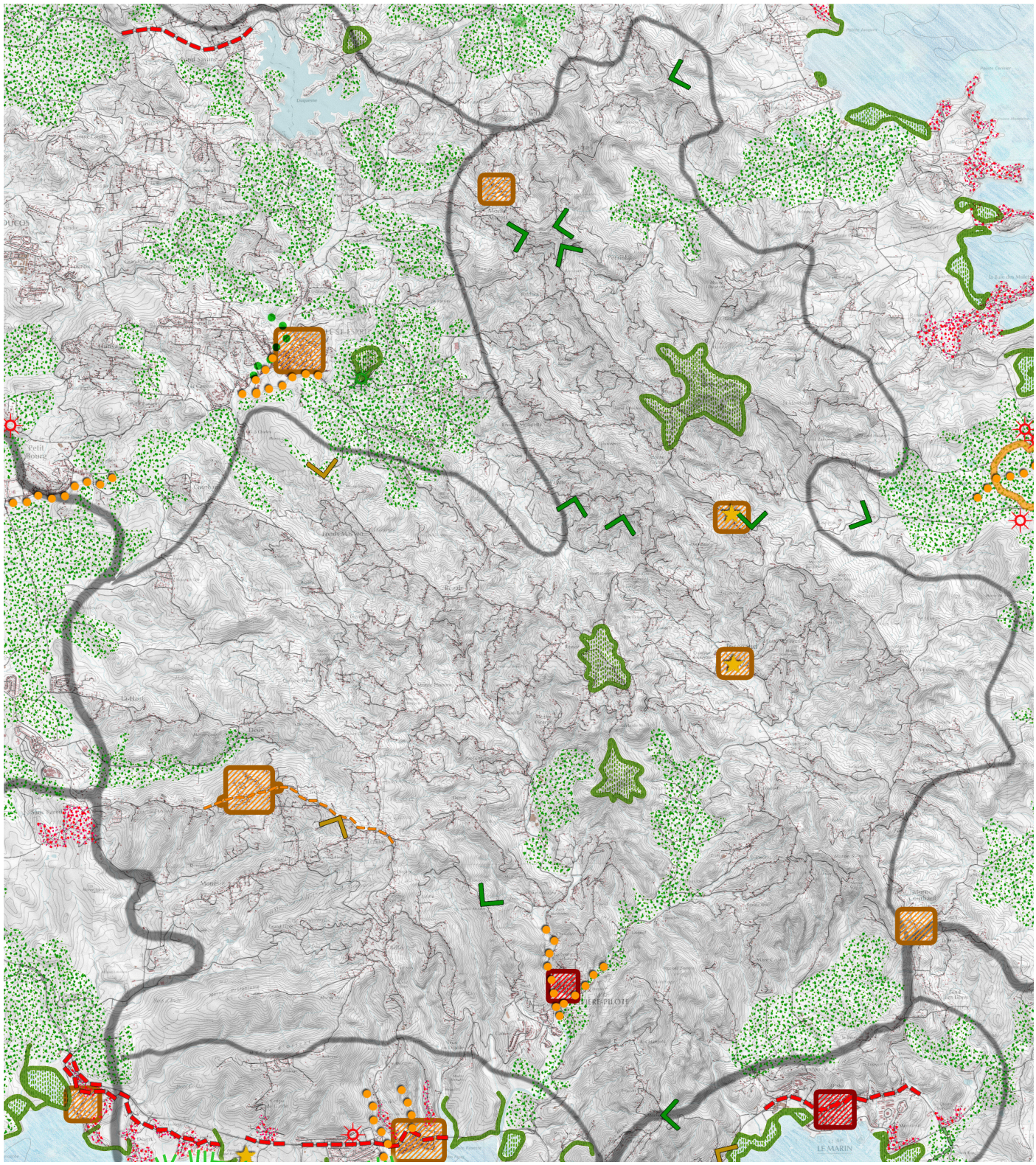
Le centre de Rivière-Pilote, principal bourg des mornes du sud ; à revaloriser, conforter et intensifier.



Les pentes de Rivière-Pilote, en voie d'urbanisation.


CANALSAT
CARAIBES

CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

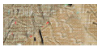

Forêt


Mangrove

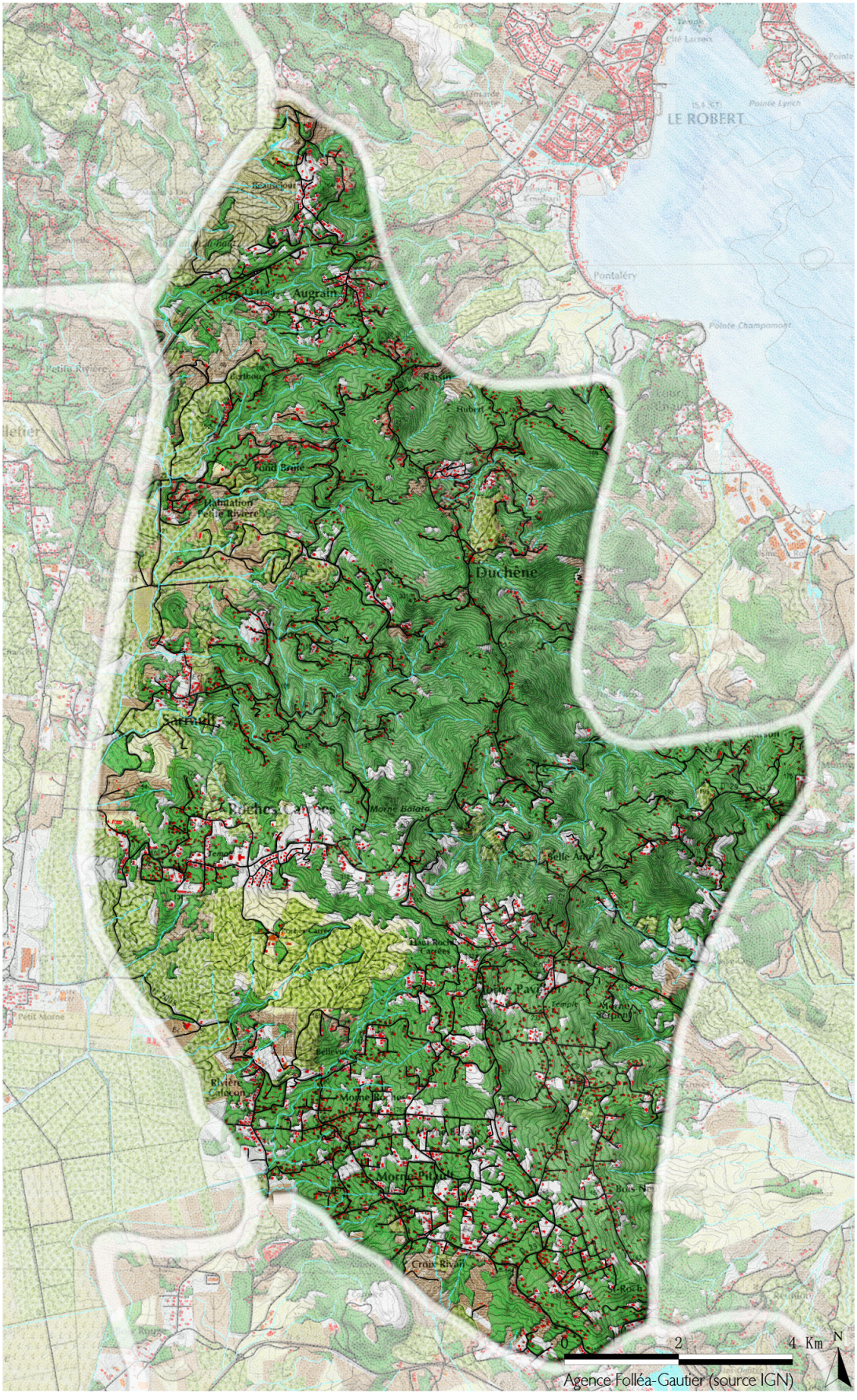

prairie


bananeraie


canne à sucre


essentiellement agricole

5.2. Les mornes de Duchêne

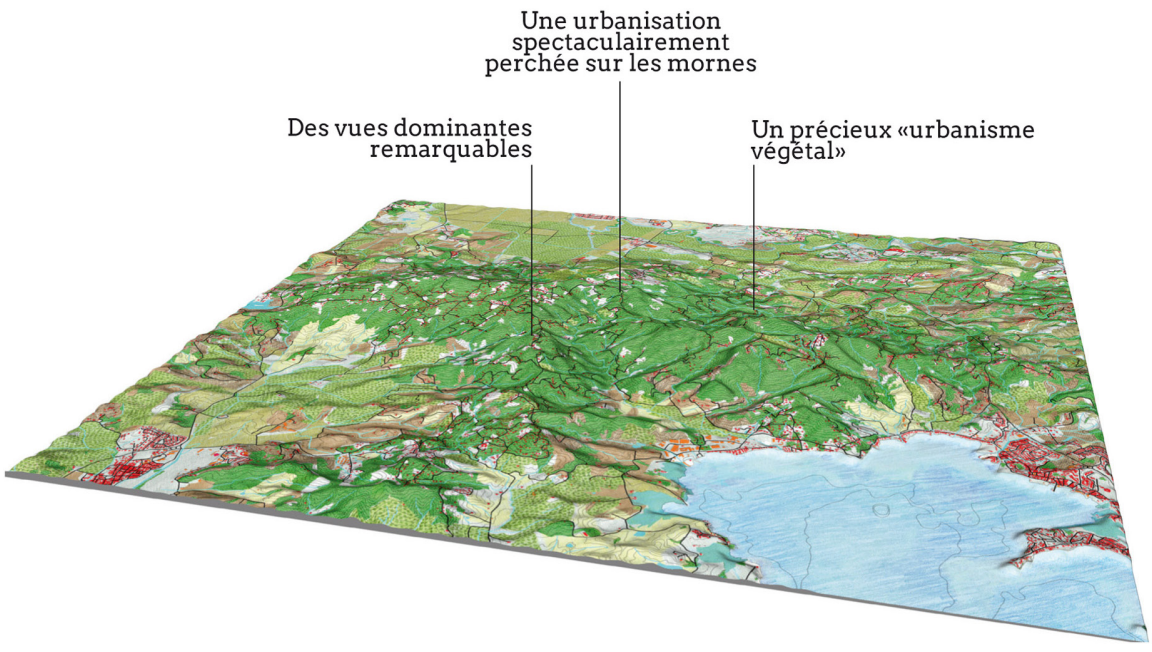


Situation

Au centre de la Martinique, séparant la plaine du Lamentin de la côte du Robert du François, les mornes de Duchêne présentent le même type de paysage spectaculaire que ceux des mornes du Vauclin plus au sud. Ils en sont séparés par les basses collines de Saint-Esprit (retenue de la Manzo). Les sommets des crêtes, très raides, laissent à peine passer de petites routes étroites et vertigineuses autour desquelles s'accrochent les maisons environnées de leurs jardins créoles. Des quartiers se répartissent ainsi sur les hauteurs : Augrain et Duchêne au nord, Roches Carrées et Sarrault à l'ouest, Morne Pavillon et Morne Pitault au sud, Chopotte vers l'est. Cette conquête des hauteurs est héritée de l'histoire, la population ayant conquis les mornes après l'abolition de l'esclavage. Des vues intimes et humaines succèdent ainsi à des ouvertures grandioses en vues d'avion sur la côte du Robert et du François à l'est, et sur la plaine du Lamentin à l'ouest. L'ensemble compose parmi les paysages les plus originaux et émouvants de la Martinique, profondément culturels.



Les mornes de Duchêne : bloc-diagramme général



Les mornes de Duchêne : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une urbanisation spectaculairement perchée sur les mornes**



L'urbanisation de Roches Carrées vue depuis la plaine du Lamentin (RN1). Des maisons accrochées aux pentes au-dessus des espaces cultivés de la plaine. Un héritage de l'histoire, qui constitue aujourd'hui l'une des originalités les plus fortes des paysages de Martinique.



Paysage des mornes de Bel Air/Duchêne. L'urbanisation est accrochée aux crêtes et domine les pentes agricoles et boisées.

- **Un « urbanisme végétal » qui contribue de façon essentielle à la qualité des paysages**



Des ambiances intimes et de qualité offertes par les jardins et vergers créoles. Vers Augrain.



Un urbanisme végétal qui contribue à la qualité du paysage des mornes. Vers Duchêne.

- **Des vues dominantes remarquables sur la baie de Fort-de-France et sur la côte du Robert/Le François**


Ouverture sur le grand paysage depuis les pentes de Raisin.


Large point de vue sur la baie de Fort-de-France depuis les hauteurs du Lamentin.


Une vue « d'avion » vers la baie du Robert, depuis Duchêne.


Ouverture sur les pentes boisées des mornes, vers Duchêne.

LES PENTES DES MORNES : préservation paysagère des horizons pour les plaines environnantes (depuis Le Robert, le François, le Lamentin, …)



Les pentes des mornes de Bel Air/Duchêne vues depuis Le Lamentin : des horizons valorisants pour la ville, dont la qualité paysagère mérite d'être identifiée et étudiée pour être pérennisée.

LES POINTS DE VUE ET OUVERTURES VISUELLES : identification, préservation et mise en valeur



Cas de bord de route spectaculairement ouvert sur le grand paysage. RD 28 vers Duchêne.

L'ARCHITECTURE : adaptation aux pentes, adaptation des volumes bâtis, imbrication avec le végétal, …



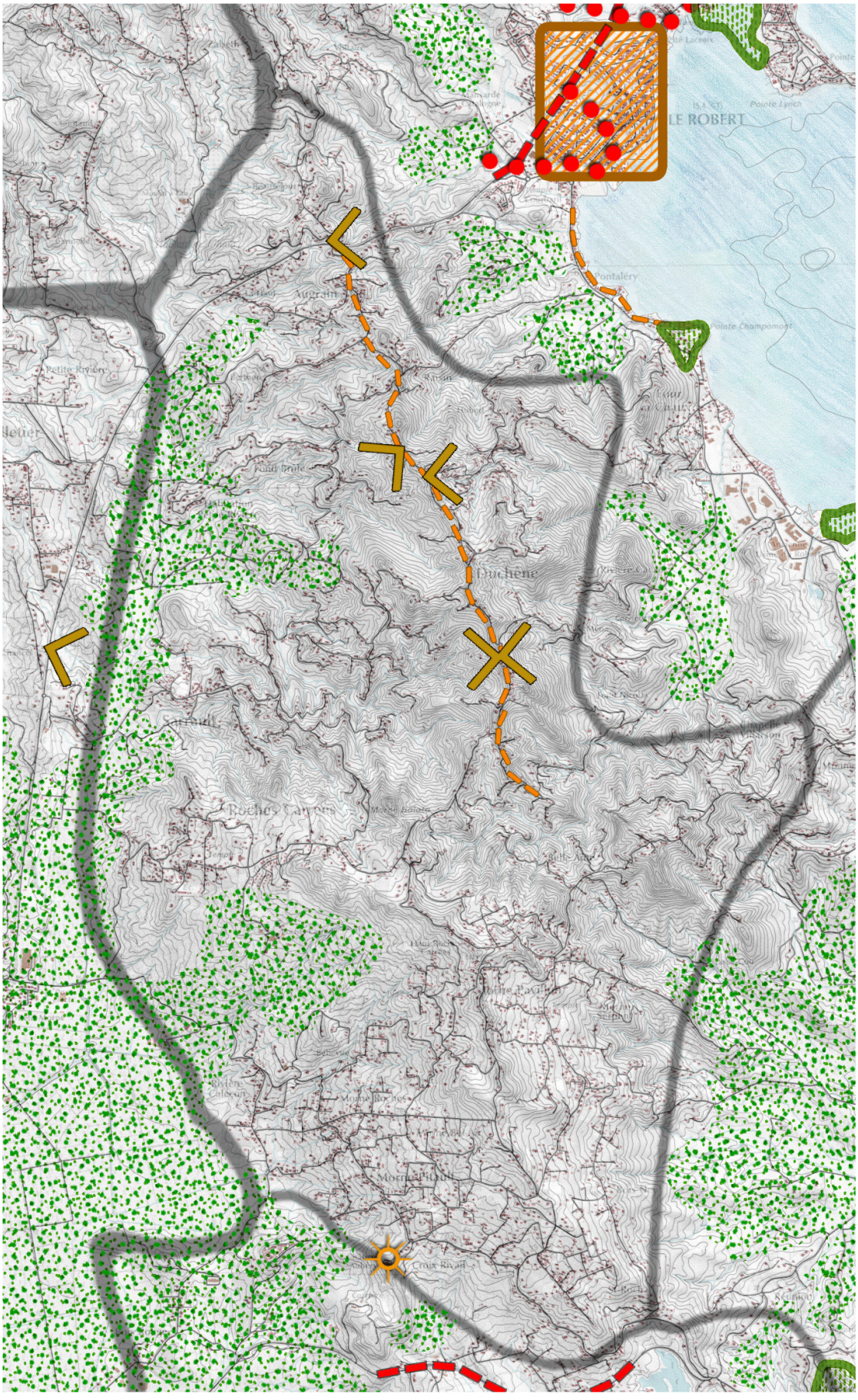
Le château Aubéry, en ruine. Un beau site dominant la plaine du Lamentin.



Problème d'implantation de collectif sur pentes forte, sans intégrer la pente dans l'architecture : terrassement violent, érosif et volumes bâtis inadaptés au paysage. Entre Roches Carrées et Morne Pavillon.



CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

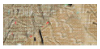

Forêt


Mangrove

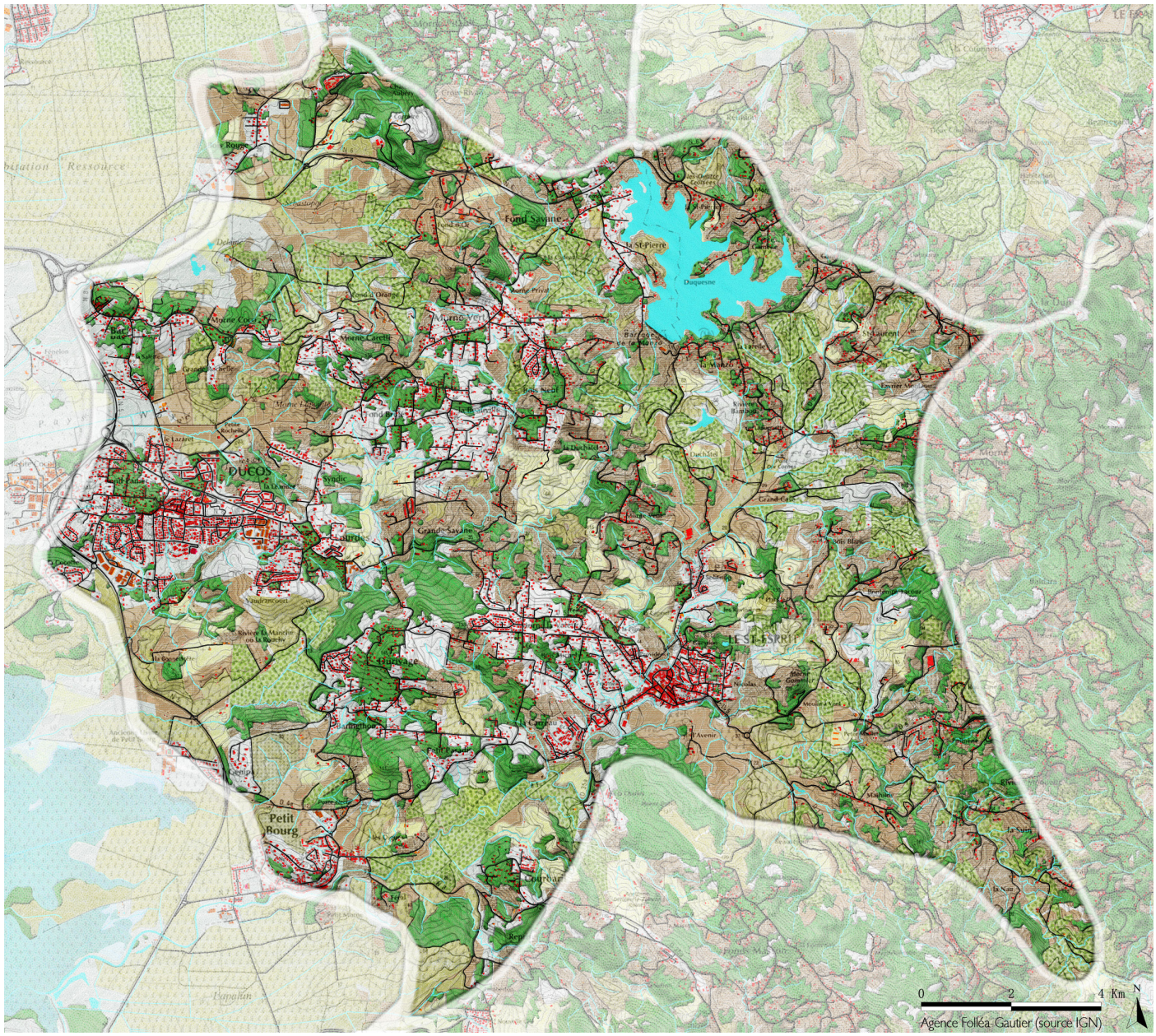

prairie


bananeraie


canne à sucre

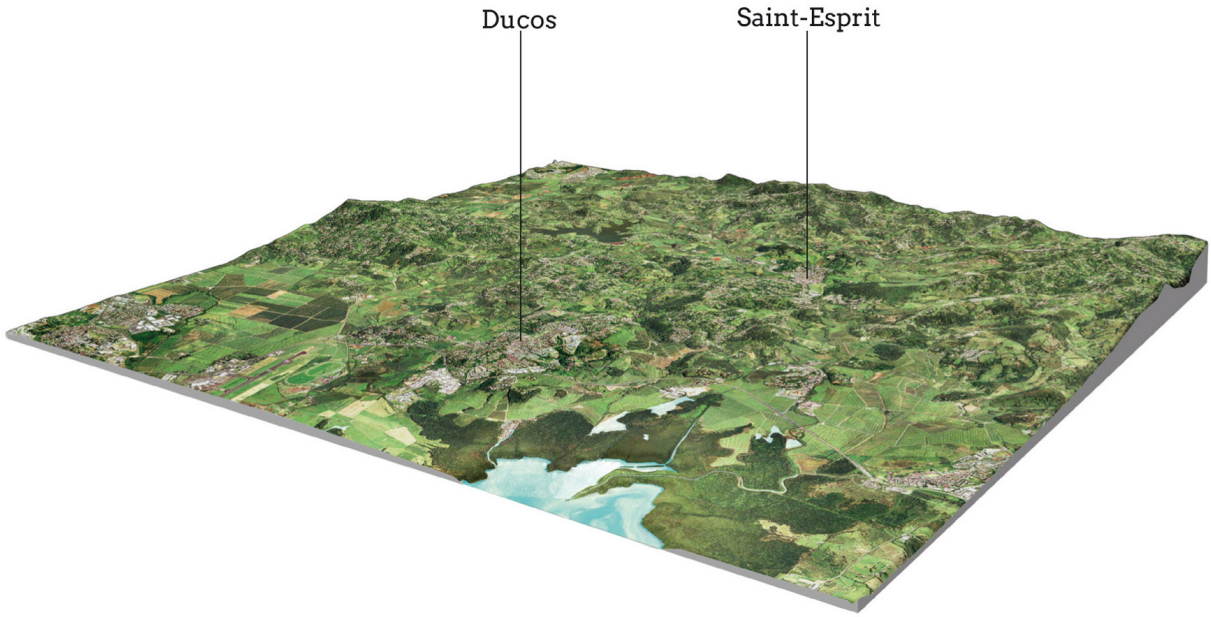

essentiellement agricole

5.3.Les collines de Saint-Esprit

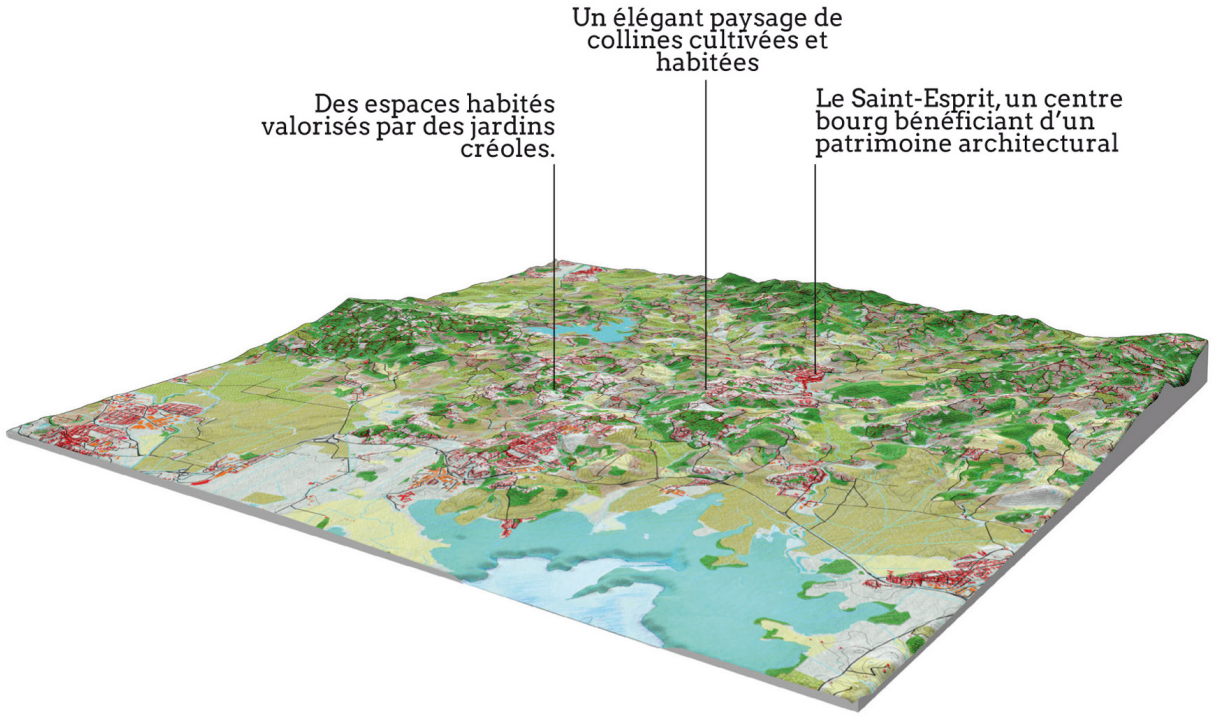


Situation

Les collines de Saint-Esprit composent un paysage unique en Martinique : entre la plaine plate du Lamentin et les mornes raides du Vauclin, elles déroulent des reliefs doucement ondulés, aimables, propices aux cultures diversifiées. Le Saint-Esprit constitue le bourg rural centre, vers lequel convergent les petites routes



Les collines de Saint-Esprit : bloc-diagramme général



Les collines de Saint-Esprit: bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Un élégant paysage de collines cultivées et habitées, unique en Martinique**



Les collines de Saint-Esprit, vue dominante depuis Morne Acajou. Un équilibre délicat entre les espaces agricoles et les espaces habités. On aperçoit à droite la retenue de la Manzo.



Les élégants paysages cultivés autour de Saint-Esprit, diversifiés et doucement ondulés.



Les collines de Saint-Esprit ondulent au pied des mornes du sud (à droite), transition douce entre les deux types de paysage.



Les reliefs des collines de Saint-Esprit ont la particularité d'être suffisamment doux pour être cultivés et boisés à la fois, offrant des paysages composites et complexes de grande qualité. Ici vers Morne David/Morne Degras.



Le parcellaire de petite taille favorise la diversité des cultures, qui contribue à la qualité paysagère des collines de Saint-Esprit. Ici manioc, bananeraie et champs de canne, vers Saint-Laurent.



La retenue de la Manzo, créée dans les collines de Saint-Esprit, en profitant de l'adoucissement des reliefs entre les mornes de Bel Air/Duchêne au nord et les mornes du sud.

- **Des espaces habités valorisés par l'imbrication avec les espaces cultivés arborés des jardins et vergers créoles.**



L'habitat et les cultures de jardins et vergers créoles vus depuis la RD 6 vers Saint-Laurent.

- **Le Saint-Esprit, un centre bourg bénéficiant d'un patrimoine architectural valorisant**



Le site de Saint-Esprit, dans ses collines, vue lointaine depuis les pentes du Morne Degras.



Des maisons réhabilitées au centre de Saint-Esprit, qui contribuent à la qualité paysagère de la ville.



Le Saint-Esprit, mairie.



Une architecture contemporaine valorisante au cœur de Saint-Esprit.

Les espaces agricoles : préservation contre l'urbanisation diffuse



Autour de Saint-Esprit, des paysages agricoles de grande qualité à reconnaître et à préserver. Ici vers le Morne Gommier.

Les structures végétales agricoles : identification, préservation et encouragement à la replantation



Les espaces agricoles péri- et intra- urbains : identification, préservation et valorisation économique et paysagère dans le cadre d'un projet d'urbanisme et de paysage d'ensemble pour le Saint-Esprit et ses environs.



Autour de Saint-Esprit, les espaces agricoles s'imbriquent étroitement aux espaces habités, l'ensemble composant un « agri-urbanisme » qui contribue à la personnalité de la commune.

L'URBANISATION : maîtrise des implantations nouvelles au regard des paysages agricoles, adaptation des volumes aux pentes, imbrication au végétal arboré de proximité, aménagement de lisières arborées entre habitat et cultures, ...



Extensions récentes de Saint-Esprit dans l'espace agricole, apparition de volumes bâtis massifs et peu imbriqués au végétal arboré.

LE SAINT-ESPRIT : confortement du centre-bourg, intensification, poursuite de la valorisation de l'architecture et des espaces publics. Mise en valeur des bords de rivières en promenades



Centre de Saint-Esprit : des espaces publics encore à valoriser au bénéfice des piétons, comme ici à droite des trottoirs interrompus par des ruptures de niveaux.

Les entrées de ville de Saint-Esprit : valorisation paysagère



Problème de réseaux aériens et de publicités parasitant la vue sur le Saint-Esprit, arrivée par la RD 6.

Le patrimoine bâti : identification et préservation des sites bâtis et des éléments de patrimoine architectural



Une maison précisément positionnée, en piémont, à l'interface entre les pentes boisées et la plaine cultivée.

La RN 6 vers Fond Savane : requalification paysagère des abords, suppression de publicités envahissantes, enterrement de réseaux, replantation d'arbres d'alignement, … : remise en scène de cette transition majeure entre est et ouest de l'île (baie de Fort-de-France/Le François).



La RN6 à Fond Savane : une requalification paysagère nécessaire pour une transition importante et fragile entre est et ouest de l'île.

.

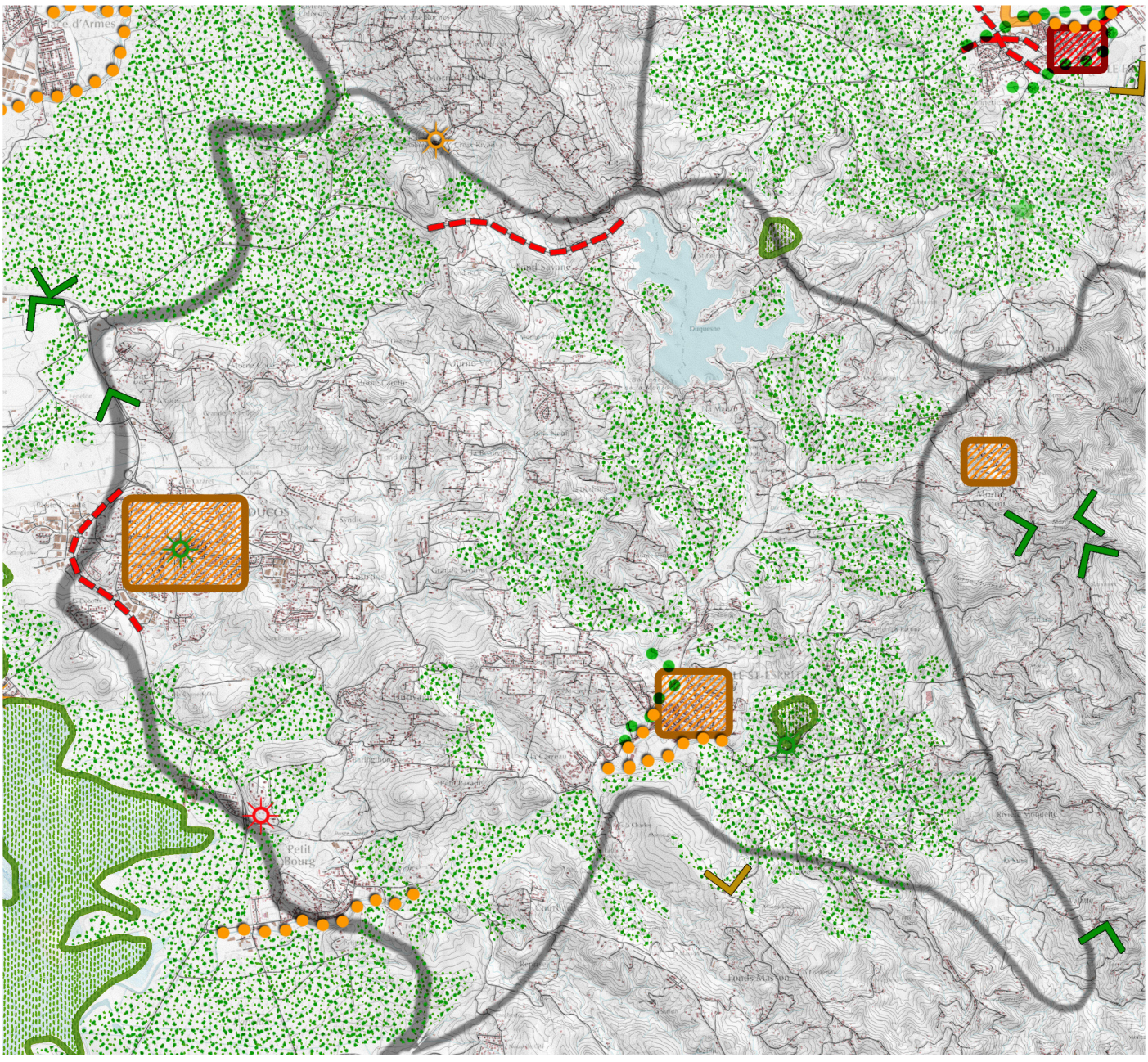
Les vues depuis les routes : identification et préservation, mise en valeur paysagère, arrêt de l'urbanisation linéaire.



Une belle ouverture sur le Morne Gamelle depuis la RN 6, entre Fond Savane et le François.



CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

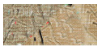

Forêt


Mangrove

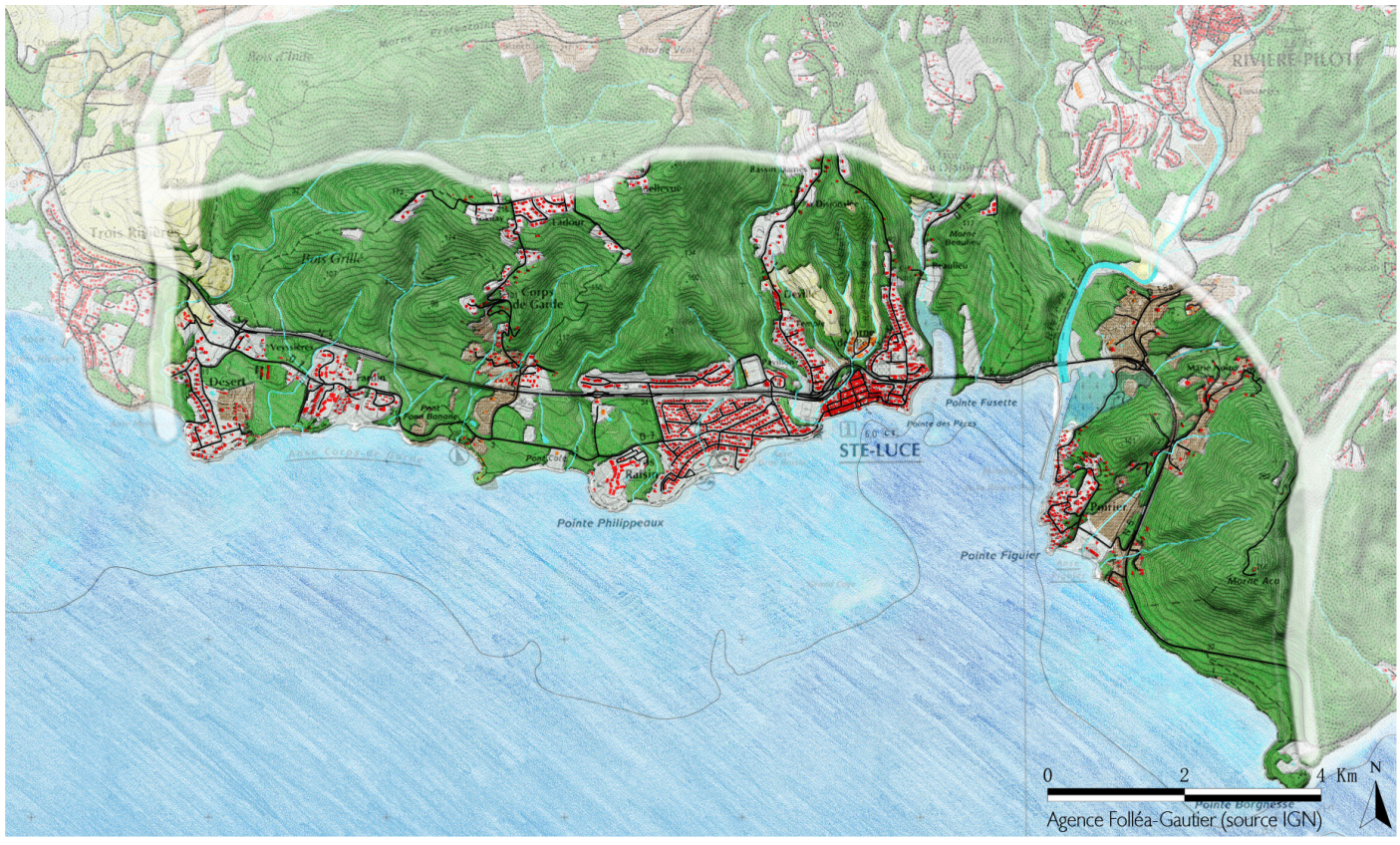

prairie


bananeraie


canne à sucre

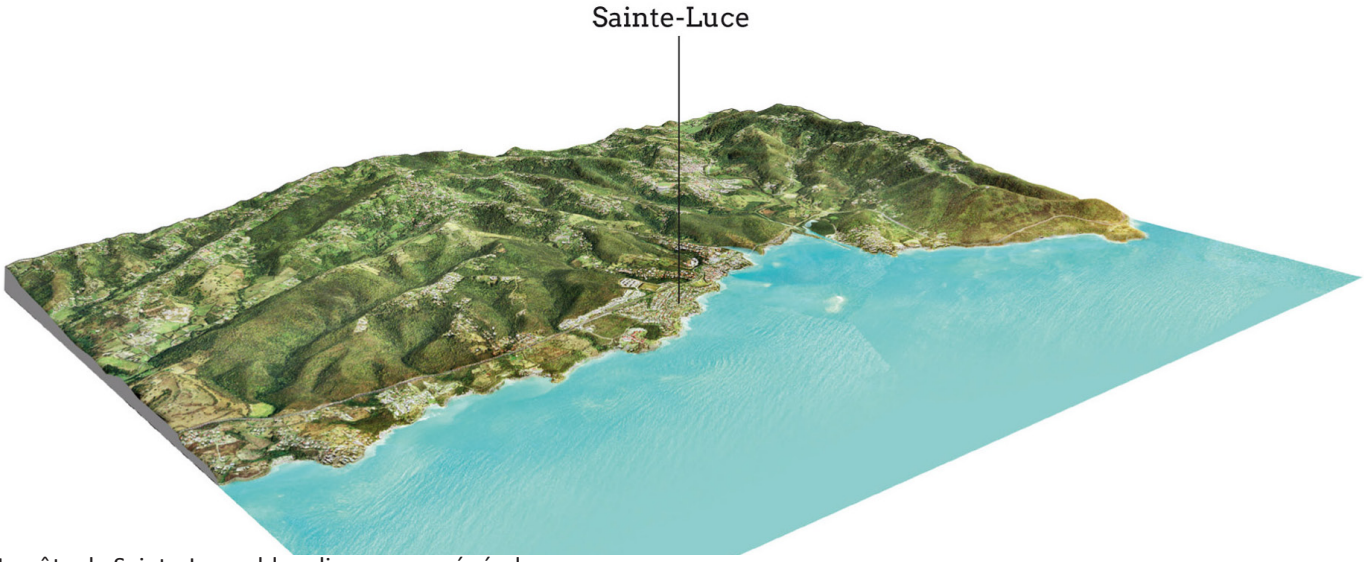

essentiellement agricole

5.4. La côte de Sainte-Luce

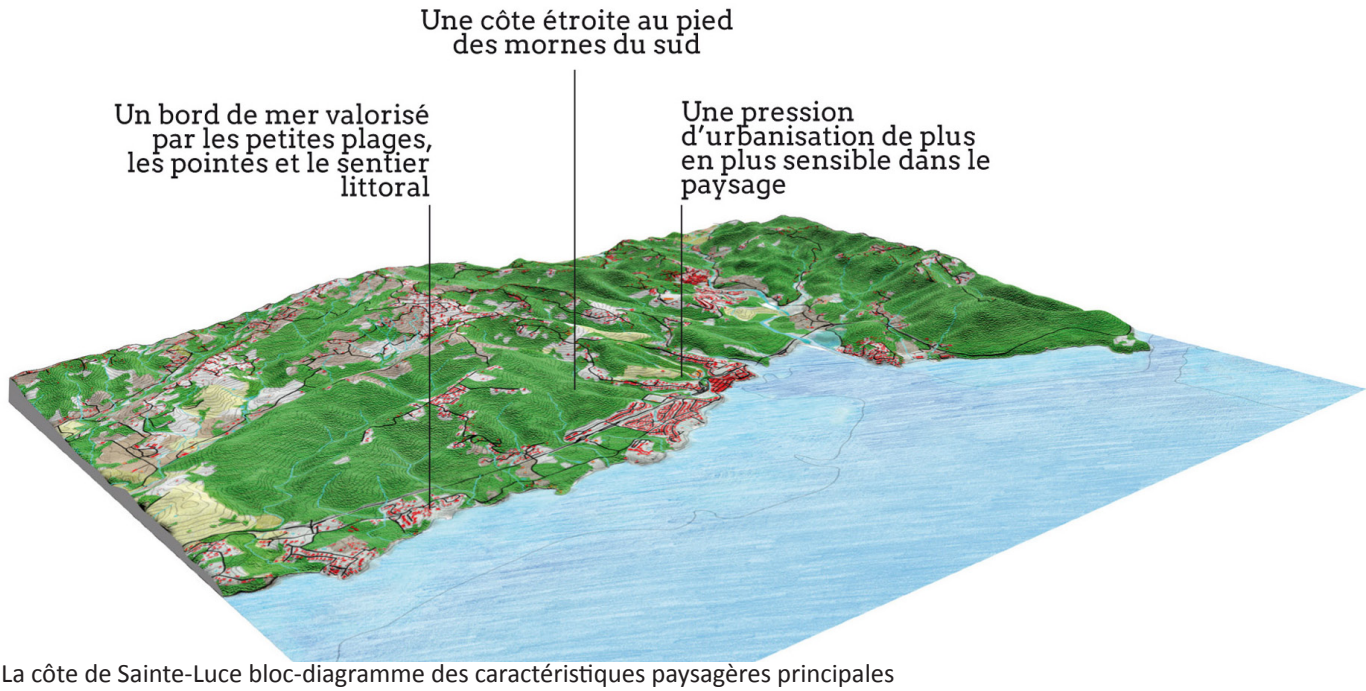


Situation

Au pied des mornes du sud (mornes du Vauclin), la côte de Sainte-Luce se tourne vers le sud, allongée sur une dizaine de kilomètres. Ses pentes raides et boisées ne laissent que peu de place pour le développement des bourgs. L'urbanisation résidentielle occupe ainsi la bande de terre entre mer et RN 5, allongée de Trois-Rivières à Sainte-Luce. La présence de plages rend la côte attractive, désormais marquée par les implantations touristiques autour de la RD 7, parallèle à la côte et à la RN 5.



La côte de Sainte-Luce : bloc-diagramme général



La côte de Sainte-Luce bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une côte raide au pied des mornes du sud**



Les pentes des mornes du sud descendant vers la mer, avec Sainte-Luce. Vue du Morne Gommier.



La côte de Sainte-Luce, avec à l'horizon la silhouette ronde du Morne Aca et, dans le lointain, la presqu'île de Sainte-Anne.

- **Un bord de mer valorisé par les petites plages, les pointes et le sentier littoral**



Sainte-Luce et son bord de mer étroit.



La plage du Corps des Gardes et son ouverture vers le Morne Larcher au loin.



Un précieux sentier littoral très valorisant pour la côte, ici dans l'anse du Corps des Gardes.

- **Une pression d'urbanisation de plus en plus sensible dans le paysage**



Une urbanisation qui remonte les pentes boisées des mornes et qui s'affiche au bord des routes : une présence de plus en plus sensible dans le paysage. Ici vers Gros Raisins.

Les bords de la RN 5 et de la RD 7 : arrêt de l'urbanisation linéaire, préservation des coupures d'urbanisation, requalification paysagère (maîtrise des publicités et enseignes, replantations, réductions des logiques routières au bénéfice des circulations douces piétonnes et vélo).



Problème d'urbanisation récente le long de la RD 7 entre Fardin et Gros Raisins.



Une vue à valoriser sur le littoral, ici avec le Morne Larcher et le Rocher du Diamant à l'horizon. Vue depuis la RN 5 au-dessus de Poirier (Sainte-Luce).

L'URBANISATION DES PENTES : maîtrise paysagère d'ensemble, travail d'inscription dans le paysage par les choix d'urbanisme (situation discrète des extensions, imbrication du bâti avec le végétal, préservation de coupures vertes, définition d'une cote d'altitude maximale, préservation des crêtes, …) et l'architecture (adaptation à la pente, limitation des volumes, préservation et replantation du végétal, travail sur la couleur, …).



Une urbanisation qui remonte progressivement les pentes, sans plan de paysage d'ensemble. Ici vers Gros Raisins.



Problème d'urbanisation répétitive et clonée dans les pentes de Sainte-Luce.

L'ARCHITECTURE : adaptation des volumes aux dimensions de parcelles, de façon à favoriser l'imbrication avec le végétal arboré



Opération dense sans végétation, un cadre de vie et un paysage assez rudes. Sainte-Luce.



Logements massifs et étroitesse des jardins alentours, vers Gros Raisins.



Une relative discrétion du bâti grâce à l'imbrication avec le végétal. Gros Raisins.

La RN 5 à Sainte-Luce : transformation en boulevard urbain



Problème de la RN5 à Sainte-Luce : une coupure routière importante et dévalorisante. Vue dans l'axe d'une rue du centre-ville.



La RN5 au droit de Sainte-Luce : une coupure routière.

Le centre-ville de Sainte-Luce : intensification, poursuite de la valorisation de l'architecture et des espaces publics, valorisation paysagère des abords en promenade (Sainte-Luce)



Arrivée sur Sainte-Luce par la RD 7, vue d'ensemble.



Une perspective de rue à Sainte-Luce, en travaux (photo juin 2010).



Des bords de l'eau à requalifier dans des dispositions urbaines (promenade, ombrage, ...), au bénéfice des habitants.



Exemple de bord de l'eau remis en valeur au milieu d'un jardin public, Sainte-Luce.

Le littoral : préservation et gestion de la mixité des usages, notamment pêche et tourisme (Sainte-Luce, Trois-Rivières).



Cabane de pêcheur et arbres sur la plage de Sainte-Luce.



La plage étroite de Sainte-Luce et son activité de pêche : une présence qui contribue au charme de la commune.

L'accueil du public en bord de mer : poursuite des aménagements qualitatifs

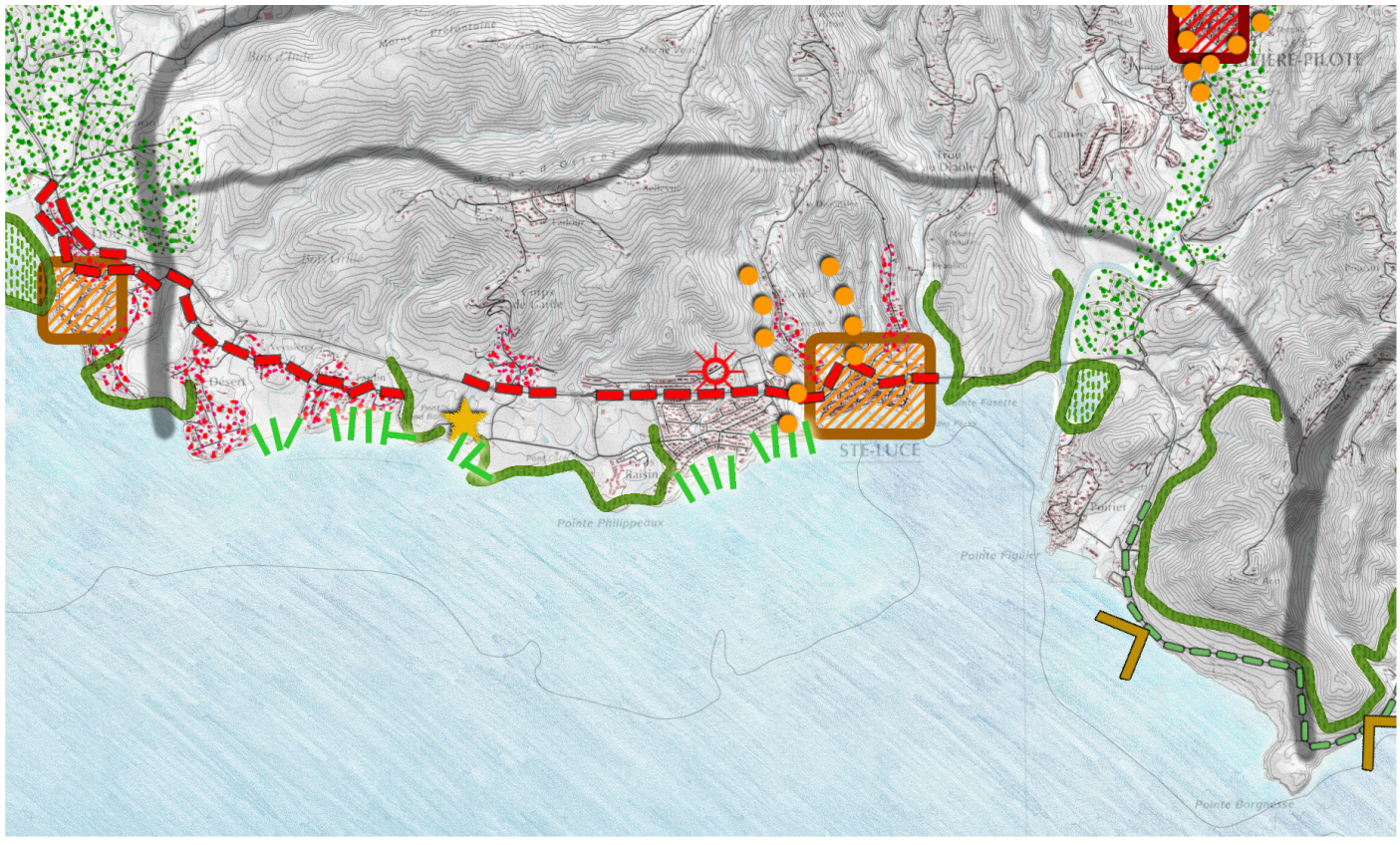


Un exemple intéressant de parking réaménagé : écrin de végétation, ombrage. Plage du Corps des Gardes.



Des espaces encore à revaloriser, vers Corps de Garde.

CARTE D'ENJEUX



Legende

 habitat

 activité

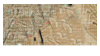
 Forêt

 Mangrove

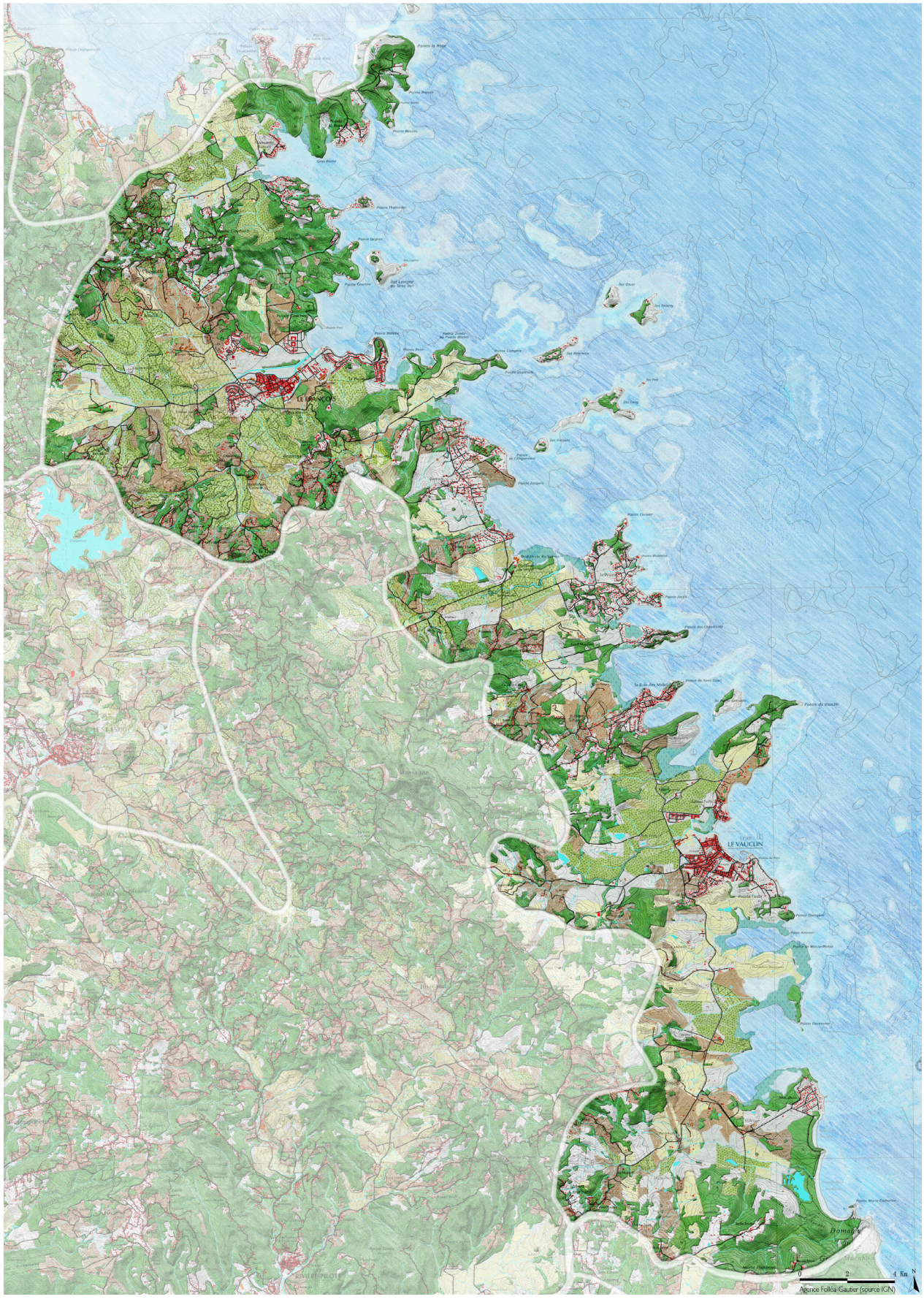
 prairie

 bananeraie

 canne à sucre

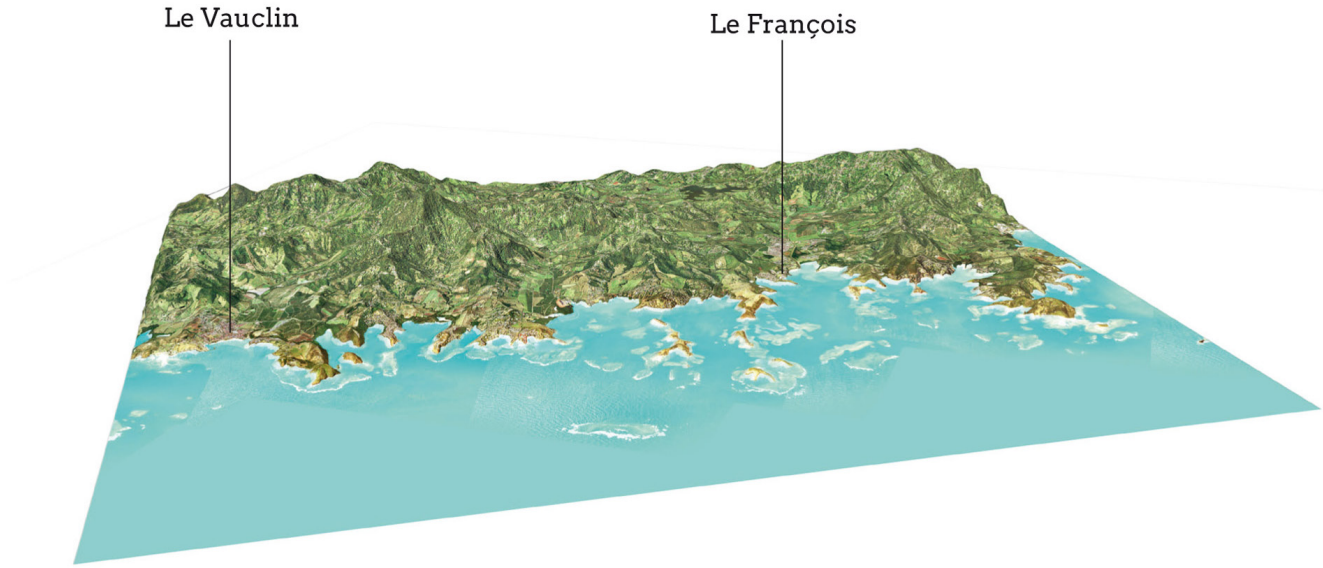
 essentiellement agricole

5.5. La côte du Vauclin/Le François

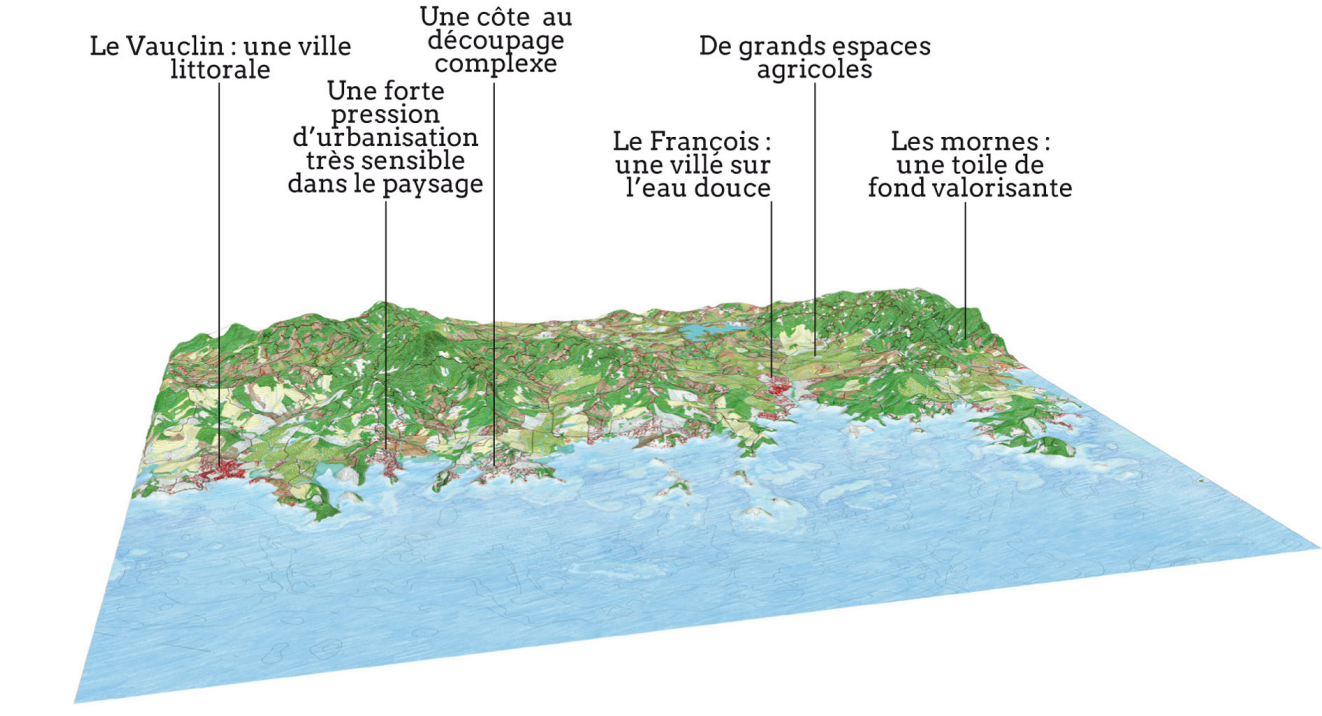


Situation

La côte atlantique du Vauclin et du François est marquée par une géographie complexe de pointes longuement allongées en mer, prolongées par endroits par des îlets et protégées par un récif frangeant. Cette complexité du trait de côte est propice à la présence de nombreuses baies constituant autant de sites et de milieux particuliers, avec notamment des mangroves. Au pied des mornes, les basses pentes et plaines littorales sont occupées par les grandes cultures de bananiers et de canne, tandis que l'urbanisation tend à gagner les pointes littorales, ou à surgir en opérations isolées dans l'espace agricole, fragilisant le paysage. La RN 6 dessert la côte, l'ensemble restant relativement isolé par la présence des mornes du Vauclin qui servent d'appui protecteur face à la poussée Foyalaise.



La côte atlantique du Vauclin et du François : bloc-diagramme général



La côte atlantique du Vauclin et du François bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une côte au découpage complexe de baies, de pointes et d'îlots, générant une grande richesse du paysage littoral**


La côte du François/Le Vauclin, vue panoramique depuis le point de vue de Bois Soldat.


La côte du François depuis Pointe la Rose, avec la pointe Thalémont au premier plan et la montagne du Vauclin à l'horizon.


La belle côte du Vauclin vue depuis les environs de la chapelle du Grand Macabou.


La succession de pointes et de baies abrite des sites littoraux intimes, en fond de baie. Mansarde Rancée (Le François).





La baie du Simon, abritée entre la Pointe Jacques et la Pointe Cerisier.



Les îlots au large du François. Vue depuis Bois Soldat.



La mangrove de la baie du Simon.

- **De grands espaces agricoles étendus du pied des mornes habités jusqu'au bord de mer**



La plaine agricole autour de l'habitation Clément (Le François).



Les beaux espaces agricoles littoraux vus depuis Morne Courbaril.



Une diversité agricole qui contribue grandement à valoriser le paysage. Ici : verger, canne à sucre, bananeraie, pâturages. Vue depuis Morne Courbaril.

- **Les mornes : une toile de fond valorisante en même temps qu'un balcon sur la côte**



Les pentes du Morne Beaujolais, agricoles et boisées (le Vauclin).


Les pentes des mornes inclinées vers le littoral, vers Morne Carrière (Le Vauclin).


Les pentes de Morne Pavillon, vues depuis les fonds cultivés du François.


Ouverture sur la côte du François depuis le quartier Pointe La Rose.


L'urbanisation de Chopotte dominant les espaces agricoles littoraux, Le François.


Les espaces agricoles vus depuis les maisons sur les pentes : un paysage à contempler, qui reste à parcourir. Vers Morne Courbaril (le François).

- **Le François : une ville organisée par l'eau douce des rivières et canaux**


Vue panoramique du François depuis les pentes de la rive gauche du canal. La ville a l'originalité de s'allonger au bord de sa rivière canalisée, en retrait du littoral.


Le canal du François, avec le François au fond.


Le site du François, vue lointaine.



Le site du François, vue dominante depuis le bord de la RN6.



Les bords agréables de la rivière Deux Courants, Le François.



Le centre-ville du François : une densité bâtie bien tenue dans les espaces de nature qui forment écrin : espaces agricoles sur pente (en toile de fond) et boisements accompagnant le canal du François (au premier plan).

• Le Vauclin : une ville littorale



Le centre-ville du Vauclin et la mer. Contrairement au François, le Vauclin est clairement tourné vers la mer.



Le bord de mer du Vauclin.

• Une forte pression d'urbanisation très sensible dans le paysage



Le site du Vauclin, aujourd'hui éclaté dans l'espace agricole.



Le Vauclin, urbanisation des fonds, des pentes et des crêtes.



Problème d'urbanisation indifférente au contexte : dans les fonds, sur pente et en crête. Vers Chopotte (Le François).

Les centres bourgs : intensification, recentrement de l'urbanisation ; revalorisation de l'architecture et des espaces publics.



Exemple de patrimoine bâti réhabilité au François..


Réseaux à enterrer, le Vauclin.


Exemple de patrimoine réhabilité au Vauclin.


De nombreux espaces possibles pour intensifier le centre-ville, Le François.


Le François : des espaces publics encore à valoriser : enterrement des réseaux aériens, création de continuités piétonnes confortables et agréables (trottoir manquant à gauche).


Cas d'espace public urbain à requalifier, en réduisant les surfaces minéralisées et les logiques routières. Le François.

Les entrées de ville : maîtrise de la publicité, préservation d'ouvertures visuelles, revalorisation paysagère par la plantation d'alignements, …



Premiers efforts de revalorisation d'entrée de ville. Le François..



Problème d'envahissement de panneaux publicitaires, Le François.



Le port de pêche du Vauclin, à valoriser comme espace de vie urbain.



Un bord de ville à revaloriser, Le François.

L'URBANISATION NOUVELLE : maîtrise paysagère de la pression d'urbanisation par les choix d'urbanisme et d'architecture



L'urbanisation étirée du Vauclin, de la pointe Faula aux pentes des mornes. Fragilisation du centre, surconsommation d'espace, isolement des quartiers nouveaux, dévalorisation paysagère.



Problème d'urbanisation systématique et massive, couvrant les pentes. Le François.



Le Vauclin, débordement de l'urbanisation jusqu'en crête.



Une urbanisation éclatée dans l'espace, effet de mitage. Vers Ravine Plate.

Le François « rive gauche » : revalorisation urbaine et paysagère



Le François en rive gauche du canal du François : des espaces à qualifier entièrement pour qu'ils se raccordent entre eux et avec le centre-ville.

Le Vauclin « rive gauche » : revalorisation urbaine et paysagère





Le Vauclin rive gauche : une revalorisation urbaine et paysagère nécessaire pour raccorder les extensions récentes entre elles et avec le centre-ville.

Les bords de rivières au François et au Vauclin : valorisation en « parcs urbains » pour raccorder les quartiers récents en rive gauche aux centres-villes en rive droite.


Le canal du François, cœur de parc urbain à conforter pour raccorder rive droite et rive gauche.


Entre centre-ville (au fond) et quartiers nouveaux (à droite) : une centralité naturelle à affirmer autour du canal du François. Le François.


Bord du canal du François à valoriser, en ville.

La RN 6 : arrêt de l'urbanisation linéaire, requalification des traversées de bourgs dans des dispositions plus urbaines


Traversée dégradée de Dostaly (le François) par la RN 6.


Traversée de Ravine Plate par la RN 6.

Les espaces agricoles : préservation contre l'urbanisation diffuse, linéaire ou parachutée, valorisation au bénéfice du public : cheminements, points de vue, points d'arrêt, de pique-nique, …


Les beaux espaces agricoles littoraux au pied de Morne Courbaril : à identifier et à préserver.



Les espaces agricoles littoraux, qui viennent jusqu'à toucher le rivage, composent des paysages particulièrement valorisants. Ici dans la baie du Simon.



urbanisation diffuse, le Vauclin.



Consommation d'espace agricole par l'urbanisation. Le François.



Parachutage de lotissement dans l'espace agricole, le Vauclin.



Parachutage d'opération de collectifs isolés dans l'espace agricole et s'imposant sans ménagement dans le paysage, le Vauclin.



Parachutage de lotissement dans l'espace agricole, le Vauclin.

Les structures végétales dans l'espace agricole (haies, arbres isolés, clôtures vives de « glycéridias », ripisylves, ….) : identification, préservation et renforcement



Une belle composition paysagère des espaces agricoles grâce aux haies qui bordent le parcellaire. Vers Mansarde Rancée, Le François.



Exemple de « bocage » valorisant pour le paysages et la biodiversité, à identifier et à préserver. Pentes de la rivière du Simon.

LES POINTES : protection contre l'urbanisation, mise en valeur au bénéfice du public (sentier littoral, …)



La succession magnifique de pointes et d'îlots de la côte du François, prolongée par la presqu'île de la Caravelle à l'horizon. Vue depuis le point de vue de Bois Soldat.



La belle côte du Vauclin, faite de pointes et de baies successives. Vue depuis la chapelle du Grand Macabou.



La pointe Couchée, encore préservée, qui fait l'horizon du François. A droite l'îlet Lavigne.



La pointe du Vauclin, encore assez préservée. Vue des abords du port de pêche du Vauclin.



Sentier littoral calcaire vers Macabou.

Les espaces « naturels » : identification et protection, valorisation des coupures d'urbanisation comme espaces de nature de proximité, susceptible d'accueillir la population et de décharger le littoral d'une surfréquentation



La mangrove dans la baie du Simon. Exemple d'espace naturel fragile à protéger.



L'embouchure du canal du François.



Les sommets du Morne Courbaril et du rocher Leclerc : de rares et précieux mornes non urbanisés, à préserver de l'urbanisation (Le François).



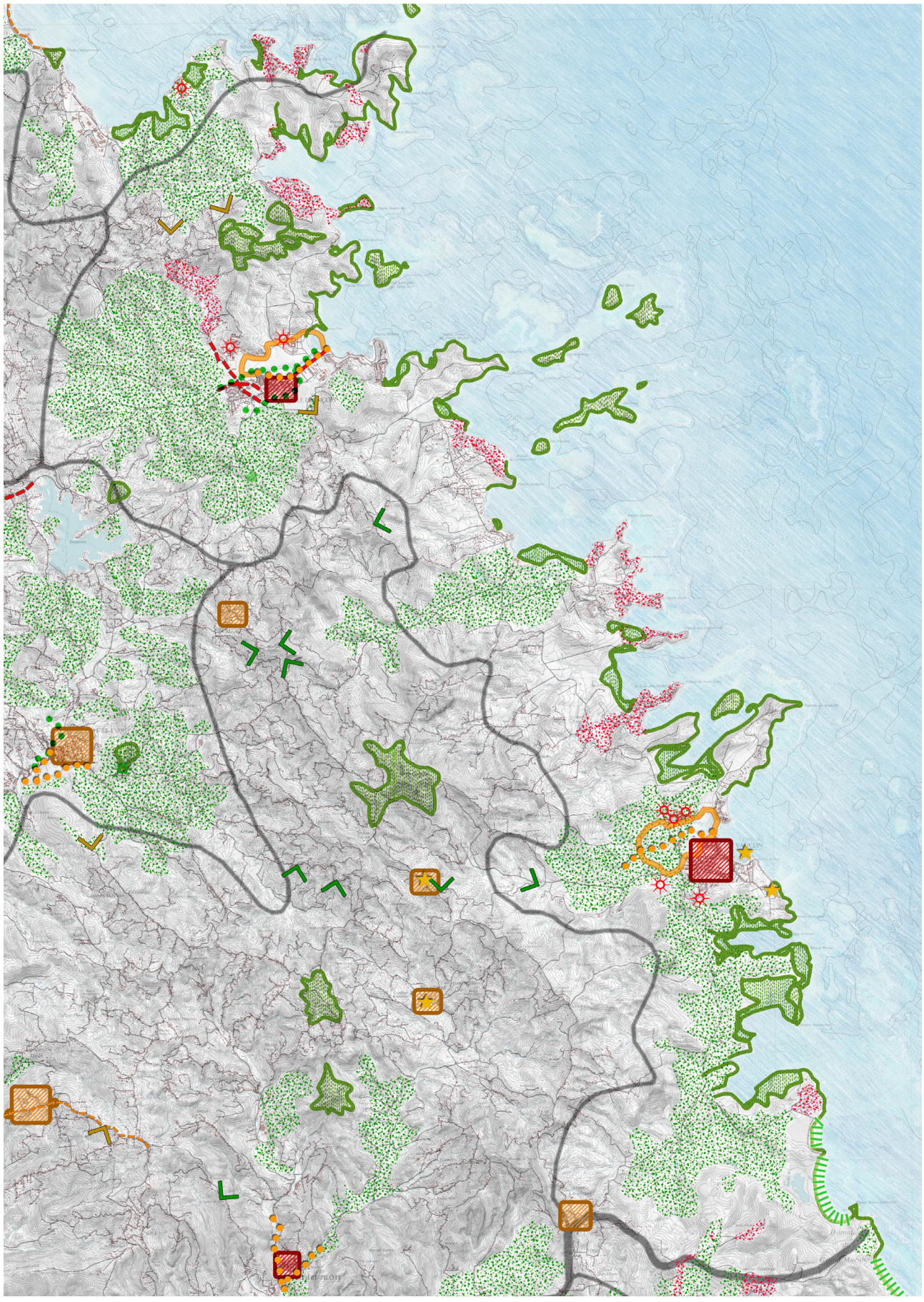
parking à revaloriser, pointe Faula.

Les points de vue depuis les pentes des mornes : identification et valorisation



Le point de vue de Bois Soldat, l'un des rares points de vue aménagés sur la côte du François au Vauclin.

CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

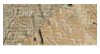

Forêt


Mangrove

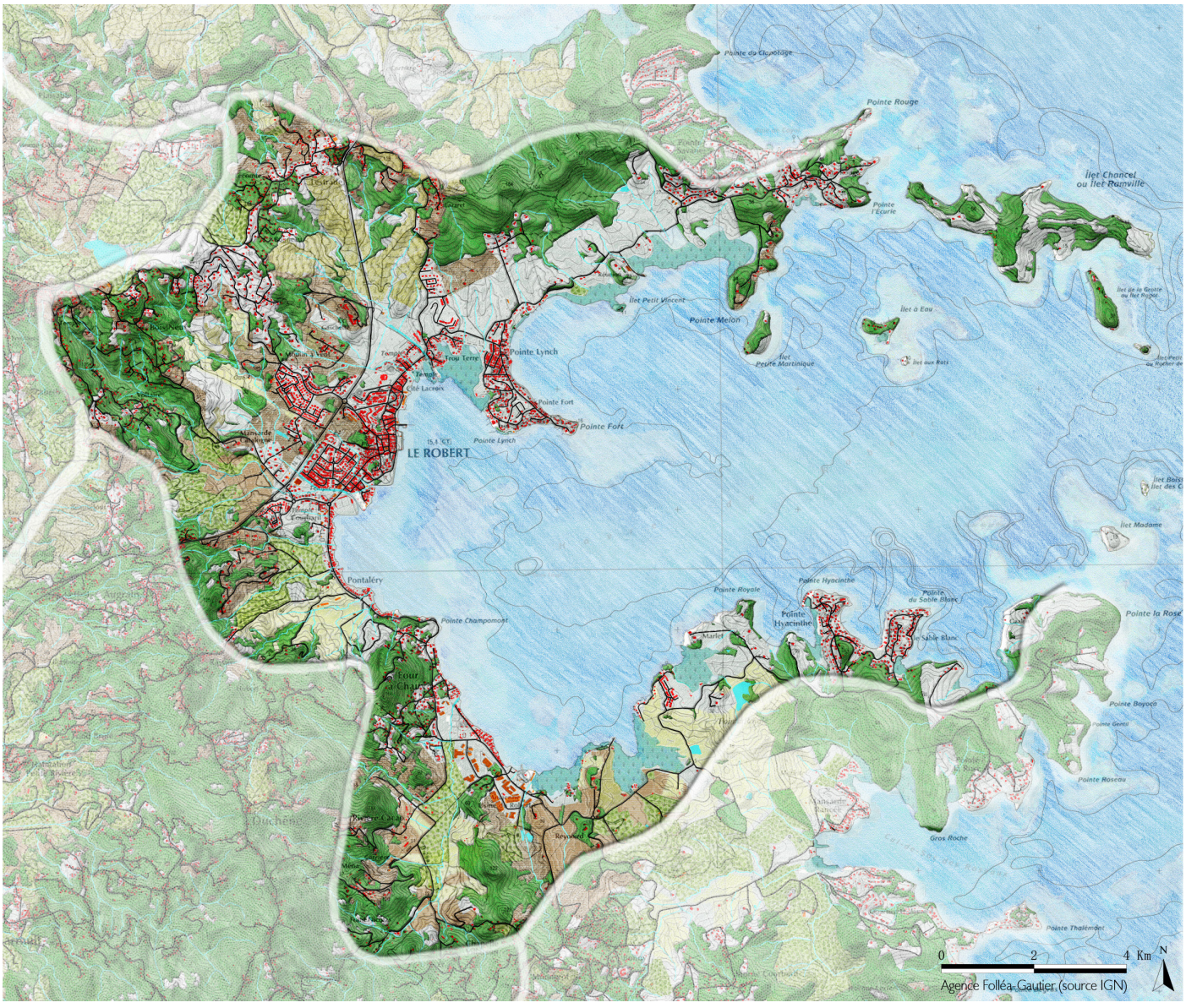

prairie


bananeraie


canne à sucre


essentiellement agricole

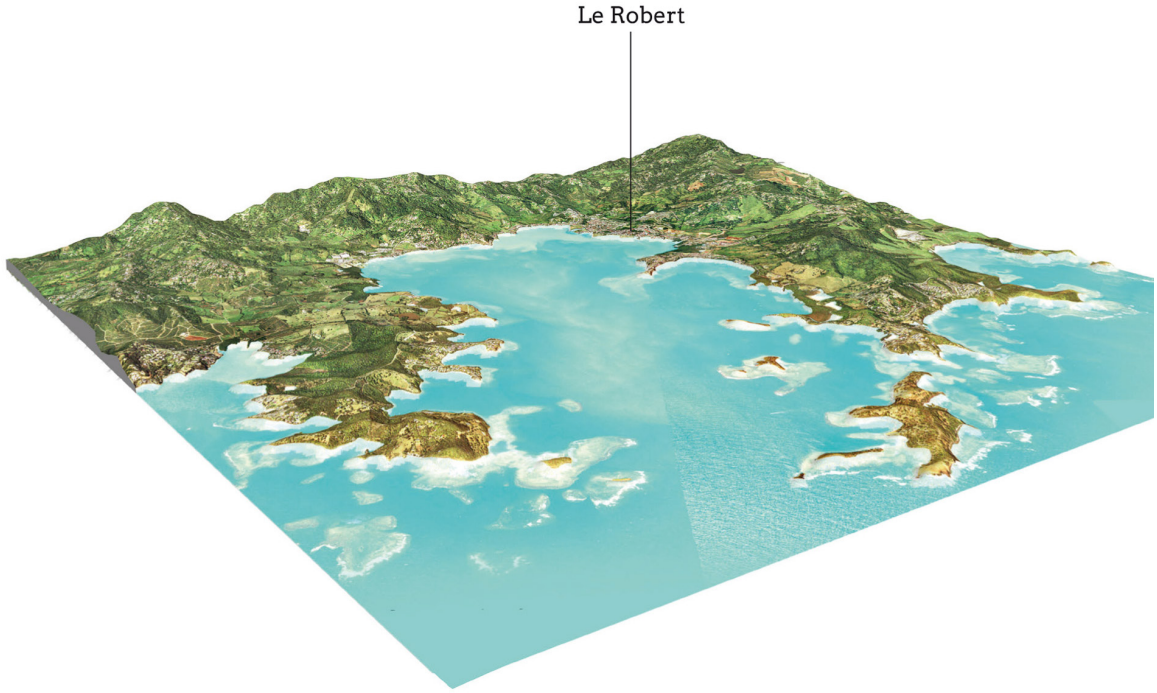
5.6. La baie du Robert



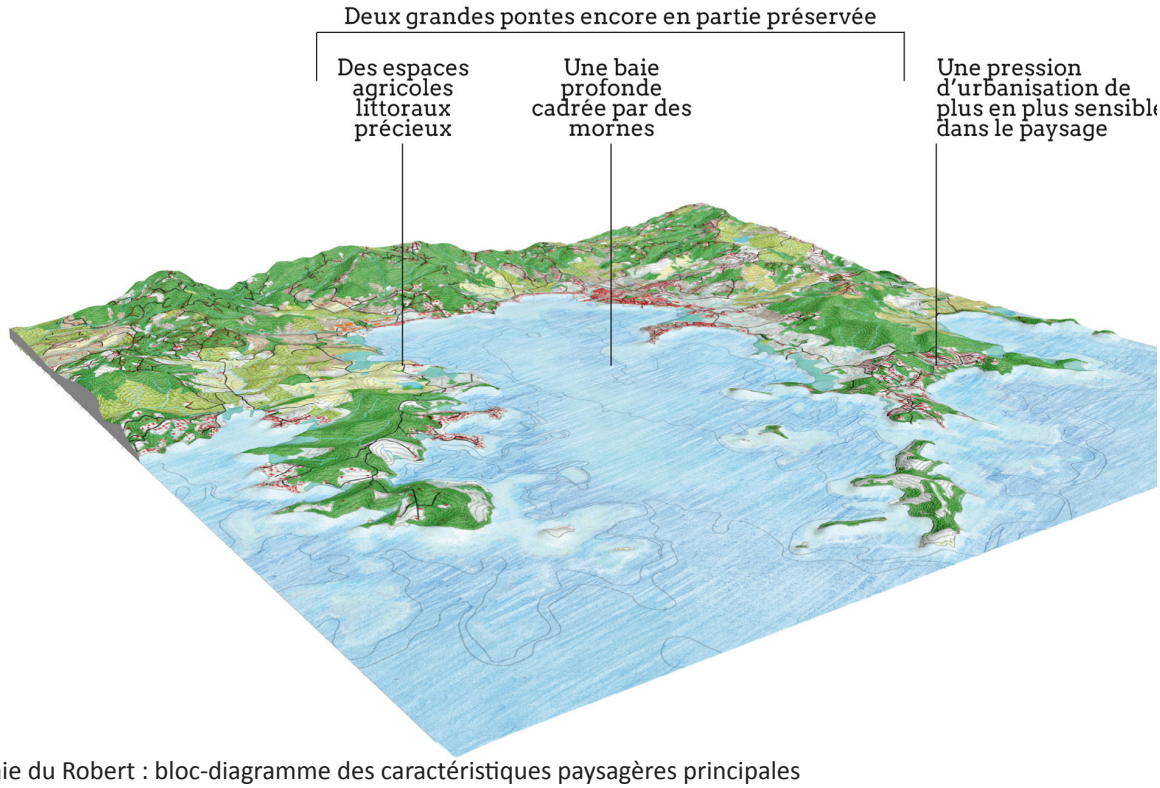
Situation

La baie du Robert dessine une profonde inflexion dans la côte atlantique, offrant un havre protecteur généreux entre la pointe La Rose et la pointe Rouge. L'ensemble compose un paysage littoral de qualité, valorisé par les mornes qui l'entourent et les pâturages et cultures encore présents.

Cette portion de côte atlantique est la plus proche de l'agglomération Foyalaise, à laquelle elle est raccordée par la RN 1. Aussi est-elle désormais soumise à forte pression d'urbanisation.



La baie du Robert : bloc-diagramme général



La baie du Robert : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Une baie profonde cadrée par les reliefs des mornes, composant un cadre valorisant pour la ville du Robert.**



Le Robert et sa baie, aperçu depuis la RN1 en venant du nord (Trinité).



La baie du Robert, vue depuis la Pointe Rouge.



La baie du Robert vue depuis Morne Courbaril.



La baie du Robert, vue depuis Vert Pré.

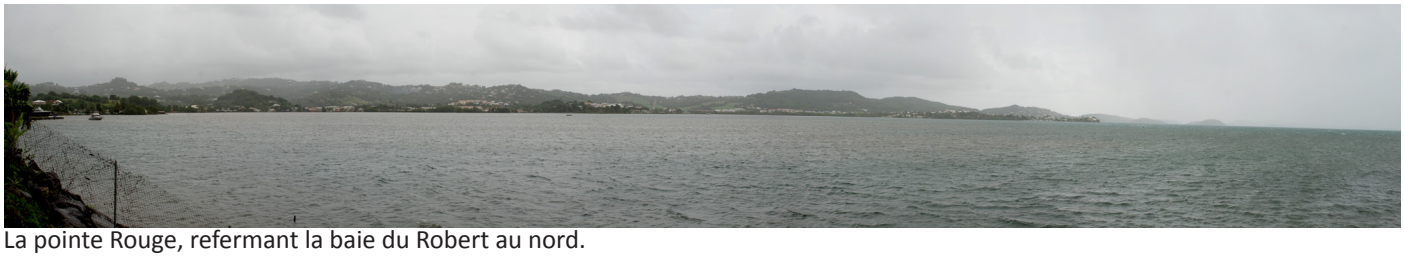


La baie du Robert vue depuis les quartiers des mornes (Duchêne)

- **Deux grandes pointes encore en partie préservées pour cadrer la baie et offrir des horizons de qualité**



La pointe de la Rose, refermant la baie du Robert au sud.



La pointe Rouge, refermant la baie du Robert au nord.



La pointe Rouge et ses îlets vus depuis la Pointe Fort.



Panoramique de la baie du Robert vu depuis la Pointe Fort.



L'élégant horizon de la baie vers le sud, vu du Robert, avec le Morne Courbaril et le Rocher Leclerc.



Les horizons de la baie du Robert, magnifiés par les formes fantasques du morne Courbaril et du rocher Leclerc, heureusement préservés de l'urbanisation. Vue de Vert Pré.

- **Des espaces agricoles précieux qui parviennent encore par endroits à toucher le littoral**



Les beaux pâturages de la Pointe Royale au sud de la baie.



Les espaces agricoles au pied de Chopotte, vus de la RD 1. L'habitat est perché, laissant les espaces agricoles s'étendre au pied vers le littoral.

- **Une croissance de l'urbanisation de plus en plus sensible dans le paysage, favorisée par la bonne desserte de la RN1.**



Le développement de l'urbanisation autour du Robert, vu de la RN1.

L'URBANISATION NOUVELLE : maîtrise des implantations dans le paysage, pour préserver l'écrin de la baie et son littoral



Problème d'urbanisation colonisant les crêtes qui séparent la baie du Robert de la baie du Galion, Pointe Savane. Vue depuis la Pointe Fort.



Problème d'urbanisation massive et répétitive, entrée du Robert.

LES ESPACES AGRICOLES : préservation contre l'urbanisation, valorisation au bénéfice des habitants et du tourisme : transitions plantées avec l'urbanisation, cheminements, points de vue, …



Chemin aménagé à travers les pâtures. La création de chemins à travers les espaces agricoles est une manière de favoriser leur appropriation par la population résidant aux alentours, qui sera de plus en plus urbaine.



Urbanisation massive, isolée et incongrue dans les espaces agricoles : résidence Pointe Royale.

LES POINTES : protection contre l'urbanisation (pointe Melon, pointe Royale, pointe la Rose, …)



La pointe du Sable Blanc : urbanisée et donc à la fois privatisée et très visible dans le paysage.



Problème de colonisation de la pointe Savane (pointe Rouge) par l'urbanisation : une privatisation et une dégradation du paysage.



La pointe Hyacinthe : urbanisée et donc à la fois privatisée et très visible dans le paysage.



L'urbanisation de la pointe Fort, quelque peu envahissante en colonisant le littoral, les pentes et la crête. Vue depuis la Robert.



La pointe de la baie de Saintpée, encore préservée (pointe la Rose), vue du Sable Blanc.

Les arrivées remarquables sur la baie : préservation des espaces agricoles et des bords de route (RN1) contre l'urbanisation, création de points de vue.



Arrivée sur la baie par la RN1 en venant du sud (le Lamentin) : un basculement à mettre en scène, en préservant les abords de la route et en mettant en valeur le point de vue (arrêt, enterrement réseaux, plantations, …).





Descente sur le Robert et sa baie par la RN1 en venant de Trinité. Les espaces agricoles de part et d'autre de la RN1 permettent de préserver l'ouverture visuelle et de clairement délimiter la ville dans son site.



Les abords de la RN1 au droit du Robert, dévalorisés par les logiques routières dominantes.



Un bon exemple de transition plantée entre la RN1 et l'urbanisation du Robert.

Le bord de mer du Robert : valorisation paysagère et urbaine, intensification



Les abords du ponton : des espaces encore à valoriser au bord de mer du Robert.



Cas de stationnements sans ombrage et trop proches du bord de l'eau. Le Robert.



Un front de mer à intensifier pour le rendre plus vivant et plus attractif, Le Robert.

Le centre du Robert : intensification



Le Robert centre, un cœur de ville à intensifier pour qu'il développe son attractivité.

Les points de vue depuis les pentes des mornes : identification et préservation, mise en valeur



Une ouverture visuelle sur la baie du Robert depuis les pentes de Chopotte

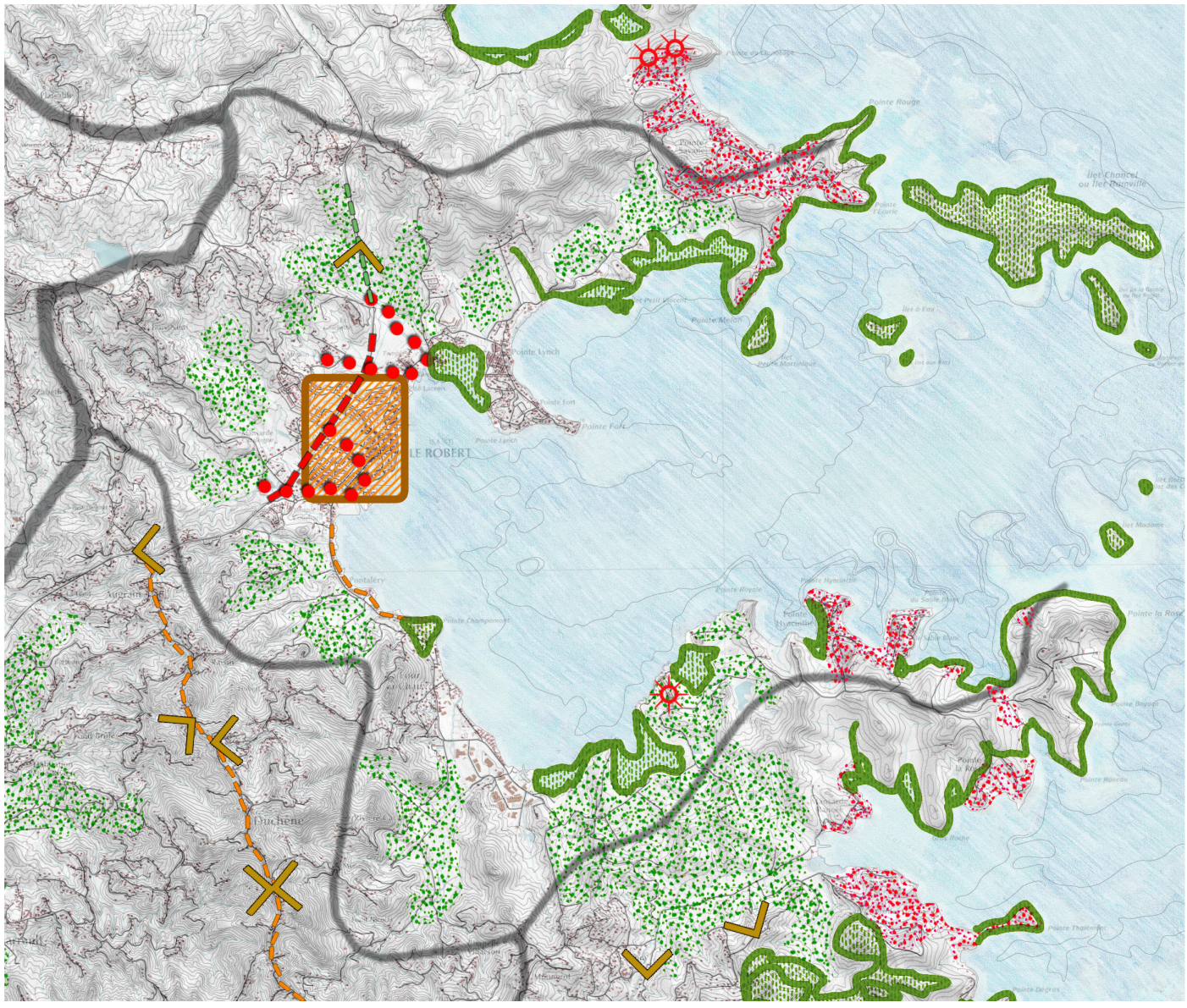
Les ravines en ville au Robert : requalification en coulées vertes et promenades



La ravine Mansarde Catalogne dont la présence en ville reste à réhabiliter



CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

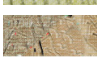

Forêt


Mangrove

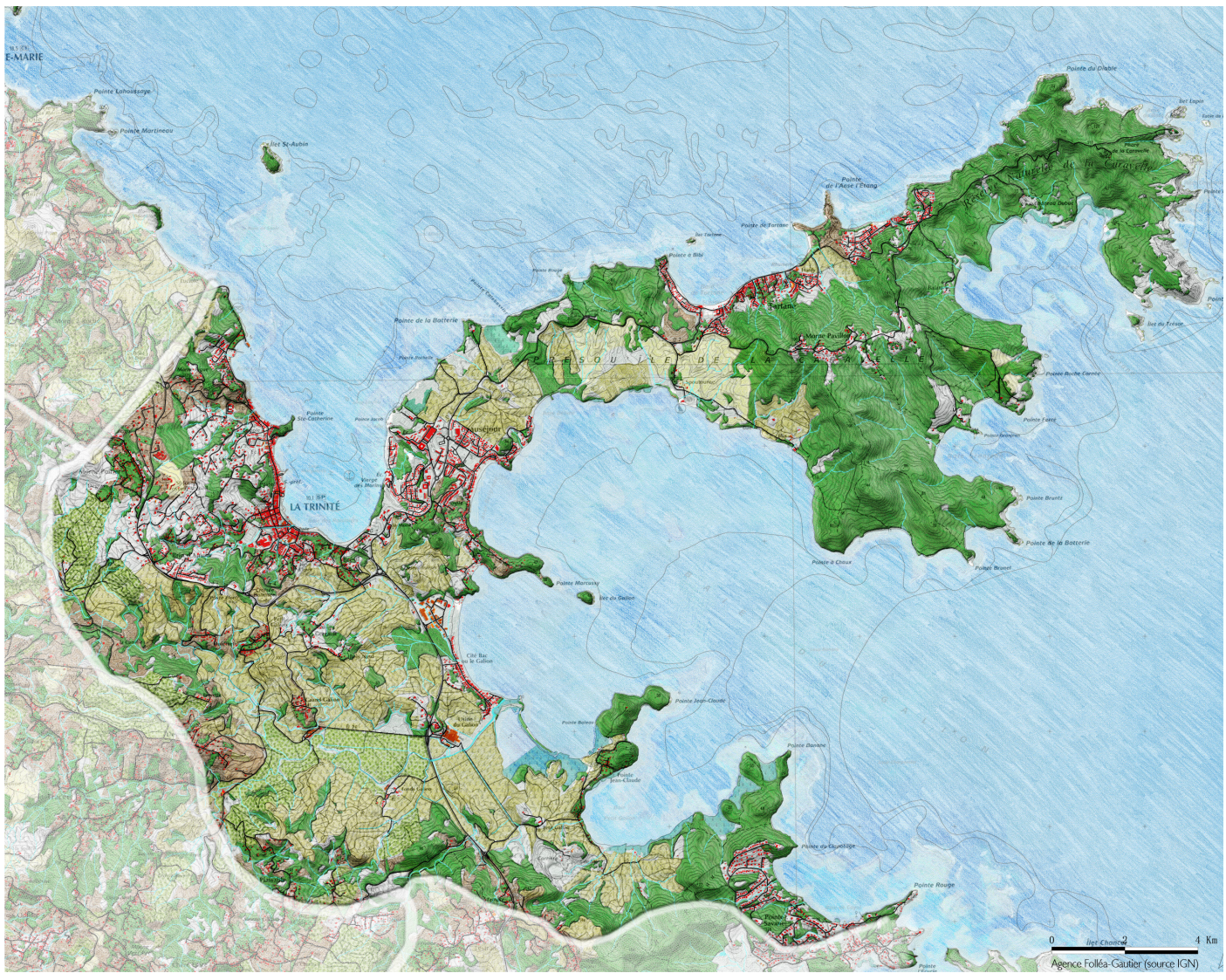

prairie


bananeraie


canne à sucre

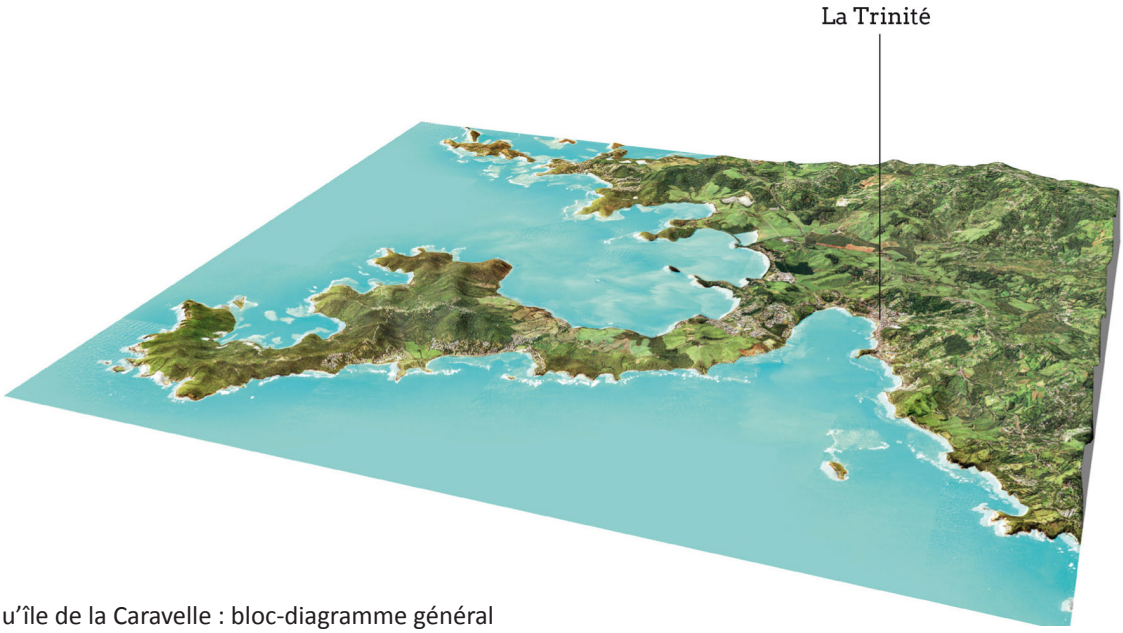

essentiellement agricole

5.7.La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

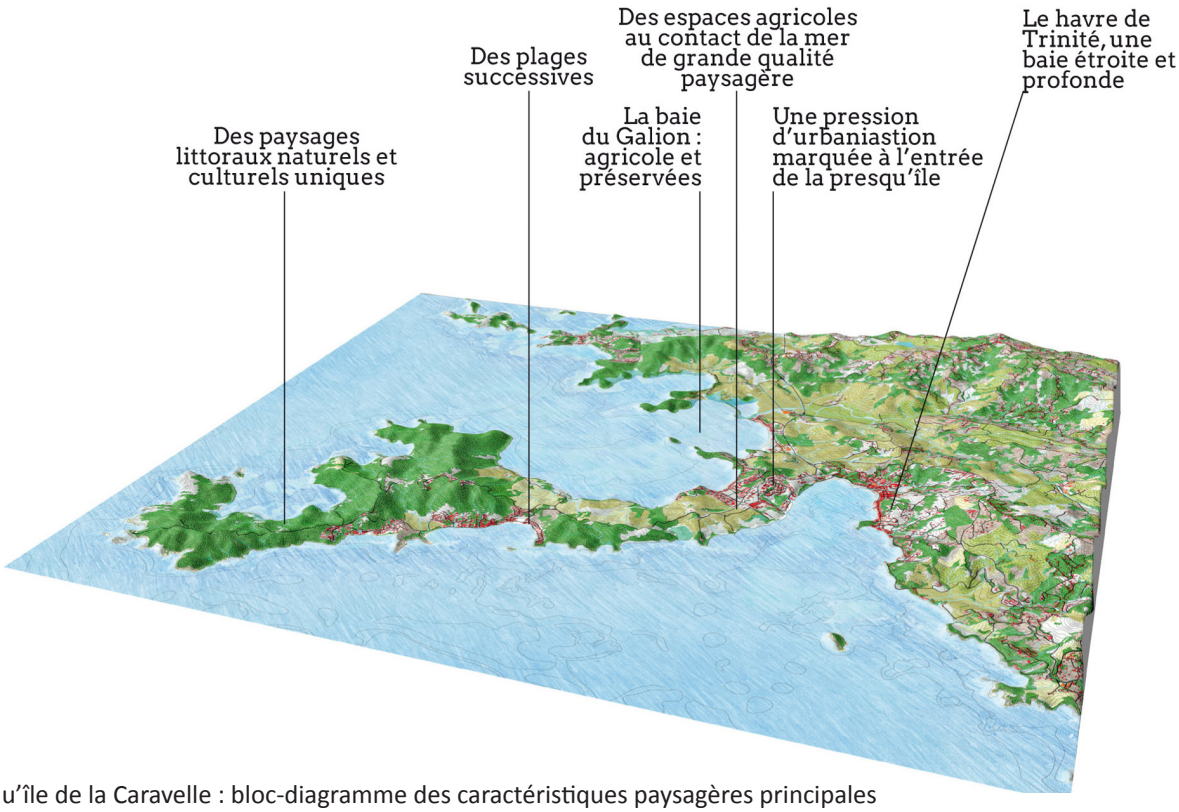


Situation

La presqu'île de la Caravelle s'allonge spectaculairement dans l'Atlantique sur une douzaine de kilomètres. Elle compose ainsi la transition entre les paysages du nord-atlantique et ceux du sud. En partie protégée, elle offre des paysages de grande qualité, où s'additionnent espaces naturels boisés, plages et pâturages littoraux. Sa courbe dessine au sud la baie du Galion, encore bien préservée de l'urbanisation et magnifiée par ses champs de canne ondulés qui s'avancent jusqu'au contact de la mer. Aux portes de la presqu'île, bien raccordée à Fort-de-France par la RN 1, la ville de la Trinité se développe sur ses pentes, colonisant aussi l'entrée de la Caravelle.



La presqu'île de la Caravelle : bloc-diagramme général



La presqu'île de la Caravelle : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

- **Une originalité géo-morphologique du littoral Martiniquais, déroulant des paysages remarquables**



La presqu'île de la Caravelle s'avançant en mer sur une douzaine de kilomètres et refermant la baie du Galion : des paysages littoraux remarquables. Vue lointaine dominante depuis les environs de Vert Pré.



La presqu'île de la Caravelle vue depuis les hauteurs de la Trinité : une avancée en mer qui offre une grande diversité de paysages et de sites.



La côte bien préservée de la presqu'île de la Caravelle côté baie du Galion. Vue depuis Pointe Savane (pointe Rouge).

- **Des paysages littoraux naturels et culturels uniques : forêt sèche, forêt marécageuse, mangrove, anses de sable blanc, sites géologiques, …**



La baie du Trésor, et ses élégantes pentes boisées tombant dans la mer. Elle fait partie de la réserve naturelle de la presqu'île, qui couvre 388 ha.



La végétation sèche qui accompagne le chemin de Château Dubuc. La forêt sèche de la presqu'île est une forêt secondaire, abritant le gommier rouge, le bois lait, le bois rouge, le bois d'Inde, mais aussi des courbarils (arrière de la mangrove de Pointe Rouge), des mapous, des fromagers, des goyaviers bois (protégé) et le rare petit houx. L'espèce animale rare et menacée la plus emblématique est le moqueur à gorge blanche, élégant oiseau qui n'existe plus que dans la presqu'île.



La côte rocheuse de la pointe du Diable.



Une petite mangrove au fond de la baie du Petit Galion.



Les ruines de Château Dubuc (ancienne habitation), un site culturel mis en valeur dans la Réserve naturelle.

- **Des plages successives composant chacune un site particulier, valorisées par les pointes qui les cadrent et composent leurs horizons.**



La baie de Tartane, une urbanisation encore modérée.



La plage de Spoutourne, baie du Galion.

.



La plage de l'Anse l'Etang, dont le paysage est valorisé par les pointes préservées qui la cadrent.



L'Anse l'Etang, niché dans son anse.



La baie de Tartane, avec la pointe Bibi à l'horizon.



La plage de Tartane.

.



L'anse Cosmy, qui annonce les paysages de la côte nord atlantique de Sainte-Marie.

- **La baie du Galion : une des rares grandes baies préservées de la Martinique, organisée en anses successives**



La baie du Galion, vue de la presqu'île de la Caravelle : une baie bien préservée, offrant encore des espaces agricoles et boisés touchant le littoral, sans urbanisation.



La sucrerie du Galion, implantée au cœur des espaces agricoles de la baie. Vue depuis la RN1.



Autour de la rivière du Galion, en retrait de la mer, des paysages agricoles de grande qualité grâce à la diversité des cultures, aux reliefs et aux structures végétales existantes (bois, haies, …).

- **Des espaces agricoles qui composent des paysages de grande qualité, au contact de la mer.**



Les champs de canne en pente douce vers la mer, avec la côte de Trinité/Sainte-Marie à l'horizon. Des paysages littoraux de grande qualité.



Les espaces agricoles de la baie du Petit Galion, des paysages agricoles littoraux préservés, rares et précieux à l'échelle de la Martinique.



Champs de canne inclinés vers le littoral de la baie du Galion. Vue depuis Spoutourne.



Pâturages en pente douce ouverts sur la baie du Galion. Spoutourne

.

- **Le havre de Trinité, une baie profonde et étroite abritant La Trinité**



La baie de la Trinité, avec la presqu'île de la Caravelle à l'horizon. Vue depuis la pointe Sainte-Catherine.

- **Une pression d'urbanisation marquante à l'entrée de la presqu'île (La Trinité)**



Urbanisation du quartier Beauséjour, vue de la RD2 en quittant la presqu'île.



Urbanisation des pentes de la Trinité. Vue depuis la presqu'île de la Caravelle (pointe de la Batterie).



Le lycée de Beauséjour, visible de très loin (ici de l'anse à Dièque).

Les espaces agricoles : protection contre l'urbanisation, valorisation au bénéfice du public (cheminements, …)



Les beaux espaces agricoles en pente douce vers le havre de Trinité. Vue de la RD2 vers Pointe de la Batterie.



Les espaces pâturés et cultivés de la baie du Galion, presqu'île de la Caravelle.



Les champs qui dominent la Cité Bac, tombant dans la baie du Galion.

Les milieux naturels : confortement des dispositions de protection, de gestion et d'ouverture maîtrisée au public : forêt sèche, forêt marécageuse, …



Le panneau de la forêt marécageuse du Galion. Des biotopes rares qui méritent protection, gestion et organisation de l'accueil du public.

Les pointes : protection contre l'urbanisation



Problème d'urbanisation de la pointe à Bibi (Tartane), très visible, qui articialise et qui privatise le littoral.



Les pointes de Tartane et de l'Anse l'Etang, préservées.



La pointe Rouge au sud de la baie du Galion, prolongée par l'îlet Chancel ; encore bien préservée. Vue depuis la presqu'île de la Caravelle (Morne Pavillon).



La pointe Banane, qui referme la baie du Galion au sud, encore bien préservée de l'urbanisation. Vue depuis Pointe Jean-Claude (baie du Petit Galion).

Les plages : préservation des activités de pêche et gestion de la mixité avec le tourisme balnéaire


Une barque de pêche remontée sur la plage, baie de Tartane.

L'entrée de la presqu'île : revalorisation paysagère des abords de la RD 2.


La RD2 et l'urbanisation de Beauséjour :un accès à la presqu'île qui est à revaloriser.

L'URBANISATION NOUVELLE : maîtrise des implantations dans le paysage, adaptation des volumes au contexte bâti, à la pente, aux vues, (la Trinité, Beauséjour) ; création d'espaces de transition avec les espaces agricoles, préservation de points de vue sur le littoral depuis l'espace public (Beauséjour)





Urbanisation récente massive et masquant les points de vue sur la Trinité et le littoral.







La ZAC du Bac : une tache problématique dans le beau paysage agricole et naturel de la baie du Galion. Des espaces extérieurs et une façade routière à requalifier.



Cas de volumes bâtis disproportionnés dans le paysage de la Trinité.



Des volumes bâtis massifs, dégradant le paysage littoral de l'anse Belgrade.



Problème de remontée d'urbanisation jusqu'en crête (Anse l'Etang/Bonneville).



Problème de remontée d'urbanisation sur la pointe Banane (quartier de Pointe Savane, dévalorisant le paysage vierge de la pointe et fragilisant la transition entre baie du Galion et baie du Robert.



Une opération d'urbanisation récente peu discrète dans le paysage des pentes boisées littorales, en baie de Tartane : fragilisation du paysage.

Beauséjour : maillage des opérations, traitement des espaces publics de liaisons entre les opérations, hiérarchisation des espaces de vie.



Beauséjour : une addition d'opérations dont la structuration est à parachever par une politique d'espaces publics, de maillage urbain et de circulations douces.



Beauséjour, cas d'espaces extérieurs à revaloriser.

L'ACCUEIL DU PUBLIC : poursuite des aménagements qualitatifs



L'accueil du public au Château Dubuc : un bon exemple où les voitures sont en recul et l'accès piétonnier.



Cas de point de vue dont l'accueil est à revaloriser. Bord de la RD 2 vers Pointe de la Batterie.



Espace d'accueil de Spoutourne, à valoriser.

Les abords de la RN1 et l'entrée de la Trinité : poursuite de la valorisation : préservation des vues, maîtrise de la publicité, des enseignes, …



Une vue d'arrivée sur la Trinité, à identifier et à préserver.





La Trinité : une des rares entrées de ville de qualité à la Martinique, grâce notamment à la plantation d'arbres d'accompagnement et à la réservation d'espace généreux pour le piéton.

Le centre-ville de la Trinité : intensification, réhabilitations architecturales et paysagères, requalification des espaces publics


Le bâti du centre-ville de la Trinité, à revaloriser.


Les espaces publics, à valoriser au bénéfice des piétons.


Le bord de l'eau en ville, qui mérite d'être valorisé.


Perspective d'une rue à La Trinité, envahie par les réseaux aériens.

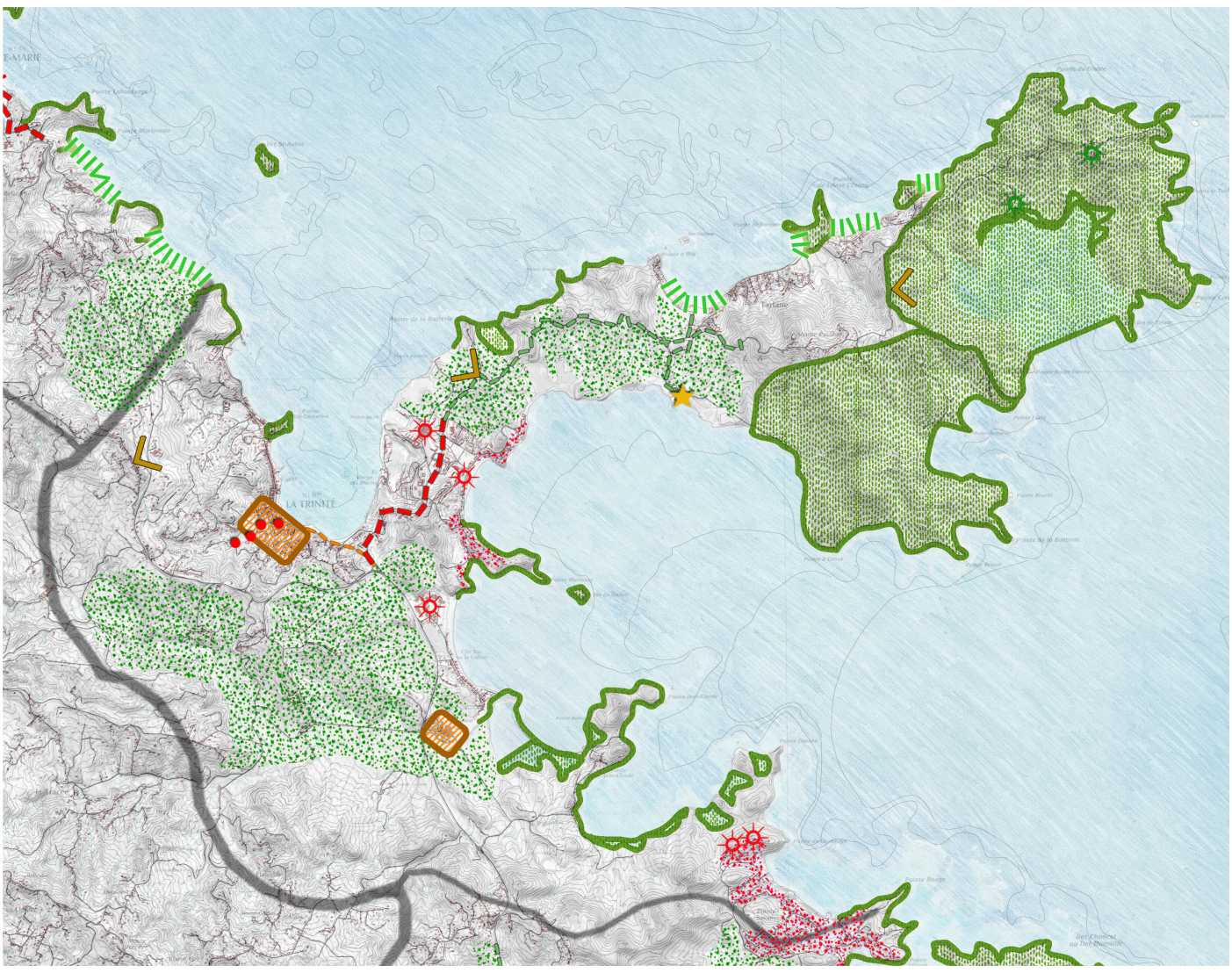
Les routes de la presqu'île : préservation de leur gabarit réduit et de leur simplicité de traitement, mise en valeur et gestion des vues.


Une petite route modeste et charmante, adaptée au paysage agricole et naturel de la presqu'île de la Caravelle. Tartane.


Des ambiances « champêtres » étonnantes depuis les petites routes (route de Spoutourne).

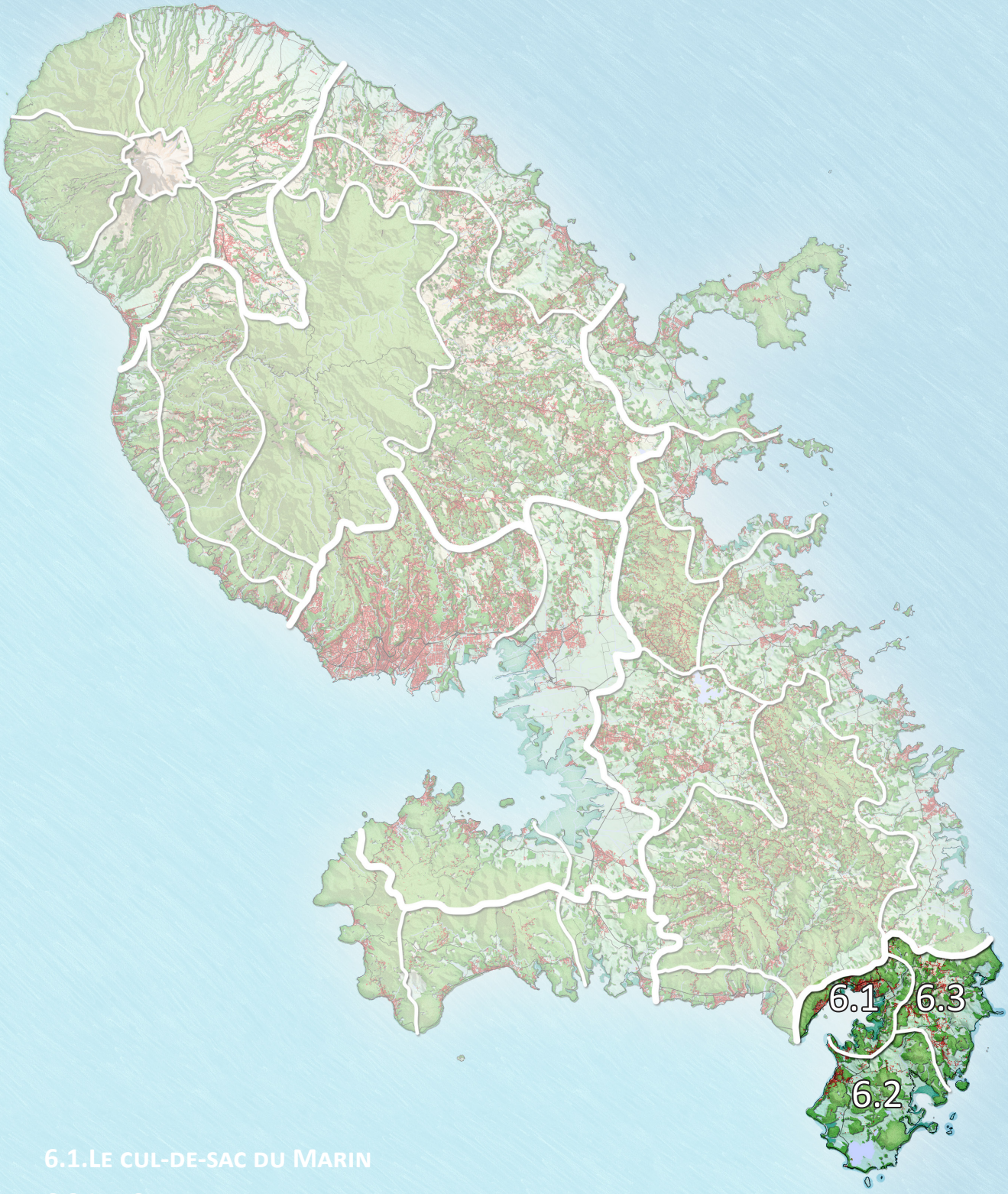

La RD2, ouverture visuelle vers la baie du Galion, à préserver et à gérer (végétation).

CARTE D'ENJEUX



6 La presqu'île de Sainte-Anne

Les unités du paysage



6.1.Le cul-de-sac du Marin

6.2.Les Salines

6.3.Le littoral sud-est

Legende


habitat


activité

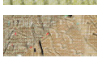

Forêt


Mangrove

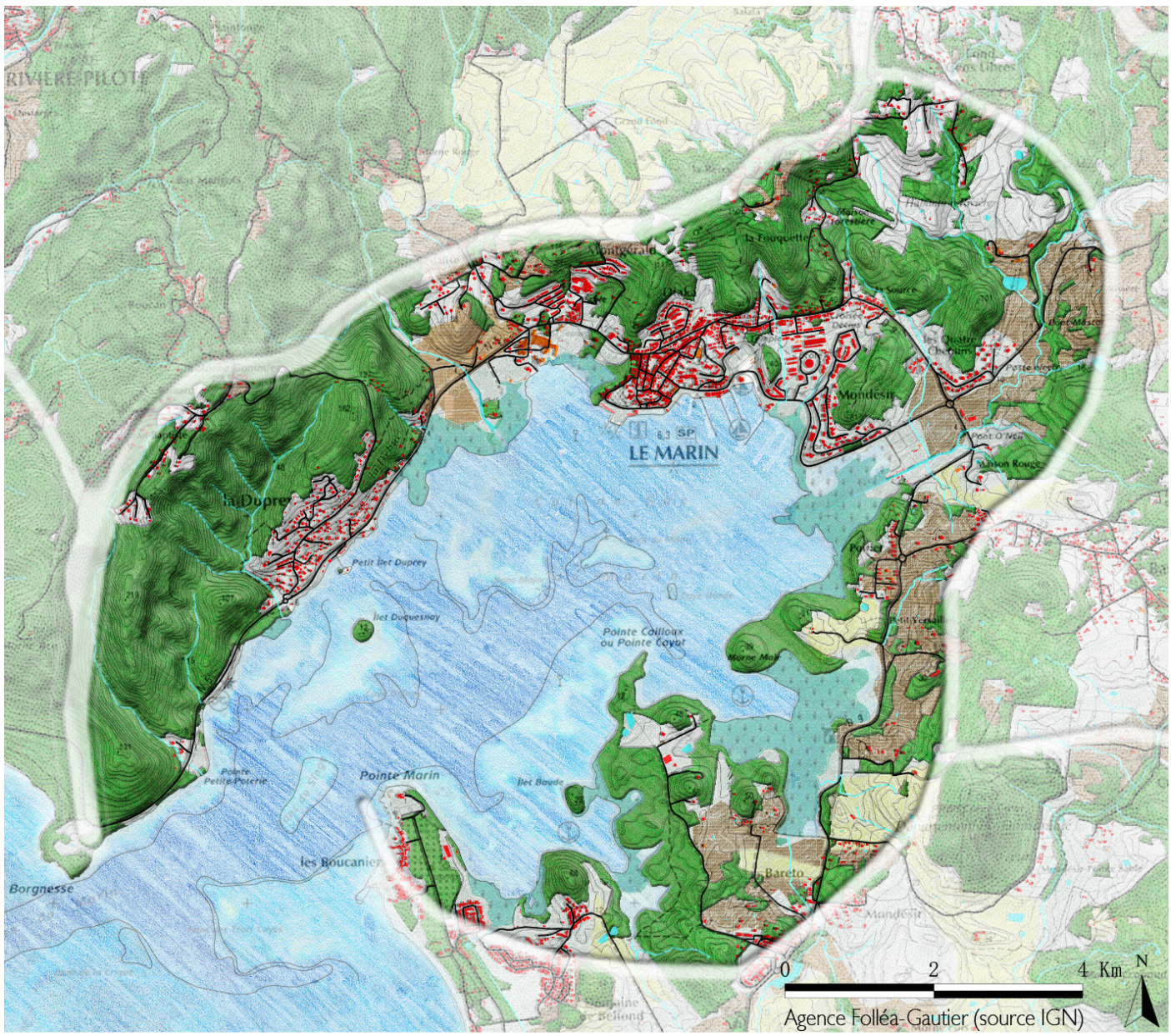

prairie


bananeraie


canne à sucre

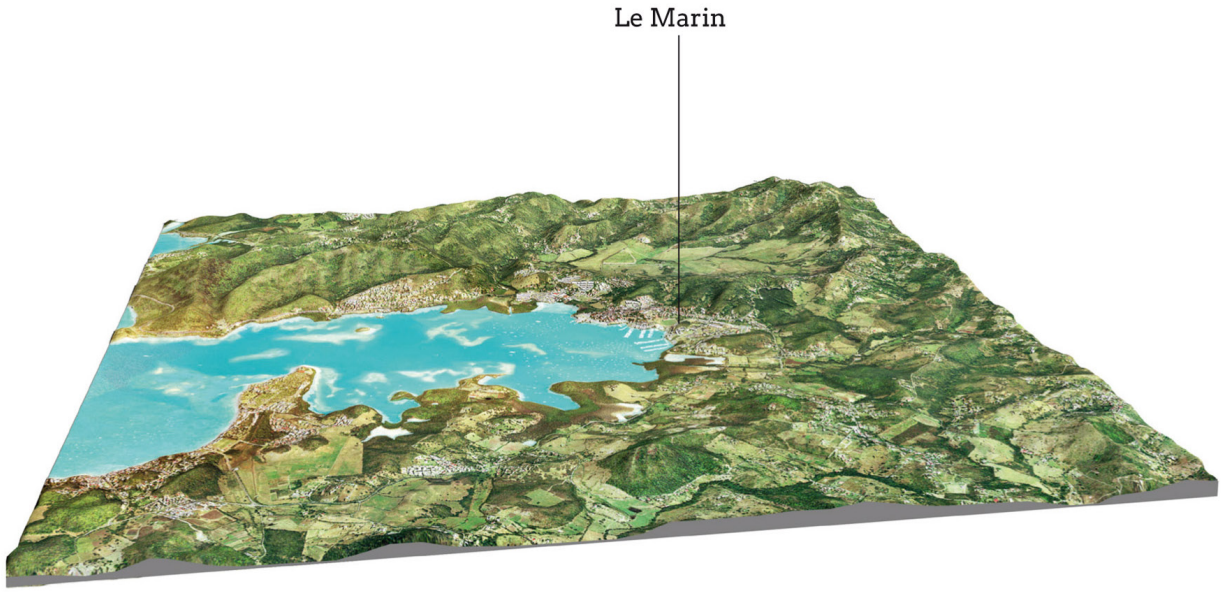

essentiellement agricole

6.1.Le cul-de-sac du Marin

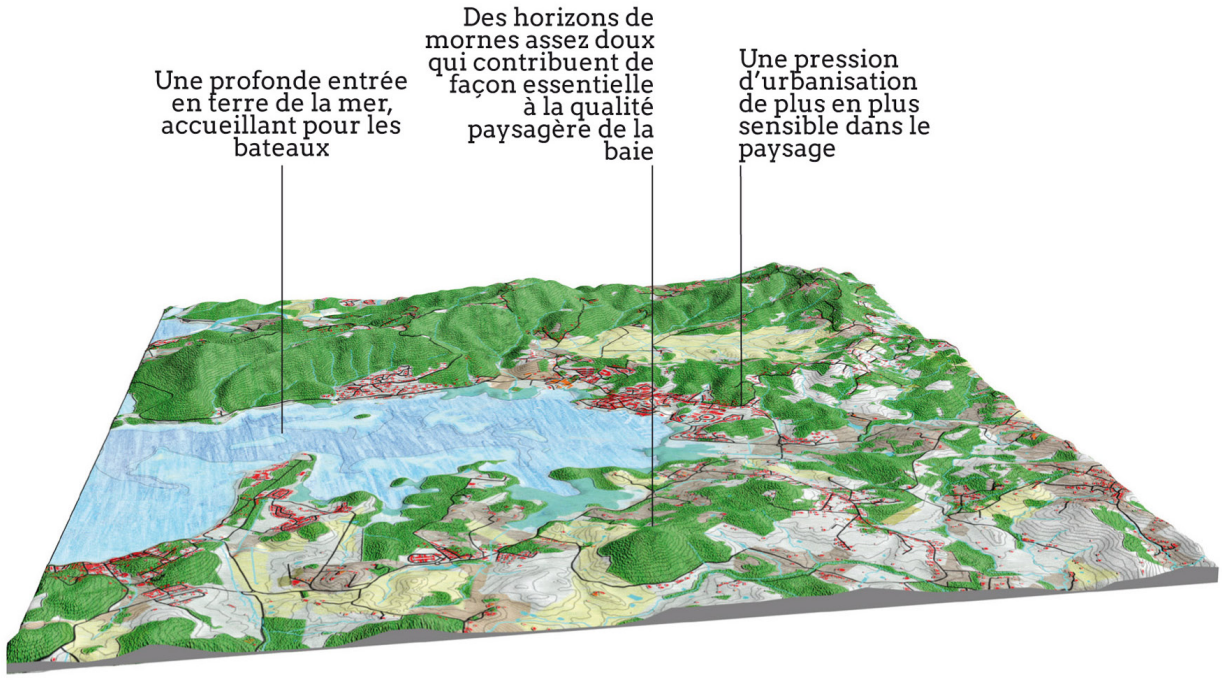


Situation

Le cul-de-sac du Marin constitue un site maritime de grande qualité au sud. Il se présente comme une profonde entrée en terre de la mer sur plus de quatre kilomètres de profondeur, offrant un havre protecteur à de nombreux bateaux de plaisance aujourd'hui. L'ensemble est magnifié par les horizons boisés des mornes arrondis qui cadrent la baie, mais qui tentent aujourd'hui à se construire sous la poussée de l'urbanisation. Le Marin, important port de plaisance, raccordé au restant de l'île par la RN 5 et la RN 6, est aussi le point d'entrée de la presqu'île sauvage de Sainte-Anne par la RD 9.



Le cul-de-sac du Marin : bloc-diagramme général



Le cul-de-sac du Marin : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Une profonde entrée en terre de la mer, composant un paysage littoral remarquable, accueillant pour les bateaux.**



Le cul-de-sac du Marin, un havre magnifique pour les bateaux. Vue d'ensemble dominante depuis les pentes du morne Gommier.



La plage du Marin et sa vue.

- **Des horizons de mornes assez doux qui contribuent de façon essentielle à la qualité paysagère de la baie.**



Les mornes de la presqu'île de Sainte-Anne, horizon valorisant de la plage du Marin..

- **Une pression d'urbanisation de plus en plus sensible dans le paysage.**



Croissance de l'urbanisation sur les pentes boisées : ici les quartiers la Duprey, Montgérald.



La croissance de l'urbanisation au fond du cul-de-sac du Marin : Montgérald à gauche et le Marin au fond. Vue depuis les pentes du morne Gommier.



Remontée d'urbanisation de Montgérald, vue depuis le morne Gommier.

L'URBANISATION NOUVELLE : maîtrise des implantations et des formes dans le paysage, identification et protections des vues sur la mer depuis les espaces publics et les routes



Problème d'implantation d'urbanisation nouvelle en pied, sur pente et en crête, au bord de la RN1. Le Marin.

LES BORDS DE LA RN 5 AU MARIN (ENTRÉES ET TRAVERSÉE DE VILLE) : revalorisation paysagère



La RN 5 bardée d'enclos d'activités, le Marin.

LE CENTRE DU MARIN : confortement, intensification, renforcement de son attractivité urbaine



La place du marché couvert et de l'hôpital : des espaces publics qui restent à valoriser au bénéfice des piétons.



Un tissu bâti et des espaces publics à revaloriser. Le Marin.

Les horizons des mornes : préservation



Des pentes boisées importantes pour le paysage urbain du Marin. Vue depuis la RN 5


Remontée d'urbanisation de Montgérald, vue depuis le Masse de bateaux amarrés. La défiscalisation a largement favorisé la croissance du nautisme, au point d'encombrer la mer en fond du cul-de-sac du Marin.


Problème de remontée d'urbanisation sur les pentes boisées de Mondésir. Le Marin.


La belle toile de fond du piton Crève-Cœur, encore préservée de l'urbanisation.

Les usages de la plage (le Marin) : préservation de la mixité, préservation et confortement de l'activité pêche et des loisirs balnéaires, limitation des activités nautiques envahissantes.



L'activité pêche sur la plage du Marin.

L'accueil du public sur le littoral du Marin : recréation d'accès, aménagement qualitatif des stationnements



Des stationnements en littoral à revaloriser, le Marin.



L'entrée peu avenante du port de pêche du Marin.



Des espaces littoraux généreux à redonner plus généreusement aux piétons. Le Marin.

La coupure d'urbanisation entre le Marin et Sainte-Anne : identification et protection des espaces non bâtis, arrêt de l'urbanisation linéaire au fil de la RD 9.



Des horizons agricoles précieux qui contribuent à la coupure d'urbanisation entre le Marin et Sainte-Anne. Vue de la RD 9, sortie du Marin.



Début de mitage problématique en sortie est du Marin.

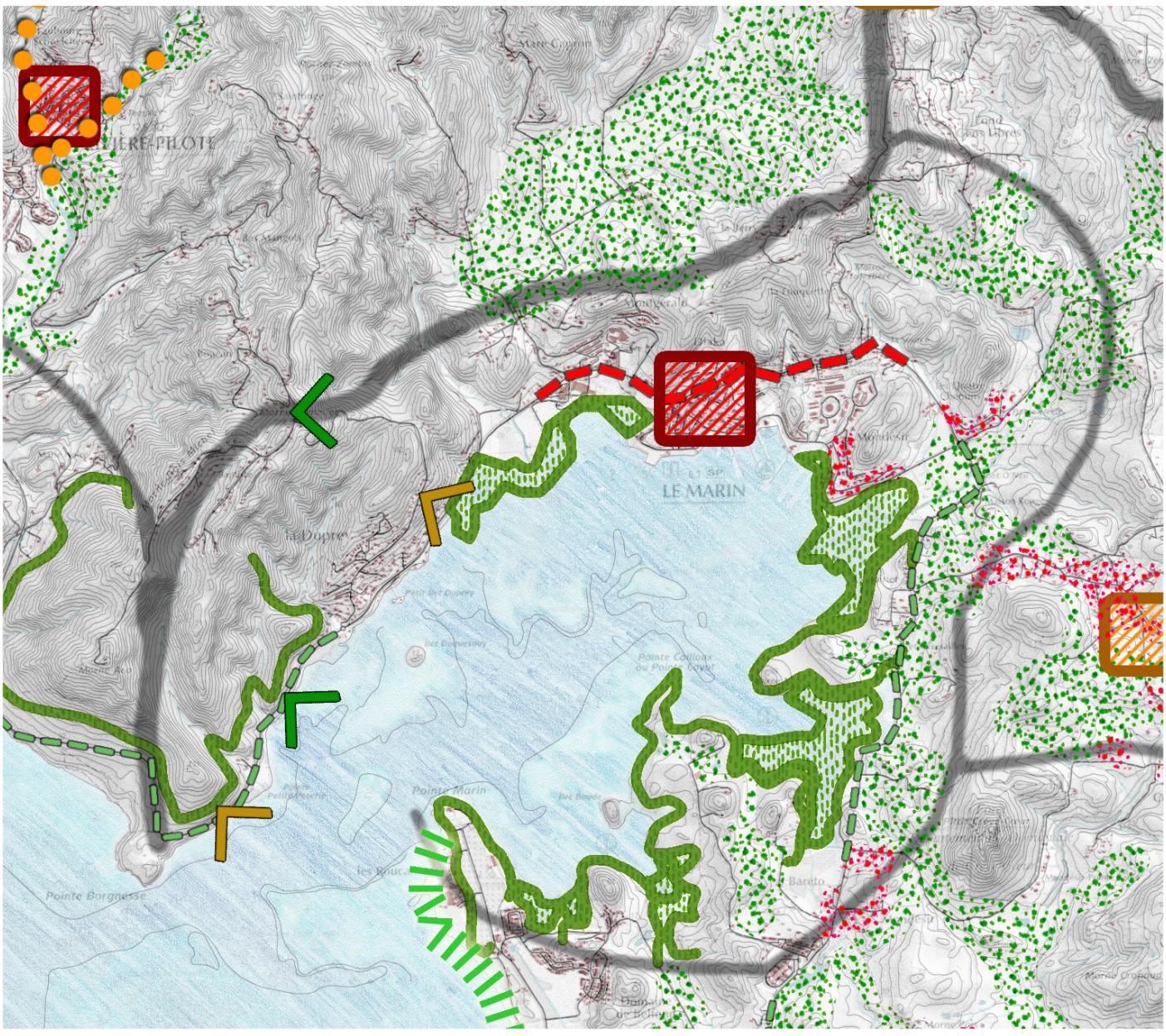
Les vues depuis la RN1 : identification, préservation et valorisation



Une vue importante : le débouché de la RN1 sur le cul-de-sac du Marin en arrivant de Sainte-Luce.

Les mangroves aux abords du Marin : préservation et mise en valeur paysagère

CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

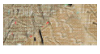

Forêt


Mangrove

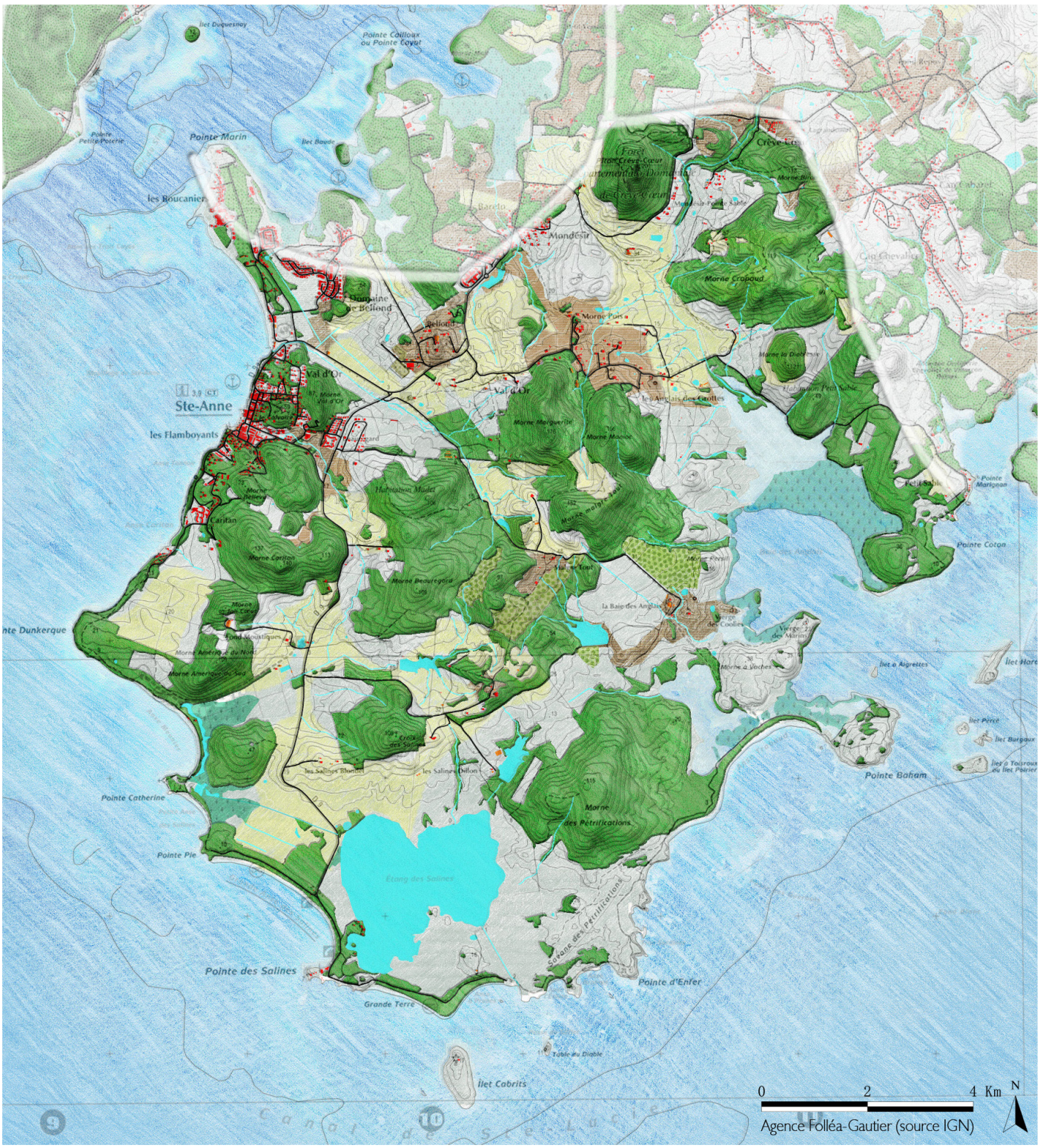

prairie


bananeraie


canne à sucre

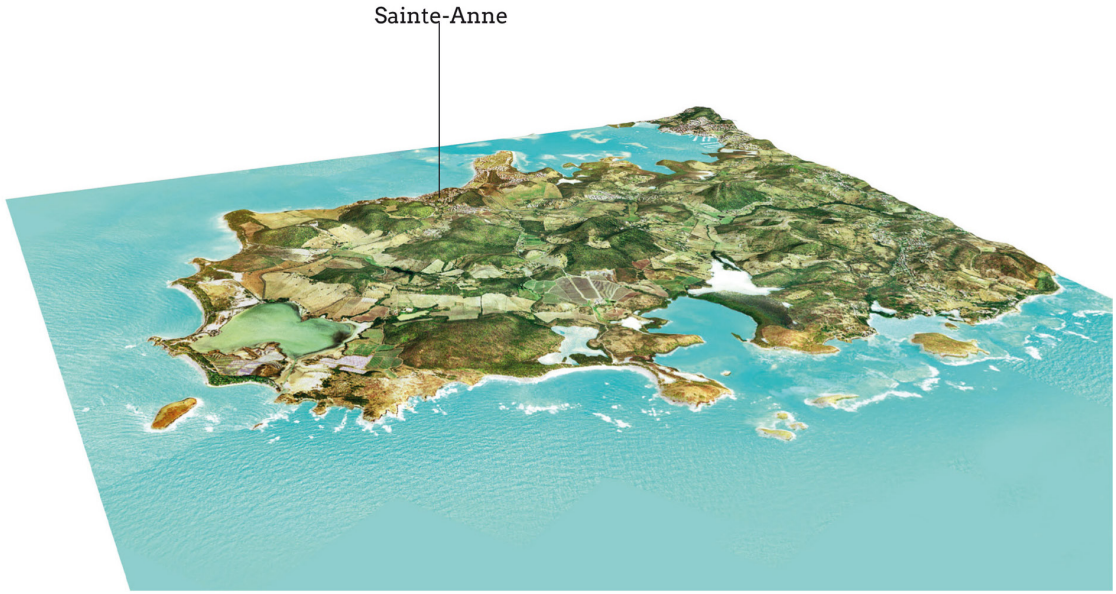

essentiellement agricole

6.2. Les Salines

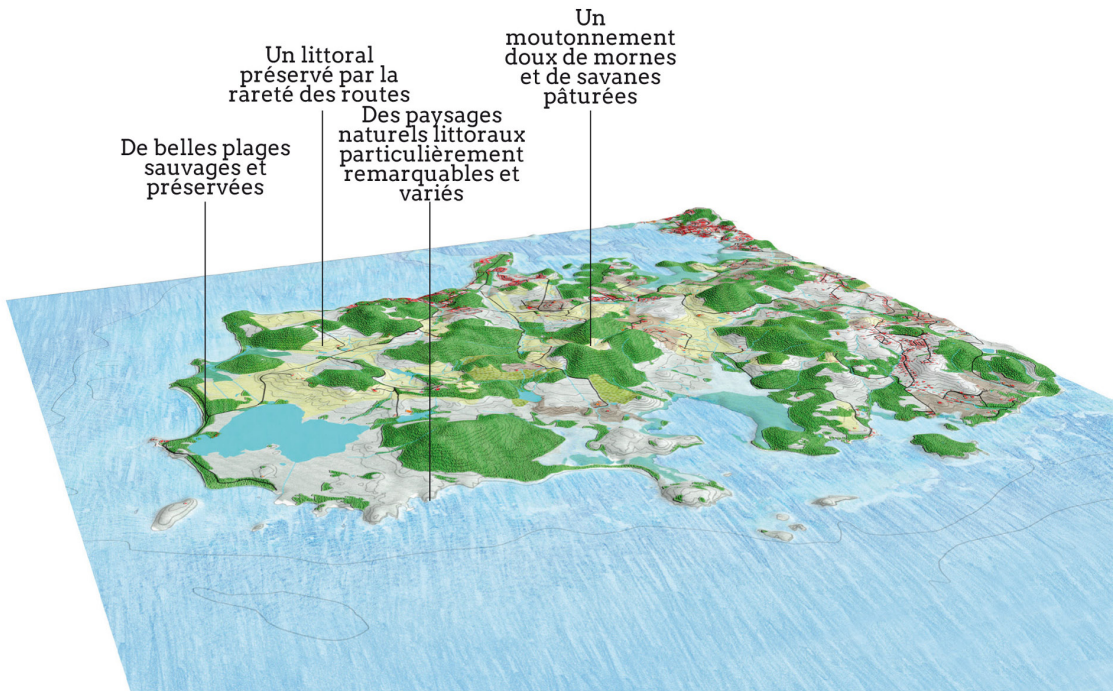


Situation

La presqu'île de Sainte-Anne marque l'extrémité sud de la Martinique. Les formations volcaniques plus anciennes, plus érodées, présentent des reliefs de mornes adoucis, boisés par une végétation sèche, entre lesquels s'étendent généreusement de lumineuses savanes pâturées. Epargnée par l'urbanisation grâce à l'absence de route autre que la RD 9, qui s'achève en cul-de-sac sur la très belle plage des Salines, le sud de la presqu'île offre de magnifiques paysages naturels, mêlant de façon contrastée les milieux secs et les zones humides, le tout baignant sous une puissante luminosité. Seul le bourg de Sainte-Anne a pris place, tourné sur l'entrée du cul-de-sac du Marin et préservant son échelle de village malgré la pression d'urbanisation touristique et résidentielle, dont on lit les traces autour autour de la RD 9.



La presqu'île de Sainte-Anne : bloc-diagramme général



La presqu'île de Sainte-Anne : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

- **Un moutonnement doux de mornes boisés et de plaines pâturées, offrant des paysages secs, lumineux et généreusement ouverts**



Aperçu sur les environs de Sainte-Anne, vue dominante lointaine depuis le morne Gommier. Les mornes de la presqu'île de Sainte-Anne, plus anciens, sont davantage érodés qu'ailleurs dans l'île, offrant cette topographie plus douce, dégageant de vastes étendues.



Plaine pâturée et mornes coiffés de boisements autour de Sainte-Anne (Domaine de Belfond).



Les belles plaines pâturées du sud, ici dans le secteur des Salines Blondel.

- **Un littoral préservé par la rareté des routes**



La RD 9, une desserte en cul-de-sac qui préserve la presqu'île du trafic de transit et qui met en scène les grands espaces naturels du sud.

• Des paysages naturels littoraux particulièrement remarquables et variés



Les vastes étendues ouvertes et lumineuses de zones humides et de zones sèches : paysage de l'extrême sud de la Martinique. Ici avec le morne des Pétrifications à l'horizon.



L'une des particularités de la presqu'île de Sainte-Anne est d'offrir des milieux secs côtoyant des zones humides. Ici une mangrove côtoyant une savane à cactées, à l'anse à Prunes.



L'étang des Salines, acquis par le Conservatoire du Littoral en 1998, est un espace naturel au contact direct de la plage très fréquentée des Salines. Un observatoire et à un parcours en platelage permettent de maîtriser la fréquentation et de découvrir cette lagune d'une centaine d'hectares, bordée de mangrove. La grande diversité biologique rencontrée est notamment liée aux canaux qui relient la lagune à la mer, aménagés au nord-ouest et au sud-est. L'eau saumâtre voit ainsi son niveau varier avec les marées, accueille des « nids » d'herbiers et d'algues sur des fonds sableux et vaseux, et favorise la diversité des poissons, des crustacés et donc des oiseaux.









La savane des Pétrifications, paysage désertique et lumineux, dont les sols rougeoyants sont les derniers restes d'un vieux volcan de 22 millions d'années, totalement érodé. Le phénomène de pétrifications est dû à la circulation dans le sol de fluides minéralisateurs riches en silice. Les argiles spectaculairement ravinées sont issues de l'altération des roches volcaniques. Le paysage désertique est marqué par les silhouettes des cactées : les cierges (Pilosocereus royeni) et les raquettes bord de mer (Opuntia dillenii).



A la pointe d'Enfer, ce rocher basaltique surmonté d'une couche calcaire témoigne de l'ancienneté des sols volcaniques de la presqu'île de Sainte-Anne, ancien volcan érodé, par endroits encore recouvert de dépôts marins calcaires.



Sous-bois de forêt sèche à gommier rouge (Bursera simaruba), forêt littorale de l'extrême sud (anse l'Ecluse).



La côte est atlantique de la presqu'île de Sainte-Anne, en partie rocheuse, davantage exposée au vent et aux vagues, offre une autre facette de littoral sauvage. Vue de la pointe d'Enfer.

- **De belles plages sauvages et préservées, dont la plage des Salines, l'une des plus réputées de Martinique**



La plage de l'Anse Meunier, bordée de forêt littorale, sauvage et naturelle grâce à l'absence d'urbanisation.



La plage de l'anse à Prunes et l'îlet Cabrits.



La plage de l'anse Trabaud, côté atlantique, davantage soumise au vent et aux vagues. A l'horizon à droite la pointe Baham.



La plage des Salines, grâce à son cadre naturel, à son sable clair, à ses proportions à la fois généreuses et cadrées, et à sa frange de cocotiers, est une des plages les plus appréciées de Martinique, qui fait la réputation touristique de l'île en matière de tourisme balnéaire.

- **Sainte-Anne, un bourg qui préserve son échelle de village côtier, cadré par les petits mornes boisés**


Le centre de Sainte-Anne aux rues étroites, qui évite l'envahissement des voitures et rend le village plus agréable.


Le site de la plage, cadré par les petits mornes boisés qui font son écrin fragile.


La plage de Sainte-Anne, ouvrant de belles vues sur le morne Aca et la pointe Borgnesse.

La RD 9 et ses abords : préservation de ses abords contre l'urbanisation linéaire, mise en scène de l'entrée dans la presqu'île du sud, préservation de la coupure d'urbanisation entre Sainte-Anne et le Marin.



Quartier nouveau au bord de la RD 9 à Sainte-Anne (Beauregard).

L'urbanisation nouvelle : maîtrise des implantations, préservation des petits mornes boisés qui cernent Sainte-Anne.



Les opérations de constructions nouvelles peuvent être très sensibles dans le paysage même lointain. Ici vue sur la côte de Sainte-Anne depuis Sainte-Luce, pointe Philippeau, à 6 kilomètres.

Les plages et le littoral : poursuite de l'accueil maîtrisé du public et de la gestion des milieux

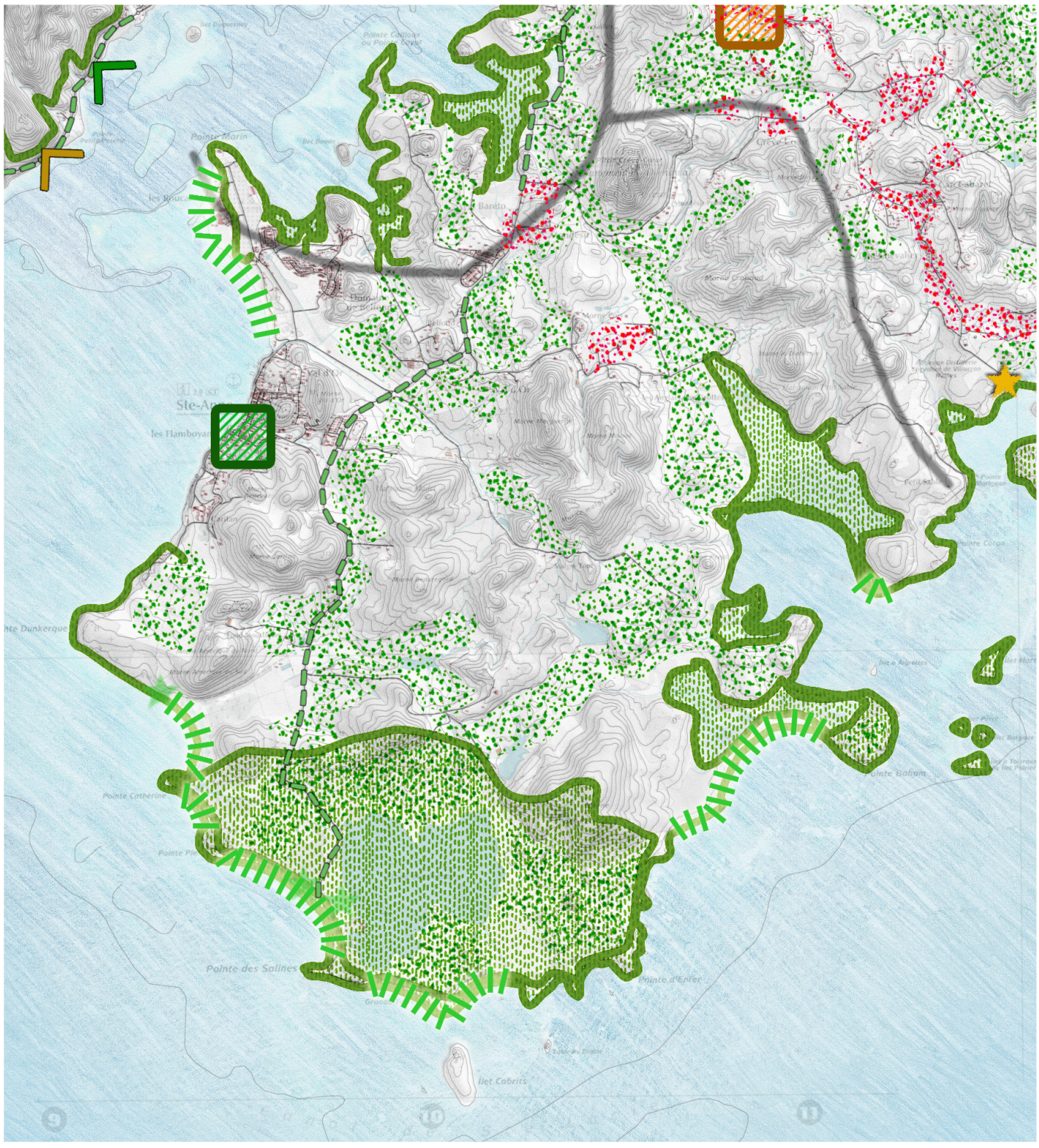


Replantation de forêt littorale, anse à Prunes.



La zone humide rétro-littorale de l'Anse Meunier, aujourd'hui difficilement perceptible.

CARTE D'ENJEUX



Legende


habitat


activité

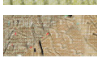

Forêt


Mangrove

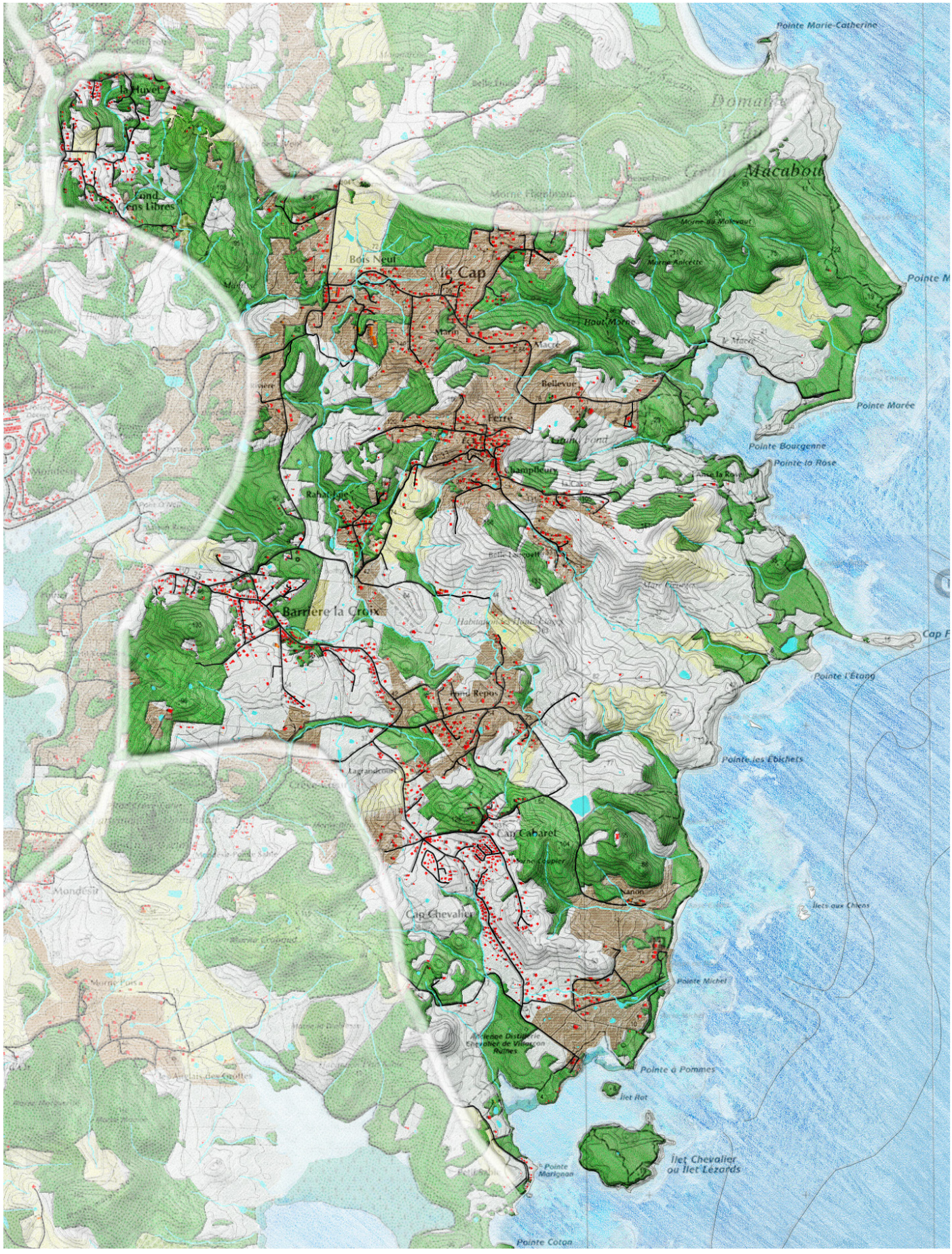

prairie


bananeraie


canne à sucre


essentiellement agricole

6.3.Le littoral sud-est

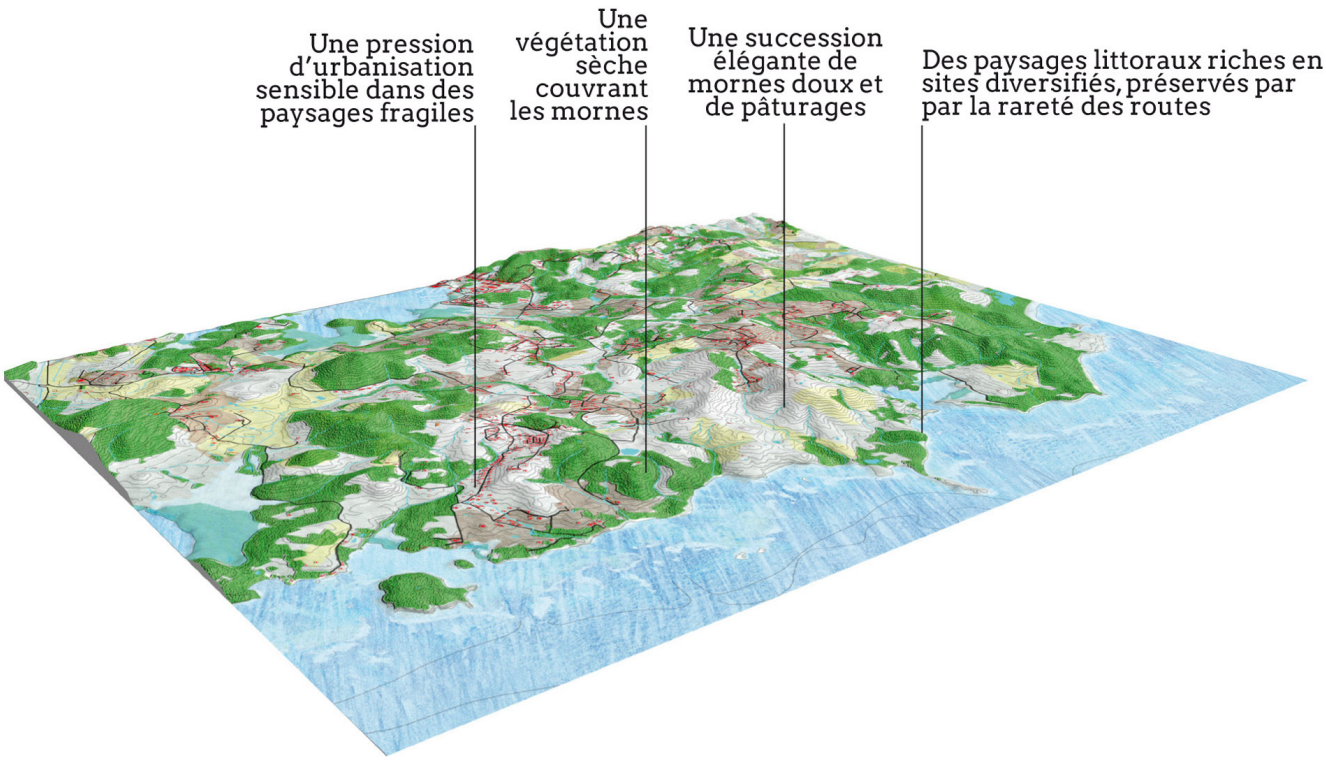


Situation

Tourné vers l'Atlantique, soumis au vent et aux vagues, le littoral sud-est offre une autre facette de côte sauvage, grâce à l'absence de route littorale continue. Le sentier littoral en place permet de découvrir la grande diversité de paysages et de milieux. Mais la pression d'urbanisation commence à se lire ponctuellement sur la côte, tandis qu'elle est franchement très sensible dans l'intérieur des terres, où le mitage est facilité par l'absence de contraintes topographiques et agricoles fortes.
L'ensemble n'est desservi que par des petites routes, qui cristallisent l'urbanisation diffuse en linéaire sans constituer de centralité marquée.



Le littoral sud-est : bloc-diagramme général



Le littoral sud-est : bloc-diagramme des caractéristiques paysagères principales

Caractéristiques paysagères

• Une succession élégante de mornes doux et de pâturages



Paysage doux de pâturages et de mornes, vers le Cap. Des paysages de qualité mais fragiles car sans contrainte topographique forte pour l'implantation du bâti, qui s'installe facilement un peu partout, dans les fonds, sur les pentes et sur les crêtes.



L'alternance de pâtures ouvertes et de mornes boisés crée de puissants contrastes valorisant le paysage. Ici au Cul-de-Sac-Ferré.

• Une végétation sèche couvrant les mornes







La végétation secondaire des mornes, soumise à la sécheresse et au vent, reste le plus souvent arbustive, sous forme de fourrés épineux. Elle représente un contexte fragile, où l'urbanisation nouvelle, notamment, provoque facilement un effet de mitage en n'étant pas noyée dans les arbres.

- **Des paysages littoraux riches en sites diversifiés, préservés par l'absence de route continue et valorisés par le sentier littoral**



La côte sud-est et ses beaux déroulés de paysages sauvages et préservés. Vue depuis la chapelle de la pointe Marie-Catherine. L'ensemble offre une grande diversité de sites et de milieux : falaises rocheuses et plages sableuses, mangroves et zones humides, savanes herbacées et savane arbustive, forêts littorales, fourrés épineux et forêts sèches.



La plage de l'anse au Bois



Le Cul-de-Sac Ferré, bien abrité des assauts de l'Atlantique, encore préservé.



La plage de l'anse Four à Chaux, avec la pointe Macré.


La plage de l’anse Baleine, avec le Cap Ferré à l’horizon.


La grande anse Macabou, avec la pointe Marie-Catherine à l’horizon.


Le sentier littoral, qui court remarquablement de Macabou à la Baie des Anglais sans discontinuer. Ici vers Macabou, sur substrat calcaire.

- **Une pression d'urbanisation sensible dans des paysages fragiles**





Effet de mitage dévalorisant le paysage, à Ferré. La douceur des reliefs, la végétation arbustive et l'absence d'agriculture à forte valeur ajoutée se conjuguent pour composer des paysages fragiles, où l'urbanisation s'implante de façon diffuse (mitage), sans contrainte naturelle ou économique forte et apparaît fortement.





Un paysage perçu depuis les petites routes comme banalisé et dégradé par l'urbanisation linéaire.



Fragilisation des beaux paysages « vierges » de la côte sud-est par des constructions isolées. Des implantations encore modestes, mais qui suffisent à fragiliser les paysages littoraux et qui créent des précédents. Ici au-dessus de la Grande Anse Macabou.

L'urbanisation nouvelle : arrêt de l'urbanisation diffuse, linéaire ou isolée (mitage), confortement des ébauches de centralités (Ferré, le Cap, Barrière Lacroix, Cap Chevalier)





Problème d'urbanisation mal contrôlée au Cap, fragilisant le paysage : urbanisation indifférenciée dans les fonds, sur pente et en crête, ignorant la logique de site.

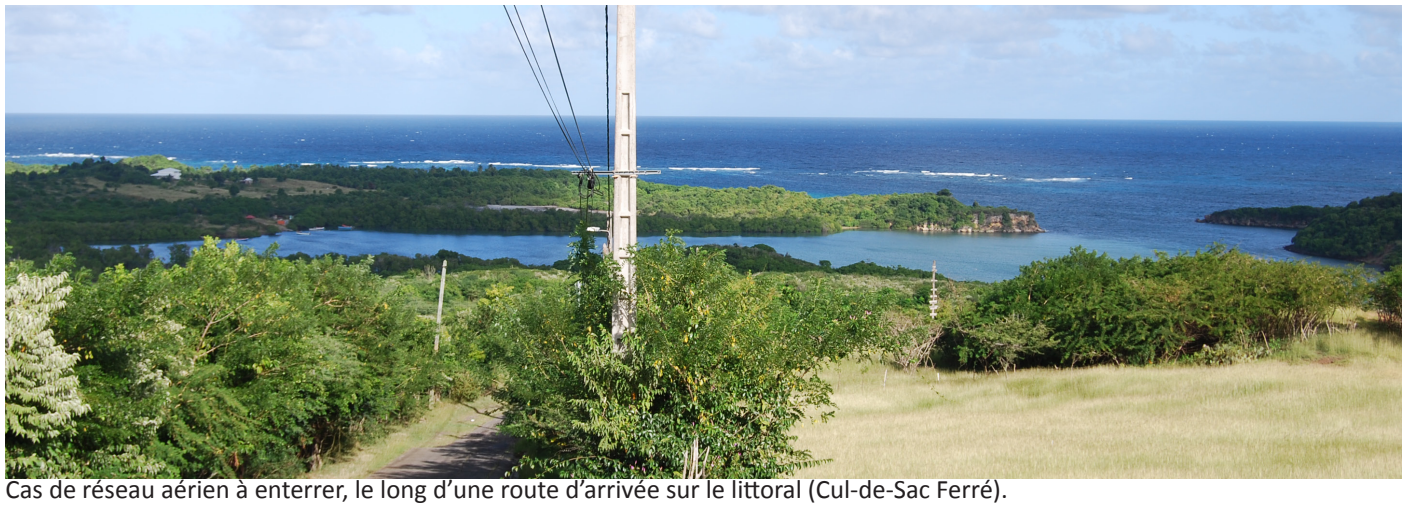


Une seule maison isolée suffit à fragiliser des paysages littoraux dont les pentes sont très exposées au regard, et couvertes de végétation basse. Ici au Cul-de-Sac Ferré.

LE LITTORAL : protection contre l'urbanisation mal maîtrisée, revalorisation de sites ponctuels, poursuite de la maîtrise de l'accueil du public et de la gestion de la forêt littorale



Un cas d'accueil sur le littoral à requalifier, cap Chevalier.



Cas de réseau aérien à enterrer, le long d'une route d'arrivée sur le littoral (Cul-de-Sac Ferré).

LES ESPACES BOISÉS ET AGRICOLES : préservation contre l'urbanisation diffuse



Exemple de beau paysage de pâture, à préserver de l'urbanisation à Ferré.

CARTE D'ENJEUX

